

LA MÈRE DE DIEU MÈRE DES HOMMES

OU

EXPLICATION DU MYSTÈRE
DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE AU PIED DE LA CROIX

PAR LE T. R. P. JOACHIM VENTURA,
EX-GÉNÉRAL DES RR. CC.

Traduit de l'Italien par T. A. M.

TROISIÈME ÉDITION.



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines
60 - CHANTILLY



BRUXELLES,

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE M. VANDERBORGH, T,
MARCHÉ AUX POULETS, 26.

—
1848.

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PRÉFACE.

C'est un sentiment commun, c'est une persuasion avouée et universelle parmi nous autres catholiques, que nous sommes tous véritablement les enfants de Marie, et que la Mère de Dieu est également la nôtre. Chacun, en effet, la regarde, la confesse, chacun l'invoque sous ce titre. De là la tendresse de la dévotion qu'il professe pour elle, l'amour qu'il lui porte, les transports avec lesquels il la loue, le plaisir qu'il goûte à l'honorer, le doux abandon, la confiance, l'assurance avec laquelle il a recours à elle et implore sa protection.

Mais un sentiment si vif, si tendre, si enraciné, si

universel pour Marie dans les cœurs vraiment catholiques, sentiment que la doctrine des Pères, les décisions des conciles, les pratiques de l'Église ont certainement confirmé, accru, propagé, mais qu'ils n'ont ni commandé ni fait naître, un sentiment si perpétuel et si constant, qu'ayant pris naissance parmi les chrétiens au berceau même du christianisme, il a traversé dix-huit siècles de contradiction et d'épreuves de tout genre, et sans rien perdre de sa première vigueur s'est conservé le même jusqu'à nous, un tel sentiment ne peut être l'effet ni d'un jugement erroné, ni d'une idée exagérée que les chrétiens se seraient faites des titres de Marie, de ses qualités, de ses privilèges, de son pouvoir auprès de Dieu et de sa tendre bonté pour les hommes. Il doit donc être l'effet de cette espèce d'instinct merveilleux par lequel le peuple chrétien se trouve divinement guidé dans ses sentiments universels, comme il l'est dans ses croyances universelles en matière de religion, et dans ses pratiques qui en sont l'expression, la manifestation et la conséquence. Il doit avoir des rapports secrets, mais intimes, mais nécessaires, avec quelque vérité religieuse qui lui serve d'appui et de laquelle il tire sa force et sa vie, comme la plante reçoit d'une racine cachée le suc qui la conserve et lui fait porter des fruits,

Mais, il faut bien l'avouer ici, la connaissance d'une telle vérité religieuse n'est point aussi claire, aussi commune dans les esprits que le sentiment dont nous parlons se trouve fort et commun dans les cœurs, et qu'elle-même y fait germer. Tous croient, tous sentent que la Mère de Dieu est aussi la mère des hommes; mais il en est bien peu qui sachent se rendre à eux-mêmes raison d'un tel sentiment, d'une pareille croyance, qui comprennent bien les causes, les moyens, les circonstances qui ont acquis à Marie une qualité, un titre si honorable pour elle, si tendre, si doux, si consolant et si précieux pour nous.

Il existe, il est vrai, un grand nombre de livres de religion et de piété fort estimables, qui apprennent aux fidèles que la très-sainte Vierge nous a engendrés dans ses peines, nous a enfantés dans sa douleur, que le mystère de notre descendance de Marie, ainsi que celui de notre descendance de Dieu, s'est accompli sur le Calvaire. Mais il n'est encore aucun de ceux qui ont écrit sur les privilèges, les grandeurs, les titres de Marie, et sur les mérites de sa vie, qui ne prenne également au sens figuré et prophétique ce passage si tendre et si touchant de l'Évangile, où le Sauveur mourant, arrivé au terme de ses souffrances et de ses angoisses, du haut de sa croix, désigne Marie pour mère à saint

Jean ; aucun qui ne soutienne qu'en la personne de saint Jean nous avons tous été donnés pour enfants à Marie, et qu'elle ne soit alors devenue véritablement notre mère. Mais on n'explique pas en qu'elle manière le même passage de l'Évangile qui annonce la maternité personnelle de Marie par rapport à saint Jean, peut renfermer avec autant de vérité le titre de la maternité de Marie par rapport à nous. En sorte que l'idée qui nous fait voir saint Jean comme représentant tous les chrétiens, et ceux-ci comme ayant véritablement part à son adoption, est regardée par un grand nombre comme une idée ascétique, une pieuse interprétation, une explication heureuse du texte sacré, plutôt que comme une vérité théologique

Lorsqu'ils en viennent ensuite aux douleurs poignantes que souffrit Marie au pied de la croix, ils se réduisent généralement à les regarder plutôt comme des douleurs qu'elle a endurées patiemment, que comme des douleurs qu'elle a pleinement voulues, plutôt comme l'effet d'une dure nécessité que lui imposait sa qualité de Mère de Jésus-Christ, que comme l'objet de ses désirs ardents et de son libre choix. Ainsi devient-il incompréhensible comment Marie nous a véritablement engendrés par son martyre, et comment notre descen-

dance se trouve par rapport à elle fondée sur une raison positive, sur un titre réel.

Si nous considérons ensuite Marie près du gibet ignominieux et cruel de Jésus-Christ, souffrant dans son tendre cœur (et tel est le sentiment unanime des Pères) tous les outrages et tous les tourments qu'endure son Fils en son corps délicat, naturellement nous sommes plutôt portés à lui compatir qu'à concevoir pour elle des sentiments d'une véritable gratitude. La méditation de ses douleurs devient bien plus l'hommage d'une stérile compassion, rendu à la plus désolée de toutes les femmes, que le tribut d'une sincère reconnaissance qui lui est dû comme à la plus tendre et à la plus généreuse de toutes les mères. Le mystère de son martyre est ainsi considéré plutôt comme le mystère de son courage, de sa constance et de sa force, qui lui a valu l'honneur d'être appelée *la Reine des Martyrs*, que comme le mystère de son généreux amour et de sa tendre charité, qui lui a procuré la gloire d'être nommée *la Mère des hommes*.

Il faut encore ici l'avouer, ce mystère est le plus souvent traité d'une manière trop humaine. Sa dignité et son importance en souffrent beaucoup. On ne craint pas d'attribuer à Marie au pied de la croix des sentiments, des affections que l'on peut assez naturellement

supposer dans le cœur d'une mère qui, sous ses propres yeux, voit expirer son fils au milieu des plus sanglants outrages, mais qui ne sont point conformes au ministère sublime de corédemptrice du monde, que Marie avait à remplir sur le Calvaire. Une peinture trop matérielle de ses peines distraît l'esprit du spectacle imposant, surnaturel et divin, offert par un cœur en proie à une immense douleur et en même temps à un amour sans bornes, qui, plongé dans un océan d'afflictions pas la mort de Jésus-Christ, l'offre néanmoins sans regret pour le salut des hommes; qui, livré à la plus désolante agonie, se meurt, selon l'expression de saint Bernard, en son Fils et avec son Fils, et souffre pourtant cette douleur, cette agonie et cette mort avec la dignité, la sublimité, la constance et la grandeur d'âme convenables à une mère qui a un Dieu pour fils, de même que Jésus-Christ avait passé par les souffrances, l'agonie et la mort, mais avec tous les caractères d'indépendance, de puissance et de grandeur convenables à un Fils dont le Père était Dieu.

De cette considération trop vague, et, disons-le encore, trop superficielle et trop humaine, que résulte-t-il? sinon que le titre de mère que nous donnons à Marie ne lui convient que dans un sens tout à fait large, dans un sens hyperbolique et figuré, et par une exagé-

ration d'expressions et de termes qu'une dévotion affectueuse, mais exagérée, aurait inspirée aux fidèles.

Cependant l'Écriture sainte, les saints Pères et les Docteurs de l'Église nous enseignent précisément le contraire. Nous n'avons entrepris cet écrit que pour faire connaître leur doctrine sur une matière si importante et si consolante en même temps. Notre but est de montrer que Marie sur le Calvaire est devenue, proportion gardée, notre mère aux mêmes titres qui nous y ont acquis Dieu pour père et Jésus-Christ pour frère. Le mystère de la maternité de Marie se fondant, par rapport à nous au Calvaire, sur deux titres principaux, c'est-à-dire sur l'amoureuse disposition de Jésus-Christ qui nous a légué Marie comme par un testament inestimable, nous la laissant et l'établissant pour nous servir de mère; en second lieu, sur la libre et généreuse coopération de Marie dans ce mystère qui nous a fait renaître spirituellement par l'amour de Dieu le Père, par les plaies, le sang et la mort de Jésus-Christ son Fils, nous diviserons donc aussi ce Traité en deux parties. Dans la première nous expliquerons d'abord dans le sens littéral ces paroles, de Jésus-Christ en croix : *Femme, voilà votre Fils; Voilà votre Mère*. Nous montrerons la nécessité de les entendre dans un sens encore plus étendu et d'une plus haute importance. Nous ferons

voir le besoin que nous avons pour notre salut éternel d'une mère dans l'ordre spirituel, et comment en nous donnant Marie, la sienne propre, le Seigneur a prévenu ce besoin. Nous parlerons ensuite de la grandeur, du prix, de l'importance d'un tel legs, des devoirs qu'il nous impose, des espérances qu'il nous fait concevoir, du lien secret qui, sous un titre si doux, rattache le culte de Marie à l'esprit de la vraie Religion, forme un des caractères propres des véritables enfants de l'Église, qu'elle distingue de tous ceux qui sont hors de son sein, et enfin de la manière de rendre ce culte pour en obtenir les avantages qui y sont attachés.

Dans la seconde partie nous traiterons de la conformité parfaite de la volonté de Marie à la volonté de Dieu le Père en nous donnant leur Fils commun, de son union avec Jésus-Christ dans l'expiation du péché, par opposition à Ève qui s'était unie à Adam pour le commettre. Nous nous appliquerons surtout, dans cette deuxième partie, à sonder l'abîme des douleurs auxquelles Marie, pour nous enfanter au salut, fut en proie sur le Calvaire, à mesurer la grandeur et la générosité de son sacrifice. Nous aurons encore soin de mettre quelque variété dans un sujet aussi sérieux, en y faisant entrer quelques traits tirés des Livres saints et susceptibles d'être appliqués à ce sujet.

Pour ce qui regarde l'usage de ces traits historiques, tirés pour la plupart de l'Ancien Testament, comme pour ce qui concerne les longues et fréquentes citations des saints Pères et le style de ce livre, nous renvoyons aux avertissements que nous avons donnés dans la préface du livre intitulé : *Les Beautés de la Foi*, dont celui-ci fait partie et n'est qu'une suite.

Nous avons voulu présenter aux âmes pieuses une lecture utile et agréable, une solide instruction sur l'un des plus tendres mystères du Calvaire, une lecture capable de ranimer la foi, d'accroître la confiance, d'enflammer la charité, de fortifier de plus en plus l'amour et le zèle pour la Religion, réveiller dans les cœurs vraiment chrétiens le sentiment toujours plus vif d'un amour filial pour Marie et d'une tendre confiance en sa maternelle protection; mais de manière cependant que cette confiance et cet amour pour Marie fasse germer et accroître la confiance et l'amour pour Jésus-Christ, but essentiel, règle absolue de toute véritable dévotion.

Auguste et sainte Mère de Dieu, bien tendre mère des hommes, ahl daignez jeter un regard de douceur et de bonté sur cet écrit, et l'honorer de votre maternel agrément. Il vous est présenté par le plus misérable de vos serviteurs, par le plus indigne de vos enfants,

B. DOM. |
AL. S. J. |



DIEU

ES.

CE.

crucifié, preuve
de sublime de
paroles qui leur

est, dit saint
stiné, un ob-
Gentil; mais
la lumière de
esse et de la
in crucifixum,
atultitiam; ipsis
in Dei virtutem

qui vous l'offre, vous le consacre de tout son cœur, comme un faible mais sincère hommage de son respect et de son amour. Faites par l'efficace de vos prières pleuvoir sur cet Ouvrage la rosée céleste, sans laquelle la parole de l'écrivain chrétien, aussi bien que celle de l'apôtre de l'Évangile, reste stérile et sans fruits. Que les âmes pieuses qui pourront y jeter un dévot coup-d'œil croissent de plus en plus en amour pour votre personne, en confiance en votre secours et en zèle pour votre culte; qu'elles croissent en même temps en amour et en confiance pour la personne et en la puissance de votre Fils, comme en zèle pour son culte. Accordez surtout à celui qui a écrit ce livre une large part aux fruits qu'il a voulu procurer aux autres. Que rien, hélas! ne l'empêche de participer aux mérites infinis du mystère de la croix, auquel vous eûtes une si grande part; mais qu'il reçoive l'unique récompense qu'il attend de votre clémence et de votre amour : c'est, ô Mère miséricordieuse et fidèle! que vous accomplissiez sur lui votre parole, et que vous lui obteniez le salut éternel de son âme, ainsi que vous l'avez promis à ceux qui exaltent vos privilèges et glorifient votre nom. (*Qui elucidant me, vitam æternam habebunt. Eccli. xxiv, 31.*)



LA MÈRE DE DIEU

MÈRE DES HOMMES.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Le courage des femmes qui assistent le Seigneur crucifié, preuve de sa divine puissance et de son autorité. Attitude sublime de Marie et de saint Jean au pied de la croix ; paroles qui leur sont adressées par Jésus-Christ.

LE mystère de JÉSUS-CHRIST crucifié est, dit saint Paul, un sujet de scandale pour le Juif obstiné, un objet de folie et de mépris pour l'aveugle Gentil ; mais pour le Chrétien, aux yeux duquel brille la lumière de la foi, il est le chef-d'œuvre de la sagesse et de la toute-puissance de Dieu. (*Jesum Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam ; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem*

et Dei sapientiam. I Cor. 1, 23, 24.) En effet, comme l'observe saint Augustin, tandis que l'humanité visible souffrait les traitements les plus cruels en la personne de Jésus-Christ crucifié, la divinité, qui était invisible et cachée, opérait les plus grandes merveilles. Comblé d'ignominies, en proie aux souffrances les plus déchirantes, Jésus crucifié règle et dirige tous les événements, domine en souverain la volonté perverse de ses ennemis, dispense la grâce, dispose de son royaume céleste avec une liberté entière et une autorité absolue; et pendant qu'il agonise comme le dernier des hommes, il manifeste une indépendance et un pouvoir qui n'appartiennent qu'à Dieu. (*Patiebatur hæc omnia qui apparebat homo, et ipse idem hæc omnia faciebat qui latebat Deus.*)

Parmi les nombreux prodiges de cette puissance divine, que Jésus-Christ exerça dans le cours de sa passion, on remarque, dit saint Jean Chrysostôme, celui par lequel il réforma le sexe le plus faible, voulant nous montrer par là qu'il était venu pour tout réformer comme il avait tout créé. Ce sexe, en effet, estimé le plus timide, le plus délicat, le plus faible, se montra tout à coup le plus intrépide, le plus courageux et le plus fort. (*Imbecillior sexus tunc fortior apparuit : ita omnia reformavit.*)

Les Apôtres, à l'exception d'un seul, avaient abandonné leur bon Maître, et s'étaient enfuis précipitamment. Les Disciples s'étaient séparés et dispersés comme un troupeau timide auquel on a ravi son pasteur. Parmi

tant d'hommes qu'il a nourris, instruits, guéris, pas un seul n'ose se déclarer pour lui. Ce même Pierre, qui d'abord avait juré de tout souffrir pour lui et de mourir avec lui, le nie au moment du danger, et jure qu'il ne le connaît pas et qu'il n'a rien de commun avec lui.

Mais, par un renversement d'ordre digne d'être remarqué, dit Eutime, tandis que les hommes tremblent, s'éloignent et se cachent, une poignée de femmes pieuses ne s'épouvantent pas, et seules elles demeurent constamment fidèles à Jésus-Christ. (*Vide ordinem conversum : discipuli siquidem fugerunt, discipulæ assistentes permanebant.*) Ces âmes généreuses ne rougissent point de partager l'ignominie de la croix, et de montrer publiquement l'attachement le plus vif, la pitié la plus tendre pour le Crucifié : prévenant ainsi la constance et la générosité des Martyrs qui confesseront un jour Jésus-Christ au milieu des tourments; et condamnant d'avance la bassesse de ces chrétiens qui rougissent de lui, et le renient pour ainsi dire par un respect humain déplorable. La haine des pharisiens ne les décourage point, la fureur du peuple ne les arrête pas, la puissance des magistrats ne saurait les intimider, la licence des soldats ne les effraye nullement. Pleines de courage elles semblent provoquer la rage aveugle et la vengeance cruelle des ennemis de Jésus-Christ, en versant publiquement des larmes sur le sort d'un condamné; et par cette manifestation de leur douleur, elles condamnent publiquement elles-mêmes l'injus-

tice et la barbarie avec laquelle on traite leur Seigneur et leur Maître. Rien, dit Corneille de la Pierre, ne peut les arracher d'auprès de lui; rien ne saurait les décider à l'abandonner. Depuis le prétoire de Pilate jusqu'au sommet du Calvaire, elles ne l'ont pas un seul instant perdu de vue; éplorées, désolées, elles l'ont constamment suivi. Voilà qu'elles veulent assister à sa mort, désireuses d'en admirer les derniers exemples, de recevoir ses derniers enseignements, de méditer ses derniers mystères, de recueillir son dernier soupir, prêtes à tout souffrir pour lui, à mourir même, s'il le faut, avec lui. (*Ab eo intuendo, meditando et admirando, Judæorum metu et minis avelli non potuerunt.*)

Lorsqu'on eut élevé la croix, et suspendu entre le ciel et la terre l'auguste médiateur qui s'interposait entre Dieu et les hommes, ces femmes intrépides se placèrent sur le mont sanglant, aussi rapprochées de Jésus crucifié, que l'insolente soldatesque voulut bien le leur permettre. Là, les yeux fixés sur ce lamentable objet (*erant autem ibi mulieres multæ à longè aspicientes.* Marc. xv, 40) elles se mirent, comme l'observe Corneille de la Pierre, d'après le texte grec, à contempler immobiles, absorbées dans les sentiments de compassion et de douleur, de tendresse et de piété, les horreurs de cette scène touchante : la patience, la bonté, le calme, la douceur du côté de Jésus-Christ; une rage infernale, une barbarie inouïe du côté de ses bourreaux. (*Addunt græca : Spectantes et specularantes*

tum miram Jesu patientiam, tum prodigia quæ circa eum contingebant, hæcque omnia piâ mente et meditations revolventes.)

Parmi ces âmes généreuses et fidèles à Jésus-Christ, se trouvait Marie sa très-sainte et très-aimable Mère. Marie est conduite au pied de la croix, non point seulement par son amour de mère, mais encore par son zèle de corrédemptrice; non-seulement pour être témoin des grands mystères qui vont être accomplis par son Fils, mais encore pour y prendre part, et coopérer par son amour et par sa douleur à la naissance que Jésus-Christ doit nous donner par son sang et par sa mort. Dans cette solennelle circonstance, elle a un ministère qui lui est personnel, une charge qui lui est propre à remplir : aussi entre-t-elle dans des dispositions toutes particulières, et prend-elle une attitude qui lui est toute propre. Elle s'écarte des autres femmes qui, de concert avec Marie, femme de Cléophas, Marie-Magdeleine et le Disciple chéri de Jésus-Christ, l'avaient accompagnée jusque sur le Calvaire; et s'approche de plus près de l'arbre mystérieux et sanglant auquel était suspendu le salut du monde, l'objet de sa tendresse et la cause de sa douleur profonde. (*Stabant autem juxta crucem Jesu Mater ejus, et soror Matris ejus, Maria Cleophæ, et Mariu Magdalene.*)

Les princes des prêtres, les pharisiens, les scribes étaient venus sur le Golgotha, bien moins pour veiller à l'exécution de la condamnation barbare provoquée par leur malicieuse envie, que pour repaitre leurs re-

gards du spectacle des souffrances et des opprobres de Jésus-Christ. Il semblerait qu'ils eussent dû faire éloigner de la croix et la Mère et le Disciple et les autres femmes; et cela moins par compassion pour ces âmes fidèles, qu'afin d'enlever au Seigneur mourant la consolation même de voir tant d'âmes aimantes et dévoués prendre part à ses ignominies, s'affliger, compatir à ses souffrances. Mais cette même puissance divine qui triomphe de tous les obstacles et maîtrise les cœurs, qui à Gethsemani pourvoit à la sûreté de ses Disciples, qui dans le prétoire conduit la main de Pilate, et, au lieu d'un titre de condamnation, lui fait tracer le vrai titre de la gloire de Jésus-Christ qu'il déclare ROI - DES JUIFS, c'est-à-dire le Messie ou Sauveur du monde, cette même puissance divine retient la cruauté des magistrats et la licence des bourreaux. Elle assure à Marie et à saint Jean l'avantage de pouvoir être associés aux derniers mystères du Rédempteur crucifié, d'être les témoins de sa mort, d'être les premiers à se voir arrosés de son sang sans que personne pensât ou osât les éloigner. (*Stabant juxta crucem Jesu.*)

Marie se tenait donc, selon la belle peinture qu'en a faite saint Ambroise, au côté droit de la croix de Jésus-Christ, absorbée en quelque sorte dans une extase de douleur profonde et de contemplation sublime. La posture droite et immobile de sa personne annonce toute l'intrépidité, toute la grandeur et la noblesse de son cœur. La composition de son visage exprime parfaitement une résignation entière et une immense douleur;

ses yeux attristés parcourent une à une sur le corps de son Fils les plaies sanglantes d'où découle le salut des hommes. Bien loin de craindre la rage des bourreaux (pendant que son Fils s'offre à la justice de son Père) elle va au-devant de leur fureur, pour être encore elle-même immolée. Cet amour si pur et si généreux, ce courage si héroïque, cette constance invincible de sa Mère, dédommageait en quelque sorte Jésus de la peine et de la honte que lui avait causée le lâche abandon de ses Disciples. Le spectacle que Marie donne d'elle-même est celui qui convient à la sublimité de son rang. Il ne convient qu'à un fils qui est en même temps vrai Dieu et vrai homme de mourir comme Jésus meurt; et Marie assiste à cette mort comme une mère qui a un Dieu pour fils. (*Stabat juxta crucem Mater, et fugientibus viris stabat intrepida. Spectabat piis oculis Filii vulnera, per quæ sciebat omnibus redemptionem futuram. Stabat non degeneri spectaculo Mater, quæ non metueret peremptorem. Pendebat in cruce Filius; Mater se persecutoribus offerebat.* De Instit. Virg. cap. 7.)

De l'autre côté de la croix saint Jean se tenait également debout; Jean, ce Disciple bien-aimé que Jésus aimait plus que tout autre, l'objet de sa tendresse toute particulière, le dépositaire de ses secrets divins, et comme l'appelle saint Cyprien, son intime confident, son chambrier fidèle. (*Christi cubicularius.* S. Cypr.). Son esprit est occupé des mystères les plus sublimes, son cœur est percé de douleur; et pourtant son attitude et sa figure sont dignes d'un disciple qui a un Dieu pour

maître. Mais tous les deux, la Mère et l'Apôtre, sont si rapprochés de la croix, qu'ils peuvent tout à la fois entendre facilement la voix chérie de Jésus mourant, contempler sa face adorable, distinguer même ses regards pleins d'amour.

Cependant le Seigneur arrive au terme de ses douloureuses angoisses. Il distingue ces deux personnages qui lui sont si chers, dans l'attitude de la résignation la plus parfaite, de la tendresse la plus vive et de la douleur la plus profonde. Du haut de sa croix il laisse tomber sur eux un œil languissant qui va bientôt s'éteindre dans les ombres de la mort, et les désignant l'un et l'autre par un regard : **FEMME**, dit-il à Marie, **VOICI VOTRE FILS**. Il dit ensuite à saint Jean : **VOICI VOTRE MÈRE**. (*Mulier, ecce Filius tuus; deinde dicit discipulo: Ecco Mater tua.* Joan., XIX, 26, 27.)

Paroles pleines de tendresse et d'amour. Mais aussi paroles qui, comme toutes celles que proféra la bouche du Sauveur mourant, sont sublimes et fécondes en leur simplicité. Elles renferment une partie du Testament du Fils de Dieu, mourant pour le salut du monde. Elles embrassent une multiplicité prodigieuse d'objets. Elles renferment des sens divers, des mystères profonds, mais tous nobles, tous divins, tous dignes du temps, du lieu; tous dignes de l'auguste personnage qui les prononça. Mais avant de chercher à examiner leur signification, et de sonder le grand, le précieux et agréable mystère qu'elles renferment pour nous dans leur sens prophétique, il nous faut d'abord les expliquer dans leur sens historique et immédiat.

CHAPITRE II.

Explication littérale de ces paroles de Jésus-Christ à Marie : FEMME, VOICI VOTRE FILS ; et de ces autres à saint Jean : VOICI VOTRE MÈRE. Sollicitude amoureuse de Jésus-Christ pour sa Mère et pour son Disciple. Vertus particulières de Joseph, figure des vertus qui méritèrent à saint Jean l'avantage de se voir laisser Marie pour mère. Prix et récompense de la virginité et de la fidélité à Jésus-Christ crucifié.

UNE tradition ancienne et constante, commune d'ailleurs parmi les Pères, nous apprend que le patriarche saint Joseph, époux très-pur de Marie, était déjà mort depuis plusieurs années au temps de la passion de Jésus-Christ. S'il eût alors été vivant, il n'eût point abandonné, lorsqu'il était crucifié sur le Calvaire, son cher Jésus qu'il avait soustrait avec tant de dextérité aux poursuites d'Hérode; qu'il rechercha avec tant de soins et d'alarmes, lorsqu'il l'avait perdu dans le temple. (*Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. Luc. II, 48.*) JÉSUS mourant n'eût point enlevé à cet époux la garde du dépôt sacré de Marie, pour la confier à son Disciple, comme nous le dit un des saints Pères. (*Neque abrogaretur uxor marito.*) Ce gardien fidèle de son Seigneur, lui à qui les oracles du ciel étaient toujours commu-

niqués dans tout ce qui regardait la sainte famille de Nazareth, aurait encore eu la gloire de recevoir, de la bouche même de Jésus-Christ, ses dernières instructions sur les soins qu'il devait prendre de l'objet le plus cher et le plus précieux que le Fils de Dieu laissait sur la terre!

Marie était donc veuve de son saint Époux, et devait rester quelque temps encore privée de son divin Fils. Mais Jésus-Christ la donne pour mère à saint Jean, et veut par là, dit saint Augustin, lui procurer un appui et un soutien. Son époux vierge lui manquait; il confie sa garde à un disciple vierge, la dédommageant du fils qu'elle perd par celui qu'il lui destine. (*Matri quam relinquebat, alterum pro se filium providebat.*) Le bois de la croix, poursuit le même saint Docteur, était un gibet infâme sur lequel sa sainte humanité souffrait une mort cruelle; mais elle était en même temps une chaire glorieuse d'où la sagesse divine instruisait l'univers. Jésus-Christ, en cette circonstance, voulut nous apprendre par son exemple l'obligation où se trouvent tous les enfants pieux de prendre soin de leurs parents. (*Moralis igitur insinuat locus, et exemplo suo instruit præceptor bonus, ut à filiis piis impendatur cura parentibus. Tanquam lignum illud, ubi erant fixa membra morientis, etiam cathedra fuerit magistri docentis.*)

Saint Jean Chrysostôme insiste sur la même idée, et affirme que le Sauveur du monde, en assignant saint Jean pour fils à Marie, a voulu nous donner une importante leçon, et nous apprendre qu'il n'est aucune

circonstance dans la vie qui puisse nous dispenser de prendre soin des auteurs temporels de nos jours; et que ce devoir qui commence avec la vie ne finit qu'avec elle. (*Matrem Discipulo commendat; erudiens nos ad ultimum usque spiritum parentum curam habendam.*)

Cet illustre docteur ajoute que Jésus-Christ, en se donnant tant de sollicitude pour Marie, dans ce suprême instant; et en ne paraissant mourir, pour ainsi dire content, qu'après avoir pourvu au soulagement et à l'appui de cette auguste mère, a clairement fait voir que Marie était sa véritable mère; et que, comme homme, il était son véritable fils : confondant d'avance l'impudence de ces hérétiques qui devaient mettre en doute la maternité réelle de Marie, et la filiation véritable de Jésus-Christ selon la chair. (*Etiam Marcionis obstruxit inverecondiam. Si enim non genitus est secundum carnem, neque matrem habuit; cujus gratiâ, circa eum solam, facit providentiam?*)

Saint Cyprien va encore plus loin. Il affirme que le Sauveur dut en mourant se montrer préoccupé et inquiet de la conservation de Marie, parce qu'elle était non-seulement sa vraie mère, mais encore son vrai temple. La Divinité avait, en effet, pendant neuf mois, habité dans le sein de Marie, comme dans le sanctuaire le plus auguste. Ce fut là que l'Agneau de Dieu trouva le lit très-pur sur lequel il célébra ses noces avec la nature humaine. Marie était donc une relique vivante, la plus sainte et la plus précieuse de toutes les reliques, digne du culte et de la vénération de l'univers.

Et puisque tout endroit sur lequel Dieu a posé (*Adorabimus in loco, ubi steterunt pedes ejus. Ps. cxxxI, 7*) seulement son pied, est digne d'adoration ; de quel hommage ne sera donc pas digne ce sein très-pur dans lequel Dieu lui-même a reposé ? Ce dépôt sacré, ce trésor inestimable ne pouvait être confié qu'en des mains pures et fidèles. Jésus-Christ trouve en saint Jean un confident intime, un tendre ami, un disciple constant, chez qui un courage plein de zèle et une tendre affection s'unissent à la pureté du cœur : aussi lui confie-t-il Marie par un acte authentique. Il assure à celle qui est **BÉNIE ENTRE TOUTES LES FEMMES** l'assistance, le soutien, la vénération du plus fidèle de tous les Apôtres. Il laisse ce temple vivant de la Divinité, son trône auguste sur la terre, ce tabernacle d'une pureté intacte, la plus pure de toutes les mères, à la garde du plus pur de tous les hommes. (*Considero te in cruce pendentem de Matre sollicitum : nunc materno moveris affectu, et thalamum humanitatis tuæ Cubiculario dilecto commendas ; et provides sedulò BENEDICTÆ INTER MULIERES apostolicam clientelam, et obsequium Virginis virgini Discipulo tradis.*)

O providence ! s'écrie saint Ambroise, choix vraiment digne de celui qui l'a fait, et de celle qui en est l'important objet ! Saint Jean est établi héritier de Jésus-Christ. Mais il ne devient l'héritier de son amour, que parce qu'il a été l'imitateur fidèle de sa pureté, et qu'il a gardé soigneusement sa sainte intégrité. Ses affections ne souffrent aucun partage ; son amour est sans tache ; son cœur est vierge comme son corps est pur. Les lis

de Marie ne peuvent être déceimment placés, et reposer tranquilles qu'à l'ombre des lis de Jean. (*Cum quo Virgo habitare deberat, nisi cum eo quem filii hæredem integritatis sciret esse custodem?*)

Mais observez, dit saint Cyrille, que Jésus-Christ, non-seulement confie Marie à saint Jean, parce qu'il l'aime et la vénère comme sa mère; mais qu'il confie encore saint Jean à Marie, parce qu'il l'aime et le regarde comme son fils. L'expression dont il se sert pour les recommander l'un à l'autre est la même : en parlant de Marie, il dit à saint Jean : *Voici votre Mère*; et en parlant de saint Jean, il dit à Marie : *Voici votre Fils*. Or, l'identité d'expression indique une identité de rapports et une identité de devoirs. Si l'amour maternel de Marie, doit trouver une correspondance dans les attentions filiales de saint Jean, les attentions filiales de saint Jean doivent trouver également de la correspondance dans l'amour maternel de Marie. Par cette disposition amoureuse, Jésus-Christ a donc assuré non-seulement l'assistance d'un fils à Marie, mais encore la tendresse d'une mère à saint Jean. Il a voulu non-seulement adoucir la désolation de sa Mère, mais récompenser encore la vertu de son Disciple; il a créé pour cela une parenté d'un genre nouveau entre ces deux personnages : parenté la plus intime, la plus étroite, la plus nécessaire, parce que les rapports de la mère au fils et du fils à la mère en sont le fondement; mais parenté tout à la fois la plus parfaite, parce que ce n'est plus un amour charnel, mais une charité toute divine

qui en forme le lien. (*Commendavit Discipulo, ut officia filii in eam observaret. Matrem similiter admonuit, ut parentis in Discipulum auctoritatem haberet; amore videlicet et charitate non minus conjungi voluit, quàm si naturæ maximâ propinquitate conjuncti essent.*)

Cette manière généreuse et privilégiée dont Jésus-Christ mourant en usa à l'égard de saint Jean, rappelle la manière généreuse dont Jacob mourant voulut distinguer Joseph, et l'on peut regarder l'une comme la figure de l'autre. A peine ce dernier patriarche a-t-il reçu la funeste nouvelle de la dernière maladie de son père, qu'il abandonne aussitôt la ville et la cour, qu'il vole auprès de lui pour lui donner les derniers soins et recueillir son dernier soupir. (*Nuntiatum est Joseph quod ægotaret pater suus : qui... ire perrexit. Gen. XLVIII, 1.*) Joseph était plus éloigné de l'habitation de Jacob que tous ses autres frères; et cependant il est le premier et même le seul qui accoure, le premier et le seul qui arrive auprès de son père mourant. Il se place auprès de lui, et ne le quitte plus; plongé dans une profonde douleur il attend sa fin. Cette tendre sollicitude, ce trait de piété filiale pénètre et émeut le cœur de Jacob. Il se tourne vers son fils, et d'une voix mourante : O Joseph, lui dit-il, un mérite particulier a droit à une récompense spéciale. C'est pourquoi, outre la portion de mon héritage que vous aurez comme chacun de mes fils, je vous en laisse une autre comme un souvenir perpétuel de mon affection toute particulière. Ce sera votre propriété : elle n'appartiendra qu'à vous, et vos frères n'y

auront aucun droit. Cette portion de mon héritage que je vous destine, et que je vous laisse par une donation toute exceptionnelle, est la plus riche et en même temps la plus chère portion de mon patrimoine; car c'est cette terre si fertile et si féconde que la valeur de mon bras et la force de mes armes ont conquise sur le féroce Amorrhéen. (*Ait ad Joseph filium suum : Do tibi partem unam extra fratres tuos, quam tuli de manu Amorrhæi in gladio et arcu meo. Ibid.*)

Mais quels titres méritèrent à Joseph cette donation particulière, cette tendre distinction de la part du saint auteur de ses jours? Hélas! c'est que Joseph est le plus chaste et en même temps le plus affectionné à son père, le plus pieux et le plus fidèle de tous les enfants de Jacob. Joseph a aimé la chasteté jusqu'à en être en quelque sorte le martyr; et jusqu'à la fin il donne à son père des preuves de son amour, de sa tendresse et de sa fidélité, par son empressement à se rendre auprès de son lit de mort, et par la constante affection avec laquelle il l'assiste.

Maintenant et à ces mêmes titres, disent les interprètes, outre la portion qui lui revient de droit comme à un Apôtre de Jésus-Christ, et qui lui est commune avec les autres Apôtres, saint Jean reçoit aussi une portion particulière de son saint héritage; part qui lui est tout à fait propre, parce que le Sauveur mourant ne l'a donnée qu'à lui; portion la plus noble et la plus chère à Jésus-Christ, puisque c'est Marie sa propre Mère, c'est cette terre mystérieuse que le Seigneur a

bénite, qu'il a conquise par la force de sa puissance divine sur le prince des ténèbres, en la préservant du péché originel, l'ayant ainsi soustraite à son funeste empire et à la captivité commune à tous les enfants de Jacob. (*Benedixisti, Domine, terram tuam; avertisti captivitatem Jacob. Ps. LXXXIV, 2.*) Saint Jean participa à un héritage si riche, et reçut un legs si glorieux dans la personne de Marie qui lui fut donnée pour mère, parce qu'il y eut les mêmes titres, je le répète, qui appelèrent Joseph à la portion choisie de l'héritage de son père, c'est-à-dire sa pureté et sa fidélité. (*Virginitate et proximitate crucis Mariæ maternitatem obtinuit.*)

Il obtint cet avantage d'abord par sa pureté; car, comme l'assure le vénérable Bède, saint Jean que le Seigneur trouva pur et vierge en l'appelant à l'apostolat, se conserva pur et vierge toute sa vie; et ce fut le privilège de la virginité qui lui valut celui de l'amour de Jésus-Christ. (*Propter privilegium castitatis à Domino amabatur, quoniam virgo ab eo vocatus, virgo in ævum permansit.*) Ce qui charma Jésus-Christ dans saint Jean, ce fut donc cette vertu délicate, exquise, sublime qui l'avait charmé dans Marie. Et si ce disciple fortuné mérita d'avoir pour mère la propre Mère de Dieu, il ne le dut donc qu'aux charmes d'une sainte pureté qui, comme l'observe saint Jean Chrysostôme, avait déjà mérité à Marie d'avoir un Dieu pour fils. (*Cum beata Mariâ super omnem humanam naturam castitatem servaret, propterea Christum Dominum in ventre Conceptit.*)

Avantage inestimable de la virginité! valeur singu-

lière de cette pureté sainte qui élève le cœur de l'homme jusqu'à Dieu, qui le lui rend singulièrement cher, qui en fait pour lui un objet de complaisance, qui attire ses regards, qui en obtient les bénédictions les plus abondantes et le plus tendre amour!

En second lieu, saint Jean reçut en Marie la récompense de son courage, de sa constance et de sa fidélité. De tous les Disciples de Jésus-Christ il est le seul qui l'ait accompagné jusqu'au Calvaire; il est le seul qui, sans s'inquiéter de la haine et de la fureur des Juifs, ait eu le courage de s'avouer publiquement son disciple; et d'assister à sa mort. Il n'est donc pas seulement le plus pur des Apôtres; il est encore le plus généreux, le plus affectueux, le plus fidèle. Qu'y a-t-il donc d'étonnant s'il est plus amplement récompensé dans la distribution que Jésus-Christ mourant fait des richesses de son amour? Fortuné saint Jean, s'écrie l'évêque Théophile, qui avez eu l'intrépidité, la constance, la générosité de suivre Jésus jusqu'au supplice, et de vous tenir auprès de sa croix! La noblesse et la pureté de vos sentiments vous ont valu l'honneur d'être choisi pour frère par Jésus-Christ, et d'être donné, comme un autre lui-même, pour fils à Marie sa propre Mère! Tel est le bonheur inestimable de celui qui s'attache à la croix, qui se tient en la compagnie de Jésus crucifié, qui contemple sur le Calvaire les mystères du Fils et les peines de la Mère. Par de tels moyens il s'unit à Jésus-Christ non-seulement par l'amour, mais par l'amitié la plus intime, par la parenté la plus étroite.

(Dixit matri : Hic meo loco erit tibi; tu eris ei pro me.... Papæ! quomodò observat Discipulum, fratrem suum ipsum faciens! Usque adeo bonum est manere apud patientem Christum; nam in fraternitatem illius ducit!)

Mais quelle sagesse et quel tendre amour, dit le même Père, on remarque dans ce choix et dans cette disposition! Marie et saint Jean sont les objets les plus chers que Jésus-Christ laisse sur la terre : Marie qui l'a engendré de sa substance, saint Jean qui l'a imité dans sa vie; Marie qui a conçu le Verbe de Dieu dans son sein, saint Jean qui en a conçu l'idée la plus claire dans son esprit; Marie sur la poitrine de qui Jésus-Christ a reposé, saint Jean qui reposa sur la poitrine de Jésus-Christ. Le Seigneur voulut laisser à Marie un souvenir de sa personne, et lui faire un don : il n'eut rien de meilleur à lui offrir que celui qu'il aimait plus que le reste des hommes. Il voulut laisser un héritage à saint Jean; il ne put lui léguer rien de mieux que celle qu'il aimait par-dessus toutes les femmes. Cette mère souverainement aimée ne pouvait avoir un fils meilleur que saint Jean, objet de la prédilection de Jésus-Christ; et le Disciple chéri ne pouvait rencontrer une meilleure mère que Marie souverainement aimée. En recevant Marie que Jésus-Christ lui-même avait choisie pour mère, saint Jean ne pouvait rien recevoir de plus. Et, lorsqu'elle recevait saint Jean que Jésus-Christ avait aimé comme son enfant chéri, Marie également ne pouvait recevoir davantage. Le Seigneur ne pouvait donc leur donner à l'un et à l'autre un héritage

plus riche, leur faire un don plus agréable, leur laisser un souvenir plus précieux, une preuve plus convaincante de sa tendresse et de son attachement. (*Commendat Discipulo, summè dilectam maximè dilecto, virginem virgini.*) Oh! que le cœur de Jésus est tendre! Au milieu des souffrances effrayantes et innombrables, au milieu de tant d'opprobres, de tant d'amertumes dont sa sainte humanité se voit comblée, il ne néglige rien, il n'oublie rien, il ne laisse rien sans récompense!

Tout ce que nous faisons pour la chair, pour les créatures, pour le monde, tout est vain, tout est jeté au vent, tout est perdu; et lorsque par là nous ne méritons aucun châtement, nous n'avons droit d'en attendre aucun fruit, aucune récompense. Ce n'est qu'en suivant Jésus, qu'en aimant Jésus, qu'en lui restant fidèles jusques à la croix, que nous ne courons aucun risque, et que nous n'avons rien à perdre. Les moindres efforts, les plus légers sacrifices sont comptés, enregistrés, parce qu'il doit tout récompenser. Rien n'échappe à la sagesse de son esprit, et à la libéralité magnifique de son cœur. Pourquoi ne ferions-nous donc pas par prudence pour ce Dieu d'amour qui nous sauve et nous récompense, au moins ce que nous faisons pour un monde qui ne travaille qu'à notre corruption, à notre malheur et à notre perte?

CHAPITRE III.

Qualités d'une femme et particulièrement d'une mère. Son ministère et ses fonctions dans la famille. Les hommes, dans l'ordre spirituel, ne pouvaient se passer d'une mère.

Il est temps de commencer à expliquer les belles paroles que Jésus-Christ adressa à Marie et à saint Jean; et cela dans leur sens le plus noble, dans ce sens qui nous touche de plus près, et qui forme le sujet de notre travail.

Pour nous frayer une voie dans cette explication, nous observerons d'abord que dans l'ordre naturel Dieu pouvait sans doute, dès le principe, créer l'homme de manière à ce qu'il pût seul suffire à la reproduction et à la conservation de son espèce. Mais la divine sagesse voulut s'y prendre autrement. « IL N'EST PAS BON, » dit-elle, « QUE L'HOMME RESTE SEUL SUR LA TERRE. » (*Non est bonum esse hominem solum.* Gen. II, 18.) Après avoir déclaré par ces graves paroles le besoin, la nécessité où est l'homme de se former et de vivre en société, il veut lui donner une compagne qui lui ressemble, non-seulement parce qu'elle sera de même nature que lui, mais encore parce qu'elle sera de même substance.

(*Faciamus ei adjutorium simile sibi. Gen. II, 18.*) Il veut lui donner un aide, un ministre avec les secours duquel il puisse conserver et multiplier son espèce; et il forme la femme, par une opération mystérieuse et ineffable d'une portion du corps même de l'homme. (*Et ædificavit... in mulierem..... de viro sumpta est. Gen. II.*)

On doit admirer ici combien l'existence, le ministère, la destination, les qualités de la femme sont extraordinaires et singulières.

Et d'abord la femme est un être mystérieux. L'homme trouve dans sa force et sa vigueur une grande partie de l'empire qu'il exerce : il n'en est pas ainsi de la femme. Elle règne, mais c'est par sa propre faiblesse; elle charme, mais par sa timidité; elle impose, mais par sa pudeur.

La femme est comme un être multiple, et je dirais presque, comme une double nature. Placée dans la famille entre l'homme et l'enfant, entre le père et le fils, elle participe à la nature et à la condition de l'un et de l'autre. Elle tient de l'homme par la raison et par l'intelligence, elle tient de l'enfant, comme tous les physiologistes l'ont remarqué, par la délicatesse des organes, la mobilité des fibres, l'irritabilité des nerfs, la timidité du caractère, et la légèreté de l'humeur. Elle tient du père, parce que, avec lui et comme lui, elle est indépendante de ses enfants et leur commande; elle tient du fils, parce qu'avec lui elle est soumise au père et lui obéit. Elle participe ainsi aux deux extrêmes et les réunit tous deux en elle. Elle est donc l'être mi-

toyen, le médiateur, le centre, le lien de la société domestique. Elle en réunit les deux éléments les plus éloignés, les met d'accord, et forme ce tout que nous nommons famille.

Mais sous les rapports moraux qui forment la base d'une société d'êtres raisonnables, la mission de la femme est beaucoup plus précieuse et plus estimable.

Il est, en effet, dans la nature de tous les êtres intelligents, que l'être inférieur, l'être faible ne se rapproche, ne s'affectionne à l'être supérieur, à l'être noble et fort, qu'autant que celui-ci s'incline, pour ainsi dire, descend jusqu'à lui, et lui témoigne le premier son affection.

Ainsi, si l'enfant ne parle que parce que ses parents lui ont parlé les premiers, il ne les recherche aussi et ne les aime que parce qu'ils l'ont eux-mêmes recherché, aimé les premiers; et si la parole de ses parents éveille son intelligence et lui apprend à discoucrir, l'amour paternel excite aussi son cœur et lui apprend à aimer.

Or, ce ministère si difficile, puisqu'il s'agit de former à la confiance le cœur timide d'un enfant, et de plier à l'amour le cœur indépendant d'un père; ce ministère si sublime et si important, puisque ces sentiment peuvent seuls opérer un rapprochement entre des êtres aussi éloignés que le père et l'enfant, et qu'ils sont le principe et la base des relations qui s'établiront entre eux; ce ministère, dis-je, est particulièrement dévolu à la mère. C'est la mère qui la première découvre, ma-

nifeste, révèle à son enfant quel est son père; fait agréer, fait goûter au père les tendres caresses, l'innocent sourire de son petit enfant. C'est la mère qui encourage la faiblesse à rechercher la force, à s'en approcher sans crainte; et fait plier la force jusqu'à rechercher la faiblesse et à s'accommoder tendrement à elle.

Sans le secours de cette médiation, de ces industries d'une mère (ou de quiconque en tient la place) et qui, si je puis m'exprimer ainsi, rapétiissent l'homme jusqu'à l'enfant, et grandissent l'enfant jusqu'à l'homme, l'enfant ne regarderait jamais l'homme qu'avec frayeur, et l'homme ne verrait l'enfant qu'avec indifférence.

C'est la mère qui inspire et fait naître la confiance et l'amour entre le père et le fils; c'est elle encore qui la ravive si elle vient à se refroidir, qui la renoue, la rappelle et la renouvelle si elle s'est éteinte. C'est la mère qui excuse, défend et protège l'enfant coupable devant le père irrité; qui calme l'indignation de celui-ci, en tempère la rigueur, arrête l'effet de ses menaces, en détourne le châtimeut et en obtient le pardon. C'est la mère qui fait valoir les droits, les raisons, l'autorité d'un père offensé devant un enfant prévaricateur; qui obtient la soumission de celui-ci, le sollicite au repentir et le lui persuade. Elle ne se donne ni paix ni trêve, qu'elle n'ait obtenu un rapprochement entre le père et le fils, qu'elle n'ait rétabli l'ancienne harmonie entre eux. La mère est par là, dans la famille, la médiatrice

naturelle de la réconciliation, la messagère du pardon, l'arbitre de la paix.

Il y a plus encore, c'est au père qu'il appartient, comme à une providence pour ainsi dire générale, de pourvoir aux besoins de la famille. Mais ces besoins ne peuvent être connus en particulier dans leurs plus menus détails, ils ne peuvent être compris que par la mère. L'instinct prodigieux de sa tendresse les lui révèle. C'est elle qui les devine, les prévient, les prend à cœur, les expose au chef, les lui développe et lui en réclame le remède; elle ne se sert de son ascendant que pour aider, de son autorité que pour protéger, de son caractère de mère que pour être le ministre de la bienfaisance, la dispensatrice de la bonté du père. Tout ceci, dit saint Thomas, explique la dénomination latine du mariage. (*Matrimonium dicitur quasi matris munium, id est officium; quia mater magis pertinet ad rationem ejus quàm pater, quia mulier principaliter facta est propter hoc, non autem vir, et mulier circa prolem magis est officiosa.* 4. Distinct. 27, 9. 1.) Dénomination formée de deux paroles qui rappellent l'office, la charge de la mère, parce que les soins particuliers de la famille et des enfants appartiennent plutôt à la mère qu'au père; c'est pour cela principalement que la femme a été créée, c'est pour cela encore que naturellement elle est plus préoccupée du soin des enfants.

Toutes les charges dévolues naturellement à la femme, sont relatives aux tendres sentiments du cœur qui en sont le principe et la fin, qui en sont le moyen

exécutif. En la formant, la main de Dieu les lui départit largement, et l'on pourrait presque dire que ces sentiments constituent le fond de son être. En effet, ce qui lui manque en force d'intelligence, surabonde en elle en énergie de sentiments; elle est compensée de la faible portée de son esprit, par la grandeur et la générosité de son cœur; l'instinct maternel lui tient lieu de pénétration; elle comprend moins, mais elle sent davantage; elle fait beaucoup parce qu'elle aime beaucoup; et parce que tout son ministère se réduit à aimer, elle est la tendresse même. C'est ainsi que le Créateur a donné à tous les êtres les qualités nécessaires pour l'accomplissement des fins pour lesquelles il les a formés.

C'est pour cela que dans la nature on ne rencontre pas un amour plus tendre et tout à la fois plus énergique, plus solide et plus affectueux, plus contrarié et plus constant, plus inquiété et plus généreux que celui d'une mère. Plus elle a de peine pour ses enfants, et plus elle les aime; plus ils lui coûtent de douleurs, de travaux, de sacrifices, et plus elle tient à eux et plus ils lui sont chers; et plus ils lui sont défectueux et difformes, et plus ils lui inspirent de compassion; plus leur infirmités sont incommodes, rebutantes, contagieuses, plus elle est éloignée de les abandonner. Tout autre amour naturel cède en certaines circonstances et fait défaut; l'amour maternel seul ne cède jamais, jamais ne se décourage, jamais ne se lasse. Seul il triomphe de tout, est à l'épreuve de tout; il tire des forces

de ses propres peines : plus il est attristé, affligé, plus il devient actif et énergique.

C'est pour cela enfin qu'il n'est pas de terme plus doux, plus agréable, plus cher que celui de *mère*. Il parle au cœur, et ne parle qu'au cœur, parce qu'il ne réveille que la confiance, qu'il ne respire qu'amour. Le terme de *père* sans doute est tendre et même doux; mais avec l'idée d'un amour généreux et fort, il rappelle encore la sévérité et la justice qui appartiennent au père, comme au juge naturel de la famille dont il est le chef. Mais le ministère de la mère étant seulement un ministère de bonté, de paix, de miséricorde et d'amour, le nom de mère est aussi le symbole de l'amour, il n'est que douceur et délices pour la langue qui le prononce comme pour le cœur qui le sent.

Maintenant, il est hors de doute que l'ordre naturel et visible est, dans sa réalité même, le symbole et la figure de l'ordre spirituel et divin. En effet, la rédemption du monde par l'effusion de l'Esprit de Dieu sur les cœurs glacés des hommes, est appelée dans l'Écriture une création nouvelle. (*Emitte Spiritum tuum, et creabuntur.* Ps. ciii, 30. *Nova creatura.* II. Corinth. v, 17.) Et notre vocation à la foi et à la grâce est appelée une génération, une heureuse naissance que nous avons reçue de Dieu. (*Genuit nos verbo veritatis.* Jac. 1, 18. *Qui ex Deo nati sunt.* Joan. 1, 13.)

Puisqu'il y a similitude et identité dans les termes, il y a donc similitude et identité dans les idées et dans les choses. Il est clair d'après le langage des Livres

saints que la vie de la grâce se transmet, se conserve et se perpétue par des moyens sans doute très-nobles, mystérieux et sublimes, mais analogues en même temps à ceux par lesquels la vie de la nature se perpétue; et qu'il y a une génération toute spirituelle et divine qui nous fait naître pour le ciel, comme il y a une génération charnelle qui nous fait naître pour la terre. Cet vie naturelle a commencé par un homme qu'un Dieu créateur unit à une femme; la vie spirituelle dut donc aussi avoir pour principe un homme uni à une femme par un Dieu rédempteur; c'est-à-dire que comme dans l'ordre temporel, outre le père principe de la vie, nous eûmes une mère par le moyen de qui la vie nous fut transmise; de même dans l'ordre spirituel, outre un père auteur et principe de la grâce, et qui est Jésus-Christ, devons-nous avoir également une mère par le moyen de qui la grâce nous fût donnée, et cette mère est Marie.

Non certainement, le Dieu plein de bonté qui, dans l'ordre temporel a voulu que chaque homme eût dans sa mère selon la chair un lien d'union, un canal de bienfaisance, une médiatrice de conciliation, un moyen de défense, un motif de confiance et d'amour en face d'un père terrestre; ce Dieu dans l'ordre spirituel, sur lequel il a répandu bien plus abondamment les richesses de sa miséricorde, n'a pu refuser à tout chrétien, dans une mère spirituelle, un lien d'union, un canal de bienfaisance, une médiatrice de réconciliation, un moyen de défense, un motif de confiance et

d'amour en face du Père-céleste. Et comment, sans faire tort à l'infinie bonté de Dieu qui a voulu pourvoir si copieusement, si abondamment à notre rédemption (*Copiosa apud eum redemptio. Ps. cxxix, 7*) peut-on concevoir qu'il ait préparé dans la personne de notre mère terrestre un remède pour tous nos besoins temporels, un secours, un aide, un soutien; et qu'il ait négligé d'en faire autant pour nos besoins spirituels, qu'il ne nous ait pas fourni les consolations, les secours, l'assistance, la médiation d'une mère céleste?



CHAPITRE IV.

Jésus-Christ a dû nous comprendre aussi dans la donation qu'il fit de Marie pour mère à saint Jean. Raisons pour lesquelles le Sauveur parait en quelques occasions négliger Marie. Après nous avoir eus présents dans toutes les actions de sa vie, il n'a pu nous oublier dans l'une des plus importantes dispositions de sa mort.

C'est précisément là ce qu'a fait Jésus-Christ, lorsque du haut de sa croix il dit à saint Jean en lui indiquant Marie : VOICI VOTRE MÈRE.

Il ne sera donc pas vrai que l'insigne privilège d'avoir Marie pour mère soit propre et tout à fait personnel à saint Jean, et que nous n'entrions pour rien dans le mystère de cette heureuse adoption. Il ne sera donc pas vrai que Jésus-Christ, dans cette amoureuse délégation, n'ait eu d'autre dessein que de donner à Marie un soutien, à Jean une récompense, et à nous un exemple, et que, devant nous contenter de jeter sur le Disciple bien-aimé un regard de sainte envie, nous ne puissions porter nos désirs plus haut, ni aspirer à avoir la plus petite part à l'affection maternelle de Marie. Il ne sera donc pas vrai qu'enfants infortunés

d'Ève pécheresse, nous n'ayons dans l'ordre spirituel de la grâce et du salut d'autre mère qu'une parricide, de qui nous recevons la mort en même temps que la vie; et que nous n'ayons rien de commun avec Ève innocente, avec la *Mère véritable de la vie*, de la douceur, de la miséricorde et de la bonté. Il ne sera donc enfin pas vrai qu'adoptés pour enfants par Dieu lui-même sur le Calvaire, nous ne puissions jamais prétendre à l'honneur d'avoir Marie pour mère; et qu'après nous avoir faits héritiers de sa grâce, de ses mérites, de son sang et de son royaume, Jésus-Christ n'ait pas voulu nous comprendre dans l'héritage de sa Mère, ou qu'il ait oublié et exclu l'Église de cette portion de son testament. Et qui pourrait jamais avoir de telles pensées sans les sentir repoussées par des remords, sans faire tort à l'immensité de l'amour de Jésus-Christ pour nous, aux richesses de sa rédemption, à la générosité de son désintéressement, à la perfection de son sacrifice?

En effet, selon l'observation de saint Léon, il existe entre la mort du Sauveur et celle de ses martyrs cette différence entre autres : que parmi ceux-ci chacun a donné sa vie pour son propre compte, et que leurs morts sont singulières et privées (*Singulares in singulis mortes sunt*. S. Leo), tandis que Jésus-Christ a donné sa vie pour tous les autres, et que sa mort est une mort commune, publique, universelle. (*Inter filios hominum solus Dominus noster, in quo omnes crucifixi et mortui sunt*. S. Leo.) Il traitait alors la cause du genre humain

tout entier, dont il représentait en lui-même la nature, sans en avoir la culpabilité. (*Per eum agebatur omnium causa, in quo erat omnium natura sine culpâ.* S. Leo.) Prêtre ainsi de sa victime, et victime de son sacerdoce auguste, Pontife universel, hostie publique de propitiation, de réconciliation et de paix, il offrait sur la croix à Dieu son Père le sacrifice des siècles pour le salut du monde. Il le lui faisait agréer par ses humiliations profondes, par l'oblation entière de tout ce qui lui était propre et personnel, par sa parfaite résignation, et surtout par l'immense et tendre charité dont il l'accompagnait. Il n'est donc pas vraisemblable qu'il ait voulu, même pour un seul instant, interrompre cette action sublime et parfaite, l'ACTION par excellence, pour ne s'occuper que de la récompense due à son Disciple et du soulagement temporel de sa Mère. Il n'est pas vraisemblable que, même pour un seul instant, il ait voulu détourner sa pensée de l'affaire publique du salut du monde, pour s'occuper exclusivement d'affections et d'intérêts personnels et privés.

Rien certainement n'est plus juste, plus religieux, plus saint et plus pieux, généralement parlant, qu'un fils à ses derniers moments s'occupant de sa tendre mère, qu'un maître pensant à son fidèle disciple. Mais si l'on considère l'auguste fonction, la noble charge que le Fils de Dieu avait à remplir au moment de sa mort, si l'on fait attention au caractère tout particulier, au but sublime de cette mort, on comprendra qu'il ne pouvait un seul instant s'occuper de son Disciple ni de

sa Mère, sans descendre en quelque sorte de la hauteur de son rang, de la sublimité de sa position de personnage public, de victime universelle; sans altérer la perfection, l'intégrité de son offrande, dans laquelle tout ce qui lui était propre et personnel nous était sacrifié, dévolu, appliqué et transmis.

Il est vrai que dans ces instants mystérieux il pensa à assurer le pardon à ses bourreaux et le paradis à un larron. Mais alors il sollicita le pardon pour tous les pécheurs à la fois, et il promit le paradis en même temps à tous les vrais pénitents : cette prière et cette promesse, bien qu'exprimés en termes particuliers et privés, avaient donc un but public et universel, et par là même faisaient partie du sacrifice universel et public qui s'offrait alors. La déclaration de la nouvelle maternité de Marie et de la nouvelle filiation de saint Jean, quoique faite en termes personnels et privés, dut donc également avoir un but public et universel, afin qu'elle pût concorder et former un tout avec les sentiments, les pensées d'intérêt public dont Jésus-Christ s'occupait uniquement dans ces précieux instants.

Le Disciple a dû par là même représenter tous les vrais croyants, tout comme, selon l'énergique expression de saint Paul, les bourreaux représentaient tous les pécheurs, et le bon larron tous les vrais pénitents. C'est ainsi que nous avons dû nous trouver compris dans l'adoption de saint Jean. C'est par là seulement que cette dernière disposition s'élève, se grandit, s'étend et s'ennoblit. Ce n'est plus alors seulement un acte du Fils

unique de Marie, du Maître privé de saint Jean ; mais bien un acte du Sauveur universel du genre humain, un acte digne du personnage qui l'accomplit, digne du temps et du lieu qui le voient s'accomplir.

Tout ceci se confirme encore mieux par la conduite constante du Fils de Dieu à l'égard de sa Mère, pendant tout le cours de sa vie mortelle. Si Marie se plaint à lui de ce qu'il s'est soustrait à sa tendresse, et de ce que pendant trois jours il l'a tenue dans la crainte la plus douloureuse, dans les plus funestes et les plus affligeantes appréhensions (*Quid fecisti nobis sic? Dolentes quærebamus te.* Luc. II, 48) Jésus-Christ lui reproche en quelque sorte sa sollicitude maternelle, et paraît condamner ses recherches et sa douleur. (*Quid est quòd me quærebatis?* Luc. II, 49). Si Marie, aux noces de Cana, sollicite de sa part un prodige (*Vinum non habent.* Joan. II, 3) Jésus-Christ la reprend en quelque façon de ce qu'elle se donne pour ses commensaux plus d'inquiétude et de souci qu'il ne conviendrait. (*Quid mihi et tibi est, mulier?* Joan. II, 4). Si Marie, enfin, cherche à le voir et à lui parler (*Mater tua et fratres tui foris stant volentes te videre.* Luc. VIII, 20) Jésus-Christ s'y refuse, et semble protester qu'il ne la connaît pas. (*Mater mea et fratres mei hi sunt qui verbum Dei audiunt.* Luc. VIII, 21.) Il y a plus encore, en l'appelant constamment *femme*, il semble vouloir lui refuser jusqu'au nom, jusqu'au titre et à la qualité de mère. Mais comment cela? Peut-être Jésus-Christ n'aimerait-il pas Marie? Peut-être Marie ne lui serait-elle pas plus chère que tout autre objet créé?

Peut-être Marie ne serait-elle qu'une femme ordinaire, et non plus cette Mère qu'il a comblée de privilèges cette Mère plus mère, pour ainsi dire, que les autres mères, parce qu'elle l'a doublement conçu, dans son âme d'abord en gardant fidèlement la parole de Dieu, et dans son sein en revêtant sa personne d'une chair humaine, sans que l'homme intervint. Pourquoi donc le Seigneur la traite-t-il avec si peu d'égards? Pourquoi lui refuse-t-il toute démonstration publique de sa tendresse filiale? Les réponses mêmes de Jésus-Christ dans les circonstances que nous venons d'indiquer donnent la solution de cette énigme, et découvrent le mystère de cette indifférence apparente du plus saint des fils pour la plus digne de toutes les mères. Lorsqu'il refuse un prodige aux noces de Cana, il assigne pour unique raison que son heure n'est pas encore arrivée. (*Nondum venit hora mea.* Joan. II, 4.) Lorsqu'il est retrouvé dans le temple, pour unique motif de son égarement volontaire, il déclare qu'il doit avant tout s'occuper de la mission dont son Père céleste l'a chargé, c'est-à-dire des intérêts de sa gloire et du salut des hommes. (*Nesciebatis, quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* Luc. II, 13.) Lorsqu'il est demandé par Marie, pour unique raison du refus qu'il fait de la voir, il proteste qu'il ne reconnaît pour ses proches que ceux qui sont fidèles à écouter la parole de Dieu et à la mettre en pratique. (*Mater mea et fratres mei hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt.* Luc. VIII, 20.) Maintenant quelle est la signification de tout ceci, dit saint Ambroise, sinon que

Jésus-Christ croit se devoir tout entier au ministère dont l'a investi son Père céleste, plutôt qu'aux affections de sa Mère terrestre? (*Non quòd materna refutet pietatis obsequia ; sed quia Patris se ministerio amplius, quàm maternis affectibus, subesse cognoscat.* S. Ambros.) C'est-à-dire qu'il croit devoir consacrer absolument tous ses instants, toutes ses actions au salut des hommes; que cette importante affaire est la règle de toute sa conduite, de tous ses prodiges; qu'il se considère, se reconnaît et agit toujours comme le Médiateur universel du monde, et non comme le Fils privé de Marie; que chez lui les affections domestiques, les rapports personnels sont toujours subordonnés et soumis au caractère public du Sauveur; que dans tous ses discours, comme dans toutes ses actions, il ne perd pas un seul instant de vue la rédemption du monde; que tout ce qui de prime abord semble n'avoir qu'un but particulier reçoit de lui une direction qui le fait rentrer dans le plan général de sa mission; qu'il n'a jamais soustrait une seule pensée, une seule affection, un seul instant à cette œuvre sublime du salut des hommes, que Tertullien appelle la plus digne de la grandeur de Dieu (*Nilil magis Deo dignum quàm salus hominis*) et que Jésus-Christ lui-même appelle sa nourriture de prédilection, l'aliment de son choix, son unique occupation, l'œuvre de Dieu par excellence. (*Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.* Joan. iv, 34.)

Jésus-Christ ne veut dérober aucun instant de sa vie à notre salut. Mais pourquoi cette réserve extrême, cette

délicatesse exquise de sa part? En voici la raison : quoique le Père céleste, par un excès de la plus tendre charité, nous ait donné son Fils unique (*Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* Joan. III, 17); quoique, par un excès semblable de cette charité, ce même Fils se soit offert volontairement pour être notre victime et le prix de notre salut (*Oblatus est quia ipse voluit.* Isa. LIII, 7) néanmoins une fois que le Père nous a généreusement donné son propre Fils, une fois que ce Fils a été, disons-le, prodigue de lui-même pour nous, dès lors Jésus-Christ est devenue tout entier notre bien, notre propriété. Nous n'avons aucun droit en notre faveur; nous n'avons aucun mérite : la donation de l'un, l'offrande de l'autre, furent parfaitement libres dans leur principe. Mais l'une et l'autre étant véritables et réelles, elles deviennent nécessaires et irrévocables dans leurs effets. Elles établissent à notre avantage un droit réel et véritable sur la personne du Sauveur; et nous pouvons, rigoureusement parlant, l'appeler notre bien, le regarder absolument, entièrement comme notre propriété. Et voilà pourquoi Isaïe en annonçant sa venue se sert de ces tendres expressions : UN PETIT ENFANT NOUS A ÉTÉ DONNÉ, UN FILS EST NÉ POUR NOUS. (*Parvulus datus est nobis; Filius natus est nobis.* Isa. IX, 6.) Les Anges en annonçant sa naissance emploient la même expression : Réjouissez-vous, disent-ils aux bergers, parce qu'il VOUS est né un Sauveur. (*Evangelizo vobis gaudium magnum, quia natus est vobis salvator.* Luc. II, 10.) Et saint Paul nous fait observer que le

Père éternel nous a non-seulement donné Jésus-Christ, mais qu'en lui et avec lui il nous a encore fait don de tout ce qui lui appartient. (*Cum illo omnia nobis donavit. Rom. viii, 32.*) C'est pourquoi, dit saint Léon, tout ce que Jésus-Christ est, tout ce que Jésus-Christ a, tout cet assemblage substantiel et divin que conçut la virginité de Marie, et que la rage infernal des Juifs attacha sur la croix, tout est notre propriété. (*Nostrum est quod concepit materna virginitas, nostrum est quod judaica crucifixit impietas.*) Tous les moments précieux de sa vie, toutes ses actions, toutes ses pensées, toutes ses affections, nous appartiennent : il ne peut disposer de rien hors de nous et sans nous. Nécessairement nous devons avoir part à tous ses desseins, à toutes ses œuvres. S'il faisait, s'il disait une chose, quelle qu'elle pût être, qui n'eût aucun rapport à nous, il cesserait dès lors de nous appartenir ; il ravirait quelque chose à l'universalité, à l'intégrité, à la perfection de son offrande. Voilà pourquoi il nous a toujours eus présents en tout. C'est pour cela que sa vie entière, sans qu'il lui ait été permis d'en distraire un seul instant, a été un sacrifice continu, un sacrifice aussi absolu dans son intégrité que dans sa perfection, et comme une seule pensée, une action unique et non interrompue, dont le but était le salut des hommes.

Si telle fut et dut être durant sa vie la conduite du Sauveur à notre égard, sera-t-il jamais permis de croire qu'au temps de sa mort il ait voulu, même pour un instant, même par une seule pensée, l'oublier et la dé-

mentir? Pourra-t-on jamais croire que sur la croix, sur l'autel de son sacrifice, au moment où la victime offerte pour le salut du monde était immolée, il ait voulu penser ou faire quelque chose qui y fût étranger; et qu'incessamment occupé de l'œuvre de la rédemption des hommes, il l'ait ensuite perdue de vue un seul instant lorsqu'il allait l'accomplir? Non, il ne nous oubliait point dans cet instant si solennel, dans cette action si sublime, dans cette détermination si importante, dans ce testament si précieux, par lequel le Fils de Dieu dispose de celle qui l'enfanta. Ce legs nous est commun avec saint Jean. Jésus-Christ alors pensa aussi à nous : nous lui fûmes présents; il nous eut aussi en vue; alors il nous donna Marie pour mère, et nous légua pour enfants à Marie.



CHAPITRE V.

Difficulté qu'il y a à concilier la réalité de la filiation de saint Jean avec la nôtre. On y répond par le canon le plus reçu sur le double sens des paroles des Livres saints, et l'on confirme ce canon par les différentes interprétations des Pères.

MAIS si les paroles du Sauveur contiennent le mystère de notre commune adoption, elles ne contiennent donc pas autrement le mystère de l'adoption de saint Jean; et cet Apôtre n'est donc devenu le Fils de Marie que dans le sens et de la manière générale dont nous le sommes tous également devenus. Le texte sacré paraît pourtant au contraire s'opposer à cette conclusion.

Il est hors de doute que saint Jean connaissait mieux que tout autre le véritable sens, la portée réelle des paroles de Jésus-Christ. Il les lui avait entendu prononcer, il les avait ouïes immédiatement de ses propres oreilles, et toute leur force divine s'en était beaucoup mieux fait sentir et comprendre de son tendre cœur; saint Jean en est donc l'interprète le plus légitime, le plus naturel et le plus fidèle.

Il ne paraît pas que dans cette disposition de Jésus-Christ, ce Disciple ait vu autre chose qu'une adoption

qui lui était propre, une nouvelle naissance pour lui, un privilège attaché uniquement à sa personne, une précieuse distinction de son divin Maître. Il a en effet écrit lui-même, que prisant, comme il le devait, l'honneur inappréciable de se voir léguer Marie pour mère, il se regarda dès cet instant comme le possesseur d'un trésor inestimable, de l'héritage le plus précieux, il la chérit au delà de toute expression, lui donna la préférence sur tout, et lui consacra, après Dieu, la première place dans ses affections et dans son cœur. C'est, en effet, la signification de ces paroles sorties de la plume de ce même Évangéliste : **ET DEPUIS CETTE HEURE EN RECEVANT MARIE, LE DISCIPLE LUI CONSACRA TOUT CE QU'IL AVAIT.** (*Et ex illâ horâ accepit eam Discipulus in sua.* Joan. XIX, 27.) Non pas ses biens temporels, ajoute saint Augustin, car il en était dépourvu, mais tous les devoirs de fils, de gardien, qu'il remplit avec le plus grand zèle, avec l'amour le plus tendre. (*Accipit Discipulus in sua, non prædia, quæ nulla possidebat; sed officia quæ propriâ dispensatione exequenda curabat.*)

On sait, en effet, que dès ce moment Jean montra pour Marie toute la sollicitude, la vénération, la tendresse d'un fils affectionné et respectueux; qu'il ne s'éloigna jamais d'elle; que toujours il se tint à ses côtés; qu'il la conduisit dans toutes ses courses apostoliques; que, comme la lettre synodale du concile d'Éphèse le fait conjecturer, il eut avec lui la Mère du Rédempteur dans la fondation de cette Église; et qu'il la regarda toujours comme la plus belle récom-

pense de sa fidélité, et la gloire la plus grande de son apostolat.

Cette conduite de saint Jean à l'égard de Marie ne permet nullement de douter que Jésus-Christ ne la lui ait donnée véritablement pour mère, et que les paroles divines n'aient pour le Disciple un sens direct et immédiat. Comment pouvons-nous donc être entrés en participation dans l'acte de cette adoption, autrement qu'en un sens assez éloigné, en un sens mystique et allégorique, et non point en un sens naturel, vrai et réel? Voici donc la difficulté qui découle naturellement de ce que nous avons dit jusqu'à présent. Ou bien Jésus-Christ eut alors en vue seulement la filiation de saint Jean; et dans ce cas comment pourra-t-on jamais concevoir que dans une circonstance si publique, si solennelle, il nous ait mis de côté, nous ait oubliés? Ou bien Jésus-Christ eut seulement en vue notre filiation; et alors comment saint Jean aurait-il interprété tout en sa faveur la déclaration du Seigneur, et comment cela serait-il appropriée, comme si elle n'eût été faite que pour lui seul uniquement? *Accipit eam Discipulus in sua.* Joan. XIX, 27.)

Mais cette difficulté n'est qu'apparente, elle s'évanouit et disparaît du moment où l'on réfléchit qu'il ne s'agit point ici de la parole d'un homme, mais de celle d'un Dieu.

La parole de Dieu, contenue dans les saintes Écritures, a, dit saint Thomas, un avantage particulier et qui lui est propre : c'est qu'elle n'est pas comme les

livres enfantés par l'esprit et sortis de la plume de l'homme, dans lesquels les paroles signifient seulement les choses qu'elles représentent. Dans les Livres sacrés les choses signifiées par les paroles, servent encore à signifier d'autres choses. (*Cum in omnibus scientiis voces significant res, hoc habet proprium hæc scientia (S. Scripturæ) quod ipsæ res significatæ per voces, etiam significant aliquid.* 1. p. qu. 1, ar. 10.) Les paroles des hommes n'ont qu'un seul sens matériel, immédiat, historique, qui résulte de la signification grammaticale de ces mêmes paroles; tandis que la parole de Dieu, outre ce sens historique, immédiat et matériel indiqué par les paroles. et qui est appelé sens littéral, renferme encore un autre sens qui découle de la signification des choses, et qui est nommé sens spirituel. (*Illa prima significatio, quæ voces significant res, pertinet ad primum sensum, qui est sensus historicus et litteralis. Illa verò significatio, quæ res significatæ per voces, iterum res alias significant, dicitur sensus spiritualis* 1. p. qu. 1, ar. 10.)

Le sens historique de la parole de Dieu est donc le sens immédiat et le plus rapproché. Le sens spirituel, que nous nommons encore *prophétique*, est le sens médiat et éloigné; ce second sens est le plus élevé, et par là même le plus étendu, le plus noble et le plus parfait. Tous les deux sont véritables, tous les deux sont réels, tous les deux sont inspirés, et par là tous les deux sont importants : le premier, parce qu'il sert d'occasion et de voile; le second, parce qu'il contient le mystère, qu'il le découvre et l'explique. Il faut donc,

dit saint Augustin, les avoir tous deux toujours présents à l'esprit, dans la lecture des saintes Écritures. Si nous nous arrêtons seulement au sens le plus proche, au sens immédiat, à la lettre qui est comme l'écorce et la superficie, nous n'aurons jamais des oracles divins qu'une intelligence tronquée, matérielle, imparfaite; et les paroles de la sainte Écriture ne serviront que fort peu, ou peut-être nullement à notre édification. (*Si hoc tantum volumus intelligere quod sonat littera, aut parvam aut nullam ædificationem de divinis lectionibus capiemus.* Aug.)

Ainsi, par exemple, il est de foi qu'Abraham eut deux fils, Ismaël d'Agar et Isaac de Sara. L'historien sacré, en racontant les successions de ces deux enfants du père de tous les croyants, n'expose point une parabole, un apologue, une fable, mais bien l'histoire véridique d'un fait réellement arrivé. Il est pourtant de foi, puisque saint Paul l'annonce en termes bien clairs, que cette histoire des épouses et des fils d'Abraham, bien que très-vraie, est en même temps une figure et une prophétie. Agar et Sara représentent les deux Testaments, les deux alliances, la Synagogue et l'Église, (*Scriptum est : Quoniam Abraham duos filios habuit : unum de ancillâ, et unum de liberâ.... hæc enim sunt duò Testamenta.* Gal. iv, 22, 24.) L'Esprit-Saint, en inspirant à l'écrivain sacré de composer son récit, et d'indiquer toutes les circonstances dont nous le voyons accompagné, a donc eu deux choses en vue : de transmettre d'abord à la postérité l'histoire véridique de la

famille d'Abraham; de prédire ensuite, de figurer en elle et par elle les vicissitudes de l'Église de Jésus-Christ.

Pour ce qui concerne le Nouveau Testament, la doctrine commune des Pères de l'Église, est que tout ce qu'il renferme est historique et prophétique en même temps; et que, selon l'expression de saint Augustin, le Sauveur a voulu que tout ce qu'il fit corporellement, fût encore entendu dans un sens spirituel. (*Dominus noster Jesus Christus quæ faciebat corporaliter, etiam spiritualiter volebat intelligi. S. Aug. serm. 44. de verb. Domini.*) C'est pourquoi ce grand Docteur nous dit, sur l'Évangile de la Magdeleine : Que signifie ce Simon le pharisien plein de présomption en sa fausse sainteté? sinon le peuple juif? Et cette femme pécheresse qui vient se prosterner aux pieds du Sauveur, qu'elle baigne de ses larmes, que signifie-t-elle? sinon la gentilité convertie à la foi? (*Quem pharizæus, de falsâ justitiâ præsumens, nisi judaicum populum; quem peccatrix mulier ad vestigia Domini veniens et plorans, nisi conversam gentilitatem designat?*) Le même Saint croit que dans la résurrection du jeune homme de Naïm, nous devons voir la résurrection des pécheurs; et que la joie de la veuve sa mère, en le recevant plein de vie, est la figure de la joie de l'Église, lorsqu'elle voit ses enfants revenir à la grâce.

Le Pape saint Grégoire établit encore la même chose en règle générale pour toutes les œuvres merveilleuses du Sauveur : que si d'une part nous devons y trouver

des faits réellement accomplis, de l'autre nous devons y rencontrer des leçons tout à fait significatives; parce qu'elles renferment en même temps et un prodige de la puissance divine, et un mystère de la divine sagesse. (*Miracula Salvatoris nostri sic accipienda sunt, ut et in veritate credantur facta; et tamen per significationem nobis aliquid innuant. Opera ejus et per potentiam aliud ostendunt, et per mysterium aliud loquuntur.*) Puis, faisant entre autre faits l'application de l'Évangile de l'aveugle-né : Nous ignorons, dit-il, quel fût cet aveugle; mais nous savons qu'il a pour nous une signification mystérieuse. Cet aveugle, en effet, n'est autre que le genre humain qui, s'étant écarté de la lumière céleste, en la personne de son premier père, languissait enveloppé des ténèbres du péché, entraîné vers la damnation; et qui se trouve miraculeusement éclairé par la présence de son divin Rédempteur. (*Quis juxta historiam hic cæcus fuerit, ignoramus; sed tamen quid per mysterium significat, novimus. Cæcus quippe est genus humanum, quod in parente primo claritatem supernæ lucis ignorans, damnationis suæ tenebras patitur, sed tamen per Redemptoris sui præsentiam illuminatur.* S. Greg. Hom. 2. in Evang.)

C'est encore ainsi que Jésus-Christ a rappelé à la vie naturelle les trois morts dont nous parlent les Évangélistes : la fille du chef de la synagogue, le fils de la veuve de Naïm, et Lazare, frère de Marthe et de Marie. Il ressuscita la première sur son lit de mort; le second, lorsqu'on le portait au sépulcre; le troisième, lorsque déjà depuis trois jours il était dans le sépulcre. Mais il

n'en est pas moins vrai, puisque les Pères de l'Église nous l'enseignent unanimement, et en particulier saint Augustin, que les histoires de ces trois différentes résurrections sont mystérieuses et prophétiques, et qu'elles nous représentent celles des âmes rappelées de la mort du péché à la vie de la grâce. (*Omnis qui peccat moritur ; sed Deus magnâ misericordiâ animas suscitât, ne moriantur in æternum. Intelligimus ergo tres mortuos, quos in corporibus suscitavit, aliquid significare de resurrectione animarum.*) Et le même Saint observe (ce qui confirme notre doctrine) qu'en cherchant un sens allégorique dans un sens historique, nous n'affaiblissons en rien l'autorité du récit ; et que l'infaillible vérité de l'histoire ne nous empêche nullement d'y rencontrer un sens allégorique, et de le tenir pour vrai et indubitable. (*Quanquam, secundum Ævangelistæ historiam, resuscitatum Lazarum plenâ fide teneamus, tamen in allegoriâ aliquid significare non dubito ; neque, quia res factæ allegorizantur, gestæ rei fidem amittunt.*) En dictant aux Ævangélistes ces narrations touchantes avec les particularités qui s'y rattachent, le Saint-Esprit a voulu que ces trois prodiges éclatants de la puissance et de l'amour de Jésus-Christ restassent consignés en preuve de la divinité de sa mission ; et d'un autre côté il a voulu figurer prophétiquement les opérations de la grâce dans la conversion des pécheurs. Conversion qui exige de la puissance divine des efforts d'autant plus grands, que le temps qui s'est écoulé depuis leur mort spirituelle a été plus long. C'est, selon saint Grégoire, un prodige

plus étonnant même que celui de la résurrection d'un mort. (*Majus quippe miraculum est peccatorem convertere, quàm mortuum suscitare.*) C'est ainsi, dit le même Pontife, que la jeune fille ressuscitée dans sa propre maison est la figure de l'homme qui est tombé et qui vit secrètement dans le péché. Le jeune homme rappelé à la vie hors de son habitation signifie le pécheur qui ne craint pas de se montrer ouvertement. Lazare enfin, retiré de son sépulcre, est la figure du pécheur accablé, comme par un poids énorme, sous celui des habitudes criminelles qu'il a contractées dans son péché. (*Puellam in domo, adolescentem extra portam, in sepulcro autem Lazarum suscitavit. Adhuc quippe in domo mortuus jacet, qui jacet in peccato. Jam quasi extra portam ducitur, cujus iniquitas usque ad inverecondiam publicæ perpetrations operatura. Sepulturæ verò aggere premitur, qui in perpetrations nequitie etiam usu consuetudinis pressus gravatur.*)

Ces explications données, on va voir s'évanouir la difficulté offerte par le passage de l'Écriture sainte que nous allons expliquer. Il a, en effet, aussi bien que ceux qui viennent d'être cités, un double sens et une double signification : le sens historique et immédiat, et le sens médiat, mystérieux et prophétique. Le sens historique et immédiat est que Jésus-Christ a donné Marie pour mère à saint Jean, et saint Jean pour fils à Marie. Le sens éloigné et prophétique est que, dans la personne de saint Jean, il nous donna aussi pour fils à Marie, et nous légua Marie pour mère. Et ces deux sens, d'après la règle que nous avons indiquée, sont également vrais, également réels, également certains, parce que Jésus-

Christ les a eus également en vue, et qu'ils sont également renfermés dans ses paroles divines.

La seule différence se trouve en ce que la filiation de saint Jean en est le but occasionnel le plus rapproché, le but immédiat ; et que la nôtre en est le but final, médiat et éloigné. L'une est la figure et la prophétie ; l'autre est l'objet figuré, le terme, le complément. Dans le premier sens, Jésus-Christ a agi en sa qualité réelle de fils de Marie et de maître de saint Jean ; et comme tel, il a voulu consoler l'une et récompenser l'autre. Dans le premier sens, il a agi en sa qualité tout aussi réelle de rédempteur et de sauveur des hommes ; et comme tel il a voulu leur faire trouver en Marie un refuge et un secours dans les voies du salut. Et comme dans la personne de Jésus-Christ une qualité ne détruit pas l'autre, de même aussi dans ses paroles un second sens n'anéantit pas le premier. La sagesse et l'amour de Jésus-Christ surent réunir et combiner ces deux sens, comme il avait su réunir en lui ces deux caractères et en remplir les devoirs respectifs. Il appartient à la puissance divine et à la fécondité de sa parole de produire deux effets par une opération unique, de signifier deux pensées par une seule phrase, d'arriver à deux fins par le même moyen, d'accomplir deux desseins par une simple disposition. Notre adoption est donc aussi vraie que celle de saint Jean. Bien que Marie lui ait été véritablement donnée pour mère, cela n'empêche pas qu'elle ne nous ait été donnée également et avec autant de vérité, et que les paroles de Jésus-Christ ne renferment aussi le mystère, l'acte solennel de notre adoption,

CHAPITRE VI.

Autre règle de saint Augustin dans l'interprétation des Livres saints. Son application aux paroles que Jésus-Christ crucifié adressa à Marie et à saint Jean. Obscurité de ces paroles quand elles ne sont prises que dans le sens immédiat. Elles ne s'entendent bien et ne paraissent être d'une rigoureuse précision qu'autant que l'on y découvre encore le mystère de notre adoption.

Il existe une autre règle donnée par saint Augustin, pour l'interprétation des Livres saints, d'après laquelle toutes les paroles absolument, les expressions, les incidents, les circonstances consignées dans l'Écriture, n'ont pas une double signification.

Il en est quelques-unes qui ne signifient rien de plus que ce qu'elles expriment littéralement. Elles s'y trouvent seulement à l'appui de ces faits qui sont véritablement mystérieux, et qui outre le sens historique, renferment encore un sens prophétique. Par là, prises séparément, elle n'ont qu'un sens immédiat; elles ne jouissent d'un sens éloigné qu'avec ce tout dont elles font partie, et en faveur duquel elles sont employées. C'est ainsi, dit ce grand homme, que dans une cithare les cordes seules servent à l'accompagne-

ment de la voix. Mais pour leur faire rendre le son désiré, il faut qu'elles soient tendues sur un bois travaillé de certaine manière et d'une figure particulière. Quoique ce bois et cette structure n'aient par eux-mêmes aucun son, ils sont néanmoins nécessaires pour que les cordes puissent en rendre. L'instrument se compose de tout cet assemblage, et donne des sons harmonieux. (*Non sanè omnia quæ gesta narrantur, ALIUD etiam significare putanda sunt ; sed propter illa quæ ALIUD significant, ea quæ nihil significant attextuntur. Soli enim nervi in citharis aptantur ad cantum ; sed ut aptari possunt , insunt et cætera in compaginibus organorum, quæ non percipiuntur à cæmentibus, sed ea quæ percussa resonant his connectuntur.*)

Mais comment distinguer les passages purement historiques de ceux qui sont en même temps prophétiques et mystérieux? Le célèbre Corneille de la Pierre donne une règle pour faire ce choix et cette distinction. Il observe que quelquefois on rencontre dans l'Écriture des passages qui, pris littéralement, et quelque violence que l'on puisse leur faire, n'offrent aucune signification plausible, parce qu'ils contiennent des expressions et des circonstances qui ne conviennent pas entièrement ou ne conviennent que dans un sens hyperbolique à la personne ou à la chose qui semble en être l'objet immédiat. Il devient alors impossible de s'arrêter au sens immédiat; il faut donc de toute nécessité supposer et rechercher dans le passage en question le sens mystérieux et prophétique, puisque ce n'est que dans ce sens que les expressions employées peuvent avoir une si-

gnification naturelle, pleine et parfaite. Nous en avons un exemple au second livre des Rois, où ce qui y est dit de Salomon n'est littéralement vrai qu'autant qu'à Salomon on substitue Jésus-Christ. C'est ainsi que quand un passage de l'Écriture est prophétique, le texte sacré l'annonce par l'obscurité même et la confusion qu'il offre dans le sens prochain et immédiat. (*Scriptura sacra, maximè in Prophetis, subinde complectitur typum et antitypum, hoc est rem quam propriè verba significant, et simul allegoriam quam res illa repræsentat; sed ita ut quædam magis typo, quædam magis antitypo conveniant: tumque duplex est illius loci sensus litteralis, prior historicus, secundus propheticus. Exemplo est II. Regum, cap. VIII, ubi ad litteram loquitur de Salomone; sed tamen per hyperbolem quædam de eo dicit quæ PROPRIÈ et PLENÈ ad litteram soli Christo competunt. Canon. in Pentateuc.*)

On peut encore, pour donner plus de clarté à cette règle, citer le psaume quarante-quatre. C'est un épithalame composé à l'occasion des noces de Salomon avec la fille du Roi d'Égypte. Il contient des expressions relevées, et qui, littéralement prises, ne peuvent pas mieux convenir à Salomon qu'à son épouse. Il y est dit du Roi qu'il est le plus beau des enfants des hommes (*Speciosus formâ præ filiis hominum*); que pour cela Dieu l'a béni pour l'éternité (*Propterea benedixit te Deus in æternum*); que Dieu même est son siège. (*Sedes tua Deus.*) Puis, en parlant de la Reine, on ajoute: Que son royal époux a aimé sa beauté, parce qu'il est son Seigneur et son Dieu, et qu'il recevra les adora-

tions et les hommages (*Concupivit Rex speciem tuam, quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum*); que toute la gloire de cette femme est intérieure et cachée (*Omnis gloria ejus filix regis ab intus*); qu'elle aura des enfants qui seront plus illustres que leurs aïeux, et qu'elle les établira princes sur toute la terre (*Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram*); que pour cela les peuples la reconnaîtront pour leur mère, et lui rendront d'éternels hommages pendant les siècles des siècles. (*Propterea populi confitebuntur tibi in æternum, et in sæculum sæculi.*) Or, tout ceci est trop élevé, ces expressions sont trop magnifiques, pour qu'elles puissent s'entendre de Salomon et de son épouse; et si l'on veut s'en tenir au sens immédiat, le psaume paraîtra hyperbolique à l'excès, et n'aura pas un sens plausible. Le Prophète, par de semblables expressions, nous avertit donc qu'il ne faut pas nous arrêter à la lettre, qu'il y a du mystère, que ces noces sont la figure d'une union beaucoup plus noble et plus auguste, c'est-à-dire de l'union de Jésus-Christ avec son Église. Car en appliquant ces expressions seulement à l'Église et à Jésus-Christ, elles se trouvent d'une exacte vérité, d'une convenance rigoureuse; et l'explication du psaume devient naturelle, aisée et parfaite.

Il en est de même encore dans le Nouveau Testament, lorsque Jésus-Christ, après avoir spontanément et sans en être sollicité, guéri ce paralytique qui depuis trente-huit ans languissait sous le portique de la

Piscine, lui dit : Vous voilà guéri ; gardez-vous bien de pécher davantage, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire. (*Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* Joan. v, 15.) Cette circonstance et ces expressions du Seigneur, qui paraît ne faire aucun cas de la maladie corporelle dont ce misérable s'est vu si longtemps affligé, nous indiquent bien que, outre une histoire véritable, ce récit contient encore une figure et une prophétie ; et que la guérison réelle de la paralysie du corps signifie la guérison des maladies de l'âme, que nous devons attendre de l'action gratuite de la grâce.

Si maintenant nous appliquons toute cette doctrine à notre cas, nous verrons au premier coup d'œil que le passage de l'Évangile, qui contient l'adoption de saint Jean, renferme certaines expressions et certaines tournures qui, prises seulement dans le sens immédiat, ne peuvent s'expliquer. Ceci doit donc suffisamment nous indiquer qu'il y a un mystère caché, et que ces paroles : *Voici votre Mère ; Voici votre Fils*, outre le sens immédiat, renferment encore un autre sens plus noble et plus important.

En effet, nous y voyons d'abord Jésus-Christ donner à Marie le titre de *femme* et non celui de *mère*. Mais pourquoi dans une si douloureuse circonstance, pourquoi la dernière fois qu'il lui parle comme homme passible, ne lui donne-t-il point le titre de mère qui lui était dû avec tant de justice ? Saint Jean n'est point non plus désigné par son propre nom, mais par le nom

commun de Disciple cher à Jésus. Saint Jean est peut-être le seul disciple de Jésus-Christ, le seul qui en soit aimé tendrement? Le Seigneur n'aura-t-il point d'autres disciples qui lui seront fidèles jusqu'à la mort, qui l'aimeront tendrement, et qui en seront tendrement aimés?

En troisième lieu, le Seigneur ne dit point à Marie : « Je vous destine, je vous assigne Jean pour vous servir désormais de fils à ma place. » Il ne dit pas non plus à saint Jean : Je vous confie, je vous cède Marie qui sera désormais votre mère. Il dit simplement à l'une : *Voici votre Fils*; et à l'autre : *Voici votre Mère*. Or, cette expression *voici*, dans sa signification la plus commune et la plus naturelle, indique une chose déjà arrivée, qui existe déjà, plutôt qu'une chose qui doit arriver plus tard. Lorsqu'il dit : *Voilà votre Fils*, c'est donc comme s'il eût dit : *Dans ce moment vous êtes devenue mère*; et voici dans la personne de Jean le fils que vous avez engendré; comme s'il eût dit à saint Jean : *Dans ce moment vous naissez à une vie nouvelle, et voici dans Marie la mère qui vous a enfanté*. Enfin, l'expression dont le Seigneur se sert, ressemble plutôt à la déclaration d'un fait qui s'accomplit en Marie indépendamment d'un concours étranger, qu'elle ne paraît celle d'une donation, d'une disposition libre de la part de Jésus-Christ. Maintenant, comment Marie a-t-elle, au pied de la croix, donné naissance à saint Jean, et comment celui-ci y est-il né de Marie?

Après tout, la véritable mère de saint Jean, sa mère

selon la chair, était non-seulement vivante, mais d'après saint Matthieu, elle assistait même avec les autres femmes à la scène mystérieuse du Calvaire. (*Erant autem mulieres multæ à longè... inter quas erat... mater filiorum Zebedæi*, Matth. xxvii, 56.) Si donc, au moment où elle allait perdre son propre fils, Marie pouvait avoir besoin des secours d'un autre fils; saint Jean, dont la propre mère était encore vivante, n'avait pas besoin d'une autre mère. Et s'il était juste que Marie, se trouvant veuve, se donnât un fils qui pût remplacer celui dont elle allait être privée; il ne le paraît pas également que ce fils fût enlevé à sa mère naturelle, et cela sous ses propres yeux, pour être donné à une mère adoptive.

Telles sont les difficultés offertes par le texte sacré que nous examinons, lorsqu'on n'y veut voir autre chose que l'acte de l'adoption de saint Jean. On y découvre alors de l'obscurité et de la confusion; et quelques-unes des particularités restent même inexplicables. Or, d'après la règle que nous avons indiquée, cette confusion, cette obscurité, ces difficultés qui se rencontrent pour l'expliquer dans le sens historique et immédiat, sont une preuve que ce même texte contient encore un sens mystérieux et prophétique, et que nous sommes avertis par là que le fait mérite une plus grande attention qu'il ne paraîtrait d'abord au premier coup d'œil; qu'il renferme plus qu'il ne paraît; qu'une figure prophétique est cachée sous la superficie de la vérité historique; qu'il faut, dit Denys le Chartreux, chercher un autre personnage sous le voile de celui qui se trouve

littéralement désigné; et que les paroles adressées par Jésus-Christ, du haut de sa croix, à Marie et à saint Jean, outre le mystère de la filiation de saint Jean par rapport à Marie, et de la maternité de Marie par rapport à saint Jean, renferment encore un mystère beaucoup plus élevé et bien plus important. Mystère profitable à un bien plus grand nombre, plus glorieux pour Marie, et digne surtout de la situation dans laquelle se trouvait alors le Sauveur du monde; en un mot, le mystère de notre filiation par rapport à Marie, et de la maternité de Marie par rapport à nous qui étions représentés par saint Jean et compris en lui. (*Discipulus iste electus designat unumquemque fidelem. Cum ergo Christus dixit Joanni : Ecce mater tua, unicuique Christiano dedit Matrem suam in matrem. In Joann.*)

Et remarquez en effet comment en attribuant ce sens aux paroles du Sauveur, elles acquièrent une signification plus littérale et plus complète; comment toutes les difficultés s'évanouissent, tous les doutes se dissipent; et que ces mêmes expressions, qui d'abord n'offraient qu'embarras et difficultés, se trouvent ensuite d'une justesse admirable, d'une rigoureuse précision.

Examinons d'abord, dit Corneille de la Pierre, pourquoi dans cette circonstance solennelle Marie est appelée *femme* et non pas *mère*. Jésus, en la déclarant notre mère, agissait en sa qualité publique de Rédempteur des hommes, et non plus en sa qualité privée de Fils de Marie. Il dut par conséquent à l'égard de Marie se servir d'une expression qui pût faire comprendre que dans

ce qu'il allait dire, il avait moins en vue ses rapports particuliers avec Marie, que ses rapports généraux avec les hommes dont il avait à soutenir la cause et à opérer le salut. (*Ut ostenderet affectus humanos se ergà parentes exuisse.*) Il ne pouvait donc pour cela trouver d'expression plus convenable que celle de *femme*, par laquelle il semble qu'il ait voulu lui dire : Dans ce moment, j'ai moins à penser que je suis votre fils, que je n'ai à m'occuper des hommes dont je suis le Rédempteur, et dont vous êtes avec moi la co-rédemptrice ; en cette qualité-là, je vous les donne tous pour enfants. Le mot de *mère* eût rendu plus plausible le sens immédiat ; mais il eût obscurci le sens mystérieux et prophétique. Le mot *femme* le découvre, l'indique, le manifeste dans toute sa grandeur et toute sa dignité.

Examinons encore, en second lieu, pourquoi le Seigneur n'a pas dit : *Je vous donne pour Fils — Je vous confie pour Mère* ; — mais seulement : *Voici votre Mère — Voici votre Fils*. Si dans cette déclaration solennelle il se fût agi seulement de donner une récompense à saint Jean, un soutien à Marie, l'expresssion, *Je vous confie pour Mère — Je vous donne pour Fils*, eût été mieux choisie et plus opportune, parce que Marie n'ayant engendré saint Jean ni corporellement ni spirituellement, comme homme particulier ; celui-ci ne pouvait devenir son fils que par une donation de Jésus-Christ. Mais en supposant qu'il soit question de tous les chrétiens, de tous les hommes même, l'expression *je vous confie, je vous remets*, aurait en quelque sorte caché la part que Marie avait

eue à leur naissance spirituelle, et en aurait diminué la gloire. Elle aurait en effet donné à entendre que Marie est devenue notre mère par faveur pour ainsi dire, et nullement à titre de justice. Il est au contraire certain, comme on le verra en son lieu, que Marie, dit saint Bernardin de Sienne, par sa coopération amoureuse au mystère de la rédemption, nous a, sur le Calvaire, enfantés véritablement à la vie de la grâce; que dans l'ordre du salut les douleurs de Marie, comme l'amour du Père éternel et les souffrances de son Fils, nous ont donné naissance à tous, et que dans ces précieux moments Marie est devenue rigoureusement notre mère par l'immensité de son amour et la générosité de son martyre. Le Seigneur voulant donc manifester qu'il opérât ce mystère dans Marie et par Marie, en tant qu'elle était unie d'esprit et de cœur au Rédempteur du monde, on voit bien que cette expression : *Voici votre Fils*, est la seule juste, la seule opportune, parce qu'elle équivaut à ce discours : *Femme, vous venez d'enfanter en ce moment; et voici devant vous le Fils à qui vous avez donné le jour. (Ecce filius tuus.)* C'est le peuple chrétien, dont Jean est tout à la fois les prémices et la figure. Ce fils est à vous et véritablement à vous, non-seulement parce que je vous le donne libéralement, mais encore parce qu'il est né véritablement de votre amour et de vos douleurs. Je ne fais que vous le montrer, en déclarant votre glorieuse fécondité. (*In Joanne intelligimus omnes, quorum beata Virgo per dilectionem facta est mater.*)

Par la même raison, examinons encore pourquoi, en

présence même de sa mère selon la chair, il donne encore à saint Jean une autre mère en la personne de Marie. C'est que quand il s'agit d'une naissance toute spirituelle, on peut bien avoir une seconde mère, de laquelle on tient, selon un texte de l'Évangile, une naissance toute de Dieu; quoique l'on conserve encore la mère qui nous a donné le jour par la concupiscence et les désirs de la chair et du sang. (*Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, sed ex Deo nati sunt.* Joan. 1, 13.) Et comme la vie de la grâce est la vie véritable, la vie complète, la vie parfaite; aussi celle qui nous a engendrés à cette vie, est-elle, bien plus que notre mère selon la chair, une véritable mère, une mère par excellence, en face de laquelle notre mère par nature, celle qui nous a conçus et enfantés dans le péché, ne mérite pas même d'être nommée. Il n'y a donc rien de plus convenable, de plus exact que cette expression : *Voilà votre Mère.* Prise dans le sens immédiat elle semble obscure; mais elle devient claire, énergique et d'une sublime précision, lorsqu'on la prend dans le sens prophétique et mystérieux que Jésus-Christ eut principalement en vue.

Enfin on comprend encore pourquoi saint Jean n'est pas non plus appelé par son nom propre, mais se trouve désigné par le terme générique de *Disciple cher à Jésus, de Disciple tendrement aimé de Jésus.* Car en supposant que saint Jean entrait en participation du mystère, non plus comme homme privé, mais comme un personnage public qui représentait l'Église, rien de

plus juste et de plus naturel que de se voir désigné par un nom commun à tous les vrais enfants de l'Église, et qui par là même pût signifier son rôle de représentant. Or, le nom propre de l'âme fidèle, de la fille de l'Église, est précisément celui de bien-aimée. Il est dit, en effet, dans les Cantiques : *Ne réveillez pas ma bien-aimée.* (*Ne evigilare faciatis dilectam.*) Et Jésus-Christ lui-même a dit : *Celui qui m'aime, deviendra le bien-aimé de mon Père et le mien.* (*Qui diligit me, diligetur à Patre meo, et ego diligam eum.*) Saint Jean, qui dans cette circonstance représentait tous les Fidèles, ne pouvait donc être désigné que par le nom de *Disciple bien-aimé de Jésus-Christ.* Cette seule expression générique par laquelle il est désigné suffit, ainsi que l'observe le docte Sylveira, pour nous faire connaître qu'il s'agit ici d'un mystère universel qui comprend non pas un seul homme, mais tous les hommes auxquels convient cette qualification de *Disciple bien-aimé de Jésus.* C'est ainsi que les paroles du Seigneur sont la déclaration solennelle et la plus ample, que la mère de Jésus est devenue la mère de tous les chrétiens. (*Joannes est nomen particulare, discipulus commune; ut denotetur quòd Maria omnibus detur in matrem.* Sylv.)

Ainsi, non-seulement le temps, le lieu, la circonstance où fut faite cette tendre déclaration; non-seulement les sublimes fonctions de prêtre, de victime, de Rédempteur des hommes, que le Fils de Dieu remplissait alors; mais les termes même dans lesquels elle est exprimée, et qui n'ont un sens clair et complet

qu'autant qu'elles se rapportent à un sujet plus ample et plus élevé, tout nous démontre qu'elle contient également le titre sacré, l'acte authentique de notre adoption pour les enfants de Marie; et que, comme dit saint Augustin, Marie devint alors la mère de tous ceux qui vivent selon l'esprit; ou, comme l'affirme saint Ambroise, la mère de tous ceux qui croient chrétiennement.

Mais le terme de *femme* employé par Jésus-Christ dans cette circonstance mystérieuse, au lieu de celui de *mère*, nous découvre un mystère encore plus grand, et que le terme de mère aurait obscurci.

Le prophète royal a dit que Dieu n'a jamais oublié sa qualité de père; et qu'au milieu même des transports d'une juste indignation excitée par nos péchés, et dans l'exercice de sa justice, il s'est toujours souvenu de sa miséricorde. (*Cum iratus fueris, misericordiae recordaberis.*)

Or, cette condition de Dieu à l'égard des hommes s'est manifestée depuis le commencement du monde d'une manière toute singulière, à l'occasion du premier péché dont l'homme se rendit coupable devant lui. Car au moment même où sa justice, souverainement irritée par la faute d'Adam, prononçait la sentence qui le condamnait, lui et toute sa postérité, à l'esclavage, à la malédiction et à la mort; il fit en même temps la promesse d'un Rédempteur par lequel nous devons être rachetés, bénis de nouveau et rappelés à la vie. J'établirai, dit-il alors au serpent, une inimitié

entre toi et la FEMME, entre ta race et la sienne. Elle t'écrasera la tête, et ce sera en vain que tu tâcheras de la mordre au talon, ou, comme porte le texte original, tu rompras son talon. (*Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius; ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus.* (Hebraic.) *Et tu conteres calcaneum ejus.* Gen. III, 15.)

Il est très certain, dit saint Augustin, que le serpent à qui furent adressées ces paroles, était le démon; et que la FEMME dont on fait l'éloge, est Marie. (*Draconem illum diabolum significasse, nullus vestrum ignorat; mulierem vero illam, virginem Mariam quæ caput nostrum integrum peperit.* Ad Catech.) On ne peut, en effet, supposer que Dieu, par la femme dont il a parlé au serpent, ait voulu désigner Ève qui venait d'être séduite par le même serpent, et avait prêté si facilement son oreille et plus encore son cœur à ses promesses mensongères. Il y avait par là conformité de pensées et d'affections entre Ève et le serpent. Il s'était établi entre eux une conformité dans leur plan de rébellion, d'élévation et d'orgueil, au préjudice de l'obéissance qu'ils devaient à Dieu. L'œuvre du péché avait établi entre eux une espèce de société, d'amitié. L'inimitié véritable, réelle et parfaite entre la femme et le démon, a été celle de Marie. Elle eut avec Ève une conformité de nature, mais non d'esprit. Elles eurent de commun la simplicité, mais non la légèreté, la crédulité, la désobéissance et l'orgueil. Étrangère à l'esprit du serpent, et remplie de l'esprit de Dieu, Marie n'a voulu que ce

que Dieu veut, et a abhorré tout ce que veut le serpent. Elle a été plus humble infiniment, qu'Ève ne fut orgueilleuse; infiniment plus docile, fidèle et soumise, qu'Ève ne fut indocile, incrédule et désobéissante. Jamais la vanité n'enfla son esprit; jamais la curiosité n'eut accès dans son cœur, et jamais le serpent ne trouva une brèche pour pénétrer dans son âme. Marie fut donc véritablement cette *femme* entre laquelle et le serpent régna la division la plus absolue d'intérêts et d'intentions, l'opposition la plus directe de désirs et de conduite, l'inimitié la plus profonde, une inimitié irrécyclable, éternelle. Cette inimitié a été l'œuvre de la grâce dont Dieu l'a prévenue, et du Saint-Esprit dont il l'a remplie : ce n'est donc absolument qu'en Marie que se sont accomplies à la lettre ces paroles de Dieu au serpent : *J'établirai une inimitié entre toi et la femme. (Inimicitias ponam inter te et mulierem. Gen. III, 15.)*

La faiblesse, la témérité, la malice d'Ève, avaient procuré au serpent une postérité, une race, et les enfants d'Ève pécheresse appartenaient au démon comme à leur père. La fermeté, l'humilité, la sainteté de Marie, la rendent de son côté mère de Jésus-Christ, et en Jésus-Christ de tous ceux que sa grâce et son sang ont fait renaître, et qui par là même ont Jésus-Christ pour véritable père. Les enfants du démon, ceux qui composent sa postérité, ce sont tous les pécheurs, les vicieux, les injustes, ceux qui, comme Ève, n'ont qu'un esprit d'orgueil, de mensonge, de haine, de perversité. Les enfants de Jésus-Christ, ceux qui composent sa famille,

et par là même la famille de la *femme*, ou de Marie qui est la mère de Jésus-Christ, ce sont tous ceux qui, comme Marie, ont, avec la foi l'esprit de Jésus-Christ, l'esprit d'humilité, de pureté, de sincérité et d'amour. Ce sont tous les vrais chrétiens, les Saints et les Justes. De ces deux races se sont formés deux peuples que saint Augustin a nommés les deux cités : Jérusalem et Babylone; la cité de l'amour divin, et la cité de l'amour de soi-même; la cité fondée sur les intérêts du siècle présent, et la cité fondée sur les intérêts du siècle à venir; la cité de Dieu, et la cité du diable; l'Église véritable, et le monde condamné par Jésus-Christ et exclu de sa prière. C'est pour cela qu'entre ces deux races, ces deux peuples, ces deux cités, il existe une opposition invincible de pensées, de sentiments, d'actions; il y a inimitié, guerre acharnée, implacable, qui durera jusqu'à la fin du monde, parce que la haine réciproque des chefs respectifs, a été communiquée à leurs descendants, et se perpétuera parmi eux. L'esprit de Dieu et sa grâce élèvent un mur de séparation entre la famille élue, la famille choisie, et la famille coupable et réprouvé; et c'est ainsi que s'accomplit encore cette parole de Dieu au serpent : *J'établirai une inimitié entre ta race et la sienne. (Inimicitias ponam inter... semen tuum et semen illius.)*

Le démon avait en vain essayé contre Marie les ruses qui lui avaient réussi contre Ève : tous les artifices pour l'entraîner dans ses voies avaient été déjoués. Il substitue donc la fureur du lion à l'astuce du serpent,

et se jette avec une rage aveugle sur son fils qui, plus encore que sa mère, lui inspirait des appréhensions et des craintes. Jésus-Christ lui-même le lui permet par ces paroles : L'heure est venue où il vous est donné, ainsi qu'aux puissances des ténèbres de prévaloir contre moi. (*Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum.*) Le démon s'attache alors à le maltraiter de la manière la plus barbare, et, comme l'avait prédit Isaïe, à le briser, à le broyer dans sa chair passible et mortelle (*Attritus est, ... et voluit contererere in infirmitate*) en faisant déchirer à coups de fouets cette chair sainte et divine, en la faisant percer de clous. Or, la chair étant ce qu'il y avait de moins noble, comme le talon, pour ainsi dire, dans la personne d'un Dieu incarné, et Jésus-Christ tenant cette chair de Marie, ce fut ainsi que s'accomplit cette autre partie de la prophétie de Dieu au serpent : *Tu briseras le talon de la femme. (Et tu conteres calcaneum ejus.)*

Mais que peut l'astuce du serpent contre la sagesse de Dieu ? Jésus-Christ avait caché sa divinité sous le voile de son humanité, et Marie sa virginité sous celui du mariage. Jésus-Christ avait éclipsé sa majesté en se soumettant à toute espèce de tourments et d'opprobres qui paraissaient tout à fait incompatibles avec son extraction divine ; et Marie avait caché sa dignité en supportant la pauvreté, les besoins, les douleurs qui paraissaient également incompatibles avec sa divine maternité. L'un et l'autre avaient caché sous les apparences d'une violence extérieure la liberté et l'amour

avec lesquels l'une offrit son fils, et l'autre s'offrit lui-même pour le salut du monde. Le démon, au contraire, calculant d'après son orgueil de quelle manière aurait dû se montrer un fils qui avait Dieu même pour père, et une mère qui avait un Dieu pour fils, ne comprit pas le mystère profond d'une faiblesse voulue, consentie, acceptée, et qui avait sa racine dans un cœur embrasé par une charité divine. Trompé par la ressemblance extérieure de la chair de Jésus-Christ avec celle des pécheurs, il ne vit pas, dit saint Léon, la sainteté exempte de l'ombre même du péché, et qui distinguait Jésus-Christ de tous les autres hommes; il crut que le second Adam tiendrait au premier, non-seulement par la chair, mais encore par les œuvres; et qu'il hériterait de sa faute, comme de sa nature : il le regarda comme un des esclaves que le premier péché avait assujettis à son empire. (*Non vidit libertatem singularis innocentiae, similitudinem persequendo naturæ : Adam enim primus et Adam secundus unum erant naturæ, non opere.*) Par là, il eut l'audace de soumettre à son pouvoir tyrannique, de flageller, de crucifier la sainteté même, en laquelle il n'avait pu découvrir le moindre vestige du péché; et par cet acte d'une horrible injustice, pour avoir maltraité, immolé à sa cruauté celui qui ne lui devait rien, le nouvel Adam, le chef d'un peuple saint, il perdit les droits funestes que la témérité du premier Adam lui avait acquis sur un peuple de réprouvés. (*Ibi exactor ausus est esse debiti, ubi nullum potuit vestigium invenire peccati. Omnium captivorum amisit servitatem, dum nihil*

sibi debentis persequitur libertatem.) Jésus-Christ sur le Calvaire n'a point écrasé la tête du serpent par l'éclat de sa puissance divine, c'est-à-dire avec sa tête, mais par son humilité, par la misère, la faiblesse de sa chair humaine, c'est-à-dire avec ses pieds, avec son talon, avec cette partie du corps la plus distante de la tête et la plus rapprochée de la terre; et ce même talon, ou cette même chair que le serpent avait broyée a servi à l'écraser lui-même. Il ne put faire au talon ou à l'humanité du Seigneur que des plaies passagères et qui bientôt furent cicatrisées; et voilà qu'à son tour il a non-seulement le pied blessé, mais la tête écrasée; et cette défaite lui est commune avec tous les princes des ténèbres dont elle détruit l'empire. (*Omnes principatus per abjectionem passibilis carnis elisit.*) Or, Jésus-Christ étant le vrai Fils de Marie, ayant reçu de Marie la chair avec laquelle il a remporté une victoire si brillante, il est donc vrai de dire que ce triomphe appartient aussi à Marie; qu'en la personne et par le moyen de son Fils mis en croix, elle a aussi écrasé la tête du serpent. Par là s'accomplit encore l'autre partie de l'oracle divin annonçant que la femme écraserait la tête du serpent avec ce même talon que le serpent aurait brisé. (*Ipsa conteret caput tuum, et tu conteres calcaneum ejus.*)

Par le moyen de Jésus-Christ son Fils, au sacrifice duquel elle prend la part la plus importante, Marie sur le Calvaire, non-seulement écrase la tête du serpent, mais, comme on l'expliquera plus amplement dans la

seconde partie, elle devient encore, dans toute la rigueur des termes, la mère de tous les enfants de Dieu, de tous les véritables chrétiens, de toute l'Église, d'une postérité qui jamais ne lui manquera jusqu'à la fin du monde.

Le jour de l'Annonciation, Marie devint mère de Jésus-Christ ou du Chef; mais ce ne fut que sur le Calvaire qu'il lui fut donné d'acquérir la maternité sur les membres de ce Chef ou sur les fidèles qui composent l'Église; parce que ce fut là que l'Église naquit des plaies et du sang de Jésus-Christ. Jésus-Christ est fils de Marie : l'Église, qui est la famille et la postérité de l'un, devint donc aussi la famille et la postérité de l'autre. Saint Jean, ce disciple fidèle et chéri de Jésus-Christ, en fut le type, la figure. Ses qualités, en effet, et ses vertus expriment vivement les qualités des véritables enfants de Jésus-Christ et de Marie.

On ne peut donc douter que la prophétie de la Genèse, annonçant une inimitié entre la femme et le serpent, et que la race de Marie unie à son Chef écraserait la tête du serpent et humilierait son orgueil; on ne peut, disons-nous, douter que cette magnifique prophétie, la plus ancienne de toutes les prophéties touchant les grandeurs de Jésus-Christ et de sa divine Mère, n'ait eu son accomplissement sur le Calvaire. Ce fut donc par un trait, par un rayon de sa lumière et de sa divine sagesse, que Jésus-Christ sur le Calvaire donna à Marie le titre de FEMME et non point celui de mère; puisque c'est par cette expression-là même que quatre mille

ans auparavant Dieu avait désigné Marie. Jésus-Christ nous manifeste et nous révèle que cette FEMME du Calvaire est la FEMME même dont il fut parlé dans le paradis terrestre ; et que le mystère de sa maternité sur les enfants de Dieu et de son triomphe sur le serpent, prédit tant de siècles auparavant, touche à son accomplissement. Puis le Seigneur ajoute : *Voici votre Fils*. Comme s'il lui eût dit : O Marie ! dans ce moment où vous m'êtes unie par une conformité parfaite de pensées, de sentiments et d'affections, dans ce moment où vous vous immolez en moi et avec moi, voilà que vous êtes la FEMME, la FEMME parfaite, la FEMME par excellence qui écrase la tête au serpent. Dans ce moment vous devenez la mère d'une postérité sainte ; et voici que Jean est le type et la figure des enfants qui ne naîtront pas, mais sont déjà enfantés par votre amour et par vos douleurs ; et ces enfants sont véritablement à vous.

On voit par là ce que l'on doit penser de ces interprètes qui, sur l'autorité d'un poète ancien, disent que Jésus-Christ appelle Marie *femme* et non pas *mère*, pour ne pas l'affliger trop vivement et ne pas déchirer son cœur maternel ; parce que le titre doux et tendre de *mère* lui eût trop fait sentir la différence infinie qu'il y avait entre le Fils propre et légitime qu'elle perdait, et le fils adoptif qui lui était laissé comme en compensation : ce qui aurait augmenté ses peines et déchiré bien plus cruellement son cœur maternel. C'est-à-dire que cette interprétation, bien que pieuse, ne répond point assez à la dignité du Rédempteur qui prononce cette

grande parole, et à celle de la Co-rédemptrice qui en était l'objet immédiat. Si on l'admet seule elle déprécie en quelque sorte un des plus grands mystères qui se soient accomplis sur le Calvaire et que Jésus-Christ a daigné nous découvrir, pour nous faire entendre que dans ces moments solennels il avait les Livres saints présents à son esprit divin; qu'il allait accomplir tout ce que lui-même y avait fait consigner; que l'Ancien Testament fut une figure continuelle du Nouveau, et que le Nouveau découvre les mystères de l'Ancien, cachés sous le voile de l'allégorie et de la figure; que tous deux se prêtent mutuellement une lumière divine qui les explique, les prouve et les confirme; qu'ils sont comme deux colonnes qui se soutiennent mutuellement, et forment, comme dit saint Paul, le fondement sur lequel s'élève le triomphant, le grand et magnifique édifice de la vraie Religion.

Après avoir ainsi établi la vérité du mystère, il est temps de considérer en quelles formes Jésus-Christ nous a fait le don précieux de Marie pour nous servir de mère, et les conséquences qui en dérivent.

CHAPITRE VII.

La nouvelle alliance a été conclue, ainsi que l'ancienne, en forme de testament. Formalités et substance du testament de Jésus-Christ sur le Calvaire. La destination de Marie, pour être notre mère, en fait partie et en est le complément.

C'EST une doctrine universellement répandue dans les saints Livres, que chacune des deux alliances, faites l'une avec le peuple hébreu, l'autre avec le peuple chrétien, a été conclue sous la forme et dans les termes d'un testament. Moïse, en annonçant la première, dit aux Hébreux : C'est le sang du testament que Dieu a fait en votre faveur (*Hic sanguis testamenti, quod mandavit ad vos Deus. Heb. ix, 21*) ; et Jésus-Christ, en annonçant la seconde dans la dernière Cène, répète en quelque sorte les mêmes expressions que Moïse, comme pour montrer que l'ancienne alliance était le type et la figure de la nouvelle : Ceci est mon sang, dit-il aux Apôtres, le sang du nouveau testament. (*Hic est sanguis meus novi testamenti. Marc. xiv, 24.*) Voilà pourquoi la partie des Livres saints qui contient les constitutions et les lois, l'histoire et les vicissitudes de

la première alliance, est appelée l'Ancien Testament, et que celle où il est question de la nouvelle alliance est appelée le Nouveau Testament.

Ces deux alliances, quoique semblables de nom, diffèrent entre elles néanmoins autant que la chose figurée diffère de la figure, le prototype de l'image, la réalité de l'ombre, l'esprit de la chair, et l'homme de son Dieu.

Le premier Testament, en effet, fut conclu par le ministère de Moïse, qui, bien que revêtu d'une mission et d'un caractère tout divins, n'était pourtant qu'un homme, tandis que le second s'est accompli par le ministère de Jésus-Christ, fils de Dieu et Dieu lui-même, que saint Paul appelle pour cela le Médiateur du Testament Nouveau. (*Et ideo Novi Testamenti Mediator est. Hebr. ix, 15.*) Le premier, d'après le même Apôtre, fut écrit avec une encre mystérieuse sur des tables de pierre; le second a été écrit par l'esprit et par la grâce du Dieu vivant dans les cœurs mêmes des hommes. (*Scripta non atramento, sed Spiritu Dei vivi; non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis. II. Cor. iii, 3.*) Le premier promettait un établissement, un royaume, un héritage temporel et terrestre; le second promet un établissement, un royaume, un héritage incorruptible et pur, éternel et céleste. (*In hæreditatem incorruptibilem et incontaminatam et immarcescibilem, conservatam in cælis in vobis. I. Petr. i, 4.*) L'esprit du premier Testament fut un esprit de crainte servile, capable d'engendrer des esclaves seulement; l'esprit du second est un esprit

d'amour, capable de former des enfants adoptifs qui invoquent Dieu comme leur propre père. (*Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore; sed spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus: Abba Pater.* Rom. VIII, 15.) Le premier fut confirmé par la mort et par le sang de victimes toutes charnelles; le second le fut par la mort et par le sang précieux de l'Agneau divin, de l'Agneau saint, pur et sans tache, de Jésus-Christ lui-même. (*Pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, et incontaminati.* I. Petr. I, 19.) Enfin, le premier s'accomplit et fut solennellement publié sur le mont Sinaï; le second le fut sur le Calvaire, lorsque le divin testateur, ministre et victime de son propre Testament, eut prononcé cette sublime et mystérieuse parole : **TOUT EST DÉSORMAIS ACCOMPLI.** (*Consummatum est.* Joan. XIX, 30.)

Que fait donc Jésus-Christ sur la croix? A qui pense-t-il? de qui s'occupe-t-il? Hélas! rassasié d'opprobres, abreuvé de fiel, accablé de douleur, comblé d'afflictions par les enfants des hommes, il déclare en leur faveur ses dernières volontés, il dispose de tout ce que son Père a mis en son pouvoir; il partage son héritage; il compose, il dicte solennellement, dit saint Ambroise, son testament public et privé. (*Condebat Dominus non solum publicum, sed et domesticum testamentum.* S. Ambros.)

Rien ne manque, en effet, à la solennité, aux usages d'un véritable testament. Outre le testateur, les légataires sont encore présents et acceptants, par le moyen

du moins de leurs procureurs respectifs. Les soldats romains représentent les gentils; les habitants de Jérusalem, le peuple juif; les trois Maries, les âmes justes; les larrons, les pécheurs. Saint Jean, dit saint Ambroise, remplissait les fonctions de grand chancelier, de notaire public de l'Église, et en même temps de témoin digne d'un si grand testament. (*Condebat Dominus testamentum; et hoc testamentum signabat Joannes, dignus tanto testatore testis.* S. Ambros.) Et parce que, selon le raisonnement de saint Paul, un testament ne devient véritable que par la mort du testateur; qu'il n'est valide, ne donne des droits à la succession, à l'héritage, que par la mort de celui-ci (*Ubi testamentum est, mors necesse est intercedat testatoris : testamentum enim in mortuis confirmatum est ; alioquin nondum valet dum vivit qui testatus est.* Hebr. ix, 16, 17); aussi Jésus-Christ est-il véritablement et réellement mort peu d'instants après qu'il eut manifesté ses dernières volontés. (*Et hæc dicens expiravit.* Luc. xxiii, 46.) Le premier Testament avait été confirmé, scellé, authentiqué avec du sang et de l'eau, puisque Moïse, après en avoir fait la publication, arrosa, dit saint Paul, avec du sang et de l'eau le livre qui contenait cette alliance divine, et le peuple qui l'avait écoutée et solennellement acceptée. (*Nec primum quidem (Testamentum) sine sanguine dedicatum est. Lecto enim mandato legis à Moyse universo populo, accipiens sanguinem vitulorum et hircorum, cum aquâ, ipsum quoque librum et omnem populum aspexit.* Heb. ix, 19.) De même, après la mort de Jésus-Christ, il sortit de

son côté sacré du sang et de l'eau dont furent arrosés ceux qui étaient présents. (*Et continuo exivit sanguis et aqua.*) Enfin quoique tout le peuple hébreu assistât aux conditions du premier Testament, Dieu pourtant chargea Moïse seul de l'annoncer, de le rédiger, de l'écrire, comme en effet il l'a écrit dans l'Exode, et l'y a consigné avec ses plus petites circonstances. De même encore dans le second, bien que, non-seulement Marie et les autres femmes pieuses, mais les bourreaux eux-mêmes, les ennemis de Jésus-Christ, fussent témoins et parties intéressées, saint Jean fut néanmoins spécialement chargé de remarquer toutes les circonstances qui l'ont accompagné, d'en recueillir toutes les particularités, de les consigner et de les publier par un acte authentique; ce qu'il a fidèlement exécuté dans son Évangile. C'est pourquoi, dit Corneille de la Pierre, on peut principalement le regarder comme l'archiviste et l'exécuteur du testament de Jésus-Christ. (*Hoc fuit Christi Testamentum, cujus testamentarius et executor fuit Joannes.* Cornel. à Lapid.) Et, en effet, saint Jean est le seul qui ait rapporté le coup de lance, dernière preuve de la mort réelle du testateur, l'effusion des dernières gouttes de sang qui fût resté dans ses veines, et de l'eau qui, sans se mêler ni se confondre, s'échappèrent par l'ouverture faite à son côté. Il a tenu compte de tout, il a tout décrit exactement, en a laissé un acte public auquel il a apposé sa signature, déclarant par une espèce de serment qu'il n'a rien écrit qu'il n'ait vu de ses propres yeux, entendu de ses oreilles,

touché de ses mains, jusqu'à la sépulture de son Seigneur et Maître; et que son témoignage est sincère et véritable. (*Et qui vidit testimonium perhibuit, et verum est testimonium ejus. Quod vidimus, et audivimus, quod manus nostræ contractaverunt, annuntiamus vobis. Joan. xix, 35.* — I. Joan. 1, 4, 3.)

Mais il y a différents articles dans ce Testament que notre Père nous fit par un excès d'amour et de tendresse. Dans la prière que Jésus-Christ fit en faveur de ses bourreaux, il assura la réconciliation et le pardon aux pécheurs coupables des plus grands excès, pourvu seulement qu'ils veuillent en profiter; réconciliation qui donne droit à devenir enfant de Dieu, et par là même encore à participer à son héritage comme ses propres enfants. (*Si filii, et hæredes Rom. viii, 17.*) Il était nécessaire que la première condition fût exprimée, pour que le testament pût nous regarder et nous donner droit à entrer en participation des autres dons. Dans la promesse faite au bon larron, le Fils de Dieu dispose de son royaume céleste encore à notre avantage, comme il l'avait promis (*Ego dispono vobis... regnum. Luc. xxii, 29*); il en confère le droit et la solennelle investiture, non-seulement aux justes, mais encore à tous les vrais pénitents. Dans cette soif mystérieuse dont il se plaint, il montre, dit saint Cyprien, l'ardeur de sa charité pour notre conversion et pour notre salut. (*Sitis hæc est de ardore dilectionis. S. Cyprien.*) C'était encore par un effet de cette soif, que pendant sa vie notre amoureux Sauveur demandait à boire à la Sama-

ritaine. (*Mulier, da mihi bibere. Joan. iv, 7.*) Ces désirs et cette soif du Fils de Dieu ne peuvent être stériles et vains, ils sont accompagnés de l'onction de sa grâce : ils doivent donc nous donner l'assurance que les secours d'en haut et les moyens nécessaires ne manqueront à personne (jamais) pour se convertir.

Lorsqu'il se plaint d'être abandonné, il demande que nous ne soyons pas livrés à un tel abandon, pas même en ce qui concerne notre corps, et il nous assure que sa résurrection et sa gloire s'étendront à tous ses élus. En recommandant son esprit à son Père, il recommande encore l'esprit de tous les élus, et leur assure, de la part de ce même Père, les soins les plus pressés, l'amour le plus tendre. Enfin, dans cette mystérieuse exclamation : *Tout est consommé*, il déclare solennellement l'abolition, la nullité, la destruction de tous les anciens titres de condamnation; il paye la dette, satisfait la justice, enlève pour toujours les obstacles qui nous empêchaient d'aller à Dieu, nous assure les moyens, et achève dans toutes ses parties, non-seulement pour le temps présent, mais pour l'éternité, l'œuvre de la sanctification et du salut. (*Consummavit in sempiternum sanctificatos. Heb. x, 14.*)

Mais ses amoureuses dispositions à notre égard ne s'arrêtent pas encore là. Il se souvient qu'en mourant il laisse sur la terre un objet du plus grand mérite, de la plus grande valeur, et qui lui est plus cher que tout le reste. C'est Marie, la plus sainte et la plus chérie des mères. Pour mettre alors le sceau à sa libéralité et

à son amour pour nous, il dispose encore de Marie en notre faveur ; et nous donnant tous à elle en saint Jean, il la crée, l'établit notre mère, et nous la laisse.

Or, quel désintéressement et quelle générosité, quel amour Jésus-Christ ne nous témoigne-t-il pas en nous donnant sa propre mère par ce legs si précieux !

Toute l'histoire des avantages inestimables de la rédemption se trouve renfermée dans une belle pensée de saint Léon. Jésus-Christ, dit-il, riche négociant du ciel, est venu sur la terre établir un commerce de salut ; c'est-à-dire qu'il est venu se mettre à notre place et nous faire passer à la sienne ; qu'il a pris de nous tout ce qui nous appartenait, et l'a échangé contre tout ce qui était à lui, nous le cédant en toute propriété, nous donnant sur tout ce qui lui appartenait des droits sacrés et inviolables, provenant d'une vente véritable, d'un échange réel. (*Venit negociator cœli, et permutatione mirabili nobiscum commercium iniit salutare, venit nostra accipiens et sua retribuens.* S. Leo.) Précieux échange qu'une charité sans bornes peut seule suggérer, qu'une puissance infinie peut seule accomplir ! Échange fortuné, dans lequel, dit saint Augustin, les sacrifices, les humiliations, les peines, sont tous de son côté ; dont le profit, l'utilité, les avantages, sont tous du nôtre. Et, en effet, il n'a rien reçu de nous, et il ne pouvait en recevoir que les maux dont nous étions la victime ; lui nous a donné tous les biens dont il est la source inépuisable et le précieux trésor. (*Suscepit mala nostra, ut retribuere bona sua.* S. Aug.)

Parmi les choses qui lui appartiennent, il en est deux qui sont sa propriété d'une manière pour ainsi dire particulière et absolue; je veux dire son Père céleste et sa Mère terrestre. Son Père céleste qui, de sa propre substance, l'a engendré Dieu de toute éternité; sa Mère terrestre qui, de sa propre substance, l'a engendré homme dans le temps. Son Père céleste qui lui a communiqué d'une manière parfaite la nature divine; sa Mère terrestre qui lui a fourni d'une manière parfaite la nature humaine. Il n'a par conséquent rien de plus cher; il n'aime rien tant au ciel et sur la terre; il n'estime rien tant, il n'a rien de plus précieux que son Père céleste qui est Dieu, et sa Mère terrestre qui, par là, est aussi Mère de Dieu. Cependant, en échangeant toutes ses richesses divines contre nos misères, sa généreuse charité, sa libéralité sans bornes, nous ont, avant tout, fait don de l'un et de l'autre. Il a voulu que dans l'ordre spirituel et divin nous eussions le même Père et la même Mère que lui, comme dans l'ordre temporel et terrestre il a daigné avoir le même Père et la même Mère que nous, descendant comme vrai homme d'Adam et d'Ève. (*Venit nostra accipiens et sua retribuens.* S. Leo.)

Il ne s'est pas contenté de nous faire part de sa sagesse, en nous instruisant de tout ce qu'il a appris dans le sein de son Père. (*Omnia quaecumque audivi à Patre meo, nota feci vobis.* Joan xv, 15.) Il ne s'est pas contenté de nous donner toutes ses grâces, toute ses richesses, pour nous faire jouir d'une vie nouvelle,

d'une vie riche et abondante dans l'ordre spirituel. (*Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant. Joan. x, 10.*) Il ne s'est pas contenté enfin de se donner tout entier à nous, de donner son sang et sa vie pour nous racheter et pour nous sauver. (*Filius hominis venit... ut daret animam suam redemptionem pro multis. Marc. x, 45.*) Tout ceci était plus que suffisant pour notre rachat; mais tout ceci ne suffit pas à son amour. Afin que notre rédemption fût sous tous les rapports abondante pour rendre intime et parfaite notre union avec Dieu; pour que l'échange de tout ce qu'il avait contre tout ce qui était à nous fût complet et entier, il nous transmet encore ses droits de fils qui semblaient incommunicables, nous rendant en lui et avec lui les enfants d'un même Père qui est Dieu, et d'une même Mère qui est Marie. (*Venit nostra accipiens et sua retribuens. S. Leo.*)

CHAPITRE VIII.

Amour de Jésus-Christ pour nous dans le legs qu'il nous fait de sa Mère. Par là il accomplit la promesse qu'il nous fit pendant sa vie de ne pas nous laisser orphelins ; il met ainsi le sceau à l'œuvre de la rédemption.

On peut dire après cette action que, quoiqu'il fût très-riche, il n'eut plus rien à nous donner. (*Cum esset ditissimus, plus dare non habuit.*) Cloué sur un bois cruel, sur le point de rendre le dernier soupir d'une vie toute employée pour nous, que peut-il faire, que peut-il nous donner de plus ? Rien absolument, puisqu'il ne possède plus rien, après nous avoir tout donné en lui et avec lui. (*Cum illo omnia nobis donavit.*) C'est ainsi que nous en aurions jugé, nous ; car qui pouvait jamais songer à Marie ? Et qui jamais se fût imaginé qu'il eût pu faire tourner encore sa Mère terrestre à notre profit, et la mettre en état de nous consoler et nous secourir ? Mais ce à quoi nos désirs ne pouvaient atteindre, ce qui surpassait nos conceptions, sa sagesse infinie le lui a fait découvrir, son amour le lui a fait accomplir. Il voit au pied de la croix cette tendre Mère qui s'associe à ses

sacrifices et à ses souffrances pour le salut du monde. Il voit avec quelle générosité cette femme forte offre et sacrifie son propre fils pour la rédemption des hommes : voyez-la animée par la charité la plus vive, par la compassion la plus tendre sur notre sort.

Il voit quel avantage les hommes pour lesquels il mourait pourront retirer de l'assurance qu'il leur donne des soins empressés, des tendres mouvements de ce cœur si noble, si sublime, si héroïque, et en même temps si doux, si compatissant, si sensible et si affectueux pour nous, assurance qu'il nous garantit par un titre sacré, inviolable, perpétuel, lorsqu'il crée, qu'il établit et proclame cette femme héroïque notre véritable mère. (*Ecce filius tuus.*)

Saint Augustin, sur ces paroles pleines de tendresse du Seigneur à ses Apôtres : Je ne vous laisserai pas orphelins, nous dit : Quoique le Fils de Dieu nous eût rendus les enfants adoptifs de son propre Père, et qu'ainsi nous ayons par grâce le même Père qu'il a par nature, et qu'il fût lui-même devenu par là notre frère, il a voulu néanmoins montrer qu'il avait pour nous les entrailles et l'amour d'un père, lorsqu'il nous dit : Je ne vous laisserai pas orphelins. (*Non relinquam vos orphanos. Joan. xiv, 18.*) Maintenant il accomplit cette promesse si tendre qu'il nous fit pendant sa vie, et qui est le fruit de la paternelle affection qu'il nous porte ; et cette assurance qu'il nous donna de ne pas nous laisser orphelins, il l'a tenue, non-seulement après sa résurrection* lorsqu'il visita ses disciples, après son

ascension au ciel lorsqu'il nous envoya son Esprit consolateur; il l'a remplie encore d'une manière particulière dit saint Ephrem, lorsqu'en mourant il nous donna Marie pour mère; et c'est pourquoi ce Père de l'Église appelle Marie l'asile et le refuge des orphelins. (*Quamvis Filius Dei nos suo Patri adoptaverit filios, et eundem Patrem nos habere voluerit per gratiam qui ejus Pater est per naturam, tamen paternum affectum ipse circa nos demonstravit, cum dicit: Non relinquam vos orphanos.* S. Aug.)

Admirez, en effet, quel rapport il existe entre ces deux passages de l'Évangile de Jésus-Christ! Dans l'un il dit: Je ne vous laisserai pas orphelins; je vous le promets. (*Susceptio orphanorum.* S. Ephr.) Dans l'autre, il institue Marie notre mère et nous donne à elle pour enfants. Il se tourne ensuite vers ses disciples, à qui il avait promis de ne pas les laisser orphelins, et leur dit en la personne de saint Jean: Voici votre Mère. Comme s'il leur eût dit: Je vous ai promis de ne pas vous laisser orphelins, et déjà je vous ai donné mon propre Père; mais ceci ne suffit point à mon amour; j'ai fait cesser la privation dans laquelle vous vous trouviez d'un père qui vous rappelât à la vie, et remplaçât Adam qui vous a donné la mort, et est mort lui-même; mais vous êtes encore orphelins de mère, puisque vous ne pouvez considérer comme mère Eve qui est morte également à la grâce et à la vie. Je veux à cette heure faire encore cesser cette privation, afin que ma promesse soit remplie sous tous les rapports, et que vous ne puissiez plus en aucune manière, vous regarder comme orphelins.

Voici donc Marie que j'ai nommée votre Mère : c'est la Mère qui vous manquait, la Mère que je vous ai promise implicitement, la Mère que je vous donne, à laquelle je vous confie, en laquelle seront amplement réparés les maux que vous a faits la mère que vous avez perdue. (*Ecce mater tua. Joan. xix, 27.*) Par elle et en elle rien ne vous manquera. Vous avez eu un père et une mère dans l'ordre de la nature; un père et une mère vous sont également assurés dans celui de la grâce. Vous n'avez plus rien à envier à votre première naissance. Vous n'êtes pas même orphelins de mère, puisque voici là présente celle dont vous manquiez, mais que vous n'eussiez jamais songé à me demander, et que vous n'eussiez jamais obtenue, si mon amour ne m'eût engagé à vous la donner. Ma tendresse a ainsi épuisé tous les moyens, toutes les industries pour vous secourir. Il ne me reste donc plus rien à vous léguer, à vous procurer, à vous obtenir. J'ai abondamment pourvu non-seulement à vos besoins, mais encore à votre consolation. Je me dépouille entièrement en votre faveur de tout ce qui m'appartenait. L'héritage que je vous laisse est complet, et mon testament est clos par ce dernier legs. Il ne me reste plus qu'à vous donner le dernier soupir de ma vie et à vous prouver par ma mort l'excès de mon amour. (*Ecce mater tua... hæc dicens expiravit. Luc. xxii, 46.*)

Oh! quelle est pleine d'amour cette sollicitude de la charité d'un Dieu rédempteur! Rien ne lui échappe; il ne peut rien omettre, non-seulement de ce qui est né-

cessaire, mais encore de ce qui pourrait être de quelque utilité pour notre salut ; il faut que l'œuvre de sa miséricorde surabonde de toutes les richesses de sa bonté. Il nous avait réconciliés avec Dieu par le moyen de son sang ; il nous avait donné ce Dieu pour père, lui-même il était devenu notre frère : et voilà que pour donner à cette filiation de Dieu le Père, à cette fraternité avec Dieu le Fils, une base plus ample, un nouveau titre, un centre, un lien plus sensible ; pour faciliter à notre faiblesse et à notre timidité un moyen d'aller à lui avec plus de sécurité et plus de confiance ; enfin, pour nous donner tout à la fois, auprès de lui, une médiatrice, un guide, un motif d'espoir, un appui, il veut encore que sa propre Mère devienne la nôtre. Pour nous faire un don pareil, sa miséricorde n'a pas même attendu que nous la sollicitions, elle nous a prévenus, elle est venue au-devant de nous, suivant la prophétie de David. (*Deus meus, misericordia ejus præveniet me.* Psalm. LVIII, 11.) Pour nous faire apprécier encore davantage un don si précieux, il l'a fait en forme de legs testamentaire, de donation pour cause de mort ; il nous l'a donné peu d'instantes avant de mourir, comme le dernier signe de tendresse qu'il fût encore en son pouvoir de nous donner, comme le dernier souvenir de son amour.

O douce idée ! pensée pleine de charmes, précieux souvenir ! La Mère de Dieu est aussi véritablement ma mère ! Je ne puis en douter, puisque ce Dieu lui-même, quelques instants avant de rendre le dernier soupir sur la croix, me l'a laissée et donnée pour mère. Quel nou-

veau titre, dirai-je avec saint Anselme, quel nouveau motif n'ai-je donc pas de regarder Dieu comme mon père, Jésus-Christ comme mon frère, maintenant que j'ai sa Mère pour guide, pour avocate et pour défense ! Quel asile assuré, quel refuge ample et à ma portée ne trouverai-je point en Marie ! Qui pourra désormais m'intimider, me faire vaciller dans le désir et l'espoir que j'ai de faire mon salut, puisque j'ai un frère si bon, une mère si tendre et si compatissante qui s'en occupe ? (*O beata fiducia ! O totum refugium ! Mater Dei est Mater mea ! Quâ certitudine debemus sperare, quoniam salus nostra de boni fratris et piæ matris pendet imperio*) ? O mon âme ! me dirai-je à moi-même, avec saint Bonaventure, quoique tu sois pécheresse, tu dois néanmoins ranimer ta confiance et te réjouir, parce que l'examen de ta cause, l'issue de ton jugement, l'acquisition de ton pardon, dépendent de la sentence d'un Dieu qui est ton frère, et de la Mère d'un Dieu qui est devenue la tienne. (*Dic, anima mea, cum magnâ fiduciâ : Exultabo et lætabor, quia quidquid de me judicatur, pendet ex sententiâ fratris et matris meæ.*)

CHAPITRE IX.

Passage important d'Origène sur ces paroles : **FEMME, VOILA VOTRE FILS.** Les vrais fidèles forment un seul corps avec Jésus-Christ, et cette union a commencé sur le Calvaire. Jésus-Christ étant fils de Marie, les fidèles unis à lui sont devenus sur le Calvaire, en lui et avec lui, enfants de Marie. Les Juifs et les hérétiques n'entendent pas ce mystère, et combien ils sont malheureux par là ! Avantage des catholiques qui seuls étant dans la véritable Église, ont Marie pour mère véritable.

C'EST un dogme fondamental de la foi catholique, que le Fils de Dieu s'est incarné pour tous, qu'il a souffert et donné sa vie pour tous, qu'il a satisfait pour tous, qu'il a mérité à tous le pardon et la réconciliation, qu'il a acquis à tous un droit à ses biens, à ses privilèges, à son amitié, à sa fraternité; qu'il s'était chargé des péchés de tous, et les a expiés; que personne n'a été exclu de la générosité de son offrande, et des mérites de son sacrifice. (*Pro omnibus mortuus est Christus.* II. Cor. v, 15.) Il est pourtant de fait que nonobstant tout cela, tous n'étant pas chrétiens, tous ne sont pas enfants de Dieu; par conséquent tous ne sont pas les véritables disciples, les vrais amis, les frères de Jésus-Christ.

Ceux-là seulement le sont qui, une fois incorporés à lui par le baptême, lui demeurent unis par les liens de la foi en sa doctrine, et de la fidélité à ses commandements.

Il en est de même par rapport à Marie. Bien que par sa coopération à la rédemption, à la naissance spirituelle de tous, elle soit, comme nous le verrons, devenue la mère de tous, comme Jésus-Christ est le rédempteur de tous; elle n'est portant de fait la mère réellement que de ceux qui ont Dieu pour père, et Jésus-Christ pour maître et pour frère, c'est-à-dire des vrais catholiques, de ceux qui, avec Jésus-Christ, composent un corps dont il est le chef, nous voulons dire l'Église.

Jésus-Christ a voulu nous rappeler cette vérité aussi précieuse qu'elle est consolante pour nous, qui avons le bonheur d'appartenir à cette Église, par les paroles qu'il dit à Marie en lui montrant saint Jean, voici votre FILS; parce que, comme déjà nous l'avons observé, ce fut comme s'il eût déclaré que ceux-là seraient les véritables enfants de Marie qui porteraient les caractères distinctifs de saint Jean, c'est-à-dire d'être disciple fidèle de Jésus-Christ et l'objet de son tendre amour. (*Discipulus quem diligebat Jesus. Joan. XIII, 23.*)

Dans plusieurs endroits du chapitre précédent, ainsi que dans celui-ci, on a déjà émis cette doctrine; que ce n'est qu'en établissant son habitation dans les tabernacles de Sem, c'est-à-dire dans la véritable Église, qu'il est donné de participer à cette portion de l'héritage de Jésus-Christ, par laquelle nous obtenons Marie

pour mère. Mais c'est ici le lieu d'en parler avec plus d'étendue, en tâchant de pénétrer, autant qu'il nous sera possible, plus avant encore dans l'esprit des paroles de Jésus-Christ.

Dans son commentaire sur ces paroles du Sauveur crucifié : FEMME, VOICI VOTRE FILS, Origène fait une très-belle observation, et qui répand une bien grande clarté sur la vérité que nous expliquons. Personne, dit-il, ne peut avoir une pleine intelligence de l'Évangile de saint Jean, ni entrer dans son sens véritable, s'il n'a reçu, comme cet Apôtre, le privilège de reposer sur la poitrine même de Jésus-Christ, et s'il n'a reçu de Jésus-Christ même Marie pour mère. Tous ceux qui ont des sentiments dignes d'elle, sont pleinement persuadés qu'elle n'a pas eu d'autre fils que Jésus-Christ; et par conséquent, que lorsque Jésus-Christ dit à sa mère, en parlant de saint Jean : *Voici votre fils*, et non pas : *Voici que vous avez en la personne de Jean un autre fils*; ce fut comme s'il lui eût dit : *Celui-ci est Jésus, dont vous êtes la mère*; parce que quiconque est parfait, ne vit plus soi-même; c'est Jésus-Christ qui vit en lui. (*Évangélii à Joanne traditi sensum percipere nemo potest, nisi qui supra pectus Jesu recubuerit, vel acceperit à Jesu Mariam, quæ ipsius etiam mater fiat..... Si nullus est Mariæ filius judicio eorum qui de ipsâ bene senserunt, præterquam Jesum; dixitque Jesus Matri: Ecce filius tuus, et non: Ecce etiam hic est filius tuus; perinde est ac si dixisset: Ecce hic est Jesus quem genuisti; etenim quisque*

perfectus est, non amplius vivit ipse, sed in ipso vivit Christus. Origen. In Joan.)

Ces paroles sont profondes, mais leur exactitude théologique est admirable; puisqu'elles ont pour base une vérité qui est le fondement de la vraie foi, et que saint Paul n'a cessé de répandre, d'inculquer, de répéter dans ses sublimes Épîtres : c'est que tous les vrais fidèles, tous les membres de la véritable Église, ne forment avec Jésus-Christ qu'une même chose, un même tout, un même corps, un seul et même fils.

Jésus-Christ lui-même avait déjà manifesté cette grande et consolante doctrine, alors que peu d'instants avant d'aller à la mort pour son Église, il adressait pour elle cette prière à son Père : J'ai communiqué ma gloire à mes disciples, afin qu'ils ne soient et ne composent qu'un seul et même tout avec moi, comme vous et moi, ô mon Père! ne composons qu'un seul et même tout. (*Ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis, ut sint unum, sicut et nos unum sumus.* Joan. xvii, 22.)

Saint Paul, pour expliquer cette mystérieuse unité, a recours à la similitude du corps humain. Comme dans un corps, dit-il, il y a divers membres, et que les fins et les usages auxquels ils sont destinés sont différents; que nonobstant cela, ces membres unis à la tête ou chef ne forment qu'un seul corps. (*Sicut in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eundem actum habent : ita multi unum corpus sumus in Christo.* Rom. xii, 4. 5.) L'Apôtre, revenant encore ailleurs à la même similitude, explique encore comment cette

union s'opère, c'est-à-dire par le baptême qui nous ouvre l'entrée de l'Église, nous incorpore à Jésus-Christ, et nous fait devenir une même chose avec lui; car, dit-il, il n'y a qu'un seul corps; bien qu'il soit composé de plusieurs membres, puisque ces membres unis ensemble ne forment qu'un seul et même corps. C'est ce qui arrive par rapport à Jésus-Christ : car après avoir été baptisés par le même esprit, nous ne formons plus avec Jésus-Christ qu'un même corps, c'est-à-dire l'Église. Vous êtes donc, ô chrétiens! les membres véritables et le corps dont Jésus-Christ est le chef. (*Sicut corpus unum est, et membra habet multa, omnia autem membra corporis, cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus. Et enim in uno Spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus.... Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro.* I. Corinth. XII, 12, 13, 27.) Or, quoique le chef et les membres dans un même corps aient une forme, une destination, des usages divers, ils sont pourtant de même nature, de même essence, de même substance. Il en est même de nous autres chrétiens : dès que par le baptême nous sommes incorporés à Jésus-Christ, nous participons à sa nature, comme l'affirme saint Pierre (*Divinæ consortes naturæ.* II. Petr. I, 4.) de telle sorte que tous ses titres, ses privilèges et ses grâces nous deviennent communs : tous les membres en effet, dans un corps humain en santé, participent à la condition du chef. C'est encore pourquoi, Jésus-Christ étant Fils de Dieu, l'objet de sa tendresse et l'héritier de sa gloire, dès que nous sommes

incorporés à Jésus-Christ, et que nous ne formons plus qu'un même tout avec lui, nous devenons par là même, en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, les enfants de Dieu, les objets de la tendresse de Dieu, les héritiers de la gloire de Dieu. De même, si nous sommes séparés de Jésus-Christ, nous n'avons rien, nous ne méritons rien, nous ne sommes rien; comme aussi unis à lui, en lui et avec lui, nous avons tout, nous méritons tout, nous sommes tout ce qu'il est lui-même. (*In quo omnia.*)

Jésus-Christ est le vrai fils de Marie : une fois donc incorporés à lui par le moyen des sacrements, devenus une même chose avec lui, comme la greffe, dit saint Paul, ne fait plus qu'un avec l'arbre sur lequel elle est entée; nous devenons aussi les enfants de Marie, de la même manière et par les mêmes raisons qui nous rendent enfants de Dieu, c'est-à-dire parce que Jésus-Christ est Fils de Dieu.

Mais si nous ne devenons enfants de Dieu et de Marie qu'en vertu de notre union avec Jésus-Christ; si nous ne le devenons qu'en lui et avec lui, nous ne formons donc, en lui et avec lui, qu'un seul fils de Dieu, un seul fils de Marie, puisqu'en lui et avec lui nous ne formons qu'un seul tout, un seul composé mystique, un seul corps.

Il est vrai que cette union avec Jésus-Christ comme à notre chef se réalise par le moyen des sacrements dans lesquels il nous applique le mérite de son sang et le fruit de son sacrifice; mais comme ce sang qui nous fait naître à une vie nouvelle, et nous rend membres

d'un corps nouveau, fut répandu sur le Calvaire, et que ce sacrifice s'accomplit sur la croix; ce fut aussi sur la croix et sur le Calvaire qu'on jeta les fondements de cette union mystérieuse, qu'on en fixa les titres, qu'on en ouvrit les voies, qu'on en prépara les moyens. Ce fut là encore que, en la personne de saint Jean qui nous représentait tous, de saint Jean qui fut véritablement arrosé du sang, s'échappant par torrents de toutes les parties du corps de Jésus-Christ, de saint Jean qui fut le premier avec Marie à éprouver les effets du grand sacrifice dont il était le témoin; ce fut là, sur le Calvaire, en la personne de saint Jean, que notre union commença à s'accomplir effectivement.

D'après ces explications on entend très-bien le beau passage d'Origène, que nous venons de rapporter. En qualité d'hommes nous sommes tous enfants de Marie, parce que, comme nous le verrons en son lieu, elle a par son amour et par ses douleurs coopéré à notre naissance spirituelle; de même que Jésus est le père et le rédempteur de tous, parce qu'il nous a régénérés et rachetés par son sang, de cette manière nous sommes des enfants de douleur, des fils adoptifs, des enfants de grâce, des enfants différents et distincts de Jésus-Christ. Mais en qualité de véritables chrétiens, de vrais disciples de Jésus-Christ, unis, incorporés à lui, et devenus une même chose avec lui, nous sommes les enfants de Marie, comme l'est Jésus-Christ lui-même, et nous ne sommes plus distincts de lui. Ne formant qu'un même corps avec lui, nous ne faisons non plus qu'un même

fil. Par conséquent, bien qu'à ce titre Marie ait autant d'enfants qu'il y a de vrais fidèles, il est pourtant vrai de dire qu'elle n'a qu'un seul fils qui est Jésus-Christ; puisque c'est Jésus-Christ qui vit en nous lorsque nous lui sommes véritablement unis, et que tous les fidèles ne forment avec lui qu'un seul et même Jésus-Christ, dont Marie est la vraie mère, et par conséquent aussi notre mère véritable.

Voici donc pourquoi, d'après Origène, Jésus-Christ en désignant saint Jean à Marie ne dit pas : Voici en la personne de Jean *un autre fils* différent de moi, que je vous laisse pour me remplacer auprès de vous en mon absence; mais se contente de dire: *Femme, voici votre fils*, puisque ce fut comme s'il lui eût dit: *Femme, vous n'avez qu'un seul fils, et je le suis en celui-ci*. Par le mystère que je vais accomplir en ce moment, Jean s'unit, s'incorpore à moi; il ne forme qu'une seule chose avec moi, il est en moi, comme je vivrai en lui. Vous avez donc, *ô femme*, en la personne de Jean qui est au pied de la croix, le même fils qui est sur la croix, votre Jésus que vous avez engendré et qui se trouve dans son disciple, comme le chef dans les membres auxquels il est uni. Voyez en lui les effets de ma rédemption, les traces de mon sang, la communication ineffable de mes grâces, jusqu'à la participation même à ma nature divine. Il ne lui manque rien pour être un autre moi-même, une même chose avec moi; et puisque je suis votre fils, il l'est également; et tous ceux qui auront les mêmes titres, et se trouveront dans les mêmes condi-

tions que Jean, deviennent dès ce moment, en moi et avec moi, votre fils unique. (*Dicit Matri : Ecce filius tuus, et non : Ecce etiam hic est filius, perinde ac si dixisset : Ecce hic est Jesus quem genuisti : etenim quisque perfectus est, non amplius vivit ipse, sed in ipso vivit Christus.* Origen.)

Pour mieux entendre encore cette doctrine sublime, on observe que le Père éternel a engendré son Verbe de sa seule substance. Ce Verbe de Dieu, en tant qu'il est engendré Verbe de toute éternité, est donc seulement Fils de Dieu, et Marie n'a aucune part à cette génération éternelle. Mais ce même Verbe, cette personne divine, engendré de toute éternité, né de Dieu seul et Dieu lui-même, a pris un corps humain qu'il s'est formé du sang très-pur de Marie, et s'est uni ce corps par une union hypostatique ou personnelle; union intime, substantielle, indissoluble, qui, sans confondre les deux substances, forme de Dieu et de l'homme une seule personne (*Non confusione substantiæ, sed unitate personæ.* Symbol. S. Athanas.) De sorte que Jésus-Christ Dieu est homme; et que Jésus-Christ homme est véritablement Dieu. Or, puisque Marie a conçu et enfanté ce composé mystérieux et indissoluble, dans lequel on peut selon toute la rigueur du langage théologique affirmer de l'homme tout ce que l'on affirme de Dieu; on dit donc, et l'on doit dire que Marie a engendré le Verbe de Dieu, a mis Dieu au monde, l'a élevé, et qu'elle est véritablement la mère de Dieu, Marie est appelée, elle est véritablement la mère de Dieu, quoiqu'elle n'ait fait que fournir une portion de son sang, pour former

l'humanité que Dieu a prise, et qu'il s'est unie d'une manière si intime : c'est parce que Dieu s'est uni substantiellement à cette humanité. Il en est de même dans le cas présent (toutes réserves et proportions gardées) : quoique Marie n'ait naturellement engendré que Jésus-Christ, néanmoins Jésus-Christ s'étant uni si intimement à nous, que de nous tous avec lui il forme un seul et même corps dont il est le chef : Marie, par cette union si intime de son propre fils avec nous, devient encore en Jésus-Christ notre mère, et nous devenons ses enfants. Dieu et l'homme unis en une seule personne en Jésus-Christ, par le moyen de l'union hypostatique, ne forment pas deux Jésus-Christ et deux fils de Marie, mais un seul Jésus-Christ et un seul fils. Il en est de même pour Jésus-Christ et les vrais chrétiens : unis avec lui en un même corps, ils ne sont plus qu'un seul et même fils de Marie. Notre union avec Jésus-Christ s'est opérée sur le Calvaire ; c'est sur le Calvaire également que nous sommes devenus en Jésus-Christ non pas les fils, mais le fils de Marie ; et Jésus-Christ proclame, manifeste cet ineffable mystère sur le Calvaire, lorsqu'il dit à Marie ; *Femme, voici votre fils.*

Saint Paul insistait sur cette vérité lorsqu'il disait : Rappelez-vous que les personnes ont été faites à Abraham et son fils. Dieu ne dit pas : *Et à tes fils*, comme s'il se fût agi de plusieurs ; mais, *A ton fils* ; et ce fils est Jésus-Christ. (*Abrahæ factæ sunt promissiones et semini ejus. Et non dicit : Et seminibus, quasi in multis ; sed, quasi in uno : Et semini tuo, quod est Christus. Gal. III, 16.*)

Dieu sur le Calvaire se montre donc le tendre père de tous les hommes, puisqu'il sacrifie son propre Fils et le livre à la mort, pour se créer, se donner, dans les hommes, des enfants adoptifs. Jésus-Christ y est aussi le frère, le rédempteur, la victime de tous les hommes, parce que non-seulement il partage avec eux tous la nature humaine, et comme eux est le véritable enfant d'Adam; mais parce qu'il satisfait pour tous, qu'il prie pour tous, qu'il tend les bras à tous, qu'il les invite tous à participer au fruit de son sang et à l'héritage de son amour. Cette paternité de Dieu, cette fraternité de Jésus-Christ, sont, par rapport à tous les hommes, une paternité, une fraternité dans un sens très-étendu; une paternité, une fraternité de compassion, de miséricorde, et que j'appellerais presque facultative et de disposition. Mais de fait, en réalité, ceux-là seuls sont les vrais enfants de Dieu, les frères de Jésus-Christ, ceux-là seuls composent sa vraie famille, sa maison, son corps, qui étant véritablement chrétiens sont incorporés à lui; et qui, tant qu'ils persévèrent en cet état, participent à tout ce que Jésus-Christ possède, à tout ce que Jésus-Christ est en lui-même.

Il en est de même de Marie : par sa coopération à l'œuvre de notre salut, à notre naissance nouvelle, elle est devenue la mère de tous les hommes, parce que sur le Calvaire elle offrit à la mort, pour tous les hommes, ce même fils qu'elle avait enfanté pour tous. Mais sa maternité, par rapport à tous les hommes, est cependant de disposition, de faculté, de compassion et d'a-

mour; car de fait, ceux-là seulement sont ses véritables enfants, qui sont actuellement les vrais enfants de Dieu, les frères de Jésus-Christ, et ne forment qu'une seule chose avec lui.

Ce n'est pas que cette tendre Mère ne s'intéresse au sort de tous ces hommes qui, comme les infidèles, les hérétiques, n'appartiennent pas au corps de l'Église, ou de ceux qui sont hors de l'esprit de cette Église, comme les pécheurs. Car, si Jésus-Christ étend encore sur eux sa miséricorde, en les appelant à la lumière de la foi, ou à la vie de la grâce; s'il intercède sans cesse pour les pécheurs auprès de son Père, ainsi que l'affirment saint Jean et saint Paul, et qu'ainsi il se montre le frère de tous; Marie aussi coopère par son intercession et par ses prières à la propagation de la foi, à la conversion des pécheurs. Animée pour eux de la sollicitude la plus vive, elle fait encore paraître pour ces infortunés les entrailles et la tendresse d'une mère. Elle est encore leur mère pour leur compatir, pour les encourager, les attirer au bien, pour les consoler : elle paraît même en avoir été chargée spécialement par Jésus-Christ. Ceci n'empêche pourtant point que ses enfants en toute justice, ses enfants véritables, ceux qui ont à son amour un droit égal à celui que Jésus-Christ y a lui-même, ne soient ceux en qui, selon l'expression de saint Paul, Jésus-Christ est vivant (*Vivit verò in me Christus*. Gal. II, 20); ceux en qui et avec qui Jésus-Christ ne forme plus qu'une seule et même chose. En lui et par lui et avec lui, ils sont par rapport à Dieu et par

rapport à Marie un seul et même fils. Soyons donc de vrais catholiques, de véritables enfants de l'Église. C'est l'Église qui, avec Jésus-Christ son chef, et les hommes ses membres, forme ce corps dont Marie est la mère. Ce sont là, ou plutôt c'est là ce véritable fils, ce fils réel et effectif dont Jésus-Christ lui montra, lui laissa le type particulier en la personne de son disciple saint Jean.

CHAPITRE X.

Suite du chapitre précédent. Testament d'Abraham. Les enfants d'Agar et de Cétura, figure des Juifs et des hérétiques. Isaac figure de l'Église. La conduite d'Abraham, figure de celle de Jésus-Christ.

Nous avons encore une figure bien belle et une prophétie bien claire de tout ceci dans les livres de l'ancienne alliance. On y lit en effet qu'Abraham, après la mort de Sara son épouse, prit une autre femme nommée Cétura (*Abraham verò aliam duxit uxorem nomine Ceturam. Genes. xxv, 1*) et que par l'effet d'une fécondité vraiment prodigieuse, quoiqu'il fût déjà fort avancé en âge, il en eut jusqu'à six fils. Or, ce saint Patriarche, sentant sa fin s'approcher, voulut disposer de son héritage, et fit son testament de telle sorte, qu'il laissa à Isaac tout ce qu'il possédait. Quant à Ismaël qu'il avait eu d'Agar, et aux enfants qu'il avait eus de Cétura, il ne leur laissa que des présents considérables. (*Deditque Abraham cuncta quæ possederat Isaac; filiis autem concubinarum largitus est munera. Genes. xxv, 5, 6.*) Ce partage fait, il sépara lui-même les enfants d'Agar et de Cétura

d'avec le fils de Sara; et voulut qu'Isaac habitât et vécût seul, qu'il formât lui seul une famille à part et tout à fait distincte et séparée de celle de ses frères. (*Et separavit eos ab Isaac filio suo. Gen. xxv, 5, 6.*)

Mais maintenant pourquoi cette partialité chez un père si juste? s'il voulait, en se conformant à un usage universel, fondé en quelque sorte sur une convenance naturelle, favoriser davantage son fils aîné, Ismaël n'était-il pas né avant Isaac? Mais l'Écriture elle-même éclaircit la question. Agar et Cétura furent les véritables épouses d'Abraham, puisque, comme l'observe Corneille de la Pierre, dans divers endroits, et dans le verset même que nous venons de citer, Cétura est appelée l'épouse d'Abraham. (*Accepit aliam uxorem. Gen. xxv, 5, 6.*)

Mais étant servantes ou esclaves, elles étaient des femmes d'un ordre inférieur et moins noble, des femmes que l'on épousait sans cérémonies publiques, sans leur assurer de dot, qui restaient dans la condition des servantes, et étaient appelées concubines. (*Filii concubinarum. Gen. xxv, 5, 6.*) Elles étaient à peu près comme ces femmes que l'on épouse en secret, à cause de l'énorme disparité de condition et de naissance, et que l'on nomme femmes de conscience. Sara, au contraire, était une femme de condition, et libre, de la famille même d'Abraham, fille de son frère, et par là nièce du Patriarche. Elle était la femme véritable, épousée avec de solennelles cérémonies, l'épouse reconnue publiquement en cette qualité. Or, la femme en laquelle toutes

ces conditions étaient réunies, était seule la véritable mère de famille, ayant part à tous les biens de son époux, la véritable gouvernante, la patronne, la maîtresse de la maison; et ses enfants étaient les seuls héritiers des biens du père. C'est pour cela qu'Abraham ne donna qu'à Sara le nom de Saraï, qui signifie princesse ou maîtresse, et qu'il laissa tout son patrimoine à Isaac le seul fils qu'il en eût eu; et que les fils des esclaves ne reçurent de lui que de riches présents en argent, en vêtements, en bétail, pour une fois seulement, à titre, pour ainsi dire, d'une espèce de légitime, comme on le nommerait dans le langage moderne.

Mais, indépendamment de ces raisons tirées du droit et des coutumes du temps, Abraham agit encore en vue du mystère dont cette disposition testamentaire devait être la figure.

L'Écriture sainte explique elle-même dans un endroit ce que dans un autre elle avait caché sous le voile du mystère. Si l'on ne profite pas de ce qu'elle dit ici pour bien entendre ce qu'elle n'a pas dit ailleurs; si dans le cas présent on néglige saint Paul qui soulève ce voile et nous révèle un mystère et une prophétie dans ce que l'Écriture nous dit de ces servantes d'Abraham, la conduite de ce Patriarche pourra, dit saint Augustin, paraître trop humaine, et peut-être même encore contre les convenances et la justice. (*Sic possent accipere homines etiam quod de Agar factum est, nisi Apostolus admoneret illa fuisse facta prophetiæ. S. Aug.*)

Les deux premiers mariages d'Abraham, l'un avec l'esclave Agar, l'autre avec Sara la femme libre, sont, en effet, une figure et une allégorie, ainsi qu'on l'a insinué plus haut, d'après saint Paul; et la vérité de l'histoire reste intacte. Ils représentent les deux Testaments, les deux alliances conclues l'une sur le mont Sinaï, l'autre sur le mont de Sion, près de Jérusalem, ou sur le Calvaire; l'une avec la synagogue, l'autre avec l'Église. (*Scriptum est : Quoniam Abraham duos filios habuit : unum de ancillâ, et unum de liberâ,.... quæ sunt per allegoriam dicta. Hæc enim sunt duo Testamenta. Galat. iv, 22, 24.*) Ismaël fils d'Agar est la figure du peuple hébreu; Isaac fils de Sara, celle du peuple chrétien. L'une donc est l'alliance de la servitude et de la crainte (*In servitute generans : quæ est Agar*); l'autre est le pacte de l'amour et de la sainte liberté d'esprit des enfants de Dieu. (*Non sumus ancillæ filii, sed liberæ : quâ libertate Christus nos liberavit. Galat. iv, 24, 31.*)

Mais outre ces deux fils, l'un d'Agar, l'autre de Sara, qui figurent les deux Testaments, Abraham eut encore d'autres enfants de Cétura qu'il épousa après la mort de Sara. Ces enfants, qu'une fécondité miraculeuse donna à Abraham, participent à sa foi et à son espérance; et cependant ils ne sont pas appelés à son héritage : ils sont nés dans sa maison; et pourtant ils n'y restent point et sont loin de s'y fixer; ils se voient séparés non-seulement de l'héritage, mais encore de la famille et de la maison d'Isaac. (*Et separavit eos ab Isaac filio suo. Genes. xxv, 6.*) Mais ils ne font aucun

cas de cette séparation; ils n'en tirent nullement peine et s'estiment suffisamment heureux et riches des présents qu'Abraham leur a distribués; ils vont tranquillement s'établir en diverses contrées.

Si la synagogue est figurée par Ismaël, et l'Église par Isaac, ces enfants de Cétura, issus également d'Abraham, et sortant sans aucun regret de la maison qui les vit naître, sont la figure des hérétiques dont saint Jean nous dit, qu'ils sortirent d'au milieu de nous, mais qu'ils n'étaient pas des nôtres; car s'ils eussent été des nôtres, ils fussent restés avec nous. (*Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis; nam si fuissent ex nobis, permansissent nobiscum.* I. Joan. II, 19.)

Les hérétiques sont encore, en effet, des enfants de Jésus-Christ; ils sont nés dans sa maison, c'est-à-dire dans son Église, puisqu'ils ont reçu le baptême; et le baptême conféré par les hérétiques, est aussi le véritable baptême par lequel on naît à Jésus-Christ et à l'Église, pourvu qu'on y fasse concourir la matière, la forme et l'intention voulues par Jésus-Christ. Mais ce baptême leur étant conféré par des ministres qui ne sont pas de l'Église, qui ne sont pas l'Église, ils sont bien encore les enfants du vrai Abraham; mais ce ne sont pas ceux que lui donna Sara sa véritable épouse: ce sont les enfants de Cétura. Puis en suivant ainsi, lorsqu'ils ont l'âge de discernement, ces mêmes ministres, ces mêmes pasteurs qui sont hors de l'Église, ils sortent encore eux-mêmes de leur plein gré de cette Église dans laquelle ils sont nés par le baptême. Ils

sortent de la maison du véritable Abraham, se séparent d'Isaac, et n'ont aucune part, aucune communication à son héritage.

Abraham laissant aux enfants d'Agar et de Cétura des présents riches et précieux, mais les excluant de son légitime patrimoine qu'il réserve tout entier à Ihaac, est la figure de Jésus-Christ qui laisse également aux Juifs et aux hérétiques le trésor des saintes Écritures, et les grâces nécessaires pour pouvoir entrer dans l'Église ou retourner à elle; mais ce n'est qu'au véritable Isaac, au fils de Sara, c'est-à-dire aux vrais fidèles, aux enfants de la véritable Église qu'il laisse la filiation divine, la confraternité avec lui, le titre réel d'enfants de Marie, ses grâces particulières, son amour, sa résurrection et sa gloire qui constituent son héritage, son véritable patrimoine. (*Dedit Abraham cuncta quæ possederat Isaac. Genes. xxv, 5.*)

Les Juifs et les hérétiques se croient assez heureux et s'estiment assez riches de ce don particulier qu'il leur fait des saintes Écritures : ils en font leur gloire. Ces livres à la main ils se vantent d'être les enfants, les héritiers d'Abraham, tandis qu'ils sont devenus tout à fait étrangers au véritable Abraham et à son héritage. Ils disent qu'ils appartiennent encore à sa maison qu'ils ont abandonnée; et non-seulement ils ne regardent pas comme un malheur et n'éprouvent aucune peine d'être et de vivre séparés d'Isaac avec lequel on participe à l'héritage d'Abraham; mais ils se regardent encore comme plus éclairés et plus riches que lui;

ils se moquent de la simplicité de sa foi, des pratiques de sa piété; ils le persécutent même, le haïssent, le détestent. Tels sont, en effet, les sentiments, telle est la conduite des Juifs et des hérétiques à l'égard des catholiques. Mais doublement malheureux, et parce qu'ils le sont effectivement, et parce qu'ils ne croient pas l'être! que leur sert d'avoir entre les mains le pain de la parole de Dieu, c'est-à-dire les saintes Écritures, s'ils n'ont pas une mère, c'est-à-dire l'Église pour le leur rompre, le leur partager, c'est-à-dire encore pour les leur expliquer, et les mettre à la portée de chacun d'eux. Ils sont donc ces enfants malheureux, prédits par Jérémie, qui, le pain sous les yeux, se désolent et périssent d'inanition, comme s'ils n'en avaient pas; parce qu'ils n'ont pas la force de le rompre eux-mêmes, et qu'il leur manque une mère pour le leur rompre. (*Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis. Jerem. vi, 4.*) Les catholiques seuls ont une telle mère. Invisiblement, cette mère est Marie qui nous obtient, nous rompt et nous partage le pain quotidien de la grâce, le pain vivant descendu du ciel, qui ne se trouve qu'à Bethléem, ou dans la *maison du pain*, c'est-à-dire en Marie ou avec Marie qui la porte dans son sein. Visiblement, cette mère est l'Église qui nous administre les sacrements pour fortifier nos cœurs, nous enseigne et nous explique la parole de Dieu, et la vraie doctrine des Livres saints pour éclairer nos esprits.

Apprenons par là, mes frères, nous dit saint Paul, à apprécier le singulier avantage qui nous est accordé

d'avoir pour mère la véritable Sara, l'épouse libre et céleste du vrai Abraham, c'est-à-dire la véritable Église de Jésus-Christ. (*Illa quæ sursum est Jerusalem libera est, quæ est mater nostra.* Galat. iv, 26.) Apprenons à apprécier le bonheur qui nous est donné d'être les seuls enfants de la promesse, les seuls héritiers réels d'Abraham, les seuls véritables descendants d'Isaac. (*Nos autem, fratres, secundum Isaac promissionis filii sumus.* Galat. iv, 28.)

Les Juifs, dans les Écritures qu'ils vénèrent, ont continuellement ce grand mystère sous les yeux; mais ils ne l'entendent pas. Les véritables enfants, les héritiers d'Abraham, ceux qui participent aux bénédictions promises à ce Patriarche, ne sont donc pas ceux qui descendent de lui selon la chair, mais ceux qui en descendent en vertu de la promesse (*Filii promissionis.* Galat. iv, 26); ce ne sont pas ceux qui en ont la chair et le sang, mais ceux qui en ont l'esprit et la foi. Ainsi, quoique selon la chair les Juifs soient véritablement, par Isaac, les descendants d'Abraham et de Sara, ils ne sont pourtant effectivement, selon l'esprit, les descendants que d'Abraham et d'Agar, par Ismaël, ainsi que l'enseigne saint Paul. (*Unum... in servitutum generans, quæ est Agar.* Galat. iv, 24.)

Nous autres Gentils, au contraire, nous ne descendons, selon la chair, ni d'Abraham, ni de Sara, ni d'Agar. Mais par notre vocation miraculeuse à la foi, figurée par la naissance d'Isaac, naissance miraculeuse aussi, et hors de l'ordre naturel, et parce que c'est en

nous que s'est accomplie la promesse faite à Abraham que toutes les nations seraient bénies en lui, nous sommes les enfants du prodige, les enfants de la promesse. Et, puisque selon l'esprit nous sommes les véritables enfants d'Abraham, nous sommes donc le véritable Isaac; car Isaac n'est le vrai fils d'Abraham qu'autant qu'il est l'enfant du miracle et de la promesse; et par là l'héritage de Jésus-Christ, le véritable Abraham, nous appartient tout entier. Telle est la force des sublimes paroles de saint Paul, que nous avons invoquées. (*Nos autem, fratres, secundum Isaac promissionis filii sumus. Galat. iv, 28.*)

Mais si les Juifs n'entendent rien à ce mystère, les hérétiques l'entendent mal. Ils pensent qu'il suffit de croire en Jésus-Christ, d'avoir reçu le baptême, et de vénérer les Écritures pour appartenir à sa famille, pour être compté au nombre de ses enfants, pour avoir part à tout son divin héritage. Mais saint Paul les confond hautement lorsqu'il dit: Tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israélites; et tous ceux qui sont nés du sang d'Abraham ne sont pas ses enfants. Les seuls enfants d'Isaac sont les vrais et légitimes descendants d'Abraham; c'est-à-dire que les seuls enfants de la promesse sont véritablement ses fils et constituent sa famille. (*Non omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ; neque qui semen sunt Abraham, omnes filii: sed in Isaac vocabitur tibi semen; id est... qui filii sunt promissionis æstimantur in semine. Rom. ix, 6, 7.*) Mais quelle est cette promesse qui nous fait distinguer les véritables enfants

d'avec ceux qui ne le sont que de nom? Écoutons le même Apôtre, puisque c'est en cela que consiste tout le mystère, toute l'importance et le point essentiel de cette précieuse doctrine. La parole de la promesse, ajoute saint Paul, est celle-ci : JE REVIENDRAI DANS CE TEMPS-CI, ET SARA AURA UN FILS. (*Promissionis verbum, hoc est : Secundum hoc tempus veniam, et erit Saræ filius. Rom. ix, 9.*) C'est-à-dire que le véritable fils d'Abraham est celui-là seulement qu'il aura eu miraculeusement de Sara, qui aura été élevé par Sara, qui aura grandi sous la garde de Sara, l'épouse légitime, la maîtresse de la maison, pour avoir droit à l'héritage d'Abraham. Maintenant, quelle est la signification de tout ceci? C'est qu'il ne suffit pas de croire en Jésus-Christ, d'avoir reçu le baptême, de retenir ses doctrines, ou celles qu'on s'imagine être les siennes; qu'il faut encore avoir pris naissance dans son Église, ou y naître, ou bien y rentrer, si l'on en est sorti; qu'il faut vivre dans l'Église, l'écouter, lui obéir, puisque l'héritage de Jésus-Christ n'est partagé qu'entre ceux qui sont dans sa maison, qui appartiennent à sa famille; entre ceux qui sont de son Église et dans son Église.

Que cette doctrine est consolante pour nous autres Catholiques! Nous sommes seuls dans la véritable Église; et par là l'héritage que Jésus-Christ nous a laissé par son testament fait et stipulé sur le Calvaire, non-seulement nous appartient, mais n'appartient qu'à nous : aucun de ceux qui sont hors de l'Église ne peut prétendre à en recevoir la moindre part, tant qu'il res-

tera dans cet état. Et, comme l'un des plus précieux articles de ce patrimoine est d'être enfant de Marie, il n'y a que nous Catholiques qui soyons enfants de cette tendre mère. Nous seuls vivons en famille avec elle, avec Dieu notre Père et Jésus-Christ notre frère. Si nous avons le malheur de tomber dans le péché (à moins que ce ne fût celui de l'hérésie) nous ne serions pas pour cela hors du corps de l'Église, nous ne serions pas pour cela chassés de la véritable maison de Jésus-Christ, dans laquelle Marie a pour enfants tous ceux qui le sont de l'Église. Encore que dans cet état nous soyons devenus un objet de haine pour notre Père, et d'aversion pour notre Frère, nous ne perdons pas néanmoins tous nos droits à la compassion et aux attentions de notre Mère, qui continue à l'être tant que nous appartenons encore à l'Église. La division qui existe alors entre Dieu et nous, entre Jésus-Christ et nous, est une division comme entre père et fils, entre frère et frère; c'est une division, une discorde toute domestique, toute de famille, que la tendresse des soins et l'amour industrieux de Marie notre commune mère s'étudie à faire cesser au plus tôt par ses prières et par son intercession, ainsi que nous l'apprend saint Bernard. Marie est la mère de Jésus-Christ et la nôtre: son cœur maternel ne saurait donc soutenir la vue de la discorde régnant dans sa famille, divisant des frères, et perpétuant la guerre entre ses propres enfants. (*Cum sis mater utriusque, discordias inter tuos filios nequis sustinere.* S. Bernard. in deprecat. ad Virg.) Quel immense,

quel inestimable bonheur n'avons-nous donc pas de nous trouver dans l'Église, comme dans une maison, où nous avons une Mère si tendre, si remplie de sollicitude pour le salut de ses enfants? Si l'enfant prodigue, dit l'abbé Rupert, eût encore eu sa mère vivante, ou jamais il ne se fût décidé à s'éloigner de la maison paternelle, ou bien il y fût revenu plus tôt. (*Si prodigus filius viventem matrem habuisset, vel à paternâ domo nunquam recessisset, vel fortè citiùs rediisset.* Rupert. Abb.) Cet avantage que l'enfant prodigue n'eut pas dans la maison paternelle, nous l'avons, nous, dans la vraie maison de notre Père céleste, dans l'Église. Là nous avons une mère, nous avons Marie qui, comme dit saint Antonin, ayant eu part à la naissance de l'Église, n'y exerce pas seulement l'office de protectrice, mais encore y jouit du pouvoir et de l'autorité de mère. (*Ecclesia est non tantùm sub virginis patrocinio, verùm etiam sub dominatione et potestate.* S. Anton. Part. 4. tit. 15. c. 20.) Jésus-Christ, obéissant et soumis comme un véritable fils, reconnaissait et respectait sur la terre ce pouvoir et cette autorité de Marie sur lui (*Et erat subditus illis.* Luc. II, 51); et saint Jean Chrysostôme observe qu'aux noces de Cana, lorsqu'il parut vouloir reprendre Marie de ce qu'elle exigeait de lui un prodige avant le temps marqué, il lui donna pourtant à connaître qu'il tenait compte de ses droits maternels, puisqu'il se rendit promptement à sa demande. (*Licet ita responderit, maternis tamen precibus obtemperavit.* S. Joan. Chrysos.) Or, s'il a respecté son autorité ma-

ternelle sur la terre, on ne peut supposer qu'il ne veuille plus la reconnaître dans le ciel. Là, en sa qualité de Mère du Dieu Très-Haut, elle intercède donc pour ses enfants; elle les sauve, dit saint Jean Damascène, par le droit que ce titre de *Mère commune* lui donne d'intercéder pour nous, et de tout obtenir de Jésus-Christ. (*Potes quidem omnes salvare ut Dei altissimi Mater, precibus maternâ auctoritate pollutibus. S. Joan. Damasc.*)

Ah! disait le dévot et savant Bellarmin, quel bien pourra jamais nous manquer dans l'Église catholique; quel mal pourra jamais nous atteindre sous la tutelle, la protection et la défense d'une mère si tendre et si puissante? Reconnaissons donc l'immensité du bienfait dont nous sommes redevables à la grâce du Rédempteur. Il nous a fait naître dans son Église, dans sa famille sainte, où nous avons pour mère la propre Mère de Dieu. Nous n'avons qu'à recourir à sa protection, qu'à placer en elle toute notre confiance; et il n'est pas de tentation qui nous puisse vaincre, pas de chagrin qui nous puisse abattre, pas de force qui nous puisse arracher de son sein maternel; il n'est pas enfin de désastre qui nous puisse faire périr. (*Quàm bene nobis erit sub præsidio tantæ Matris! Quis detrahère audebit de sinu ejus? Quæ nos tentatio aut turbatio superare poterit confidentes in patrocínio Matris Dei et nostræ? Bellarm. De sept. Dom. verb.*)

CHAPITRE XI.

Bien différent des hommes, Dieu, lorsqu'il fait un choix pour une charge quelconque, rend par là même la personne apte à la soutenir. En conférant à Marie la dignité de Mère des hommes, il lui en donne aussi par là le cœur et l'affection.

DANS les deux chapitres précédents nous avons vu que ces paroles de Jésus-Christ : *Femme, voici votre Fils*, sont une portion de l'héritage qu'il nous a laissé en forme de testament, et qu'un legs si précieux a été fait particulièrement à l'Église. Ce testament, ce legs a été prononcé non plus par un homme ordinaire, mais par un homme qui tout à la fois est Dieu et Dieu rédempteur et sauveur des hommes. Considérons-le donc sous ce dernier point de vue, et voyons quels effets a dû produire et a réellement produits, d'abord sur l'esprit de Marie, puis sur celui de saint Jean, la solennelle déclaration que le divin testateur en a fait.

Observons d'abord que parmi les nombreuses différences qui existent entre la parole de Dieu et celle de

l'homme, on trouve encore celle-ci que la parole de Dieu a une vertu, une force qui lui est propre, la rend efficace et féconde, et que celle de l'homme ne peut rien par elle-même ; qu'elle est vaine, stérile et sans effet.

Par la parole, l'homme manifeste ses volontés, ordonne, dispose, décide ; mais en elle-même sa parole n'a aucune autorité, si elle ne vient de Dieu. Elle n'a aucunement le pouvoir d'agir sur les esprits, de dominer les volontés, de faire plier les événements, de changer les cœurs, de faire disparaître les obstacles, de fournir les moyens et les secours. La réussite dans les fins que l'homme se propose dépend moins des forces naturelles de la personne qui parle, que du caractère dont elle est revêtue, des circonstances qui l'entourent et des dispositions de ceux qui l'écoutent. Pour Dieu, au contraire, parler est la même chose qu'agir, créer, produire. Toute la création n'est, de sa part, que l'effet d'une parole, d'un commandement général, qu'il prononça avec une espèce d'indifférence (*Ipse dixit et facta sunt ; ipse mandavit et creata sunt*) puisqu'à ce commandement de Dieu les choses qui n'existent pas l'entendent, et, dociles, lui répondent comme celles déjà existantes. (*Vocat ea quæ non sunt tanquam ea quæ sunt.*) La parole divine ne demeure donc jamais vaine ; elle n'est jamais frustrée de l'effet qu'elle se propose et de la fin pour laquelle elle est prononcée. (*Verbum meum non revertetur ad me vacuum.*)

Ainsi lorsqu'un homme choisit, désigne, nomme un

autre homme à quelque emploi, à une fonction quelconque, il peut bien lui conférer le titre, le grade, le droit à cette fonction; mais il ne peut lui donner ni les talents, ni les connaissances, ni l'habileté, ni la force pour s'en bien acquitter, si déjà la personne qu'il a choisie et nommée ne les possède elle-même. C'est donc une loi, c'est un devoir impérieusement commandé par la prudence, pour tous ceux qui donnent les charges et distribuent les emplois, d'être attentifs à ce que, chez les personnes dont ils font choix, les talents nécessaires pour les bien remplir concourent avec le mérite qui leur vaut le poste auquel elles sont appelées, parce que leur choix et leur parole ne peuvent par eux-mêmes remplacer le manque d'habileté, de vertus, de talents, etc.

Il n'en est pas de même dans les nominations et les choix divins. Quelque grand que soit l'état, quelque sublime et élevée que soit la dignité, quelque difficile que soit l'emploi auquel Dieu destine une créature raisonnable, le choix divin, comme l'observe saint Bernardin de Sienne, confère par lui-même les grâces, les secours, les moyens, les dispositions nécessaires pour le soutenir dignement. Ainsi c'est une règle générale dans le choix de Dieu, que l'aptitude de la personne répond toujours au choix que le Seigneur en a fait. (*Omnium singularum gratiarum alicui rationabili creaturæ communicatarum generalis regula est, quòd quòd cumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, scu ad aliquem sublimen statum, omnia charismata donct, quæ illi personæ sic electæ, et ejus officio necessaria sunt,*

atque illam copiosè décorant. S. Bern. Sien. de S. Joseph.)

Si, moyennant certaines conditions, quelque homme puissant et riche laissait par testament un étranger pour fils à sa propre mère, cette disposition pourrait bien, selon les lois, donner à l'une des droits sur l'autre, et lui imposer des devoirs envers lui; mais elle ne pourra pas changer leurs cœurs, y faire naître des affections qui ne viennent que de la nature, et qu'aucune loi ne peut imposer, qu'aucune volonté humaine ne peut donner.

On ne doit pourtant pas raisonner ainsi lorsqu'il s'agit de Marie appelée à être notre mère. Ce legs nous vient du testament et de la volonté d'un Dieu, qui crée tout ce dont il prononce le nom, qui fait et exécute tout ce qu'il veut. Ainsi ces paroles de Jésus-Christ mourant : *Voici votre fils; voici votre mère*, non-seulement déclarent Marie, mais à l'instant même la rendent encore notre mère; non-seulement elles lui donnent le titre et la qualité, mais encore le cœur et l'affection d'une mère : non-seulement elles lui confèrent la dignité de Mère de l'Église, aussi honorable pour elle qu'elle est précieuse pour nous; mais elles lui confèrent encore toutes les grâces, toutes les dispositions, tous les sentiments, toute l'intelligence, tout le pouvoir nécessaire pour la soutenir dignement, et pour la remplir de la manière la plus conforme aux desseins de miséricorde que le Dieu testateur s'était proposés dans ce choix.

C'est encore pour cela que Jésus-Christ ne dit pas à

Marie : *Vous serez sa mère*, ni à saint Jean : *Vous serez son fils*. Un testateur humain se fût exprimé de la sorte, et n'eût pu s'exprimer autrement. Mais un Dieu testateur devait s'exprimer d'une façon bien différente. Il devait montrer que sa parole, par elle-même pleine de puissance et d'autorité, n'attend pas son effet du concours des circonstances, mais que par la seule force qui lui est naturelle elle crée et réalise les choses qu'elle nomme, et dispose de l'avenir comme s'il était déjà présent. Or, quelle expression plus propre à indiquer tout ceci que celle, en effet, dont Jésus-Christ s'est servi, en disant avec l'autorité d'un maître absolu qui commande, d'un Dieu qui par sa parole opère et crée : *Femme, voici votre fils; Disciple, voilà votre mère!*

C'est donc comme s'il eût dit : *Femme*, je n'ai pas achevé de vouloir ce que je veux efficacement, que déjà la chose est accomplie. J'ai voulu que vous soyez la mère de l'Église, et vous, *Disciple fidèle*, que vous soyez le fils de ma Mère; et voilà que mon désir et ma volonté se sont accomplis avant même de les avoir manifestés. Vous, ô femme! par cela seul que je l'ai dit, vous êtes la Mère de l'Église, et l'Église est déjà votre fille. Il ne me reste qu'à vous montrer cette Église dont vous êtes effectivement devenue la mère, par la force seule de ma volonté, et de vous faire connaître à cette Église qui par là se trouve être devenue votre fille. (*Ecce filius tuus, ecce mater tua.*) Ce n'est donc pas seulement depuis la mort de Jésus-Christ que, conformément à sa volonté, Marie a commencé d'être pour nous une mère : elle l'a été vé-

ritablement dès l'instant où son divin Fils lui donna cet emploi de miséricorde, cette dignité si sublime. Il n'avait pour ainsi dire, pas achevé de prononcer ces mystérieuses paroles, que Marie tout à coup sentit ses entrailles s'émouvoir, son esprit bienheureux tressaillir, et son cœur s'ouvrant à toute l'affection, à toute la tendresse d'une mère pour l'Église. S'entendre déclarer mère et le devenir, acquérir l'investiture de la maternité et en commencer l'exercice, recevoir cet emploi et en remplir les devoirs, fut pour elle l'affaire d'un seul et même instant.



CHAPITRE XII.

Sentiments d'indicible tendresse dont le cœur de Marie est animé à la vue de l'exemple que Jésus-Christ lui offrait de son infinie charité pour les hommes. Impression profonde que les paroles de Jésus-Christ firent sur son cœur animé par de telles dispositions. Amour qu'elles y firent naître pour nous.

Mais afin de mieux connaître et pour admirer toujours davantage les industries de l'amour de Jésus-Christ pour nous dans cette disposition de sa bonté paternelle, examinons encore un peu la circonstance qu'il choisit pour l'accomplir.

Marie est au pied de la croix dans l'attitude sublime et héroïque que nous avons déjà signalée (chap. I). Immobile dans sa résignation et dans son extase de douleur, elle contemple son Fils chéri couvert de plaies; elle voit son sang s'échappant goutte à goutte de ses chairs en lambeaux, de ses veines brisées, de ses membres percés; elle le voit pâle, défiguré, languissant, sur le point de rendre le dernier soupir au milieu d'une mer immense de terribles angoisses, de cruelles douleurs. Elle entend les sarcasmes déchirants, les blas-

phèmes impies, les amères insultes, par lesquels le peuple juif, possédé d'une rage infernale, l'outrage à l'envi. Elle voit ce peuple barbare donner des signes d'une fureur impatiente, parce que Jésus tarde trop à mourir, ou d'une joie féroce lorsque enfin il le voit mort. En face de ces excès d'une barbarie sans exemple, elle entend son divin Fils qui, paraissant oublier toute l'horreur de ses souffrances et de ses opprobres, demande à son Père que son sang soit la rançon de ceux qui le versent, et que sa mort soit le salut de ceux qui la lui donnent. Elle contemple ce Fils miséricordieux ayant le cœur ouvert et les bras étendus vers ce même peuple qui s'est obstiné à le mépriser et à vouloir sa mort, et qui a répondu par un orgueilleux dédain aux tendres invitations de l'amour qui l'appelait à la réconciliation et au pardon. (*Expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem. Rom. x, 21.*)

Marie est frappée à la vue de ce contraste d'une barbarie sans exemple et d'une charité sans bornes, d'un excès de miséricorde et d'un excès de fureur infernale, d'une surabondance de clémence, de compassion, de bonté, opposée à une surabondance d'injustice, de malice, et du crime le plus affreux qui se soit jamais commis à la face du soleil. Elle est surprise, ravie à elle-même; toutes ses facultés paraissent suspendues et absorbées à la vue de l'événement cruel qui lui ravit son Fils; toute son attention se porte à considérer le prodige de sa douceur, de sa patience, de sa charité, dont l'ardeur et l'immensité des flammes ne peuvent

être ni éteintes, ni diminuées (*Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem.* Cant. viii, 7) par les flots de tant d'amertumes, d'opprobres et de tourments, dont la pensée ne pourra jamais mesurer la hauteur sublime, la profondeur mystérieuse et l'étendue sans bornes. (*Quæ sit latitudo... et sublimitas et profundum.* Ephes. iii, 18.) Jamais son Fils ne lui parut plus Dieu que dans cet instant où les hommes le traitent plus indignement qu'ils n'auraient fait à un autre homme, et son Dieu ne lui parut jamais plus digne d'amour que dans cet instant où il est l'objet de la haine universelle. Elle se sent donc attirée à lui : son cœur est entraîné, ravi par un Fils si grand, par un Dieu si plein d'amour.

Oui, Marie aimera toujours Jésus-Christ d'un amour dont tous les transports des Anges et des Saints réunis ensemble ne sont pas même une figure. Mais cet amour si tendre, si énergique et si violent est encore stimulé dans ce moment ; il s'enflamme davantage à la vue d'une si grande tendresse et d'une bonté si excessive ; il devient encore plus tendre, plus énergique, plus violent, et s'élève je dirai presque au plus haut degré de puissance. Et sans la réserve qui lui est imposée par la volonté suprême du Dieu qu'elle aime, et pour lequel elle se résigne, tous les efforts des hommes seraient vains pour l'empêcher de s'élancer sur la croix, de s'attacher tendrement à Jésus crucifié, et de s'immoler en compagnie de l'Homme-Dieu, dont elle connaît plus que jamais le cœur généreux, l'âme sublime, l'immense charité et le mérite infini qu'il attache à être aimé.

Or, c'est dans ce moment où le cœur de Marie, attendri, tourmenté, liquéfié par l'amour, ne sait plus qu'aimer; dans ce moment où son âme bénie est en proie aux plus douces émotions, aux plus tendres affections, aux plus violents transports; c'est dans ce moment-là même que Jésus-Christ la surprend, pour ainsi dire, l'atteint et l'arrête; et en la destinant à être notre mère, il l'oblige à tourner de notre côté ce sentiment de tendresse immense et d'amour véhément dont elle était comme possédée et saisie pour lui. (*Ecce filius tuus; ecce mater tua.*) C'est comme s'il lui eût dit : O Femme! votre amour vous fait ressentir et ce moment une douleur inouïe; ô femme que je vois en proie à la plus tendre et à la plus violente affection pour moi! ce sentiment d'amour si vif, si profond, si violent, qui se réveille en vous en ce moment, qui vous pénètre et vous remplit toute entière, vous devez le tourner dorénavant sur mon Église, sur mes fidèles que voici en la personne de Jean, puisque je leur cède ma place et que je veux que vous le regardiez, ainsi que je le suis moi-même, comme votre fils unique et véritable. En vous établissant leur mère, en les établissant vos enfants, sachez que je le fais aux conditions mêmes qui m'ont rendu votre fils, qui vous ont rendue ma mère, parce que je suis en eux et avec eux, et qu'ils sont en moi. Je vous donne sur eux les mêmes droits; mais aussi je vous impose à leur égard les mêmes devoirs qui vous lient à moi. Dorénavant vous devez voir en eux votre Jésus, votre fils, l'aimer en eux, et tourner vers

eux cet amour que vous avez pour moi dans ce moment ; parce que comme moi et avec moi ils sont vos fils.

Vous ne les avez pas engendrés de votre saug ni portés dans votre sein ; les rapports de mère et de fils n'existent pas par conséquent entre eux et vous. Mais ces rapports qui n'existent pas, ma parole toute-puissante les crée en ce moment ; ce que la nature n'a pas fait, la grâce l'opère à l'instant même. Lorsque je vous déclare leur mère, vous l'êtes déjà véritablement, et le mystère de mon amour est accompli. (*Consummatum est.*

Qui pourra jamais comprendre l'impression que firent sur Marie ces mystérieuses paroles ! Ah ! si elles frappent agréablement ses oreilles, combien aussi ne furent-elles pas efficaces et actives sur son tendre cœur ! Elles s'y gravèrent en caractères ineffables ; elles l'ébranlèrent entièrement ; elles l'attendrirent, l'énuient, le refondirent, si l'on peut s'exprimer ainsi, tout entier, le recomposèrent et le formèrent aux affections, aux sentiments maternels à notre égard : aussi dans ce même instant elle se voit, elle se sent devenir notre véritable mère, non-seulement par destination et par choix, mais par inclination et par amour, comme si à l'heure même elle nous eût tous enfantés.

Ce fut pourtant alors qu'elle devint telle que plus tard l'a décrite ce même saint Jean, qui dans ce moment mystérieux l'avait vue et considérée, c'est-à-dire la Femme revêtue du soleil. (*Mulier amicta sole.* Apoc. xii, 1.) Parce que, dit saint Bernard, comme au moment de l'incarnation elle avait vêtu et couvert

de sa chair immaculée, comme d'un nuage très-pur, le Soleil de justice, le Verbe éternel, sur le Calvaire ce même Soleil la pénètre tout entière à son tour, et l'investit des flammes de sa charité. (*Vestis sole nubem, et sole ipsa vestiris.*)

Jésus-Christ dans ces derniers instants était tout amour pour les hommes, dans lesquels il ne rencontrait que haine et fureur. Étant Homme-Dieu, nulle autre puissance que son amour ne pouvait lui ôter la vie; aussi, à mesure que le temps où il devait mourir pour nous s'approchait, cet amour devenait-il toujours plus intense et plus violent. Dans ses derniers moments il était à son comble, et en était arrivé à ce point que son humanité ne pouvait en soutenir davantage sans succomber. (*Cum dilexisset suos, ... in finem dilexit eos.* Joan, xiii, 1.) En prononçant ces tendres paroles qui nous donnent Marie pour mère, le Seigneur mourant ouvre son cœur embrasé, il en fait sortir une céleste flamme de la plus tendre et de la plus généreuse charité pour les hommes. Du haut de la croix cette flamme descend sur Marie qui se tenait à ses pieds; elle l'environne tout entière, la pénètre et la remplit. Aussitôt elle se sent, autant qu'elle pouvait l'être, saisie de cette affection violente, de ces transports d'un généreux amour pour les hommes qui allaient arracher la vie à son Fils. Ne considérant plus la mort de Jésus-Christ que comme le gage de notre salut, elle maîtrise sa douleur et lui commande; non-seulement elle consent à ce que son Fils meure pour un motif si miséricor-

dieux. elle est encore, dit un interprète, impatiente et transportée du désir ardent de mourir avec lui pour le salut de ces enfants dont elle sent qu'elle est devenue la mère. (*Flagrabat beata Virgo charitate, ut cum prole pro humani generis salute vitam profunderet.*)

Précieuse fécondité des mystères de la croix ! Plus on les sonde par la pensée, plus on y découvre un trésor inépuisable de saintes réflexions, d'affections tendres.

Qui pourra s'étonner ensuite des expressions pompeuses qu'emploient les saints Pères lorsqu'ils veulent nous dépeindre la tendresse, les transports de l'amour maternel de Marie pour nous ; lorsque cet amour sort d'une source si noble et si auguste ; c'est-à-dire de l'amour même de Jésus-Christ pour nous ; et cela dans le moment mystérieux et ineffable où l'Homme-Dieu agonise et meurt pour nous ? Jamais les tendres paroles par lesquelles Jésus-Christ, du haut de sa croix, nous donna pour enfants à Marie, nous confia à elle, ne se sont effacées de son esprit ; mais aussi jamais ce sentiment énergique et profond d'amour maternel, que la parole puissante de l'Homme-Dieu imprima dans son cœur au même instant, ne s'est affaibli ; et ce que saint Jean dit de lui-même, que dès ce moment il consacra à Marie tout ce qu'il avait, comme à sa mère, peut s'entendre avec encore plus de raison de Marie qui, dès ce moment, nous admit également à participer, comme ses enfants, à tout ce qu'elle a de plus cher. (*Et ex illâ horâ accepit... in sua. Joan, XIX, 27.*)

CHAPITRE XIII.

Comment, sur la terre, Marie exerça dans l'Église naissante la charge de mère; et comment elle l'exerce toujours dans le ciel. Comment le titre de Mère de la miséricorde lui convient; et quels sentiments elle éprouve, lorsque nous l'invoquons sous ce titre.

IL arrive quelquefois ici-bas parmi les hommes, qu'un frère aîné recommande en mourant ses jeunes frères orphélins à la veuve sa mère, et celle-ci à ses jeunes frères. Or, si Jésus-Christ notre frère aîné qui nous chérit (*Primogenitus in multis fratribus. Rom. VIII, 29*) n'eût fait par ses tendres paroles que nous recommander ainsi à Marie, une telle recommandation, faite par un tel fils à une telle mère dans de telles et si touchantes circonstances, eût été certainement plus que suffisante pour nous assurer tous les soins et toute la tendresse de Marie. Mais les paroles du Seigneur ne furent pas une simple recommandation passagère, mais bien l'expression de ses dernières volontés, son testament, son commandement suprême. Elles furent un acte solennel, une donation irrévocable, une disposi-

tion de sa providence, un nouveau mystère de son amour, une dernière précaution du Dieu Sauveur. Ce fut pour cela précisément, comme on l'a déjà vu (Chap. vi) que Jésus-Christ alors appela Marie *femme et non pas mère* : voulant lui montrer que dans un tel acte il ne parlait pas comme fils de Marie, mais comme rédempteur du monde; non pas comme homme, mais comme Dieu. Comment Marie pourrait-elle donc oublier une élection, une dignité, un emploi qui lui a été conféré en termes si énergiques, si pleins d'autorité par le Fils de Dieu, mourant sur une croix pour le salut du monde; et ne pouvant l'oublier, comment pourrait-elle jamais cesser d'en exercer les fonctions, et d'en accomplir les devoirs?

Aussi son divin Fils n'avait pas encore rendu le dernier soupir sur la croix, que Marie se mit à remplir les fonctions d'une tendre mère envers l'Église qui lui avait si solennellement été donnée pour fille. Voici comment un interprète également pieux et savant, Corneille de la Pierre, décrit les sollicitudes, les soins, la tendresse maternelle de Marie pour l'Église. Cette illustre Vierge, dit-il, a été destinée à être particulièrement la mère des Apôtres et des fidèles, par Jésus-Christ en croix, comme lui-même en avait été le tendre père; afin que sa main miséricordieuse relevât ceux qui seraient tombés, consolât les affligés, affermât ceux qui chancelleraient, conseillât ceux qui seraient dans le doute, fixât les incertains; et enfin pour qu'en tout elle les dirigeât tous par sa prudence, les instruisit par ses lumières, les animât

8.

par son amour. (*Virgo relicta fuit à Christo post se, ut illa Apostolorum et fidelium esset mater, lapsos colligeret, afflictos solaretur, titubantes solidaret, dubiis et anxiiis consuleret, eosque per omnia dirigeret instrueret, animaret.* Corn. à Lapid.) Or, il est certain que Marie ne manqua à aucune de ses fonctions à l'égard de ses nouveaux enfants : ce fut elle qui réunit ensemble les Disciples dispersés et mis en fuite lors de l'arrestation de Jésus-Christ; ce fut elle qui releva le courage de saint Pierre, abattu par le souvenir de la faute qu'il avait commise en reniant son Maître, et qui lui fit concevoir l'espoir et l'assurance de son pardon; ce fut elle enfin qui porta le calme, la sécurité, la confiance dans le cœur de tous les fidèles que la mort de Jésus-Christ avait troublés et consternés, et qui les confirma dans la foi à sa prochaine résurrection. (*Unde ipsa Apostolos à Christo capto diffugientes collegit; Petrum ob negationem Christi pusillanimum spe veniæ erexit; omnesque mortem Christi turbatos fide resurrectionis Christi mox futuræ confirmavit.* Corn. à Lapid.)

Ce n'est pas tout encore. A mesure que croissaient les périls et les besoins de l'Église, on vit également s'accroître le zèle et la charité de cette tendre mère. La fureur des Juifs s'arme de toute la puissance des princes, et pour détruire l'Église dans son berceau, ils emprisonnent les Apôtres et les Disciples, ils les flagellent cruellement, et les livrent à la mort. L'amour maternel de Marie lui fait éprouver comme exercés sur elle-même tous les mauvais traitements dont elle voit

sa fille devenue la victime. Tout ce que les Disciples souffrent en leurs corps, cette bonne Mère le ressent en son cœur; et l'amour réunit ensemble, pour les faire éprouver à la fois à Marie, les peines et les tourments que chacun souffre individuellement. S'élevant alors au-dessus d'elle-même, et devenant plus magnanime et plus forte à mesure qu'elle souffre davantage, elle triomphe de ses peines, encourage les Apôtres par ses discours, les soutient par son exemple, et leur apprend à surmonter leurs propres afflictions. (*Cum autem principes Judæorum Apostolos incarcerarent, flagellarent, occiderent, ipsa omnes has persecutiones, quasi sibi illatas vivè sentiebat; sed excelso animo superabat, et Apostolos superare verbo et exemplo docebat.* Corn. à Lapid.)

Ce sont ces consolations, poursuit le même auteur, ce sont ces secours précisément que Jésus-Christ veut assurer à l'Église en lui donnant Marie pour mère. Il vise à ces résultats, il les prévoit, lorsqu'il appelle Marie *femme*; et il veut lui dire : O ma mère ! dès ce moment vous êtes la femme véritable, la femme généreuse et forte, la femme parfaite; vous serez à ma place la base visible, la pierre angulaire, la colonne de mon Église. Vous la soutiendrez par la force et la vigueur de votre courage; et cela non seulement pendant ces premiers temps, mais vous serez encore pendant tous les siècles qui se succéderont jusqu'à la fin du monde la défense et l'appui de cette Église que je vous donne pour fille. Par votre constance et vos conseils, votre intercession et vos prières, vous réprimerez ses

ennemis, vous dissiperez les tempêtes qui pourraient l'assaillir, vous en éloignerez les périls et les tentations. (*Hæc omnia prævidens Christus dixit : Mulier. O Mater! esto deinceps Mulier fortis et generosa, quæ mei loco sis basis, petra et columna Ecclesiæ, ut eam robore tuo fulcias, omnes tentationum procellas tuâ constantiâ, consilio, oratione, elidat et dissipet, non tantum nunc, sed et omnibus deinceps seculis usque ad finem mundi.* Corn. à Lapid. in Joan.)

Marie, pour se conformer encore aux intentions de Jésus-Christ, n'oublie donc point dans le ciel les fidèles qui composent l'Église, pour laquelle elle fut sur la terre si remplie de sollicitude, de tendresse et d'amour. Car Jésus-Christ ne l'a pas établie mère de l'Église seulement pour ces premiers temps où elle prit naissance et où elle se propagea, mais pour toujours et jusqu'à la consommation des siècles. (*Omnibus deinceps seculis usque ad finem mundi.* Corn. à Lapid. in Joan.) Et comme il est très-certain, dit saint Bernard, que sur la terre Marie fut animée de la plus tendre sollicitude pour le salut du monde (*Constat pro universo genere humano fuisse sollicitam.* Hom. 2. Super Miss.); il est certain aussi, dit saint Germain, qu'il n'est personne dans le ciel, Jésus-Christ excepté, qui ressente et prenne plus de sollicitude pour nous que Marie. (*Quis, post Filium tuum, curam gerit humani generis sicut et tu?*

Mais dans le ciel que fait donc cette tendre Mère? Hélas! elle fait pour nous auprès de Jésus-Christ ce que Jésus-Christ fait lui-même auprès de son Père. Elle présente continuellement nos prières au trône de

la Majesté divine, dit le bienheureux Raymond, elle expose nos besoins, parce que, en qualité de mère, elle est notre médiatrice et notre avocate auprès de son Fils, comme ce Fils est notre médiateur et notre avocat auprès du Père; bien plus, elle traite également et auprès du Père et auprès du Fils, avec une sollicitude maternelle, la grande affaire de notre salut. (*Ipsa procces servorum repræsentat in conspectu divinæ majestatis; quia ipsa est advocata nostra apud Filium, sicut Filius apud Patrem: imò apud Patrem et Filium procurat negotia nostra.* In Præfat. in Cant.) Et comme Jésus-Christ montre continuellement ses plaies à son Père, Marie aussi, pour exciter son Fils à la compassion et à la miséricorde pour nous, lui rappelle sans cesse le sein qui le nourrit.

Et qu'y a-t-il d'étonnant en cela? Elle est mère: cette tendre parole dit tout, explique tout, et donne droit de supposer et de croire que Marie fait tout et est tout entière pour nous auprès de Jésus-Christ. Sera-t-il jamais possible, est-il dit dans Isaïe, qu'une mère oublie son enfant, qu'elle ne ressente pas le plus constant intérêt, la compassion la plus vive, le plus tendre amour pour le fruit de ses entrailles? (*Num quid oblivisci poterit mater infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui?* Isaï. XLIX, 15.) Mais lors même que cela pourrait arriver dans le cœur d'une mère terrestre, Marie notre mère spirituelle et céleste, peut-on ajouter avec le même Prophète, Marie ne pourra jamais nous oublier pour quelque raison que ce puisse être. (*Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui.* Isaï. XLIX, 15.) Et la

raison en est, dit le dévot Gilbert, que Marie n'est pas une mère comme les autres mères; c'est la Mère par excellence, la Mère parfaite, la Mère modèle, la *Mère des mères*, tout comme on l'appelle la Vierge des vierges, l'Étoile des étoiles. (*Mater matrum, Stella stellarum, Virgo virginum.*) C'est une mère que Jésus-Christ nous a donnée tout exprès pour nous aimer, nous consoler et nous défendre; une mère qui se donne elle-même le titre si doux de Mère du bel amour et de la sainte espérance (*Ego Mater pulchræ dilectionis et sanctæ spei*); une mère qui se donne un tel titre et s'en fait, dit un saint Père, un sujet de gloire, pour nous montrer qu'elle n'est qu'amour et tendresse pour nous, pour nous qu'elle reçut et accepta pour enfants au pied de la croix. (*Se dilectionis esse Matrem gloriatur, quia tota est amor erga nos, quos in filios recepit.*) C'est pourquoi, quelle que soit la condition de notre vie, l'état de notre cœur, dès que nous sommes de l'église et dans l'Église, nous sommes aussi ses enfants; et nous sommes assurés que le sein de sa miséricorde nous est ouvert, et que sa main est prête à nous secourir. (*Omnibus aperit misericordiæ suæ sinum.*)

Et n'est-ce pas, en effet, pour nous donner à entendre qu'elle est toujours prête, toujours tendre pour nous, et quels que soient les états divers dans lesquels nous puissions nous trouver, que l'Écriture lui donne différents noms? Elle l'appelle l'Aurore naissante, la Lune qui récréé, le Soleil qui éclaire et qui féconde. (*Quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol.*

Cantic. vi, 9.) Car, dit Innocent III, Marie est lune pour ceux de ses enfants qui marchent dans les ténèbres du péché; elle est aurore pour ceux qui commencent à naître à la lumière de la grâce; elle est soleil pour ceux qui marchent au grand jour de la sainteté et de la vertu. (*Luna in nocte, aurora in diluculo, sol in meridie.*) C'est pour cela que l'Église l'appelle la clémente, la pieuse, la douce Vierge Marie (*O clemens, ô pia, ô dulcis Virgo Maria*); parce que, dit saint Bernard, elle est clémente pour ses enfants qui sont dans le besoin, bonne pour ceux qui la prient, douce pour ceux qui l'aiment (*Clemens indigentibus, pia exorantibus, dulcis diligentibus*); clémente pour ceux qui entrent dans les voies de la pénitence, bonne pour ceux qui marchent dans celles de la perfection, douce pour les âmes élevées et parfaites (*Clemens paenitentibus, pia proficientibus, dulcis contemplantibus*); clémente en venant à notre secours, bonne en nous enrichissant de ses grâces, douce en se donnant toute à nous. (*Clemens liberando, pia largiendo, dulcis se donando.*) Si elle penche de préférence pour quelques-uns de ses enfans, ce sont, hélas! les plus misérables et les plus infortunés, les plus désespérés, c'est-à-dire les pécheurs, qui attirent ses regards miséricordieux et réveillent toute sa tendresse. Elle ne fut, en effet, établie notre mère que dans le moment où Dieu lui-même donnait la preuve la plus grande de sa miséricorde pour les pécheurs, au moment où il mourrait pour eux. Elle fut donc nommée notre mère, pour ainsi dire, à l'époque de la miséricorde, dans le temple même de la misé-

ricorde et du Dieu qui était alors particulièrement le Dieu de la miséricorde et du pardon ; aussi l'Église la salue et l'invoque-t-elle spécialement comme la Mère de la miséricorde et de la bonté. (*Salve, Regina, Mater misericordiæ.*) Mais que signifie ce terme de *miséricorde* ? Il me paraît être un heureux et beau composé de trois mots latins (*Miseriæ cor datum*) dont la signification est : *Cœur livré à la misère* ; tout comme le mot *cadavre* vient également et est composé de trois paroles latines (*Caro data vernibus*) dont le sens est : *chair livrée aux vers*. Le titre donc de *Mère de miséricorde*, sur lequel l'Église a toujours invoqué Marie, signifie une mère, dont le cœur est occupé, tout dévoué, tout entier consacré à soulager les misères de ses enfants ; une mère qui, quelle que soit sa tendresse et son amour pour tous ses enfants, ressent encore une plus vive compassion pour ceux dont les misères sont plus grandes ; et qui fait une de ses occupations, un titre de sa gloire, un devoir de sa grandeur de les soulager et de les secourir. Et en vérité, comme le dit fort bien Richard de Saint-Laurent, si Marie ne consacrait pas tous ses soins et toute sa sollicitude à secourir les plus misérables d'entre ses enfants, c'est-à-dire les pécheurs, comment le titre de *Mère de la miséricorde* lui conviendrait-il, puisqu'elle ne serait plus ni mère ni miséricordieuse ? Elle ne serait pas mère, parce qu'une mère ne s'endurcit pas sur les misères et les infirmités de ses enfants, qu'elle n'en détourne pas ses regards ; mais qu'elle s'attendrit d'autant plus sur leur sort, qu'ils sont plus infortunés, et que

leurs besoins sont plus grands. Elle ne serait pas miséricordieuse, puisque la misère est, comme son nom seul l'indique, le champ dans lequel la miséricorde s'exerce, se manifeste et triomphe : et que là où il n'y a pas de misère, il n'y a pas lieu à user de miséricorde; comme là où il n'y a pas d'offense, la clémence et le pardon ne peuvent s'exercer.

Or, quelle misère sera jamais comparable à celle du pécheur, que la sainte Écriture appelle l'être pauvre et misérable par excellence? (*Nescis quia tu es miser et miserabilis et pauper.* Apoc. III, 17.) Marie ne peut donc rejeter le pécheur, sans renoncer à ses titres, sans manquer à son caractère et à sa dignité. (*Non dedignatur peccatorem; propter hoc enim factam se recolit misericordiam genitricem; ubi enim non est miseria, misericordia non habet locum.* Richard à S. Laurent.)

Nous ne pouvons, qui plus est, selon la pensée du même Docteur, nous présenter à Marie et l'invoquer sous le doux titre de Mère, sans que sa pensée ne se reporte comme involontairement sur le temps, sur le lieu, sur la fin, sur la personne dont elle le reçut pour la première fois. (*Recolit se factam misericordiam genitricem.* Richard à S. Laurent.) Le titre de Mère, ce nom si plein de douceur, frappe toujours agréablement son oreille, et réussit toujours sur le tendre cœur de la femme à laquelle il est adressé. Et quelle est la femme qui s'entendant appeler *ma mère* par son enfant, ne sente pas son cœur et ses entrailles s'émouvoir par un

sentiment délicieux de tendresse? Mais pour Marie il a un attrait, une force, un charme tout particulier. Ce nom lui rappelle le Calvaire : il lui rappelle l'excès de la charité pour les pécheurs, dont Jésus-Christ lui donna là le spectacle et l'exemple. Il lui rappelle comment son Fils mourant recueillit sur ses lèvres prêtes à rendre son dernier soupir tout le reste de ses forces, et d'une voix qui partait du fond de son cœur lui remit tous les fidèles pour enfants. Ces tendres souvenirs remuent et agitent son cœur, et lui font éprouver ce sentiment de délicieuse tendresse, et d'amour généreux qu'elle ressentit alors. Elle sent ses entrailles s'émouvoir sur nous, comme sur les enfants qu'elle a acquis dans le moment mystérieux de sa douleur. Et lorsqu'elle nous voit réunis autour d'elle, l'invoquant sous ce nom plein de douceur : Hélas! se dit-elle dans le transport de son émotion et de sa miséricorde, voici mes enfants; ce sont les enfants que mon Fils et mon Seigneur m'a donnés, m'a confiés avant de mourir sur la croix : je les reconnais au caractère de chrétiens, à l'empreinte du baptême, aux traces du sang divin qui les a lavés. Oui, ce sont bien eux; et je ne puis leur refuser cet amour et cette tendresse dont Jésus, en me les donnant, me fit un devoir, et dont je me fais un titre de gloire en l'acceptant. (*Parvuli sunt, quos donavit mihi Deus. Gen. xxxiii, 5.*)

Nous ne pouvons donc douter que Marie ne soit toujours prête à accueillir nos prières avec bonté, à les entendre avec patience, à les rendre efficaces, à les

seconder avec amour, et qu'elle ne soit toujours disposée à se montrer pour nous la plus tendre des mères, pourvu que nous recourions à elle avec la confiance qui convient à des enfants affectueux.



CHAPITRE XIV.

Jésus-Christ en disant à Marie : VOILA VOTRE FILS, lui inspira pour l'Église les tendres sentiments d'une mère. De même, en disant à saint Jean : VOILA VOTRE MÈRE, il inspira aux fidèles les sentiments d'une affection filiale envers Marie. Accord merveilleux de toutes les nations catholiques dans leur amour et leur vénération pour Marie. Cet accord ne peut être l'effet que de la parole toute-puissante de Jésus-Christ, de la transfusion et de la permanence de son esprit dans la véritable Eglise.

LA déclaration solennelle, faite par Jésus-Christ en croix, que nous avons expliquée dans ce livre, contient deux parties. Par la première, le Sauveur a établi Marie Mère de l'Église (*Dixit Matri suæ... Ecce filius tuus.* Joan. xix, 26); par la seconde il a établi l'Église, et par conséquent tous les vrais fidèles, enfants de Marie. *Deinde dicit discipulo ; Ecce mater tua.* Joan. xix, 27.) Or, puisque les deux parties de cette amoureuse déclaration ont été prononcées dans le même temps, dans le même lieu, par la même personne, et que toutes deux forment un des plus précieux et des plus importants articles du testament de Jésus-Christ en croix, elles

ont donc toutes les deux la même force, et doivent avoir produit les mêmes effets sur les personnes qui en sont l'objet. On a vu que par ces paroles : *Voici votre Fils*, adressées à Marie, Jésus-Christ ne lui a pas seulement donné le titre, mais la qualité même, le cœur et l'affection d'une mère pour nous. Par les paroles adressées à saint Jean : *Voici votre Mère*, le Seigneur a donc également donné à l'Église et aux vrais fidèles, non-seulement le titre, mais la qualité réelle, un cœur et une affection d'enfants pour Marie. Car ces dernières paroles ont, comme les autres, été prononcées par un Dieu ; comme les autres, elles font partie des expressions de ses dernières volontés et de son testament ; comme les autres, ce sont des paroles dont l'efficacité opère et accomplit ce qu'elles indiquent, et dans le moment même qu'elles l'indiquent ; comme les autres enfin, elles firent une impression profonde, ineffaçable, et réveillèrent des sentiments et des affections analogues dans l'âme du personnage auquel elles furent adressées.

Par un effet de la parole puissante de l'Homme-Dieu, dans ces instants mystérieux et ineffables, non-seulement Marie, mais encore saint Jean ou l'Église, éprouvèrent une révolution véritable en leur propre cœur, le sentirent tout à coup se changer, s'élever, se former aux douces affections qui convenaient aux charges nouvelles, aux nouvelles conditions qui leur étaient conférées. Ainsi, comme l'amour tendre et maternel de Marie pour l'Église date précisément du Calvaire et de la mort de Jésus-Christ, l'amour tendre et filial de

l'Église pour Marie date aussi du même temps et du même lieu. Et, pour qu'il ne restât aucun doute sur l'égalité des effets merveilleux de ces paroles du Sauveur, tant sur Marie par rapport à l'Église, que sur l'Église par rapport à Marie, le Seigneur s'est servi de la même expression, du même tour d'élocution, tant pour donner la mère au disciple, que pour donner le disciple à la mère, ayant dit à l'une : *Voici votre fils*, et à l'autre : *Voici votre mère*. Le mot *voici*, dont on a fait connaître la force et le mystère, s'y trouve également ; le tour de phrase est le même. Or, des expressions absolument semblables indiquent des idées semblables, des intentions semblables, des droits et des devoirs semblables.

Et telle est la raison de cet amour si universel, si constant, si tendre, si industrieux de la véritable Église pour Marie. Les souverains Pontifes et les Évêques, les Conciles généraux et les Conciles particuliers, les Pères et les Docteurs, les Ordres religieux et les Ordres militaires, les Universités et les Académies ont toujours à l'envi célébré ses louanges, favorisé son culte » étendu sa dévotion, défendu et vengé de la témérité des hérétiques ses hautes prérogatives, les titres de sa grandeur, dont il a plu à Dieu de la combler. Les Pères et les Docteurs surtout, lorsqu'ils parlent de Marie, semblent transportés par les sentiments de l'estime la plus profonde et de l'amour le plus tendre. Leur enthousiasme se réveille, leur éloquence s'anime, leurs expressions deviennent plus heureuses et plus énergiques,

leurs vues et leurs pensées s'élevant comme leurs sentiments. Leur éloquence devient alors celle du cœur bien plus que celle de l'esprit : et si c'est la foi et la raison qui les guident, c'est l'amour qui les rend éloquents. Et tandis que certains froids théologiens, étrangers au véritable esprit de la Religion, sous le manteau d'un zèle insensé ou hypocrite pour la gloire du Fils, accusent les fidèles de donner des titres trop élevés à la Mère ; une chose singulière, c'est que tous les Pères se servent pour parler d'elle, dit Segneri, d'expressions telles, qu'il faut souvent les interpréter amicalement, pour qu'elles ne semblent pas trop outrées. Et ce qui est encore plus singulier, les Pères des premiers siècles de l'Église, les Pères apostoliques, ceux qui par là sont les plus rapprochés de la tradition chrétienne ; les Denys, les Ignace, les Irénée, les Épiphane, les Cyrille, sont les plus exaltés dans les louanges qu'ils donnent à Marie, les plus tendres et les plus affectueux dans leur dévotion envers elle.

Voyez combien l'Église a établi de fêtes pour honorer Marie, combien de pratiques elle a adoptées et permises, combien de prières magnifiques elle a composées, combien de titres pompeux elle lui a donnés en célébrant ses grandeurs, et en implorant sa protection dans tous ses besoins ! Voyez comment son nom, le plus doux après celui de Jésus, est introduit par l'Église dans tous ses rites, dans toutes ses cérémonies, dans toutes les parties de son culte ! Voyez combien de fois elle l'honore pendant l'année, elle la célèbre dans

le mois, la prie dans la semaine, l'invoque dans le jour, et avec quelle onction, quelle confiance, quelle tendresse et quel transport !

Et il n'y a dans tout cela rien d'étonnant. Dès que la parole toute-puissante de Jésus-Christ a établi l'Église fille de Marie, et a donné aux membres de cette Église le titre et tout à la fois le cœur d'enfants de Marie, et le sentiment profond et indélébile de cette filiation, comme il a donné à Marie celui de la maternité ; dès lors, dis-je, l'Église n'a pu se conduire à l'égard de Marie, n'a pu parler d'elle autrement qu'elle se conduit et qu'elle en parle. Elle est fille, et fille véritable, établie et formée par Jésus-Christ le Fils de Dieu lui-même. Cette parole dit tout. explique tout : quelle preuve de tendresse et d'amour pourrait-on trouver excessive lorsqu'il s'agit d'une fille envers sa mère ?

De plus, l'Église est une fille embrasée d'amour, mais d'un amour aussi pur, aussi saint, aussi tendre que l'amour de Jésus-Christ même dont il émane. Jésus-Christ, comme on l'a vu, s'est, dans cette solennelle circonstance, mis à notre place, et nous a fait passer à la sienne ; ou plutôt il nous a rendus une même chose avec lui. Pour cela il a non-seulement donné à Marie le même cœur qu'il a pour nous, mais il nous a encore donné à nous le même cœur qu'il a pour elle. La flamme de la divine charité descendant de la croix et sortant du cœur du Rédempteur, tandis que des paroles si suaves sortaient de sa bouche, vient investir Marie, embrase aussi saint Jean, et fait naître en

tous les deux le sentiment dont ce divin cœur était alors pénétré. Il aimait alors comme un tendre père les enfants de l'Église représentée par saint Jean, et comme le fils le plus affectionné de Marie sa généreuse mère : aussi cette charité réveille en Marie l'amour maternel le plus tendre pour nous, et réveille en nous l'amour le plus tendre pour Marie.

Observons encore avec saint Paul, que Jésus-Christ nous a non seulement fait devenir avec lui les enfants de son Père céleste qui est Dieu, mais qu'il nous a communiqué son esprit et son cœur, afin que nous puissions regarder et aimer ce Dieu comme notre véritable père par grâce, malgré la distance infinie qui nous en sépare par nature. Car, dit cet Apôtre, avec le titre, nous avons encore reçu l'esprit de cette adoption sublime, en sorte que notre cœur s'est élevé jusqu'à appeler, avec un profond sentiment de confiance et d'amour, Dieu notre père. (*Acceptistis spiritum adoptionis, ... in quo clamamus : Abba Pater. Rom. viii, 15.*) Il ajoute encore qu'une des opérations intérieures et secrètes de l'Esprit-Saint, c'est précisément de nous persuader intimement que nous sommes enfants de Dieu, de nous pénétrer des sentiments qui y correspondent, et de les entretenir toujours vifs et efficaces. (*Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quòd sumus filii Dei. Rom. viii, 16.*)

Or, ce qu'il a fait en nous pour son Père, il n'a pu ne pas le faire pour sa Mère. Il nous a donc encore pour elle, comme pour son Père, fait part de son pro-

pre esprit, de son propre cœur, de son propre amour. De là vient que nous sommes pénétrés de la vérité de cette adoption, et que nous nous sentons portés à regarder, à aimer, à invoquer Marie comme notre véritable mère.

Cette doctrine explique encore l'enthousiasme, les transports de la dévotion de tous les peuples véritablement chrétiens envers Marie. Nous avons vu la plus grande partie de l'Italie; partout on nous a dit : *Oh! notre population est singulièrement dévote à Marie*; et l'examen nous a convaincu de la vérité du fait. Mais nous avons dû nous convaincre d'une autre chose encore, c'est que la dévotion envers Marie est une dévotion si tendre, si extraordinaire, si grande, si affectueuse, que chaque peuple croit s'y livrer seul de cette manière; et que cette dévotion si grande, si affectueuse, si tendre, que chaque cité, chaque peuple croit pratiquer seul, est pourtant celle de toutes les villes, de tous les peuples de l'Italie.

La même observation se présentera à quiconque voudra confronter nation contre nation, même hors de l'Italie. Prenons pour exemple les deux nations de l'Europe les plus éloignées par la distance des lieux, par le langage, le gouvernement et les coutumes, l'Espagne et la Pologne, du moins avant les déplorables événements de ces temps derniers. Et d'abord si l'on considère l'Espagne sous le rapport dont il est ici question, on croira qu'il n'est pas sur la terre de peuple plus fervent et plus dévot à Marie que le peuple espa-

pagnol : tant il y a non-seulement d'autels, de sanctuaires, d'églises et de pieux établissements consacrés à la gloire de ce doux nom; mais encore d'institutions purement littéraires, civiles, politiques et militaires qui lui sont dédiées. Si l'on porte ses regards sur la Pologne, on sera obligé de faire le même aveu; car on y verra Marie honorée, comme en Espagne, par toute sorte de titres et d'hommages, mais invoquée surtout sous le titre tout spécial de *Reine de la Pologne*. On conviendra du même fait, si l'on compare la France à l'Allemagne, la Hongrie à la Bohême, la Bavière à l'Autriche, l'Irlande à l'Angleterre catholique, les Latins aux Grecs, les Arméniens aux Éthiopiens, le nouveau monde à l'ancien, les peuples chrétiens depuis longtemps et ceux nouvellement éclairés par la foi. Partout on verra les titres de respect les plus pompeux prodigués à Marie, les fêtes multipliées en son honneur, des pratiques si ferventes, une affection si particulière, que chacun de ces peuples ou chacune de ces contrées pourra se dire spécialement consacrée à Marie, et son peuple privilégié. Si cela peut se dire de chacun en particulier, il est clair qu'on pourra le dire de tous les peuples ensemble, et conclure que toutes les nations catholiques ont un même sentiment, un même cœur pour Marie.

Dans tous leurs besoins on voit les enfants recourir à leur mère. Aussi, dans les calamités publiques et dans les afflictions privées, dans les besoins de l'âme et dans les misères du corps, au temps des fléaux de Dieu

comme au temps des persécutions des hommes, le clergé et le peuple, les princes et les sujets, les villes et les provinces, toutes les conditions, toutes les classes, tous les états, tous les sexes recourent toujours et partout à Marie. Le nautonier l'invoque dans la tempête, l'infirmes dans la maladie, le pauvre dans l'indigence, l'affligé dans la tribulation, le guerrier sur le champ de bataille, le pécheur, qui plus est, dans les misères de ses habitudes et de son péché se tourne vers Marie; et il n'est pas de chrétien si dégénéré, si corrompu qui, même au sein de la licence des passions, ne conserve dans le fond de son cœur un reste d'amour pour Marie, qui de temps en temps ne tourne vers elle un regard affligé pour implorer sa pitié, et qui ne conserve une confiance secrète en sa maternelle protection. Ceux qui exercent le saint ministère savent, par expérience, que ces dispositions éloignées du pécheur sont souvent le canal par lequel la grâce pénètre dans leur cœur et s'en empare.

C'est une chose vraiment singulière que la piété, la ferveur, la sainteté du chrétien pris individuellement s'étant affaiblies à la suite des siècles et refroidies de telle manière, que la majeure partie des chrétiens modernes sont, par rapport aux anciens, ce qu'est une peinture morte en face de l'original vivant, le culte de Marie malgré cela, le culte de Marie, bien loin de s'être affaibli, s'accroît chaque jour, se consolide et s'étend davantage. Quelle est la fête de Marie qui ne se célèbre partout avec des démonstrations d'une joie sincère et

d'une piété véritable ! Quelle dévotion, quelle pratique nouvelle voit-on s'établir en son honneur, qui sur le champ ne s'enracine, ne se propage, ne se perpétue, et ne se maintienne malgré les blasphèmes de l'incrédulité, les délires de l'hérésie, et les sarcasmes de l'indifférence ! Quel livre voit-on s'imprimer à sa louange, qui ne soit aussitôt recherché avec avidité et lu avec transport ! Le culte de Marie est donc encore supérieur aux épreuves du temps qui affaiblit tout, détériore tout, détruit tout.

Un sentiment si unanime, si universel, si profond, si constant et si tendre des Catholiques pour Marie ne peut être l'effet des industries, du zèle d'un individu, ou d'une corporation, quelque influente, quelque appliquée qu'elle soit à le propager. Car jamais une cause particulière et privée ne put produire un effet aussi commun et aussi général. Il faut donc recourir à une cause plus élevée et plus puissante, à une cause qui opère sur les cœurs et imprime des instincts religieux dont on ne peut assigner la raison : sentiments qui ne se commandent pas ; inclinations que l'on ne peut jamais obtenir ni aussi constants, par des moyens purement humains, à travers les plus tristes vicissitudes, ni aussi universels parmi les peuples si différents de caractères et de coutumes, et habitant des climats si divers. Il faut donc l'attribuer à cet esprit de catholicité qui guide l'Église, qui en est comme l'âme ; et c'est l'esprit même de Jésus-Christ qui demeure dans l'Église jusqu'à la fin du monde pour lui inspirer l'har-

monie de la foi dans la croyance aux mêmes vérités, et l'harmonie de l'amour dans la pratique des mêmes œuvres de religion et de piété. Il faut y reconnaître l'effet de la parole miraculeuse de Jésus-Christ qui en donnant à Marie un amour sacré, un cœur de mère pour les vrais fidèles, a donné à ceux-ci un amour et un cœur d'enfant pour Marie. Et qu'y a-t-il d'étonnant que des enfants, dès qu'ils ont la conscience et le sentiment de leur extraction, s'entendent sans se parler, malgré la distance des lieux qui les séparent, et que sans s'être concertés, ils s'accordent dans les honneurs qu'ils rendent à leur Mère, dans leur confiance à l'invoquer, dans leurs transports en célébrant ses louanges, dans la tendresse de leur amour, si un commun instinct, reçu avec la grâce de la foi, leur inspire et leur persuade ces sentiments qui leur sont communs?

CHAPITRE XV.

Le culte de Marie, la dévotion à la Mère de Dieu, est une marque de la vraie foi. Les hérétiques n'entendent rien à ce mystère d'amour ; et en blasphémant les pratiques catholiques envers Marie, ils se croient sages, et ne sont que des insensés ; ils se disent éclairés, et sont dans l'aveuglement.

C'est là une de ces lois, desquelles Dieu avait prédit par la bouche de son Prophète, qu'au temps de la rédemption, il les écrirait lui-même non pas sur la pierre, mais dans le cœur des enfants des hommes (*Legem meam... in corde eorum scribam. Jerem. xxxi, 33*) ; car, en effet, ce sentiment de dévotion et d'amour pour Marie, de confiance en son intercession et en sa protection se retrouve plus ou moins tendre, plus ou moins fervent dans le cœur de tout vrai catholique.

Nous ne savons pas nous en rendre à nous-mêmes raison ; cependant nous ne pouvons nous en défaire, tandis que nous restons catholiques, parce que ce n'est pas nous qui l'avons fait naître en nous. La même grâce qui nous a rendus enfants de l'Église, nous a donné également ce sentiment filial pour Marie : indice

certain qu'on ne connaît pas de vrai catholicisme sans la dévotion à Marie, ni de vraie dévotion à Marie hors du catholicisme.

Par là la dévotion à Marie (et cette réflexion est très-consolante pour les âmes pieuses et fidèles) est un des indices, des signes les moins équivoques et les plus certains de la véritable foi. La raison en est bien claire après tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

Saint Jean n'est pas donné à Marie parce qu'il est Jean, fils de Zébédée, parce qu'il a des mérites personnels et qui lui sont propres; mais parce qu'il est le disciple, et le disciple chéri de Jésus-Christ (*Discipulus quem diligebat Jesus*. Joan. XIII, 23); c'est-à-dire parce qu'il a les deux qualités qui appartiennent à tous les vrais fidèles, à tous les enfants de l'Église : c'est pourquoi Jean les représentait tous, comme on l'a déjà dit plus haut avec Sylveira.

Marie est donc particulièrement la mère de tous les vrais croyants, et ceux-ci sont particulièrement ses enfants. Il s'ensuit de là, que comme il n'est pas de vrai croyant ou de véritable *disciple chéri de Jésus-Christ*, qui ne soit aussi fils de Marie, il n'est pas par là même de véritable enfant de Marie, qui ne soit *disciple chéri de Jésus-Christ* : et comme c'est une condition nécessaire d'être disciple chéri de Jésus-Christ et vrai croyant pour devenir enfant de Marie et avoir pour elle le cœur et l'affection d'un enfant; aussi, lorsqu'on est enfant de Marie, qu'on a pour elle un cœur filial, une affection

filiale, on a une marque assurée qu'on est vrai croyant *disciple chéri* de Jésus-Christ, parce que le Fils de Dieu n'a donné le nom, la qualité, le cœur d'enfants de Marie qu'à ses disciples véritables et chéris, aux vrais croyants, aux vrais enfants de l'Église.

On lit dans la vie de saint Ignace que, traversant la Suisse avec ses compagnons, lorsque ce pays était déjà infecté d'hérésie, pour se rendre en Italie, ils rencontrèrent une femme qui vint au devant d'eux, transportée du plus vif enthousiasme. Versant des larmes de joie et d'attendrissement, elle se prosterna à leurs pieds, et ne cessa de bénir Dieu, et de baiser leurs habits, avec les marques de la plus grande dévotion. Les pèlerins lui demandent la cause de ces démonstrations extraordinaires de sa joie chrétienne; elle leur dit : « Je suis catholique, et je suis la seule catholique qui
« sois restée sur cette terre malheureuse. Les prédica-
« teurs de Calvin ont fait tous leurs efforts pour m'en-
« traîner dans leur apostasie; et, pour y réussir, ils ont
« prétendu me persuader, entre autres choses, que le
« catholicisme était mort, et qu'il ne restait plus de
« catholiques dans le monde. Je ne les ai pas crus;
« mais aujourd'hui mon âme éprouve une joie indicible,
« parce que je vois de mes yeux que ces nouveaux
« maîtres de l'erreur sont des imposteurs. Oh non! il
« n'est pas vrai qu'il n'existe plus de catholiques, puis-
« que vous l'êtes vous-mêmes; et je suis assurée que
« vous l'êtes, puisque je vois que vous portez tous au
« cou le Rosaire de Marie, que l'hérésie a proscrit dans

« ces contrées, et qui par là est un signe certain de « catholicisme. » Il faut convenir que cette femme, dans une telle conjoncture, montra une intelligence de la vraie religion plus grande que celle de quelque profond théologien que ce puisse être; et qu'à l'aide de son religieux instinct, et du tact de sa vraie piété, elle se forme un jugement plus certain, plus sûr que celui qu'elle aurait pu obtenir par la plus docte controverse, ou par une démonstration théologique. Et en effet, honorer Marie avec une tendresse filiale, c'est être disciple de Jésus-Christ, et par là enfant de l'Église; par là encore sentir de la dévotion pour Marie, est un des signes les plus certains que l'on est dans la vraie reli-

Saint Germain, plusieurs siècles auparavant, avait fait un raisonnement tout à fait semblable, disant, que comme la respiration est en même temps une cause et un indice que l'homme est vivant dans l'ordre naturel; de même l'invocation du nom de Marie et la pratique de son culte est une preuve que ceux qui s'y exercent, vivent dans l'ordre spirituel : c'est le germe qui produit une telle vie, et l'aliment qui la conserve. (*Sicut respiratio non solum est signum vitæ, sed etiam causa; ita Mariæ nomen quod in servorum Dei ore versatur, simul arguentum est quod vivit, et simul etiam hanc vitam efficit et conservat.* S. German. Orat. de Virg.) Et, comme la vraie foi est le principe de la vie spirituelle des justes (*Justus autem ex fide vivit.* Rom. 1, 17) l'invocation et le culte réel de Marie sont un argument implicite et une preuve de la vraie religion, de la vraie foi.

C'est pour cela que dans les contrées où les Catholiques vivent mêlés parmi les hérétiques, les villes dans les rues desquelles on rencontre les images de Marie, sont reconnues de tout le monde pour des villes catholiques; et que les familles dans lesquelles on entend réciter les louanges de Marie, sont pour cela seul reconnues pour des familles catholiques. De là vient le sentiment délicieux qu'éprouvent, avec une sainte complaisance, les personnes animées d'un zèle vraiment religieux, lorsque soit en public, soit en particulier, soit dans le jour, soit pendant le silence de la nuit, elles entendent retentir les airs des louanges de Marie. Nous n'entendons pas dire par là qu'une famille dans laquelle cette pratique n'est pas en usage, soit ou doit être, pour cela seul, considérée comme une famille d'une religion suspecte. Mais si l'omission des pratiques de piété envers Marie n'est pas toujours une marque d'incrédulité ou d'hérésie, le contraire est pourtant généralement vrai : l'invocation et le culte de Marie sont le signe de la vraie religion. Dans l'opinion commune, c'est le signe distinctif des familles véritablement chrétiennes.

Oui, celui qui croit aux pratiques de piété, croira bien davantage aux dogmes de la vraie religion; et cela ne peut être contraire à la doctrine, aux enseignements d'un Fils qui se plaît à honorer sa Mère. Ce sentiment inné de tendresse filiale pour Marie a sa racine dans la véritable foi; c'est un des fruits qu'elle porte, un des effets qu'elle produit, un des sentiments qu'elle inspire :

car le Fils de Dieu n'a donné pour fils à Marie que celui qui est son disciple chéri, le vrai fidèle; celui-là seul a le sentiment de son extraction et en accomplit les devoirs.

Ceux, par conséquent, qui pour leur malheur se sont séparés de l'unité de l'Église pour se jeter dans le schisme ou l'hérésie, n'étant pas les véritables disciples, les disciples chéris de Jésus, puisqu'ils sont hors de son Église, n'ont donc ni la qualité, ni le cœur, ni l'affection filiale pour Marie : cet héritage n'appartient qu'aux enfants de Jésus, qu'à ses disciples chéris. Cette loi de l'amour filiale ne se trouve point écrite en leurs cœurs. Car cette loi ou le sentiment qu'elle produit a sa source dans la tendresse filiale que Jésus-Christ a pour Marie, dont il fait part à ceux qui forment un même corps avec lui, ou à ses membres, aux véritables enfants de l'Église. Tous ceux donc qui ne sont pas de l'Église, et ne forment pas un même corps avec Jésus-Christ, ne participant pas, tant qu'ils restent en cet état, à ses privilèges et à ses droits, ne participent pas non plus à ses sentiments et à ses affections. C'est pourquoi ils ne sentent rien de tendre, rien de doux, rien d'affectueux pour Marie. Leur cœur est froid et indifférent pour elle. Elle est pour eux une *femme* et non une *mère*. S'ils ont quelque sentiment d'estime pour cette *femme forte*, ils ne sentent aucun mouvement d'affection pour cette *mère* pleine de tendresse. S'ils la vénèrent, s'ils l'honorent à leur manière, leur culte est tout de l'esprit et de la raison, et nulle-

ment du cœur et du sentiment; c'est un culte d'estime, d'opinion, qui ne réveille aucune affection; un culte aride et froid, un culte enfin qui n'en est pas un. Car une pratique quelconque de religion, à laquelle le cœur est étranger, est un hommage stérile, philosophique et abstrait de l'esprit; un tel hommage sort de la sphère des actes de religion, et ne mérite pas même le nom de culte.

Étrangers aux sentiments que les Catholiques éprouvent pour Marie, les hérétiques n'entendent rien à tout ce que nous faisons pour elle, à tout ce que nous lui disons. Ils ne comprennent pas que le culte que nous lui rendons, culte particulier, culte inférieur à celui que nous rendons à Dieu, supérieur à celui que nous rendons aux Saints; ils ne comprennent pas, dis-je, que ce culte est pour nous un instinct religieux, un mouvement indélébé, un besoin du cœur; ils ne comprennent pas que ce culte est l'effet des relations filiales que la parole divine a établies entre nous et Marie, conjointement aux relations de fraternité que la même parole divine a établies entre nous et Jésus-Christ; et qu'il est tout aussi naturel que nous goûtions un vrai plaisir intérieur à honorer Marie, à recourir à elle, à l'invoquer, qu'il est de voir un enfant éprouver le même sentiment en s'acquittant des mêmes devoirs envers sa mère.

De là, dans nos pratiques de dévotion à Marie, pratiques réglées et resserrées dans des justes bornes par l'autorité de l'Église, ils ne voient que des pratiques

superstitieuses, des hommages démesurés, injurieux à Dieu, qui ne conviennent point à Marie, et qui pour nous sont vains et inutiles. De là ils nous critiquent, nous blasphèment, nous tournent en dérision; ils s'enflent et s'applaudissent, parce qu'ils ne font rien de tout cela, c'est-à-dire qu'ils prétendent tirer avantage d'une chose sur laquelle ils devraient eux-mêmes gémir; car s'ils ne s'acquittent pas de semblables pratiques, c'est qu'ils n'en ont pas le sentiment et n'en éprouvent pas le besoin. Ils sont ainsi étrangers à une source des plus grandes consolations et des plus grands secours, que nous trouvons, nous autres Catholiques, au milieu des tristes vicissitudes de cette vie, en honorant Marie et en recourant à elle; et qui nous sauve souvent des excès du désespoir et des horreurs du suicide.

Mais s'il arrive chaque jour, surtout dans ces derniers temps, que quelqu'un de nos frères séparés embrasse de nouveau la vraie Religion et rentre dans le sein de la véritable Église, il éprouve lui-même aussitôt, sur le sujet que nous traitons, un changement surprenant et instantané dans son propre cœur. Sans que personne lui fasse une loi de la dévotion à Marie, il commence aussitôt à s'y sentir porté et à en éprouver le besoin. Son cœur s'ouvre de lui-même à l'amour filial envers Marie : chez lui les préjugés tombent avec les erreurs; le cœur change avec l'esprit. Avec une règle droite de croyance, il reçoit encore une règle droite d'amour; et comme on a souvent eu occasion d'en faire l'observation, les protestants, sincèrement

convertis au catholicisme, quoiqu'ils ne soient pas habitués comme nous depuis leur naissance aux pratiques de la dévotion, deviennent, comme par enchantement, singulièrement devots à Marie; et montrent en cela une ferveur, un empressement, un goût capables de faire honte à ceux qui ont sucé une telle dévotion avec le lait.

Par la raison contraire aussi, à peine un chrétien (et on peut encore mieux le dire d'une nation) est-il sorti du cercle de l'unité catholique et a-t-il abandonné l'Église, qu'en perdant la qualité d'enfant de Marie (car on n'est plus enfant de Marie dès que l'on n'est plus membre du corps de Jésus-Christ) il en perd encore l'instinct et le sentiment, et abandonne toute espèce de pratiques pieuses envers celle qui, de mère qu'elle était, est devenue pour lui une étrangère. Il se croit tout à coup éclairé d'une lumière nouvelle, et s' imagine découvrir de l'excès, de la superstition et du scandale, là où d'abord il ne voyait qu'une juste et édifiante pratique de religion. Mais ce qu'il croit une lumière nouvelle n'est pour lui qu'un accroissement de ténèbres. (*Lumen, quod in te est, tenebræ sunt.* Matth. VI, 23.) Lorsque la vraie foi s'est altérée en lui, l'ordre de la divine charité s'y est également altéré; et les sentiments du cœur se sont effacés en lui à mesure que, pour me servir de l'expression du Prophète, les saintes vérités se sont diminuées dans son esprit. (*Diminutæ sunt veritates à filiis hominum.* Ps. XI, 4.) Ainsi, enorgueilli par cela même qui devrait l'humilier, satisfait

de lui-même par ce qui devrait faire couler ses larmes, il met à combattre la véritable dévotion qu'il a perdue avec la véritable foi, et qu'il condamne parce qu'il ne l'entend plus; et il ne l'entend plus parce qu'il ne la sent plus.

De là vient que les hérétiques de toutes les sectes et de toutes les nuances se sont, dans tous les temps, élevés avant tout contre les pratiques de la dévotion catholique envers Marie. Pour les détruire avec plus de succès, ils ont commencé à attaquer les privilèges sublimes de Marie qui en sont le fondement, et que la tradition et les conciles lui ont garantis. Par là, si la dévotion à Marie et le culte qu'on lui rend sont un indice du véritable catholicisme; un indice de l'hérésie ou tout au moins d'une religion suspecte, sera l'aversion, et bien plus encore le mépris et la guerre que l'on fait sous le masque d'un faux zèle pour la dignité du Fils, aux prérogatives de la Mère, et aux pratiques de piété par lesquelles les enfants l'honorent et l'invoquent.

Versons des larmes de compassion sur cet aveuglement volontaire d'une partie des chrétiens, et sur les malheurs dont cet aveuglement est pour eux une source funeste. Heureux de nous trouver dans la véritable Église où nous avons Marie pour notre mère, soyons généreux et constants dans son culte, dans notre attachement à elle, pour avoir part à ces biens dont la compagnie et la protection de cette tendre Mère sont pour nous une garantie.

CHAPITRE XVI.

Les paroles de Jésus-Christ : **VOILA VOTRE MÈRE, VOILA VOTRE FILS**, rappellent naturellement à la pensée ces paroles de Pilate : **VOILA L'HOMME, VOILA VOTRE ROI** Circonstances de cette déclaration de Pilate. Sa signification, et rapport qu'elle a avec le titre de la croix. Explication de ce titre, et son harmonie avec les paroles de Jésus-Christ. Tout le christianisme est contenu dans ce titre et dans ces paroles. Quels doivent être les vrais enfants de Marie.

APRÈS toutes les interprétations si variées et si importante que l'on a données dans le cours de cet ouvrage de ces paroles de Jésus-Christ : *Voici votre Fils, voici votre Mère*, on serait tenté de croire que l'on ne peut rien dire de nouveau sur ces paroles-là. Cependant telle est la fécondité de la parole de Dieu que, plus on la considère et on la médite, plus on y découvre de grandes et de précieuses vérités. Les paroles que nous avons citées surtout sont si remplies de sublimes mystères et d'utiles leçons, que si nous voulions les rapporter tous et les expliquer, il nous faudrait de nouveau recommencer cette première partie de ce traité. Mais comme l'abondance des matières l'a grossi insen-

siblement, et bien certainement au delà de nos premières idées et de notre intention; dans la nécessité d'arriver à la fin que nous nous proposons, nous nous contenterons de donner de ces mystérieuses paroles une dernière explication, qui en fera de plus en plus connaître la profondeur, et nous fournira matière à une solide et importante instruction, par laquelle nous terminerons la première partie de notre travail.

Nous nous arrêterons pour un instant à la parole *voici*, qui se trouve répétée deux fois dans ces paroles du Seigneur; et qui, vu la circonstance grave et solennelle dans laquelle elle est prononcée, doit avoir une grande extension, et renfermer à elle seule un important mystère.

Comment, en effet, peut-on prononcer ou lire ces tendres paroles prononcées par Jésus-Christ touchant Marie : *Voici votre mère, voici votre fils*, sans que la pensée se reporte pour ainsi dire involontairement sur ces autres paroles non moins tendres, non moins touchantes que le gouverneur romain Pilate proféra touchant Jésus-Christ : *Voilà l'Homme, voici le Roi*. (*Ecce mater tua, ecce filius tuus*. — *Ecce Homo, ecce Rex vester*. Joan. xix, 26, 27. — 5, 14.)

Les Juifs avaient fait souffrir au très-saint corps de Notre-Seigneur les traitements les plus cruels, les supplices les plus atroces, les outrages les plus sanglants qu'on ait jamais fait souffrir au monde, nous ne dirons pas à aucun homme, mais à aucun animal condamné à la boucherie. Ils l'avaient mis en lambeaux dans la

flagellation, frappé à coup de bâtons, durement souffleté, sali de crachats; et pour que l'homme de douleur devint l'homme d'opprobres, pour ajouter aux tourments la honte et le déshonneur, ils avaient enfoncé sur sa tête une horrible couronne d'épines aiguës, avaient jeté sur ses épaules un vil haillon d'écarlate, mis à sa main un roseau pour sceptre, et ils l'insultaient avec dérision comme un roi de théâtre. Dans ce pitoyable état, dans cette posture si propre à inspirer la pitié et la compassion, Pilate le montre aux Juifs et leur dit : VOILA L'HOMME. Mais hélas! cette vue de Jésus couvert de plaies de la tête aux pieds, et baigné dans son sang, loin d'attendrir ces bêtes féroces, ne fait qu'enflammer leur haine et leur fureur. Au lieu donc de consentir à ce qu'on lui laisse la vie, ils demandent sa mort par des cris barbares. (*Crucifige, crucifige.*) Et lorsque le président hésite, et montre la peine qu'il éprouve à consentir à leur demande injuste et cruelle, ils le menacent de la rébellion du peuple et de la colère de César. Il paraîtrait que cette menace eût dû engager Pilate à se garder de donner aucun titre à Jésus-Christ, de reconnaître en lui aucun caractère qui pût réveiller la jalousie et les soupçons de la politique; il n'en est pourtant pas ainsi. Aveugle instrument des desseins de Dieu, qu'il sert sans le vouloir, et des mystères qu'il accomplit sans les connaître; l'Évangéliste dit que faisant de nouveau paraître Jésus devant la multitude, il s'assit lui-même sur son tribunal, dans le lieu appelé *Lithostrotos* en langue grecque et *Gabhatha* en langue

hébraïque, vers la sixième heure, un jour de vendredi ; et de là montrant Jésus à l'immense populace qui se trouvait présente, il lui dit d'une voix forte, et d'un air mystérieux et prophétique : **JUIFS, VOILA VOTRE ROI.** (*Adduxit foras Jesum, et sedit pro tribunali, in loco qui dicitur Lithostrotos, hebraicè autem Gabbatha. Erat autem Parasceve Paschæ, hora quasi sexta, et dicit Judæis : ECCE REX VESTER.* Joan. XIX, 13, 14.) Toutes ces circonstances de la personne, du jour, de l'heure, du lieu, ainsi que le titre de la croix qui se trouve écrit en diverses langues ; ces circonstances, dis-je, qui accompagnent une telle déclaration, et qui sont si minutieusement détaillées par l'Évangéliste, indiquent suffisamment qu'elle est l'accomplissement d'un grand mystère. En effet, comme le titre de Roi des Juifs équivalait à celui de Messie, que les Juifs ont toujours désigné le Messie par ce nom, et l'attendent encore sous ce nom ; la déclaration de Pilate n'est autre chose qu'une reconnaissance publique et solennelle qu'il fait de Jésus-Christ pour le vrai Messie, pour le Sauveur du monde, et cela le jour de Pâques, au nom de toutes les nations sujettes à l'empire romain, au nom de toute la gentilité, au nom de toute la terre.

Dans le dépit qu'ils éprouvent de voir le président leur imposer pour roi un homme qu'ils veulent punir comme un vil esclave, en vain les Juifs s'écrient-ils tumultueusement qu'ils ne veulent pas le reconnaître, qu'ils n'ont d'autre roi que César, Pilate, ferme dans sa résolution, confirme sa déclaration, en ajoutant en-

core : cependant IL EST VOTRE ROI, COMMENT VOULEZ-VOUS QUE JE CONDAMNE VOTRE ROI? (*Regem vestrum crucifigam?* Joan. xix, 15.) Et non content d'avoir donné de vive voix cette glorieuse qualité à Jésus-Christ, il la répète encore par un écrit; à la honte de toutes les réclamations, de toutes les oppositions, de toutes les répugnances, il s'obstine à vouloir placer sur la croix de Jésus-Christ ce grand titre : JÉSUS DE NAZARETH ROI DES JUIFS. Titre mystérieux et sublime qui réunit les titres que Pilate lui avait donnés peu auparavant de vive voix, lorsqu'il dit de lui : VOILA L'HOMME, VOILA LE ROI.

Il est impossible ici de ne pas reconnaître que Pilate en écrivant eut sa main guidée par la main de Dieu, comme sa langue fut mue par l'esprit de Dieu lorsqu'il parla d'une façon si extraordinaire, si merveilleuse et si vraie, et que ce fut le Père éternel qui, par le ministère de Pilate, écrivit sur la croix de son Fils son vrai titre d'honneur et de grandeur, c'est-à-dire d'être le Roi des Juifs, le Messie, le Sauveur; d'être homme, et d'être Dieu. (*Ecce Homo, ecce Rex. Jesus Nazarenus Rex Judæorum.* Joan. xix, 5, 15, 19.)

Mais tandis que par cette inscription mystérieuse placé sur le sommet de la croix, le Père éternel proclame à la face de l'univers et lui révèle le vrai Messie dans la personne de Jésus-Christ; ce même Fils prononce et dicte en quelque sorte deux autres inscriptions qui doivent être placées l'une au-dessus de la tête de Marie, l'autre au-dessus de celle de saint Jean,

quand il dit de Marie : VOICI VOTRE MÈRE, et de saint Jean : VOICI VOTRE FILS.

O profondeur des divins conseils dans l'accomplissement des divins mystères! toute la Religion est contenue dans ces trois inscriptions; toutes les trois ont un même but auquel elles concourent avec un merveilleux accord.

Dans le texte grec et dans le texte hébreu l'inscription porte : CELUI-CI EST JÉSUS DE NAZARETH, OU VOILA JÉSUS DE NAZARETH. (*Hic est Jesus Nazarenus, ecce Jesus Nazarenus.* Joan. XIX, 19.) C'est donc, ainsi que nous l'avons observée, la répétition des paroles de Pilate : VOILA L'HOMME (*Ecce Homo.* Joan. XIX, 6) puisque le Nazaréen, pour être véritablement JÉSUS, c'est-à-dire le Sauveur de l'homme, doit être homme avant tout, dit saint Augustin. (*Nisi ille esset homo, non liberaretur homo.* S. August.) Qu'elles sont donc grandes et sublimes ces paroles : VOICI LE NAZARÉEN, VOILA L'HOMME. Elles signifient : Voilà l'homme, cet homme véritable, en qui l'image de Dieu est parfaite. Voilà l'homme que Dieu eut particulièrement en vue, lorsqu'il dit, au commencement du monde : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*; c'est à lui qu'il pensait lorsque, par une miséricorde et une bonté infinie, il formait l'homme du limon. (*Quidquid limo exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus.* Tertull.) Voilà l'homme qui, lui-même, a daigné s'appeler le *Fils de l'Homme*, parce que, sans aucun secours humain, il est pourtant né de l'homme, dans le sein d'une Vierge, véritable fille de l'homme

(*Homo natus est in eâ*); qu'il a la nature de l'homme, sans en avoir les vices, les misères, sans en avoir les péchés; celui en qui l'homme a été réformé et rappelé à sa perfection primitive, en qui tout est ordre, perfection, harmonie; l'homme complet, l'homme parfait, l'homme par antonomase, l'homme dans un sens général et absolu, l'homme par excellence, qui représentait véritablement en lui-même toute l'humanité, et qui devait la sauver tout entière; l'homme par conséquent sur l'exemple duquel tous les hommes doivent se régler, et auquel un jour ils seront confrontés dans leur jugement. Mais cet homme n'est pas seulement homme, il est encore Homme-Jésus, il est Homme-Sauveur, il est Homme Roi des Juifs, il est Homme-Messie, Homme qui, du bois infâme auquel il est cloué, régnera sur tous les hommes. (*Regnabit à ligno Deus.*) Son royaume sera fondé par le moyen des Juifs; car les Apôtres et les premiers fidèles seront Juifs, et l'univers s'unira à la racine du peuple juif, à la la maison de Jacob, à la race de David, dont le royaume ainsi n'aura pas de fin (*Sedem David; domus Jacob; et regni ejus don erit finis*); et ce royaume ne sera pas établi par le fer, mais par le bois (*Non ferro, sed ligno*); par l'amour, et non par la terreur; pour former des enfants, et non pour former des esclaves; différent par son origine, il sera différent par sa nature. Ce n'est point un royaume de la terre, mais un royaume du ciel (*Regnum meum non est de hoc mundo. Joan. xviii, 36*); ce n'est point le royaume de l'homme, mais le royaume de Dieu. (*Re-*

gnavit à ligno Deus.) Cet homme est donc Roi, il est Sauveur, et ce Sauveur est Dieu. Car *Voici l'Homme, voilà le Roi des Juifs*, veut dire : VOILA L'HOMME-DIEU. Cette doctrine que *Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme*, et la doctrine véritable, la vraie foi, la foi divine, la foi sainte, la foi pure, qui nous justifie et nous sauve. [*Est fides recta, ut credamus et confiteamur, quia Dominus noster Jesus Christus Dei Filius, Deus et homo est.* Symbol. S. Athan.) Elle contient tout le christianisme; elle en est le fondement et la base, l'abrégé et le symbole. Combien ne devons-nous donc pas admirer les desseins de Dieu, qui a voulu qu'une doctrine si précieuse et si importante, qu'un Évangile si cher et si consolant, fussent écrits en grands caractères et dans les langues les plus répandues et les plus usitées alors, sur le sommet de la croix!

Cette inscription, placée sur la tête du Fils, sert à mieux faire comprendre l'importance et la grandeur des paroles prononcées sur la Mère. Car si Jésus-Christ est l'homme parfait, Marie est la femme parfaite, la femme par excellence, la grande femme, la femme dans un sens absolu (*Mulier. Joan. XIX, 26*) puisque Jésus-Christ l'appelle ainsi, la femme sans autre titre, comme Jésus-Christ est *l'homme*, sans autre qualification (*Ecce Homo. Joan. XIX, 4*); la femme seule bénie entre toutes les femmes, seule libre du péché, et comblée de grâce et de sainteté. (*MULIER; benedicta in mulieribus; gratia plena....*) Femme simplement, et pourtant reine, c'est-à-dire co-rédemptrice, comme Jésus-Christ

est roi, c'est-à-dire rédempteur. Vierge et mère, comme Jésus-Christ est homme et Dieu. Véritable Ève, comme Jésus-Christ est véritable Adam. Ève véritable, parce que la première Ève enfanta pour la terre, et Marie pour le ciel; celle-là pour le corps, celle-ci pour l'esprit; la première pour le temps, la seconde pour l'éternité. Ainsi, dit saint Épiphané, Marie est, dans un sens propre, littéral, complet et parfait, la mère des vivants, (*Beata Virgo et mater viventium, non temporali, sed spirituali et aeternâ vitâ in cælo.* S. Épiphan.)

Lorsque Jésus-Christ désigne Marie par ces courtes paroles : VOICI VOTRE MÈRE, c'est comme s'il eût dit : Fidèles enfants de mes plaies et de mon sang, après avoir reconnu en moi le père qui vous engendre, reconnaissez encore en Marie la mère par le moyen de laquelle vous êtes engendrés. En confessant et en reconnaissant en moi l'union de la nature divine avec la nature humaine en une seule personne, reconnaissez encore en elle l'union de la virginité à la maternité. L'un de ces dogmes n'est pas moins important que l'autre; l'un se lie et s'unit à l'autre. Si je n'étais pas un homme véritable, je ne pourrais pas souffrir pour l'homme; et si je n'étais pas Dieu, je ne pourrais pas donner à Dieu satisfaction et vous réconcilier avec lui. Mais je ne serais pas Dieu, si Marie n'était pas vierge, et je ne serais pas véritablement homme, si elle n'était pas véritablement ma mère. Comme homme et Dieu, je suis le vrai Sauveur des hommes; comme vierge et mère; elle est la Mère de Dieu, et par là la Mère des hommes.

La voilà donc cette Mère, à laquelle, après moi, vous devez tout ce que vous êtes, tout ce que vous avez dans l'ordre du salut. (*Ecce mater tua. Joan. xix, 27.*) La voici votre véritable mère, reconnaissez-la à la sollicitude avec laquelle elle vous a tous présents, à la tendresse avec laquelle elle vous recueille dans son cœur, aux souffrances atroces qu'elle endure pour vous enfanter et vous faire retrouver la vie dans ma mort. La voici cette mère héroïque, cette mère magnanime, cette mère sainte, pure et bénie; cette mère pleine de tendresse, de vigilance et de sollicitude; cette mère excellente, cette mère sublime, cette mère parfaite.

Enfin, pour que rien ne manque aux enseignements de la croix, si les paroles que Jésus-Christ adressa à Marie nous instruisent de ce que nous devons croire, celles qu'il dit à saint Jean nous apprennent ce que nous devons faire. Car Jésus-Christ en disant de saint Jean : VOICI VOTRE FILS, après avoir dit de Marie : VOILA VOTRE MÈRE, Jésus-Christ, dis-je, a voulu indiquer les devoirs filiaux envers Marie, comme il avait indiqué les privilèges et les grandeurs de sa Mère.

Quoique Jésus-Christ, en mourant pour tous les hommes, les ait tous régénérés à la vie, et soit le Père véritable de tous, de fait pourtant tous les hommes ne sont pas ses adeptes, ses disciples, des enfants nés de sa mort. De même, quoique Marie en souffrant de son côté pour tous les hommes, les ait tous enfantés et soit la mère de tous, tous néanmoins ne sont pas de fait les enfants nés de ses douleurs. Il est des conditions néces-

saires pour participer au bienfait de cette double naissance, pour être admis en cette sainte parenté, dans cette famille auguste, pour être le véritable disciple de Jésus-Christ, le vrai fils de Marie. Voulez-vous savoir quelles sont ces conditions, ajoute Jésus-Christ du haut de sa croix? Regardez Jean; il est le modèle, l'exemple le type de mes vrais disciples et des vrais enfants de Marie. (*Ecce filius tuus*. Joan. xix, 26.) Ainsi nous avons sur le Calvaire des exemples et des modèles de toute espèce de perfection. Voulons-nous connaître l'homme véritable, le vrai père, le vrai roi, qui a des entrailles d'une vraie tendresse pour l'humanité? Regardons Jésus-Christ qui donne sa vie pour des ingrats, qui s'immole pour de vils esclaves. (*Ecce Homo, ecce Rex*. Joan. xix, 5, 15.) Voulons-nous savoir quelle est notre véritable mère? Regardons Marie qui sacrifie le fils le plus cher pour sauver les enfants les plus nécessiteux. (*Ecce mater*. Joan. xix, 27.) Mais voulons-nous découvrir quel est le véritable disciple de l'un et le vrai fils de l'autre? Regardons saint Jean, au cœur pur, à l'âme forte, aux affections tendres, inséparable de Jésus et de Marie; il assiste à la mort de l'un, aux angoisses de l'autre, pour s'en appliquer le fruit. (*Ecce filius*. Joan. xix, 26.) Si donc Jésus-Christ exprime en lui-même la perfection de l'homme, s'il est l'homme par excellence. (*Ecce Homo*. Joan, xix, 5); si Marie exprime la perfection de la mère. si elle est la mère par excellence (*Ecce mater*. Joan. xix, 27); saint Jean exprime la perfection des enfants; il est par excellence le disciple de Jésus-Christ (*Discipulus ille*

quem diligebat Jesus. Joan. xxi, 7) et par excellence le fils de de Marie (*Ecce filius tuus. Joan. xix, 26.*)

O homme, ô mère, ô fils! qui me donnera que ces précieuses paroles : *Voilà l'homme, voilà la Mère, voilà le Fils*, retentissent sans cesse à mes oreilles, soient continuellement devant mes yeux, restent toujours gravées dans mon cœur, afin que je me consume en reconnaissance et en amour pour un tel homme, pour une telle mère, en retraçant dans ma conduite la vertu d'un tel fils! Je me dirai donc à moi-même : VOICI L'HOMME, VOICI LE ROI! Voici l'Homme-Dieu, le Roi doux et pacifique, puisqu'il règne par l'amour; mais le Roi puissant et fort, qui, quand il veut, attire tout à lui. Régnez aussi, mon Seigneur et mon Dieu, sur mon esprit et sur mon cœur; régnez sur les ruines de mes mauvaises habitudes et de mes péchés; régnez en moi par votre grâce, par votre miséricorde, par votre amour.

Que si ma pensée s'effrayait à la vue du Fils de Dieu, de Dieu lui-même, je me dirai : VOICI JÉSUS DE NAZARETH; VOILA L'HOMME; c'est-à-dire le Dieu homme, le Dieu revêtu de la même nature que moi, de la même chair, des mêmes misères, pour pouvoir compatir à mes infirmités; le Dieu fils de l'homme pour sauver l'homme. Je m'en approcherai donc sans crainte, je lui parlerai avec confiance, avec familiarité, comme à un égal, je l'invoquerai avec amour, je traiterai avec lui la grande affaire de mon salut, la grande affaire pour laquelle il a vécu et est mort comme homme. (*Ecce Deus salvator meus, fiducialiter agam, et non timebo. Isa. xii, 2.*)

Si nonobstant la nature humaine, la nature divine m'épouvante encore en lui; si nonobstant sa qualité de rédempteur, sa qualité de juge me fait encore trembler devant un Dieu dont j'ai violé les lois, devant un juge dont j'ai provoqué la justice; pour ne point me désespérer, pour ne point me laisser abattre, je me rappellerai qu'auprès de cet Homme-Dieu j'ai une mère (*Ecce Mater. Joan. XIX, 27*) une mère véritable, une mère qui m'a enfanté au milieu de tant de souffrances, et qui ne veut pas que le fruit de tant de peines, de douleur et d'amour soit perdu pour moi; une mère de miséricorde, de bonté, de douceur, qui désire mon salut beaucoup plus vivement que je ne le désire moi-même; une mère dont la protection, dont l'intercession et l'appui, dont le cœur et l'amour sont pour moi une défense assurée contre le courroux divin, et un moyen sûr de le désarmer. La voici au pied de la croix de son divin Fils cette tendre mère. Oh! que sa vue est douce, que son regard est compatissant, que son âme est grande, et que son cœur est plein de tendresse! Dans cet asile, dans ce lieu de refuge, la colère de Dieu que j'ai outragé par mes péchés, ne pourra pas m'atteindre; elle-même m'ouvrira la voie du cœur de son Fils, et me fera recouvrer sa grâce et son amour. Voilà la mère entre les mains de qui je dois abandonner mon sort, et dont je dois cultiver la bienveillance et la bonté.

Je me dirai encore à moi-même: Voici Jean, ce fils exemplaire, cet enfant modèle, sur les traces duquel il

faut que je marche pour arriver à la possession de la grâce de l'Homme-Dieu et de l'amour de sa Mère. Je veillerai donc attentivement, à l'exemple de saint Jean, sur la pureté de mon corps, sur celle de mon esprit et sur celle de mon cœur; j'éloignerai de moi toutes les pratiques, toutes les occasions qui peuvent compromettre pour moi cette pureté, la plus fragile, la plus délicate et la plus précieuse de toutes les vertus; celle dont Marie se montra jalouse plus que de toute autre; celle par laquelle saint Jean plut à Jésus-Christ; celle, par conséquent, qui pourra seule me rendre agréable à Jésus-Christ et à Marie.

A l'exemple de saint Jean, je ne craindrai pas les dangers, les persécutions, la haine, les propos, les sarcasmes du monde, pour suivre Jésus sur le Calvaire. Je ne rougirai pas de l'ignominie de la croix de mon Sauveur; j'en ferai même ma gloire, et la regarderai comme un avantage exclusif; je m'estimerai fort honoré de me tenir près d'elle et d'en partager les opprobres, pour obtenir le salut, la résurrection et la vie, qui ne découlent que de cet arbre précieux. (*Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi; in quo salus, vita et resurrectio nostra, Galat., vi, 14.*)

A l'exemple de saint Jean, j'aimerai Jésus et Marie par-dessus tout; je consacrerai à l'un et à l'autre mes affections, mon cœur, ma vie, tout mon être. Je me tiendrai toujours sur le Calvaire en leur compagnie, pour méditer leurs souffrances, admirer leur amour et obtenir leurs grâces. Tout ce que j'aurai de plus cher

appartiendra à Marie. (*Acepit eam Discipulus in suu. Joan. xix, 27.*) Heureux alors, car on pourra dire de moi: Voici le disciple chéri de Jésus-Christ (*Discipulus ille quem diligebat Jesus. Joan. xxi, 7*); voici le véritable enfant de Marie (*Ecce filius tuus. Joan. xix, 27*); et si je suis du nombre de ses véritables enfants sur la terre, je serai encore de celui de ses heureux héritiers dans le ciel.

Ainsi soit-il.



.

DEUXIÈME PARTIE.



CHAPITRE PREMIER.

Il y a deux espèces de paternité, l'une de nature, l'autre d'adoption. Elles appartiennent toutes deux à Dieu qui, par nature, est père de son Verbe, et par adoption, père des hommes. Le Père éternel a associé Marie à l'une et à l'autre.

LES lois divines et humaines reconnaissent et admettent deux espèces de paternité : la paternité de *nature*, et la paternité d'*adoption*. La paternité de nature a son principe dans la fécondité naturelle de l'être ; la paternité d'adoption a le sien dans la fécondité de l'amour. Car, dit saint Augustin, la charité est aussi féconde, la charité est aussi mère ; et quand la nature ne peut plus donner d'enfants, la charité s'en crée par l'adoption. Elle les porte pour ainsi dire dans ses entrailles, les nourrit, et les alimente dans son sein ; et l'amour qui adopte vient alors au secours de la nature

qui fait défaut. (*Charitas mater est, charitas nutrix est.* S. August.)

Ces deux espèces de paternité se retrouvent en Dieu comme en leur propre principe; parce que, dit saint Paul, DANS LE CIEL ET SUR LA TERRE TOUTE PATERNITÉ VIENDE DIEU. (*Ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur.* Ephes. III, 15.) Il est par nature le Père de son Verbe, qu'il engendre de sa substance de toute éternité; par adoption il est le père de tous les hommes qu'il a faits et qu'il fait naître de son amour. (*Dedit eis potestatem filios Dei fieri... qui ex Deo nati sunt.* Joan. I, 12, 13.) Il est d'autant plus vrai, pour ce qui regarde Dieu, que ses fils adoptifs naissent de son amour, qu'il n'a nullement besoin de rechercher, comme les pères de ce monde, une paternité d'adoption pour suppléer au défaut de la paternité de nature. Il est, en effet, de toute éternité par nature le Père d'un Fils semblable à lui, splendeur de sa gloire et image de sa substance. Il ne recherche donc la paternité que pour répandre les richesses de sa bonté.

La nature divine est féconde, et c'est pourquoi Dieu a par nature un Fils consubstantiel et parfait. Mais l'amour divin est fécond de son côté; et c'est pour cela que Dieu a également des enfants adoptifs. Voilà pourquoi, dit l'apôtre saint Jean, nous sommes redevables à l'amour immense de Dieu de l'avantage que nous avons non-seulement d'être nommés, mais d'être réellement ses enfants. (*Videte qualem charitatem dedi nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* I. Joan, III, 1.)

Notre titre d'enfants adoptifs n'est pas, par rapport à Dieu, une idée purement ascétique, un titre hyperbolique, un nom vain et sans effet. C'est un fait véritable et réel (*Filii Dei nominemur et simus*. I. Joan. III, 1), un fait que Dieu a annoncé dans les saintes Écritures en termes bien clairs, bien précis et bien énergiques. En effet, avant l'accomplissement de cette adoption qui nous est si chère, si utile et si glorieuse, il la fit prédire au monde par son prophète Jérémie en termes pompeux : Voici, dit-il, les paroles du Dieu tout-puissant : Il viendra un jour où je serai moi-même véritablement votre père, et où vous serez mes enfants véritables. (*Ego ero vobis in patrem, et vos eritis mihi in filios... dicit Dominus omnipotens*. II. Cor. VI, 18) Lorsque ensuite ce joyeux mystère d'amour a eu son accomplissement, il nous a fait dire par la bouche de son apôtre saint Paul, que notre adoption pour enfants de Dieu, par le moyen de Jésus-Christ, est l'effet d'un décret de prédestination qu'il formula de toute éternité. (*Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum*. Ephes. I, 5) ; que pour l'accomplir entièrement et nous en donner la solennelle investiture, il a envoyé son Fils unique sur la terre (*Misit Filium suum... ut adoptionem filiorum Dei reciperemus*. Galat. IV, 4.... 5) ; que personne n'en est exclu, que personne n'en est excepté, mais que tous ceux qui ont en Jésus-Christ une foi véritable y sont compris (*Omnes enim filii Dei estis per fidem, quæ est in Christo Jesu*. Galat. III, 26) ; qu'elle ne consiste pas seulement en des mots et des paroles ; mais que de fait elle nous donne

des titres authentiques, des droits réels, et nous établit en qualité de véritables enfants, les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus-Christ (*Si autem filii, et hæredes: hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi.* Rom. VIII, 17); que, pour nous convaincre profondément de la vérité de notre adoption, le Saint-Esprit en rend témoignage à notre esprit, et la rappelle sans cesse à notre cœur (*Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quòd sumus filii Dei.* Rom. VIII, 16); et enfin que non-seulement Dieu nous a donné le titre et les droits de ses enfants, mais qu'il en a encore répandu le sentiment dans nos âmes, par une communication de l'esprit même de son Fils, afin que nous l'invoquions comme notre Père, animés de la confiance et de l'amour même avec lesquels Jésus-Christ le nomme son Père. (*Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem: Abba, Pater.* Galat IV, 6.) Il ne peut donc y avoir aucun doute que nous ne soyons, en compagnie de Jésus-Christ, les véritables enfants de Dieu. Jésus-Christ l'est par nature; nous le sommes par adoption. Le titre et l'origine sont différents; mais les droits, les avantages, les conséquences sont les mêmes.

Ce n'est qu'après avoir bien réfléchi sur la matière que nous traitons, que nous avons essayé d'établir la véracité de notre adoption pour enfants de Dieu; cette adoption étant précisément le fondement, le modèle, aussi bien que la règle de notre adoption pour enfants de Marie.

En effet, si l'on examine bien l'économie du mystère

de la rédemption, on y découvre clairement que le Père éternel a voulu associer Marie à tout ce qui tendait à l'accomplissement de cette œuvre ineffable de sa miséricorde et de son amour. C'est pour cela qu'Albert le Grand appelle Marie LA COOPÉRATRICE DE LA RÉDEMPTION. (*Adjutrix redemptionis*. Albert. Magn.) Le cardinal Hugues la nomme LA COMPAGNE DU TRÈS-HAUT DANS LA GRANDE ŒUVRE DE NOTRE SALUT. (*Adjutorium Altissimi, causa salutis*. Hugo card.) Saint Laurent Justinien l'appelle LA RÉPARATRICE DU SIÈCLE (*Reparatio seculi*. S. Laurent Justinian.); et grand nombre de saints Pères, ainsi qu'Arnobé l'observe, donnent souvent à Marie des titres qui rigoureusement ne conviennent qu'à Jésus-Christ considéré comme rédempteur. (*Eodem vocabula, quæ Christo alioqui debentur, Matri nonnunquam abscribuntur*. Arnob.)

Or, ce libre dessein de la sagesse et de la charité de Dieu une fois établi de s'associer une femme pour la réparation de l'homme, comme le démon s'en était associé une pour sa ruine; il est clair que le Père éternel, pour la faire travailler de concert avec lui à une fin si précieuse, a dû l'élever jusqu'à lui, et la rendre, autant que pouvait le comporter la capacité d'une créature, participante à la fécondité de son amour aussi bien qu'à la fécondité de son être; et l'associer à sa paternité d'*adoption* par rapport aux hommes, comme il l'avait associée à sa paternité de *nature*, par rapport à son Verbe divin.

Il est évident qu'il l'a associée à sa paternité de *nature*, par rapport à son Verbe divin; car Marie ne pou-

vait pas devenir sa mère par une fécondité qui lui fût naturelle, et qui fût propre à la femme. Et sous ce rapport elle s'était condamnée à une heureuse stérilité par le vœu qu'elle avait fait de conserver intacte sa pureté virginale. Comment pourrai-je, disait-elle pour cette raison à l'Ange qui lui annonçait la maternité divine; comment pourrai-je avoir un fils, moi qui ai juré de demeurer vierge? le Seigneur ignore-t-il qui je suis, et ce que je lui ai promis? (*Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* Luc. 1, 34.) Selon les expressions sublimes et énergiques de l'Ange même, Marie ne devient Mère du Verbe, qu'en participant, autant que peut le faire une pure créature, à la fécondité de la nature divine; parce qu'en effet une simple créature ne peut devenir Mère de Dieu, que par la vertu de Dieu. « Ne » craignez point, lui répond le messager céleste; la » virginité que vous avez jurée à Dieu, ne sera point » un obstacle à ce que vous deveniez sa Mère. Vous » concevrez par une opération miraculeuse de l'Esprit- » Saint qui vous couvrira de son ombre, et fera de votre » sein son habitation. Vous aurez Dieu pour époux, » parce que vous êtes destinée à avoir Dieu pour fils. » Il ne s'agit donc point ici de devenir mère par une » fécondité toute humaine, comme les autres femmes, » mais par une vertu toute divine, et qui n'appartient » qu'au Dieu Très-Haut, dont vous serez mystérieuse- » ment revêtue et remplie. C'est ainsi que vous aurez » pour Fils celui qui reconnaît Dieu même pour son » Père. » (*Ne timeas, Maria... Spiritus sanctus superveniet*

in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi; ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. Luc. 1, 30, 35.) Paroles sublimes et énergiques, je le répète, par lesquelles l'Esprit-Saint a voulu montrer que la fécondité de Marie n'appartient pas à la terre, mais au ciel; n'est point de l'homme, mais de Dieu; qu'elle ne dérive pas des lois de la nature humaine, mais de la puissance de la nature divine, par lesquelles Marie devient mère, en quelque sorte, de la manière même dont le Père éternel est père de son Verbe. Et, en effet, Marie engendre, sans père, de sa propre substance, un homme véritable, dans le temps, et qui est ee même Verbe divin que le Père éternel, sans mère, engendre Dieu véritable, de sa propre substance de toute éternité, comme l'exprimentsaint Cyrille. (*Verbum illud quod supernè ex æterno genitum est à Patre, idem in tempore ex Virgine Maria infernè genitum est.* S. Cyril.) et saint Augustin (*Ille singulariter natus de patre sine matre, de matre sine patre: sine matre Deus, sine patre homo.* Apud Petav. Dogmat. theol. tom. iv, lib. 5, cap. 15, § 4; et cap. 4, § 11.)

Il est impossible de concevoir, qu'après avoir fait participer Marie à la fécondité de sa nature, Dieu ne l'ait pas fait participer à la fécondité de son amour; et qu'après l'avoir par un honneur insigne élevée à la maternité réelle du Verbe divin, il ne l'ait pas également appelée à participer à cet acte de son immense bonté qui lui fait adopter les hommes pour ses enfants. Lorsque pour accomplir son œuvre il voulut associer Marie à sa double génération et à sa double paternité,

il la rendit autant que possible mère aux mêmes titres qui le rendent père lui-même, c'est-à-dire par nature et par adoption. Et comme pour rendre Marie Mère du Verbe, il remplit son sein d'une vertu divine; de même pour rendre Marie mère adoptive des hommes qu'il a engendrés par son amour, il répandit dans son cœur la tendresse de sa miséricorde et les sentiments de sa divine bonté. Par conséquent puisque Jésus-Christ est véritablement Fils de Dieu et de Marie, parce qu'il a été engendré de la substance de Dieu dans l'éternité, et de la substance de Marie dans le temps : les hommes sont aussi les véritables enfants adoptifs de Dieu et de Marie, puisque l'amour de Dieu et l'amour de Marie les ont fait renaitre à une vie nouvelle. Ainsi l'amour est le premier principe et le premier titre de notre filiation, par rapport à Dieu. Aussi saint Jean nous dit-il : Voyez par quels transports d'amour le Père céleste nous a prévenus : il a voulu que non-seulement nous fussions appelés, mais que nous fussions réellement ses enfants. (*Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* I. Joan. III, 1.) Le premier principe et le premier titre de notre filiation par rapport à Marie est encore l'amour; et saint Augustin nous dit : Selon l'esprit, Marie n'est pas également la mère du Sauveur qui est notre chef. Elle a reçu de lui une naissance spirituelle : elle est donc plutôt sa fille, puisque tous ceux qui croient en lui (et Marie est certainement de ce nombre) se disent à juste titre les enfants de l'époux. Mais

quant à nous qui sommes les membres de Jésus-Christ, Marie est véritablement notre mère selon l'esprit, puisque par sa charité elle a coopéré à la naissance des fidèles dans l'Église. Selon la chair elle est véritablement la mère du chef dont nous sommes les membres. (*Maria mater quidem spiritu non capitis nostri, quod est ipse Salvator, ex quo illa magis spiritualiter nata est, quia omnes qui in eum crediderunt, in quibus et ipsa est, rectè filii sponsi appellantur. Sed planè mater membrorum ejus, quod nos sumus, quia cooperata est charitate, ut fideles in Ecclesiâ nascerentur, qui illius capitis membra sunt : corpore verò mater ipsius capitis.* Augustin. de sanctâ Virginitate.)

Ce grand Docteur reconnaît donc une double maternité dans Marie : la maternité de la chair, et la maternité de l'amour. Par sa chair très-pure elle est la Mère de Jésus-Christ notre chef; par l'amour elle est aussi la mère des hommes qui sont unis à ce chef comme ses membres. Le cœur de Marie a été fécond comme son sein le fut miraculeusement : son sang a engendré Jésus-Christ; son amour a concouru à donner des enfants à l'Église. C'est encore pour cela, dit saint Bernardin de Sienne, que Marie est devenue par amour la véritable mère de tous ceux dont saint Jean était seul le représentant et la figure. (*In Joanne intelligimus omnes, quorum beata Virgo per charitatem effecta est mater.* S. Bernardinus Senn.)

CHAPITRE II.

L'amour a pu seul engager Dieu à adopter les hommes pour enfants. Le sacrifice de son Fils, condition nécessaire pour cette adoption. Dieu y consent, et devient par là rigoureusement notre père. Marie se conforme aux mêmes sentiments, pour le salut du monde, et par là devient rigoureusement notre mère.

Il faut expliquer ici comment l'amour de Dieu nous a rendus ses enfants adoptifs. Car, si la manière ineffable dont Dieu, sans le secours d'une mère, engendre de sa propre substance son Fils unique, est le modèle et le type selon lequel Marie, sans le secours d'un père, engendre ce même Fils de sa propre substance; l'amour par lequel les hommes deviennent enfants adoptifs de Dieu, est et doit être également le modèle de celui par lequel les hommes sont devenus enfants adoptifs de Marie.

Dieu le Père a de toute éternité un Fils qui lui est égal, qui satisfait toute l'activité de son amour, comme il absorbe toute sa substance, que le Père lui communique entièrement. Mais il ne satisfait pas sa miséricorde, parce que saint de la sainteté même de son

Père, parfait de toutes ses perfections, Dieu lui-même de toute sa divinité, le Verbe éternel ne peut être un sujet d'indulgence, de compassion et de miséricorde. Ces divins attributs ne peuvent se manifester que sur des êtres imparfaits, inférieurs, faibles, infirmes; qui n'ont rien, qui ne méritent rien; auxquels Dieu ne peut rien donner, dont il ne peut pas même se souvenir, sans faire, comme le dit saint Bernard, briller avec éclat sa bonté et sa miséricorde. (*Ubi non est miseria, misericordia non habet locum.* S. Bernard.) C'est pourquoi, outre le Fils qu'il a engendré de sa substance, Dieu a voulu se créer des enfants dans les entrailles de sa miséricorde, dans l'immensité de sa charité.

Mais ces enfants d'adoption qu'il a voulu faire naître de la fécondité de son amour, et qu'il a donnés pour frères à ce Fils premier-né engendré par la fécondité de sa nature, ces enfants ont pu se perdre seuls, mais ils ne peuvent se sauver seuls; ils ont pu se vendre eux-mêmes, mais ils ne peuvent se racheter seuls. (*Vendere se potuerunt, sed redimere se non potuerunt.* S. August.) Ils sont esclaves, et il faut les racheter; ils sont ennemis, et il faut les réconcilier; ils sont coupables, et il faut les pardonner; ils sont corrompus, et il faut les sanctifier; ils sont souillés, et il faut les purifier; enfin ils sont morts, et il faut les rappeler à la vie. Mais il faut un sacrifice pour cela; il faut une satisfaction, une expiation : humaine dans son exécution, parce que, dit saint Augustin, elle doit être offerte par

l'homme et pour l'homme; mais divine par son prix, par son mérite, par son excellence, parce qu'il s'agit de la rendre agréable à Dieu et digne de lui. (*Peccatum Adæ tantum fuit, ut illud non deberet solvere nisi homo, sed non posset nisi Deus.* S. Aug.) Il faut pour cela que le Fils de Dieu lui-même s'unisse à l'homme, qu'il se revête de sa nature, qu'il devienne ce que nous sommes sans cesser pour cela d'être ce qu'il est; qu'il soit Dieu et homme, afin qu'il puisse souffrir comme homme et pour l'homme, comme vrai fils de l'homme, et élever en même temps en lui-même, en sa qualité de Fils de Dieu, le mérite des souffrances de l'homme jusqu'à les rendre satisfactoires devant la divine Majesté.

O Père éternel, Père juste, Père saint, consentirez-vous à cette condition que l'homme n'oserait pas même croire possible, bien loin de l'espérer? Abandonnez-vous aux ignominies, aux tourments et à la mort ce Fils unique, objet de vos délices et de toute votre tendresse, cette image de toutes vos perfections; et cela pour racheter ces hommes qui par le péché sont devenus vos ennemis et les objets de votre haine? Consentirez-vous à livrer votre propre Fils pour en faire la rançon de vos enfants adoptifs? Il a, dit saint Paul, mis son propre Fils en parallèle avec nous, et pour nous sauver tous il ne l'a pas épargné; mais il l'a offert et donné volontiers. (*Proprio Filio suo non perpercit; sed pro nobis omnibus tradidit illum.* Rom. VIII, 32.) Ce Fils divin nous dit lui-même dans l'Évangile que le

Dieu Très-Haut, tout-puissant, créateur de tout, qui n'a besoin de rien, dont rien ne peut accroître la perfection, la gloire, la grandeur et la félicité, a été transporté d'un tel excès de commisération et de bonté; et que ce transport d'amour a été si généreux, si tendre et si véhément pour un monde souillé et corrompu, pour un monde digne de toute la fureur et son indignation, de toute la sévérité de ses châtimens éternels (*Sic Deus dilexit mundum. Joan. III, 16*) que sans autre mérite de notre part que celui de notre profonde malice, sans autre motif que le trésor et le fonds inépuisable de sa bonté, il nous a donné, non pas un homme qui lui fut cher, non pas même un des Anges qui entourent son trône, mais le Fils qu'il a engendré dans son sein, son Fils unique lui-même. Et il nous l'a donné, non point pour régner, mais pour mourir; non point pour le triomphe, mais pour la croix. (*Ut Filium suum unigenitum daret. Joan. III, 16.*) Il nous l'a donné, dit encore saint Paul, afin que nous, pauvres créatures, passassions de l'opprobre à la gloire, de la mort à la vie, de la servitude à la liberté, de l'abandon à l'adoption; et que, d'ennemis que nous étions, nous devinssions les véritables enfans. (*Misit Deus Filium suum...., ut eos qui sub lege erant redimeret; ut adoptionem filiorum reciperemus. Galat. IV, 4, 5.*)

Il arrive quelquefois de rencontrer dans le monde un homme pressé de compassion et d'amour pour un enfant pauvre, abandonné et malheureux; il le reçoit dans sa maison, l'admet aux droits et aux prétentions d'un

fil, et par là devient son père adoptif. C'est ainsi que Dieu le Père eut compassion de l'état d'abjection, de misère, d'abandon dans lequel nous étions tombés, qu'il nous fit part des droits, des prétentions, des privilèges communicables de son Fils. Il nous a véritablement adoptés, et nous sommes devenus non-seulement de droit, mais encore de fait, ses véritables enfants; et il est devenu notre véritable père adoptif. (*Ut filii Dei nominemur et simus.* I. Joan. III, 1.)

Mais ce qui rend sa bonté et sa miséricorde, à notre égard, tout à fait ineffable et étonnante, c'est que s'il arrive quelquefois de voir parmi nous un homme généreux et charitable adopter pour fils un malheureux, il n'arrive jamais de voir adopter un ennemi; et que s'il arrive de voir un étranger appelé à participer aux droits d'un fils, on ne substitue pourtant pas cet étranger au fils légitime. Il arrive beaucoup moins encore de voir le fils légitime s'humilier, se sacrifier pour le fils adoptif. Mais, à notre égard, dit saint Paul, la divine bonté a dépassé toutes les bornes, puisqu'elle nous a adoptés lorsque nous étions pour elle des objets d'inimitié et de haine; qu'elle nous a substitué à son propre Fils, et a voulu que sa mort servît de remède à nos maux, et fût le titre même de notre adoption. (*Commendat autem charitatem suam Deus in nobis, quoniam, dum adhuc peccatores essemus... Christus pro nobis mortuus est.* Rom. v, 8, 9.)

O charité vraiment surabondante, s'écrie saint Bernard; charité qui dépasse toutes bornes, qui excède toute mesure! Pour sauver l'esclave, Dieu le Père n'a

pas épargné son propre Fils, et ce Fils ne s'est point épargné lui-même. (*Propter nimiam charitatem suam, qua dilexit nos, ut servum redimeret, nec Pater Filio, nec sibi Filius ipse pepercit.* S. Bernardus.)

O grand, sublime et incompréhensible mystère ! L'esprit humain se sent accablé par la grandeur de tant de bonté, par l'excès d'un amour si tendre. Les expressions manquent, parce que les idées se refusent ; et la pensée s'arrête abattue et confuse comme en une extase de tendres sentiments et de profonde stupeur.

Mais ce prodige du ciel s'est encore renouvelé sur la terre, et du sein de Dieu il s'est répété dans le cœur de Marie.

En écrivant sur ce passage de l'Évangile, où Jésus-Christ a dit : « Quiconque fait la volonté de mon Père, » celui-là est mon frère, celui-là est ma mère, » saint Augustin affirme que Marie a été plus heureuse pour avoir pratiqué cette grande leçon de Jésus-Christ, que pour l'avoir conçu selon la chair ; et que sa consanguinité, que son titre de Mère de Jésus-Christ ne lui eût servi de rien, si elle ne l'eût porté dans son cœur mieux encore que dans son esprit. (*Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quàm concipiendo carnem Christi. Et materna propinquitat nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde quàm carne gestasset.* S. Aug. de Sanct. Virginit. 3.)

Puis donc que la sainteté ineffable de cette sublime créature, que la perfection de son âme et le prodige de sa vertu ont consisté principalement dans la conformité entière, absolue et parfaite de sa volonté, de

ses désirs et de ses sentiments, avec les sentiments, les désirs et la volonté de Dieu; il est hors de doute, dit saint Bonaventure, que Marie a partagé avec Dieu même ces prodiges de générosité et de miséricorde pour les hommes; et qu'en consentant pleinement, dans cette œuvre sublime de la divine bonté, à se conformer à l'acte généreux par lequel Dieu nous a donné son Fils unique, elle s'est encore offerte elle-même et donnée avec ce même Fils, pour être la victime et le prix de notre salut. Elle le cède, le donne, l'offre pour cette fin miséricordieuse, avec une générosité, une promptitude et un amour tels, qu'on ne peut rien imaginer de plus parfait et de plus grand, si ce n'est l'amour, la promptitude et la générosité de Dieu, qui lui servit de motif et d'exemple, ainsi que Dieu le Père, Marie avait pour Fils Jésus-Christ; elle devait donc également partager sa charité pour les hommes : la conformité entre le Père céleste et la Mère terrestre devait, autant que possible, être en tout et partout entière et parfaite. (*Nullo modo dubitandum est quin Mariæ animus voluerit etiam Filium tradere, propter salutem generis humani, ut Mater per omnia conformis fieret Patri et Filio. S. Bonavent.*)

C'est pour cela, ajoute le saint Docteur, qu'après l'amour du Père céleste, vient immédiatement l'amour de Marie pour le genre humain, Dieu lui-même lui communiqua les flammes de sa charité pour nous. Elle en fut pénétrée et remplie, autant que son âme très-pure fut capable d'en recevoir; et son cœur fut embrasé des ardeurs de ce feu céleste. L'œuvre de notre salut lui

devint plus chère que la vie précieuse de son propre Fils. Imitatrice du Père céleste, elle a non-seulement consenti, mais pleinement désiré, efficacement voulu que la sainteté, l'innocence même, que son Fils se chargeât de nos péchés pour nous faire part de sa justice; qu'il souffrit les peines et les châtimens qui nous étaiens dus pour nous communiquer ses droits et ses privilèges; qu'il fût traité comme un criminel, afin qu'on nous épargnât comme innocens; qu'il mourût d'une mort honteuse et cruelle, pour nous faire naître à la gloire et à la félicité; qu'il fût mis en notre place, pour nous faire entrer en possession de la sienne; qu'il supportât tout le poids de la colère divine, afin de nous faire éprouver tous les effets de la divine miséricorde. Ce divin Fils lui était plus cher qu'elle-même; et pourtant nous lui avons été plus chers que ce divin Fils, puisque volontiers elle l'a donné, elle l'a sacrifié pour nous. (*Nulla post eam creatura ita per amorem nostrum exardescet, quæ Filium suum, quem multò plus se amavit, pro nobis dedit, et pro nobis obtulit.* S. Bernard.)

Tout ce que nous avons dit touchant le don que le Père éternel nous a fait de son propre Fils, peut donc, avec une proportion, se dire également de Marie. En effet, le saint Docteur que nous venons de citer, ne fait nulle difficulté d'appliquer à Marie les tendres et sublimes paroles par lesquelles Jésus-Christ, et après lui son apôtre saint Paul, nous ont dépeint le prodige de l'amour de Dieu dans la donation qu'il nous a faite de son Fils unique. Car, ajoute-t-il, on peut dire aussi de Marie?

« Telle a été la véhémence de son amour, la tendresse » de son affection pour le monde, qu'elle a donné son » Fils unique pour le sauver, » (*Sic Maria dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret. S. Bonav.*) et que l'on peut même dire de Marie, qu'ayant à choisir entre la mort ignominieuse de son Fils et notre salut, elle n'a pas balancé un instant; qu'elle n'a pas épargné son propre Fils pour en acquérir d'étrangers, qu'elle l'a donné spontanément, de plein gré pour nous guérir et nous sauver tous. (*Proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. S. Bonav.*)

Et pourquoi s'en étonner? dit saint Bernard. Si le sein de Marie est conforme au sein de Dieu en génération, son cœur est aussi conforme en amour au cœur de Dieu. Elle a engendré dans le temps ce Fils unique par une fécondité semblable en quelque sorte à celle par laquelle Dieu l'a engendré de toute éternité; comme lui aussi elle l'a donné avec le sentiment du même désintéressement, et le même transport d'un amour sans bornes. La donation que Dieu nous en a faite est l'effet d'une charité qui surpasse l'imagination, qui ne saurait être plus grande; et la donation de Marie est pareillement l'effet d'une charité que l'imagination ne saurait atteindre, et qui ne le cède qu'à celle de Dieu. (*Fecit illud charitas, qua majorem nemo habuit; fecit et hoc charitas, cui post illam ultra similis non fiat. S. Bern.*)

De tout ceci découle naturellement la conséquence suivante : comme Dieu le Père en nous donnant entièrement le Fils qu'il a engendré de sa propre substance,

est, selon toute la rigueur des termes, devenu notre père; Marie nous ayant donné ce même Fils, qu'elle a engendré de son sang, est donc aussi, dans toute la rigueur des termes, devenue notre mère. Nous sommes les enfants de l'un et de l'autre, par l'effet d'une justice rigoureuse, fondée sur le prodige d'une infinie miséricorde; parce que tous deux nous ont acquis par l'acte de la plus sublime générosité, par l'échange de ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux, par l'échange de leur propre Fils.

Marie, sous ces rapports, est donc notre mère au même titre et par les mêmes raisons que Dieu est notre père. Notre filiation, par rapport à Marie, est aussi sacrée, aussi authentique, aussi légale que notre filiation par rapport à Dieu. Le prix en est le même : ce fut la donation et la mort de leur commun Fils. La fin en est la même : notre salut. Le principe en est le même : la compassion, la miséricorde et l'amour. Ainsi nous pouvons encore, avec saint Bonaventure, dire ce que saint Jean a dit de Dieu : « Voyez avec quels transports Marie nous a aimés : elle a voulu non-seulement que nous fussions appelés, mais encore que nous fussions réellement ses enfants; et elle nous en a procuré les droits et les avantages. (*Videte qualem charitatem dedit nobis Maria, ut filii ejus nominemur et simus.* S. Bonav.)

CHAPITRE III.

L'offrande que Marie fait de son Fils doit être considérée dans toutes ses circonstances particulières de temps et de lieu. Commencée en secret au moment de l'incarnation, cette offrande se manifeste en public le jour de la Purification. Prophétie de Siméon, et générosité de l'acceptation de Marie. Dès ce moment elle commence à devenir notre mère.

Nous ne devons pas considérer l'offrande magnanime, la donation généreuse que Marie nous a faite de son Fils unique, comme nous l'avons fait jusqu'ici, seulement d'une manière générale et abstraite. Pour entrer dans l'esprit, et connaître au moins en partie l'excellence d'un mystère qui renferme une bonté si touchante, et une si grande tendresse pour nous; mystère qui établit le titre véritable de notre adoption pour enfants de la Mère de Dieu, il faut encore le méditer d'une manière particulière et pratique, s'en rappeler le temps, le lieu, les circonstances mystérieuses qui intervinrent, les sentiments sublimes qui l'accompagnèrent, les sacrifices et les peines qui en furent la condition, les bénédictions qui en furent la conséquence.

Cette offrande si précieuse pour nous ne fut accom-

plie et consommée que sur le Calvaire ; mais déjà trente-trois années s'étaient écoulées entières depuis le jour où elle fut faite pour la première fois. Dans le moment mystérieux, duquel dépendit le salut du monde ; dans ce moment où la Vierge prononce ce tout-puisant *fiat*, QU'IL SOIT FAIT, par lequel tout ce qu'un autre *fiat* avait produit devait être réparé ; Marie, dans ce moment, par la claire intelligence qu'elle a des prophéties, bien plus encore par l'abondance des lumières célestes dont son esprit est inondé, Marie voit comme dans un tableau la série des événements et des mystères qui doivent se succéder pendant la vie entière du Fils qu'elle conçoit. Elle a une connaissance bien précise et une certitude infaillible que le Fils de Dieu, dont elle devient la Mère, ne se dispose point à la gloire d'un trône terrestre, mais à l'ignominie de la croix. Dans l'instant même où elle concevait un Crucifié dans son sein, dit saint Bernardin de Sienne, elle fut elle-même crucifiée dans son cœur, et pour signe du sort sanglant qui attendait ce Fils qu'elle engendrait alors de son sang très-pur par la vertu du Saint-Esprit, il arriva par une disposition divine qu'elle le conçut le 25 mars, jour où trente-trois ans plus tard ce divin Fils termina sur le Calvaire sa carrière mortelle au milieu des souffrances. (*In signum quòd crucifixa crucifixum concepit, ordinavit summù sapiens Deùs, quòd eadem die Virgo Christum concepit, quòd Christus passus fuit.* S. Bernardinus Senn.)

Or, la connaissance bien claire de ce mystère qui doit

s'accomplir dans le Fils, la conviction profonde du sacrifice douloureux qui serait imposé à la Mère, ne font point chanceler son courage. Sa promptitude à donner un consentement qui lui ouvrait une si longue carrière de souffrances, n'en est point ralentie. Loin de là, dit saint Anselme, son cœur s'enflamme de transports plus véhéments, de plus ardents désirs: elle brûle de voir l'œuvre du salut des hommes s'accomplir par de tels moyens. Doublement inondée et remplie de la charité divine qui embrasse son tendre cœur, et de la vertu de Dieu qui réside en son sein très-pur, Marie devient doublement mère, par le double consentement qu'elle donne à ce que son propre sang serve à former un corps à la personne du Verbe, et à ce que le sang de son fils soit employé à payer le prix de notre salut. Elle conçoit un double fils; l'un par son sang, l'autre par son amour; et mère de l'un par nature, de l'autre par adoption, dès ce moment elle commence à porter, à nourrir les enfants des hommes dans son cœur plein d'amour, comme elle commence à porter et à nourrir dans son sein le Verbe même de Dieu. (*Per hunc consensus in incarnationem Filii, omnium salutem vigorosissimè expetiit, et procuravit; ita ut ex tunc omnes in suis visceribus bajulat, sicut verissima mater filios suos.* S. Anselm.)

Mais ces sentiments sublimes, ces dispositions magnanimes que Marie entretint antérieurement pour les enfants des hommes, du moment où elle devint Mère de Dieu, ne tardèrent pas longtemps à se produire extérieurement, et à se voir confirmés par les œuvres, Le

jour de sa purification, elle renouvelle d'une manière publique et solennelle, dans le sanctuaire de Jérusalem, l'offrande généreuse de son propre Fils pour notre salut; offrande qu'elle a déjà faite secrètement dans le sanctuaire de son cœur. Jésus-Christ, d'après saint Paul, se présentait dès lors au temple en qualité de victime : Marie s'associe à ces sentiments de miséricorde et s'y présente, comme l'assure saint Épiphane, en qualité de sacrificateur. (*Virginem appello veluti sacerdotem.* S. Épiph.) Jésus renouvelle d'une manière plus parfaite la docilité d'Isaac, et Marie la générosité d'Abraham. Le vieillard Siméon représentait, dit saint Ambroise, l'humanité tout entière dans les désordres invétérés du péché. Marie, en déposant son enfant entre ses bras, le donne au genre humain tout entier, l'offre pour le salut de tous, comme elle l'avait enfanté pour le salut de tous. Elle renonce, pour ainsi dire, à l'avoir pour fils, afin de nous le donner à tous pour Rédempteur. (*Omnibus Maria offert, quem pro omnibus eundem peperit salvatorem.* S. Ambros.)

Sa résolution était donc déjà prise, sa volonté déterminée, son esprit soumis, son cœur disposé et résigné, lorsque Siméon prenant l'attitude d'un prophète, et, d'un ton mystérieux et solennel qui annonce toute la majesté d'une inspiration divine, dit à Marie : Femme, dès ce moment, ce fils que vous venez d'offrir n'est plus à vous; il appartient aux autres. Il est établi pour remédier au salut, à la résurrection et à la vie de plusieurs; il sera cependant, pour plusieurs autres en

Israël, un sujet de scandale et de ruine. (*Et dixit Simeon ad Matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam et resurrectionem multorum in Israël.* Luc. II, 34, 35.) Il sera comme un étendard de contradiction, autour duquel toutes les passions se grouperont pour l'abattre. Il sera l'objet d'une persécution, d'une haine générale. (*Et insignum cui contradictur.* Luc. II, 34, 35.) Alors se manifesteront pour lui les sentiments les plus cachés, les pensées les plus secrètes de basse trahison, d'envie, de fureur, de la part de ses ennemis ; de courage, de fidélité et d'amour, de la part de ses amis. (*Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* Luc. II, 34, 35.) Mais hélas ! ô femme ! tout ce qu'il aura à souffrir dans son corps, l'amour vous le fera ressentir à votre tour en votre âme. La vue de sa mort douloureuse sera pour vous comme un glaive de douleur acerbe, qui, sans vous arracher la vie, transpercera votre cœur de part en part. Alors d'un même coup deux victimes seront immolées. Les souffrances du fils seront en même temps le martyre de la mère. Sa mort sera votre mort, ses souffrances seront les vôtres. (*Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit.* Luc. II, 34, 35.)

O prédiction poignante pour le cœur d'une mère ! cruelle prophétie ! Quelle tempête d'affections contraires, quel tumulte de funestes appréhensions ces lugubres paroles durent soulever dans son cœur ! Cependant, bien qu'elles ne soient prononcées que par Siméon, Marie reconnaît que Dieu les inspire. Ce ne sont plus pour elle les accents d'un homme de la terre,

mais bien la manifestation des décrets du ciel. Elle surmonte sa tendresse maternelle effrayée, troublée par cet oracle; elle fait taire toutes ses affections pour se conformer aux dispositions d'en haut. Elle entre dans les dispositions et les sentiments que l'apôtre saint Paul attribue à Jésus-Christ dans cette même circonstance; dans le secret de son cœur elle répond à Dieu qui lui parle par la bouche de son Prophète : Puisque vous le voulez, ô Dieu saint, ô Dieu juste! que cela se fasse ainsi. La première loi que je me suis faite, mon premier devoir est d'accepter toutes vos dispositions et tous vos desseins, et de me soumettre entièrement à votre volonté. (*In capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* Hebr. x, 7.) Il est bien douloureux pour moi, qu'après m'avoir donné un tel fils vous me le demandiez presque aussitôt. Mais puisque vous l'exigez pour remplacer les victimes charnelles qui n'ont jamais pu vous être agréables, et que le corps dont vous l'avez revêtu doit être sacrifié pour le salut des hommes, je viens volontiers vous l'offrir. (*Holocaustomata... noluisti... corpus autem aptasti... Tunc dixi, Ecce venio... Hebr. x, 5, 7, 8.*) Cette œuvre de votre immense miséricorde adoucit l'amertume de mon offrande. Le salut du monde mérite bien que je vous sacrifie mon cœur, puisque mon fils vous offre son sang et sa vie. Je consens à me priver du fruit de mes entrailles, pour donner aux hommes le Rédempteur que votre miséricorde leur a promis. Disposez du fils sans aucun égard pour les douleurs de la mère. Que vos desseins miséri-

cordieux s'accomplissent, que votre volonté soit faite. Mon cœur sera toujours disposé à les entendre, et ma volonté prompte à s'y conformer. (*In capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. Hebr. x, 7.*) Marie s'accorde parfaitement avec le Père éternel et son Verbe incarné. De concert, ils stipulent le grand contrat de notre salut. Dans cette grande cérémonie, prédite et célébrée d'avance par Malachie, comme le sacrifice le plus agréable à Dieu, le plus sublime et le plus parfait des sacrifices de Juda et de Jérusalem (*Et placebit Domino sacrificium Juda et Jerusalem sicut dies seculi. Malach. III, 4*), Marie offre, Jésus-Christ se soumet, et le Père éternel accepte. Marie engage sa volonté et son cœur, comme Jésus-Christ engage sa vie et son sang, et le Père éternel sa miséricorde et son pardon. C'est ainsi que dans le temple on stipule et on conclut le grand traité de réconciliation entre le ciel et la terre, traité qui doit un jour avoir son accomplissement sur le Calvaire. Traité, contrat, alliance mystérieuse, qui ont pour garants la bonté du Père, l'obéissance du Fils, la générosité de la Mère, dont le sacrifice de Jésus et de Marie sont la condition, dont les fruits seront la gloire de Dieu et le salut des hommes.

Comme tout est grand et sublime dans cette offrande! Pour qu'un père consentit à livrer son fils à la mort afin de donner la vie à ses ennemis, il ne fallait rien moins qu'une miséricorde comme celle du Père céleste qui est Dieu. Pour qu'un sacrifice fût digne de Dieu, il fallait une victime aussi excellente que Jésus-Christ qui

est Fils de Dieu. Et pour qu'une mère offrît elle-même son propre fils pour le salut d'autrui, il fallait une générosité, un héroïsme tel que celui de Marie qui est Mère de Dieu.

Or, comme dès ses premiers instants Jésus-Christ commença à être le Rédempteur du monde, et le Père éternel notre véritable Père, Marie aussi commença dès lors à devenir notre véritable mère adoptive; car dès lors elle consentit à la condition pénible qui devait mettre l'accomplissement à notre adoption; elle en jeta les bases et en accepta les termes, les charges et les conséquences.

CHAPITRE IV.

Histoire de la mère de Moïse, figure et prophétie des dispositions avec lesquelles Marie rapporte son Fils du temple. Tableau des peines intérieures de Marie pendant toute la vie de Jésus-Christ. Générosité et constance de son offrande et de son amour pour nous; nouveaux titres à sa maternité sur les hommes.

MARIE, reprit bien son fils d'entre les bras de Siméon, peu de temps après l'y avoir déposé; mais qu'elle l'en retira différent qu'elle ne l'y avait mis!

On lit dans les saints Livres que Pharaon, roi d'Égypte, voulant exterminer entièrement la nation des Hébreux, qui lui était devenue odieuse, avait ordonné, sous de rigoureuses peines, d'exposer et de noyer dans le Nil tous les enfants mâles qui naîtraient chez ce peuple. La mère de Moïse, après l'avoir pendant trois mois, depuis sa naissance, caché dans sa maison, fut contrainte de l'exposer à la mort en exécutant ce barbare décret. Mais elle eut la précaution de l'enfermer dans une corbeille de joncs, recouverte de matières qui la rendaient impénétrable aux eaux, et de

placer en sentinelle sa fille Marie, pour observer de loin ce que deviendraient la corbeille et le cher objet qui s'y trouvait renfermé. Or, il advient que la fille même du roi aperçoit par hasard cette corbeille sur la rive opposée du fleuve. Elle la fait recueillir, puis en ayant retiré un enfant parfaitement beau, ainsi que s'exprime l'Écriture, elle en eut compassion. Elle le prend entre ses bras, le presse sur son sein, le comble de caresses, et se résout à l'arracher au sort cruel qui l'attend. La sœur de l'enfant s'approche alors : « Voulez-vous, ô princesse ! lui dit-elle, que je vous amène ici une femme des Hébreux, pour nourrir cet enfant qui vous inspire un si vif intérêt et une si grande tendresse ? » Et sur la réponse affirmative de la princesse, elle court avertir sa mère de tout ce qui se passait, la conduit et la présente en qualité de nourrice à la fille généreuse de Pharaon. Ne soupçonnant nullement qu'elle pût en être la véritable mère : Femme, lui dit celle-ci, prenez cet enfant, je vous le confie comme m'appartenant à moi-même : vous le nourrirez et l'éleverez pour moi, et je vous récompenserai généreusement. (*Accipe, ait, puerum istum et nutri mihi; ego dabo tibi mercedem tuam. Exod. 11, 9.*) On ne pouvait confier à cette femme un emploi plus doux et plus agréable que celui de nourrir et d'élever son propre fils. Parmi toutes les mères israélites d'alors, elle fut sans contredit la plus fortunée, puisqu'elle fut la seule qui vit le fruit de ses entrailles sauvé d'un naufrage inévitable et rendu à sa tendresse maternelle. Mais son bonheur ne

fut pas entier, sa joie ne fut pas sans douleur. Elle était la véritable mère de Moïse, et néanmoins dans l'opinion publique elle ne devait passer que pour être sa nourrice. Elle l'avait enfanté, et devait se montrer étrangère à lui; c'était véritablement son enfant, et pourtant elle devait le nourrir, l'élever, le voir grandir pour une autre. En effet, lorsque l'enfant fut devenu grand, elle dut s'en détacher entièrement, s'en voir séparée pour toujours, le remettre entre les mains de la princesse qui le lui avait confié et qui l'adopta pour son fils. (*Suscepit mulier et nutritiv puerum, adultumque tradidit filiæ Pharaonis. Quem illa adoptavit in locum filii. Exod. II, 9, 10.*)

Dans sa vérité historique, ce récit touchant renferme évidemment un mystère, et selon la règle donnée par saint Augustin, c'est une prophétie véritable, comme tous les autres faits historiques de l'Écriture. Mais quel est donc cet enfant d'une beauté rare, agréable à Dieu (*Elegantum, Deo gratus. Exod. II, 2. — Act. VII, 20*) sinon Jésus-Christ, dont il a été écrit qu'il est le plus beau des enfants des hommes, que la grâce découle abondamment de ses lèvres... qu'enfant, il croissait en grâce devant Dieu? (*Speciosus formâ præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis. — Puer autem crescebat... et gratia Dei erat in illo. Psalm. XLIV, 3. — Luc. II, 40.*) Et cette nourrice qui, bien que véritable mère de cet enfant, n'est désignée que sous le titre de FEMME. (*Suscepit mulier. Exod. II, 9*) quelle est-elle, sinon Marie qui, mère par nature, mère véritable de l'Homme-Dieu,

ne reçoit constamment de son fils que le nom de FEMME ? (*Quid mihi et tibi est, mulier? — Mulier, ecce filius tuus.* Joan. II, 4; XIX, 26.) Quelle est cette princesse royale dont la bonté recueille l'enfant, se l'approprie, la presse sur son sein, le comble de caresses et de bénédictions, sinon l'Église des gentils, qui dans l'Écriture est appelée la *Fille du Roi* (*Filia Regis*) ; et qui, par le moyen du vieillard Siméon qui la représente, prend l'enfant Jésus dans ses bras, se l'approprie comme un trésor, le caresse et en bénit le Seigneur (*Accipit eum in ulnas suas, et benedixit Deum.* Luc. II, 28) ; le proclame son sauveur, l'espérance de tous les peuples et la lumière des gentils. (*Salutare tuum, ante faciem omnium populorum; lumen ad revelationem gentium.* Luc. II, 30, 31, 32.)

La loi de Dieu prescrivait que tous les premiers-nés d'Israël lui fussent offerts dans son temple, et l'Homme-Dieu particulièrement devait l'être, puisqu'il était destiné au sacrifice. Pour obéir à cette loi, quarante jours après son enfantement divin, Marie le présente elle-même, et l'expose à être submergé dans le torrent du courroux et de la justice de Dieu, à laquelle il doit satisfaction. L'Église, représentée par Siméon, le recueille, se l'approprie ; et si, comme la princesse égyptienne, elle le remet à sa mère, elle ne le lui rend plus comme à une mère, mais bien comme à une nourrice ; non pas pour que celle-ci l'élève pour soi, mais afin qu'elle l'élève pour nous (*Accipe puerum istum et nutri mihi.* Exod. II, 9) et pour qu'elle le considère non plus comme son fils, mais comme le rédempteur de tous.

(*Omnium populorum... revelationem gentium.* Luc. II, 31, 32.) Comme s'il lui eût dit : Marie, reprenez cette enfant; mais je vous le rends bien différent de ce qu'il était lorsque vous me l'avez donné : vous l'avez apporté au temple comme votre propre enfant, et vous ne le reprenez que comme une victime dévouée, consacrée au salut du monde. Vous l'y avez apporté comme une chose qui vous appartenait, et vous ne l'en remportez que comme la propriété du genre humain auquel il appartient désormais; vous l'y avez apporté comme un fruit très-doux de vos entrailles, et vous le recevez comme un faisceau de myrrhe très-amère. Vous l'avez élevé jusqu'à ce jour pour votre consolation, vous ne l'élèverez désormais que pour votre désolation. Vous ne le retirez de mes bras que pour le remettre entre les mains des Juifs. Vous ne le sortez du temple que pour l'accompagner sur le Calvaire. Vous ne le reprenez sur l'autre qu'afin de le réserver pour la croix. Vous n'aurez la consolation de le nourrir qu'afin d'avoir la douleur de le voir mourir. De tous les soins que vous donnerez à son éducation, vous ne recueillerez d'autre fruit qu'une plaie cruelle qui vous traversera le cœur de part en part. (*Et tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Luc. II, 35.) Tous les peuples recueilleront le fruit de ses souffrances; sa mort leur rendra la vie. (*Salutare tuum... ante faciem omnium populorum... revelationem gentium.* Luc. II, 30, 31, 32.)

O Marie! Marie si pleine de tendresse et d'amour! Après une condition si dure, consentirez-vous à re-

prendre votre fils des bras de Siméon? Consentirez-vous à ne l'élever que pour les autres, après l'avoir enfanté pour vous-même? Consentirez-vous à être sa nourrice, après que vous n'en êtes plus véritablement la mère? Consentirez-vous à le reprendre à condition que vous en serez impitoyablement privée? Consentirez-vous à faire de votre fils la victime, la rançon de vos enfants adoptifs? Jésus-Christ est véritablement Fils de Dieu; mais il est aussi véritablement votre fils. En vertu du droit spécial de propriété que les lois accordent aux mères sur leurs enfants, votre fils ne peut raisonnablement être destiné à la mort sans votre consentement. Le Père éternel a déjà pour sa part donné le sien et décrété le sacrifice. Mais vous, ô Marie! donnerez-vous aussi ce consentement, et de votre côté souscrirez-vous à ce décret? Triste et douloureuse alternative. Si vous consentez, que devient votre fils? Si vous refusez, malheureux que nous sommes, qu'allons-nous devenir? Mais non, Marie ne refuse pas. Elle eût voulu, dit saint Bonaventure, se donner en échange, et souffrir elle-même tous les tourments et toutes les peines qui devaient un jour réduire Jésus-Christ dans un si pitoyable état. Elle eut voulu se mettre à sa place. Mais puisqu'une victime purement humaine ne peut apaiser la justice divine; puisque l'homme, après sa perte, ne pouvait être sauvé que par un Dieu, Marie courbe volontiers son front. Ce qu'il plaît à Dieu de décréter, elle se complait également à l'accepter. Elle approuve donc le sacrifice de son Fils pour le salut du

monde. (*Si fieri potuisset, omnia tormenta quæ Filius pertulit, sustinuisset; et nihilominus placuit ei quod unigenitus suus pro salute humani generis offerretur.* S. Bonav.) Elle accepte donc une loi si dure; et, comme la mère de Moïse, elle se met à nourrir son fils comme s'il ne lui restait plus aucun droit sur lui, comme si à son égard elle n'était plus une mère, mais simplement une femme ordinaire. (*Suscepit mulier, et nutrit puerum.* Exod. II, 9.)

Mais quelle imagination pourrait se figurer, quelle langue pourrait raconter le martyre, les douleurs, les tourments qui lui sont imposés par cette charge que la générosité de son amour pour nous lui fait accepter !

Jésus-Christ ne mourra qu'une seule fois sur le Golgotha. Marie, depuis ce moment, dit saint Bernard, meurt à chaque instant dans son cœur. Sa vie est un tissu de douloureuses angoisses, de cruelles appréhensions, plus cruelles que la mort même. (*Moriebatur vivens, dolorem ferens morte crudeliorem.* S. Bernard.) Les prophétiques paroles de Siméon retentissent continuellement à son oreille, et le glaive de douleurs qui lui est annoncé est incessamment pointé sur son cœur.

Un ancien disait qu'il n'est pas de misère plus profonde, d'angoisse plus douloureuse que la prévision certaine des malheurs à venir. L'esprit éprouve alors, à tous les instants, la peine de ce qui s'accomplira en un moment. (*Calamitosus est animus futuri præsciens, et ante miseras miser.*) Dans l'espoir dont on se berce que ce que l'on prévoit de funeste pourra bien ne pas arriver, il reste toujours un secret soulagement auquel

un cœur affligé ne renonce jamais. Marie ne peut se laisser aller à cette consolante illusion. Ce ne sont point, elle le sait, les vicissitudes humaines qui conduiront son fils au Calvaire, mais les décrets immuables de Dieu. Elle sait trop bien, elle croit d'une conviction trop profonde et trop parfaite que tout ce que les Prophètes ont annoncé, touchant les tourments et les opprobres du Messie, s'accomplira jusqu'à la dernière syllabe; et la vivacité de sa foi lui fait considérer comme présent ce qui ne doit arriver que dans un avenir assez éloigné.

Ce qu'elle croit, elle le voit, elle le sent : à chaque instant elle éprouve la douleur que l'accomplissement réel lui fera ressentir. Chaque instant lui ramène de nouveaux motifs de peines, de nouvelles causes de douleurs. Son corps est à Bethléem, à Nazareth, en Égypte; mais son esprit assiste continuellement à la scène sanglante du Calvaire. Pendant les trente-trois années qui précédèrent le sacrifice de Jésus-Christ, Marie est comme Abraham pendant les trois jours qui précédèrent le sacrifice d'Isaac. Elle ne voit plus en son fils l'enfant de la promesse, mais celui de ses douleurs. Soit qu'elle le nourrisse de son lait, soit qu'elle le presse contre son cœur, soit qu'elle le voie sous ses yeux croître en sagesse, en grâce, et en âge, la pensée de cette tendre mère se porte involontairement sur le massacre cruel qui en sera fait. Elle pense, elle voit que ces membres saints et délicats, ce beau visage dont elle n'approche ses lèvres très-pures qu'avec respect,

seront déchirés par les fouets, roués de coups, salis de crachats, percés de clous et d'épines, empoisonnés de fiel, et suspendus au gibet le plus cruel et le plus ignominieux.

Dès lors, tous les tendres regards que lui donne son divin Fils, toutes les paroles qu'il lui adresse, tous les témoignages de respect, d'obéissance et d'amour qu'elle en reçoit, sont pour cette tendre mère autant de traits qui transpercent son cœur. De quelque part qu'elle jette ses regards, tout lui rappelle hautement les images funestes, les effrayantes particularités de la catastrophe dont Jésus-Christ sera la victime. Tout lui parle de ses tourments et de sa mort. Le nom seul de sa patrie, de sa nation, qui devait traiter en criminel celui qui était venu la sauver, était pour elle un supplice. Partout elle ne trouve qu'ennuis et dégoûts; et son esprit n'étant occupé que de funestes pensées, son cœur est noyé dans la douleur et ses yeux dans les larmes.

O cœur affligé, cœur désolé de Marie! disait, à cette considération, le bienheureux Hubert de Casal; je comprends maintenant pourquoi les Prophètes ont comparé votre affliction à une mer immense d'amertumes. Car si les eaux douces des fleuves changent de nature, et deviennent salées et amères en entrant dans la mer; toutes les pensées également, tous les objets propres à vous réjouir et à vous soulager, se trouvaient absorbés en entrant dans votre esprit troublé par la tristesse, et se changeaient en motifs d'une douleur amère en passant par votre cœur toujours plongé dans l'affliction,

(Facta est velut mare contritio tua, beata Virgo; sicut flumina, quæ in mare refluunt, in amaritudines convertuntur; sic omnes cogitationes tuas mare cordis tui in amarum lamentum absorbebat. B. Hubert. à Casal.) La prescience bien certaine de la passion de son Fils est donc pour Marie, dit l'abbé Rupert, un martyre long et non interrompu. *(Tu longum, præsciæ futuræ passionis Filii tui, pertulisti martyrium. Rup. Abb.)* Dès le moment où elle l'offre au temple, et qu'il devient par là comme un gage destiné à servir de rançon pour le salut des hommes, Marie peut, avec plus de raison que le Prophète, se dire entrée dans la voie d'un véritable sacrifice. Son cœur est devenu comme une victime immolée à chaque instant, pour renaître spontanément à une immolation nouvelle. Son holocauste est un holocauste permanent et perpétuel. Pendant trente-trois ans il s'accomplit à chaque instant, et se renouvelle incessamment plus cruel et plus douloureux. *(Propter te mortificamur totâ die, æstimati sumus sicut oves occisionis. Psalm. XLIII, 22.)*

C'est là précisément ce qui nous montre la force, la véhémence, les transports du désir que Marie avait de notre salut. Ses peines se renouvellent à chaque instant; à chaque instant aussi Marie renouvelle la ferme résolution, le désir ardent de les embrasser. Son martyre se renouvelle à toute heure; à toute heure aussi Marie renouvelle l'offrande de son Fils, qui en est la cause, en vue de la rédemption des hommes qui doit en être le fruit.

Le martyre de Marie a cela de particulier plus que

tout autre martyr, que le temps qui ferme beaucoup de plaies et adoucit la douleur, produit un effet tout contraire en Marie. Le temps multiplie les plaies de son cœur et les rend plus profondes, sa douleur plus violente et plus aiguë. C'est que chaque jour la rapproche davantage du Calvaire et de tout ce qui doit s'y accomplir ; c'est que chaque pas que son Fils fait de plus dans la carrière de la vie est un pas qui la rapproche du Golgotha. Ce mont sanglant qui doit voir expirer le Fils se présente, à chaque instant, de plus près à l'esprit de la mère ; à chaque instant elle connaît plus distinctement et voit plus clairement les mystères que l'amour de Jésus-Christ y accomplira, les actes de rage infernale, de fureur aveugle et barbare, que la perfidie et la haine des Juifs vont y consommer. Cependant ces appréhensions toujours plus douloureuses, ces pressentiments toujours plus funestes, bien loin d'affaiblir en aucune manière le désir qu'a Marie de voir son Fils immolé pour nous, rendent au contraire ce désir toujours plus vif, toujours plus impatient, à mesure que sa douleur devient plus violente et plus aiguë. Plus la scène du Calvaire se montre à elle épouvantable et terrible, plus elle hâte par ses ferventes prières le moment où elle doit s'accomplir. Sa charité est supérieure à ses peines : plus elle souffre, plus elle aime.

Par là l'offrande de Marie n'est pas d'un seul moment, mais de tous les instants. A toute heure elle éprouve la douleur de ce que le Fils doit souffrir un jour, et de ce que le cœur de la mère endurera pour

lui et avec lui; et à toute heure elle l'approuve et le désire. A tout instant elle ressent l'effroi que lui inspire la mort de Jésus-Christ; et à tout instant elle y consent, la veut et la demande. Si son cœur reste toujours brisé par le sentiment de la vive douleur dont le perça pour la première fois la prophétie de Siméon, son esprit aussi demeure constamment dans les dispositions généreuses qui l'animaient lors de sa première offrande. Toujours souffrante, mais toujours résignée; toujours abreuvée d'amertumes, mais toujours disposée à tout; elle n'est pas un instant sans douleurs, mais aussi pas un instant sans amour.

Ce n'est donc pas seulement une fois qu'elle nous a donné son Fils; ce n'est plus seulement une fois qu'elle a éprouvé les souffrances de sa mort, mais autant de fois que d'instant ont séparé les déchirantes et mystérieuses vicissitudes du Calvaire, des touchantes cérémonies du temple. Son offrande s'est multipliée comme son martyre. Ou plutôt ce n'est plus qu'une seule offrande, qui n'a jamais été oubliée, jamais rétractée, jamais interrompue, pendant trente-trois ans. C'est un seul martyre qui, pendant trente-trois ans, n'a jamais eu de relâche, jamais d'adoucissement. O amour! ô douleur! douleur la plus intense; amour le plus véhément. Quelle offrande! quel martyre! martyre le plus cruel; offrande la plus généreuse. Le martyre de Marie est le plus grand après celui du Fils de Dieu, comme son amour dans l'offrande qu'elle en fait pour nous est le plus grand après celui du Père céleste. Son amour

pour nous n'a de modèle que dans le ciel, et ne tire son principe que du ciel. Et le même amour qui animait le Père céleste, a également engagé la mère terrestre à donner, à sacrifier, l'un et l'autre, pour notre salut leur commun Fils qui est Dieu comme son Père. Par ce don ineffable, par cet échange d'une immense bonté, l'un est devenu le véritable père, l'autre la mère véritable des enfants des hommes.

CHAPITRE V.

Les sentiments maternels de Marie pour les hommes doivent être considérés particulièrement sur le Calvaire. Marie nouvelle Ève, comme Jésus-Christ nouvel Adam. Rapports mystérieux entre le Paradis terrestre et le Calvaire. Il était nécessaire que Marie s'y trouvât avec Jésus-Christ. Le sacrifice offert par les parents de Samson en leur présence, figure du sacrifice du Calvaire, auquel le Père éternel et Marie devaient assister.

L'amour de Marie pour le genre humain, la générosité de son offrande, furent, comme l'amour et la générosité de Jésus-Christ, grands, sublimes, héroïques pendant la vie de son divin Fils; mais au moment de sa mort ils furent portés à leur comble, et s'élevèrent au dernier degré de force, d'excellence et d'intensité. Ainsi l'on peut proportionnellement dire de Marie : « Qu'ayant
« aimé ses enfants adoptifs qui étaient dans le monde,
« elle les aima à la fin sans bornes ni mesure. » (*Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* Joan. XIII, 1.) Si le Calvaire est le lieu de son plus cruel martyre, il est aussi le théâtre sur lequel elle a donné les preuves les plus tendres de l'amour le plus fort, et

qu'elle accomplit sur le Calvaire ce qu'elle avait commencé dans le temple. C'est là que cette femme sublime, que cette mère pleine de courage et d'amour a consommé le sacrifice de son cœur, qu'elle a généreusement payé le prix immense de notre maternité, qu'elle en a reçu de Dieu l'acte authentique, le domaine entier, la solennelle investiture.

Mais avant d'entrer dans la profondeur de ce mystère que Marie accomplit sur le Calvaire, il est nécessaire de connaître pour quelles fins le Seigneur a voulu qu'elle s'y trouvât, et quel personnage elle y représentait.

L'apôtre saint Paul nous enseigne que le premier Adam n'est que le type, le modèle, la figure, la prophétie du second Adam, qui est Jésus-Christ. (*Adæ primi qui est forma futuri*. Rom. v, 14.) En effet, si l'origine des deux Adam est différente (puisque l'un né de la terre est terrestre, l'autre descendu du ciel est céleste : *Primus homo de terra, terrenus; secundus homo de cælo, cælestis*. I. Cor. xiii, 47), le second Adam a dans un esprit tout différent retracé dans sa personne les divers états du premier. Il s'est mis à sa place, s'est chargé de ses péchés pour les expier, de ses dettes pour y satisfaire, de ses malédictions pour les anéantir, de ses châtimens pour les annuler. Il a été la source de toute justice, comme l'autre avait été l'origine de toute iniquité. Par son sacrifice il a rétabli tout ce que la désobéissance du premier avait détruit. Jésus-Christ est donc le véritable Adam, l'Adam parfait, l'Adam par

excellence, le vrai Père qui engendre les hommes à la grâce et à la vie, comme le premier les a engendrés à la disgrâce et à la mort.

Mais si Jésus-Christ est le véritable Adam, Marie est la véritable Ève; car, dit saint Jean Chrysostôme, « Marie, a réparé tout ce qu'Ève avait gâté, comme » Jésus-Christ a racheté et rétabli tout ce qu'Adam » avait aliéné et perdu. » (*Restauratur per Mariam quod per Evam perierat; per Christum redimitur quod per Adam fuerat captivatum.* S. Joan. Chrysost. de Interd. Arbor.) Ainsi Adam et Ève, qui nous ont perdus, nous sont présentés comme deux images vivantes, comme les prophéties des deux grands personnages qui devaient nous sauver; et par un secret merveilleux de la sagesse et de la bonté de Dieu, notre restauration est figurée par les auteurs de notre ruine.

Qu'elle est donc grande, qu'elle est sublime et merveilleuse l'économie de notre religion! comme tout se lie, se combine, se correspond! Le Paradis terrestre prédit, figure et annonce le Calvaire; le Calvaire accomplit ce que le Paradis terrestre n'avait fait que figurer; et l'un sert à l'autre de lumière dans l'explication des grands mystères, qui après un intervalle de quatre mille ans s'y sont accomplis. Dans l'un, mystères d'iniquité, d'orgueil, de sévérité et de mort; dans l'autre, mystères de sainteté, d'humiliation, de miséricorde et de vie. Une croix s'élève au milieu de la Synagogue, parce qu'un arbre était debout dans le Paradis terrestre; notre salut découle d'un arbre,

parce que notre perte commença par un arbre. Le démon qui avait triomphé par le bois est vaincu par le bois. La matière même qui avait servi au mal se convertit en antidote; et comme l'observe saint Maxime, avec un grand nombre de Pères de l'Église, ce qui avait produit le mal en devient le remède. (*In ligno crucifigitur, ut, quia homo in Paradiso per arborem concupiscentiæ deceptus fuerat, nunc idem per arborem salvaretur, atque eadem materia quæ causa mortis fuerat, esset remedium sanitatis. S. Maxim.*) Un Adam nous rend la vie, parce qu'un Adam nous avait donné la mort. Si le Fils de Dieu est attaché à la croix et meurt avec l'apparence extérieure d'un pécheur, descendant ainsi jusqu'au dernier degré d'avilissement, puisqu'il n'est rien de plus bas et de plus vil que le péché, c'est parce que l'homme avait porté son orgueilleuse main sur une autre croix, avec la prétention sacrilège de devenir semblable à Dieu, aspirant ainsi au plus haut degré d'élévation, puisqu'il n'est rien de plus grand que Dieu, et que Dieu seul est réellement grand. Adam pécha, dit saint Augustin, en portant ses mains sur le fruit défendu; ainsi Jésus-Christ pour expier le péché a étendu ses mains sur le bois de la croix. (*Adam peccavit extendendo manum ad lignum vetitum; sic Christus, ut peccatum hoc lueret, extendit manum ad lignum crucis. S. Aug.*)

Mais si la haine du démon associe Ève à la prévarication du premier Adam, la miséricorde divine veut associer Marie à l'expiration de Jésus-Christ, afin, dit

saint Bernard, que les deux sexes concourent à la réparation du monde, comme tous deux ils avaient consommé sa ruine. (*Congrum fuit ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter defuisset.* S. Bern.)

Au pied de l'arbre qui donne la mort, Ève exige donc, elle demande impérieusement que Marie se trouve au pied de l'arbre qui donne la vie. Car, si le Fils a dû prendre la place d'Adam pécheur, Marie a dû prendre celle d'Ève pécheresse. Elle doit voir de ses propres yeux le supplice de Jésus-Christ, et prendre part à toutes ses souffrances expiatoires, puisque Ève vit de ses propres yeux la chute d'Adam et partagea sa rébellion. Et parce qu'Adam pécha en présence d'Ève, Jésus-Christ paraît ne pouvoir être crucifié et mourir qu'en présence de Marie. De concert avec Marie qui concourt par une volonté ferme et généreuse à l'expiation du péché, Jésus-Christ doit devenir le chef unique d'un peuple de Saints, parce qu'Adam était devenu le chef unique d'un peuple de criminels, en compagnie d'Ève qui, par une volonté pleine et entière, concourut à la consommation du crime.

Lors même que l'Évangile aurait gardé le silence sur ce point, dès lors qu'Ève se trouvait au pied de l'arbre avec Adam, et avait participé à sa désobéissance, à sa sensualité et à son orgueil, il nous eût été permis de conclure avec sécurité que Marie aussi dut se trouver au pied de la croix de Jésus-Christ, et qu'elle a

participé à ses humiliations, à ses souffrances et à ses opprobres.

Une Israélite fortunée, qui plus tard devint mère de Samson, vivait dans la douleur de l'affliction, parce qu'à cause de sa stérilité elle ne pouvait avoir un fils. Elle voit un jour l'Ange de Dieu paraître à l'improviste. Contre toute espérance, il lui annonce que bientôt elle concevra et enfantera un fils qui doit être la gloire et le salut d'Israël. Peu de temps après l'Ange du Seigneur lui apparaît de nouveau, et Manué son époux, à l'instigation du même messager céleste, veut en sa présence offrir un sacrifice à Dieu qui opérerait cette merveille. Il prend donc un chevreau de son troupeau, l'immole et le place sur le bûcher, pour qu'il soit consumé tout entier en holocauste. L'époux et son épouse assistent à ce sacrifice dans un religieux silence, les yeux attachés sur la victime, lorsque tout à coup ils voient l'Ange qui leur était apparu sous une forme humaine, s'élever dans l'air, et se placer au milieu des flammes, comme pour être encore, hostie nouvelle, lui-même sacrifié et consumé. Ils comprennent par là que celui qu'ils avaient pris pour un homme était l'Ange de Dieu, peut-être Dieu lui-même. (*Et intellexit Manue Angelum Domini esse, et dixit ad uxorem suam... vidimus Deum.* Judic. xiii, 21.)

On voit clairement, par l'ensemble de toutes ces circonstances, que ce récit et ce sacrifice renferment quelque chose de mystérieux, de figuratif et de prophétique. Comment, en effet, dans les paroles dont l'Ange

se sert pour annoncer la naissance de Samson à une épouse stérile par nature, ne pas voir la prophétie des paroles par lesquelles on annonce la naissance de Jésus-Christ à une autre épouse stérile par amour pour la virginité?

Les expressions sont, dans les deux cas, presque identiques. Un Ange disait à la mère future de Samson : « Malgré la stérilité qui vous rend incapable » d'avoir des enfants, VOICI QUE VOUS CONCEVREZ ET EN- » FANTEREZ UN FILS qui sera Nazaréen de Dieu, et déli- » vrera son peuple des mains des Philistins. » (*Sterilis es et absque liberis, sed CONCIPIES ET PARIES FILIUM. Erit Nazaræus Dei... et ipse incipiet liberare Israel de manu Philistinorum. Judic. XIII, 3, 5.*) Un Ange disait aussi à la Mère future de Jésus-Christ : « Ne craignez point, ô » Marie! quoique vous ne connaissiez et que vous ne » deviez point connaître d'homme, VOICI QUE VOUS CON- » CEVREZ ET DONNEREZ NAISSANCE A UN FILS, par l'opéra- » tion du Saint-Esprit. Il sera saint et appelé Fils de » Dieu. Vous l'appellerez Jésus, parce qu'il sauvera » son peuple de ses péchés. » (*Ne timeas, Maria... Virum non cognosco... Spiritus sanctus superveniet in te : ECCE CONCIPIES ET PARIES FILIUM. Quod naseetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei... Et vocabis nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum. Luc. 1, 31, 34, 35. Matth. 1, 21.*)

On observe, d'abord, que le sacrifice de Manué est offert en rase campagne, dans l'endroit même où l'Ange apparaissait pour la seconde fois à son épouse. (*Sedenti*

in agro. Judic. XIII, 9.) Le sacrifice de Jésus-Christ est également offert hors de la ville. (*Extra portam passus est.* Hebr. XIII, 12.) Manué prend de ses mains le chevreau qui doit lui servir de victime (*Tulit Manue hædum de capris.* Judic. XIII, 19); ce fut le Père éternel qui revêtit son Verbe d'un corps humain pour en faire une victime digne de lui. (*Hostiam noluit, corpus autem aptasti mihi.* Hebr. x, 5.) Ce fut Manué qui plaça la victime sur une pierre (*Et posuit super petram.* Judic. XIII, 19); et le Père éternel a voulu que Jésus-Christ fût sacrifié sur le roc du Calvaire. Et l'Ange qui, sous une forme humaine, se place de lui-même au milieu des flammes, que signifiait-il autre chose, dit saint Augustin, que l'Ange du grand conseil, c'est-à-dire le Verbe éternel qui, sous une forme d'esclave, ou sous l'humanité dont il devait se revêtir, ne devait pas recevoir de sacrifice, mais devait être lui-même le sacrifice? (*Quòd stetit Angelus in altaris flammâ, magis significasse intelligendum est illum magni consilii Angelum in formâ servi, hoc est in homine, quem suscepturus erat, non accepturum sacrificium, sed ipsum sacrificium futurum?* S. Aug. quæst. 54.) Enfin, si l'on en revient au sacrifice de Jésus-Christ, il est hors de doute que Manué et son épouse, assistant debout et l'œil attentif à l'immolation de la victime (*Ipse autem et uxor ejus intuebantur.* Judic. XIII, 19) sont la figure du Père éternel et de Marie qui, l'un d'une manière invisible, l'autre d'une manière visible, comme on le verra, assistent au sacrifice de leur commun Fils, pendant qu'il est offert sur le Calvaire.

Mais pourquoi le Père éternel veut-il que la Mère soit présente au sacrifice et à la mort cruelle de son Fils? Est-il donc nécessaire que ses regards amoureux soient affligés par un si désolant spectacle, et que ses yeux voient par mille plaies couler un sang si cher? Est-il nécessaire que ses entrailles soient déchirées par cette scène d'horreurs, et que son cœur en soit cruellement brisé? Ah! tâchons de mieux entendre un si grand mystère.

Il est bien clair que les desseins de Dieu ont été que Marie coopérât au salut de l'homme par son obéissance et sa charité, comme Ève coopéra à sa chute par son égoïsme et par son orgueil. Mais Dieu a voulu que du côté de Marie cette coopération fût libre et volontaire, comme le premier dessein en a été libre et volontaire du côté de Dieu : le sacrifice de l'Homme-Dieu l'exigeant ainsi, pour être en tout digne de Dieu. S'il attendit le consentement de Marie pour lui faire concevoir son propre Fils, il voulut que ce consentement intervînt encore pour l'immoler, et que l'amour de la mère s'unît à l'amour du Père céleste, afin que d'un commun accord et d'une commune liberté ils nous fissent don de leur commun Fils, et le sacrificassent à notre salut. Marie avait déjà fait cette offrande de son Fils dès le moment où elle en était devenue mère, et l'avait renouvelée à chaque instant de sa précieuse vie; comme ce même Fils avait accepté la mort depuis le moment de son incarnation, et avait depuis sa naissance, comme dit saint Bernard, commencé la passion de sa croix. (*A nativita-*

tis exordio passio crucis simul exorta. S. Bern.) Mais l'un et l'autre l'avaient fait dans le secret de leur cœur, dans le silence de leur amour pour les hommes. Il fallait alors que l'acceptation de l'un et l'offrande de l'autre devinssent publiques et solennelles. Jésus-Christ consentant à être crucifié publiquement, Marie devait aussi donner un consentement public à la consommation de son sacrifice. Rien ne peut mieux faire connaître maintenant combien la Mère concourt librement et volontairement au sacrifice du Fils, que la résignation héroïque, la constance extraordinaire, et le calme parfait avec lequel elle y assiste. Ce que la justice de Dieu exige dans ces moments mystérieux, ce que l'obéissance de l'Homme-Dieu accepte, la docilité et l'amour de la Mère de Dieu le lui fait aussi accepter et vouloir. (*Ut in omnibus conformis esset Patri et Filio.* S. Bern.)

CHAPITRE VI.

Bien différente d'Agar qui ne veut pas voir mourir son fils, Marie doit être spectatrice de la mort de Jésus-Christ. Son voyage au Calvaire et sa rencontre douloureuse avec son Fils. Son maintien bien différent de celui de Jacob, lorsqu'il voit la tunique ensanglantée de Joseph. Prodige du courage de Marie.

S'IL se fût agi d'une mère ordinaire, la charité qui conduisit les autres saintes femmes sur le Calvaire, eût dû en écarter Marie. Ce qui pour les disciples fut un acte de générosité, pouvait sembler un trait de dureté dans Marie. Il n'est pas dans les règles ordinaires des convenances qu'une mère soit spectatrice du supplice d'un fils auquel elle ne peut donner aucun secours; et cela de peur que la vue d'une mère plongée dans une affliction profonde n'augmente les souffrances du fils, ou bien que la vue des douleurs acerbes du fils ne fatigue les regards et ne trouble le cœur de la mère.

C'est pour cela qu'Agar, servante d'Abraham, ayant manqué d'eau à travers la solitude de Bersabée, et voyant Ismaël, son fils, réduit à l'agonie par l'ardeur

de la soif, se dit alors à elle-même : Si je ne puis lui donner aucun secours, à quoi bon le serrer encore dans mes bras ? S'il doit mourir infailliblement, qu'est-il besoin que mes regards maternels soient troublés par le spectacle douloureux de son sort cruel ? Ah ! je n'ai pas le cœur de voir mourir mon fils sous mes yeux. (*Cumque consummata esset aqua... dixit : Non videbo morientem puerum. Genes. xxi, 15, 16.*) En parlant ainsi elle dépose son fils au pied d'un arbre, l'y laisse mourant, et se retire à l'écart à la distance d'une portée d'arc. (*Abjecit puerum subter unam arborum, et abiit procul quantum potest arcus jacere. Gen. xxi, 15, 16.*) Là s'étant assise sur une pierre, et s'abandonnant à la plus amère douleur, elle fait retentir les airs à l'entour de ses profonds gémissements et de ses cris de douleur. (*Et sedens contrà, levavit vocem suam, et flevit. Gen. xxi, 16.*)

Telle fut la conduite de la mère d'un homme ordinaire ; mais la mère d'un homme qui en même temps était Dieu, ne devait pas agir ainsi. Comme Mère de Dieu, Marie est soumise à des obligations dont les autres femmes sont dispensées ; et ce qui pour toute autre mère aurait pu paraître au moins une inconvenance, était un devoir pour Marie. Elle a reçu ce Fils d'une manière toute particulière ; elle ne doit donc le perdre également que d'une manière qui soit propre à elle seule. Jésus-Christ ne meurt pas par nécessité comme les autres hommes ; à cette mort Marie devait donc aussi se conduire d'une manière différente des autres mères. Tout sur le Calvaire doit être grand, extraordinaire,

mystérieux, sublime et digne de la victime qui s'immole. Marie devait donc être présente à la mort de Jésus-Christ, afin que l'on pût reconnaître la divinité du Fils à la conduite héroïque, extraordinaire et miraculeuse de la Mère assistant à cette mort. A peine aussi le seul disciple qui, pendant tout le cours de la passion de son divin Maître, ne l'a pas perdu de vue; à peine saint Jean a-t-il appris à Marie que le juge inique, qui si solennellement avait déclaré Jésus innocent, venait de le condamner à mort, et que déjà son cher Fils chargé du poids de sa croix s'achemine par la voie du Calvaire, qu'aussitôt elle s'écrie : « Voici le temps, voici le jour, » voici l'heure des divins mystères ! Père éternel, qu'il » meure mon Fils unique, puisque votre gloire l'exige, » que votre justice le veut, que le salut des hommes le » demande; mais qu'il ne meure que sous mes yeux, et » que je voie se terminer cette vie que je lui ai donnée. » (*Videbo morientem puerum.* Gen. xxi, 16.)

Lorsque Jésus-Christ remplissait la Palestine des bienfaits de son amour et du bruit de ses miracles; quand les peuples se pressaient sur ses traces en le proclamant l'envoyé du ciel pour la consolation de la terre; lorsque Jésus entra triomphant dans Jérusalem au milieu des acclamations et des cris d'allégresse d'une foule enthousiasmée, Marie alors n'était point auprès de lui : elle s'éloignait, se dérobaît aux regards, de peur que quelque rayon de la gloire du Fils ne vînt se refléter sur sa Mère. Mais lorsque ce même Fils va sur un gibet terminer sa vie par la mort la plus ignominieuse

et la plus cruelle; lorsqu'il s'agit de partager ses peines et ses efforts, Marie se montre. Elle renonce volontiers à la gloire, à l'innocente satisfaction de passer pour la mère fortunée d'un Prophète; mais elle ne peut renoncer à l'ignominie et à la douleur de passer publiquement pour la mère d'un misérable condamné; et la promptitude avec laquelle elle court être spectatrice et partager le supplice de son Fils, est égale aux précautions qu'elle prend pour rester inconnue lorsqu'il s'agit de son triomphe. (*Videbo morientem puerum*, Gen. xxi, 16.)

La voici donc abandonnant sa solitude comme l'Épouse des cantiques, vraie figure de Marie, et parcourant les rues et les places de Jérusalem, impatiente de rencontrer l'amour de son cœur, qui marche au supplice. (*Circuibō civitatem*. Cant. iii, 2.) La cité est presque abandonnée et déserte. Tout le peuple court en foule et se précipite vers le lieu des exécutions, remplissant l'air des cris d'une joie féroce. Marie entend de loin cette sombre rumeur, ce bruit sinistre : ce bruit la guide, mais ce qui la guide encore mieux sur la voie qu'elle doit suivre, ce sont les traces terribles que laissait son Fils sur sa pénible route, marquant la terre qu'il foulait par ses chutes et par son sang.

Peu s'en faut qu'elle n'entende le bruit terrible de la trompette qui le précède et publie le prétendu délit et l'atroce condamnation; et bientôt après il vient lui-même à sa rencontre. Mais, hélas! la prophétie d'Isaïe s'est accomplie : il ne lui reste pas même la figure d'un homme. (*Vidimus eum et non erat aspectus*. Isai. liii, 2.)

Son front entouré d'une couronne ignominieuse, et cruelle d'épines aiguës qui, ayant traversé les tempes, laissent voir en dehors leurs pointes ensanglantées; ses yeux mouillés des larmes qu'il a versées sur le déicide de Jérusalem sont encore inondés de sang; sa face est livide et contrefaite; sa poitrine est sillonnée de plaies, tout son corps meurtri par les fouets. Languissant, épuisé, haletant sous le poids de sa croix pesante, il marche lentement au milieu des insultes du peuple. Cruellement poussé par ses bourreaux, il gagne avec peine la montée rapide du Calvaire. O rencontre! ô vœu! ô spectacle déchirant pour le cœur d'une mère!

L'Écriture dit que Jacob, à la vue de la tunique ensanglantée de son fils Joseph, poussa des cris de douleur déchira ses vêtements, répandit un torrent de larmes, tomba dans une tristesse profonde, et ne voulut recevoir aucune consolation. (*Quam cum agnovisset pater, dixit : Tunica filii mei est, fera pessima devoravit Joseph; scissisque vestibus... lugens filium suum multo tempore... noluit consolationem accipere.* Gen. xxxvii, 33, 34, 35.) Que fera donc Marie, à la vue, non plus des vêtements, mais du corps de son propre Fils, sillonné de plaies et couvert de sang?

Un écrivain, qui a décrit minutieusement tous les lieux qui ont été le théâtre de la douloureuse passion de l'Homme-Dieu, assure que l'on voit encore sur le Calvaire les ruines d'une église appelée autrefois *Sainte-Marie du Spasme*, et un sentier qu'on appelle encore aujourd'hui *la voie de l'amertume*, parce que, dit-on, ce

fut là précisément que Marie rencontrant son Fils dans un état si pitoyable et dans une si cruelle situation, tomba évanouie, ne pouvant surmonter la violence et l'étendue de sa douleur. Mais sans admettre une telle chute que de bien graves écrivains rejettent comme indigne de la Mère de Dieu, de Marie en qui tout devait être constance, force, grandeur d'âme plus qu'humaine; il est hors de doute qu'à cette vue son sang se glaça dans ses veines, que toutes ses entrailles furent émues de compassion, que son cœur fut brisé de douleur dans son sein, et qu'ainsi elle resta quelque temps immobile en cet endroit, privée de ses sens, mais non de sa raison.

Elle ne se posséda même jamais mieux, jamais elle ne parut si magnifique et si sublime, que dans cet instant où elle fut la plus accablée de douleur. Les yeux de la Mère rencontrent les yeux du Fils : ils se regardent mutuellement; leurs deux cœurs émus se communiquent leurs pensées par un langage secret et mystérieux. Au milieu de tant de douleurs, la vue de tant de fermeté de la part d'une mère attendrit les cœurs les plus durs, dit saint Bernard. Ils ne peuvent s'empêcher de mêler leurs larmes à celles des filles de Jérusalem, auxquelles Jésus-Christ avait défendu de lui compatir et de pleurer sur lui. (*Multos etiam invites ad lacrymas provocabat; omnes plorabant qui obviabant ei. S. Bernard.*) Et lorsqu'à la vue de la violence de ses douleurs tous étaient émus, tous poussaient des gémissements, elle seule ne pleurait pas, elle seule souffrait avec calme et

l'œil sec, bien différente de Jacob, il ne lui échappe pas un mouvement, pas un signe, pas une parole, pas même une larme de douleur; pas un seul reproche à l'ingrate synagogue qui lui ramène son Fils dans un état si pitoyable et si différent de celui dans lequel Marie l'a élevé et le lui a donné. Elle ne fait entendre aucune plainte sur la haine infernale de ses accusateurs, sur l'injustice des magistrats, sur la barbarie des bourreaux, sur l'aveugle rage du peuple. Elle ne tente pas même ce dont toute autre mère n'eût pu s'abstenir, de se précipiter à travers la foule, de pénétrer jusqu'à son Fils, pour le presser contre son cœur, et lui offrir quelque consolation. Mais réprimant la véhémence de sa tendresse maternelle blessée si profondément, mais commandant à ses affections et à sa douleur, mais concentrant dans le fond de son cœur brisé toutes les angoisses qui la navrent, toute la tristesse qui l'accable, elle accompagne Jésus en silence, comme Abraham accompagna, dit saint Ambroise, son fils Isaac jusqu'au lieu de son sacrifice. (*Abraham Isaac, Maria comitabatur Filium. S. Ambros.*) De plus, ajoute un saint Abbé, comme elle est la première des prédestinés, elle est aussi la première à en parcourir la voie; et pratiquant l'Évangile avant qu'il fût promulgué, elle est la première qui, conformément au précepte de Jésus-Christ, prend sa croix et le suit sur le Calvaire pour être intérieurement crucifiée avec lui. (*Tollebat et Mater crucem suam et sequebatur eum, crucifigenda cum ipso. Guillem. Abbas. in cant. 7.*)

Ainsi, si Jésus-Christ nous montre qu'on ne peut aller au ciel que par le chemin du Calvaire, et en suivant les traces sanglantes du Fils de Dieu, Marie nous montre aussi qu'on ne peut aller à Jésus-Christ qu'en suivant les traces et en la compagnie de sa Mère; qu'en la suivant fidèlement à la bonne odeur du parfum de ses vertus, on va droit au-devant de Jésus-Christ; que le chemin frayé par Marie est celui sur lequel se trouve Jésus. Et, en effet, la troupe glorieuse de ces vierges héroïques qui, selon la prophétie de David, marcheront sur les traces de Marie, rencontrera Jésus, le véritable Roi de gloire, lui sera présentée et en sera accueillie; et à la suite de Marie leur guide elles suivront l'agneau partout où il va. (*Adducentur Regi virgines post eam; proximæ ejus afferentur tibi. Ps. XLIV, 15.*) Par là dans le même temps Marie engendre des enfants à l'Église par l'héroïsme de sa charité, les conduit encore et les guide par la sublimité de son exemple. Elle montre et aplanit la voie aux enfants de son amour et de sa douleur, auxquels elle a procuré la vie.

CHAPITRE VII.

Péché d'Ève consommé par les yeux et le cœur avant de l'être par la main. La seule vue des souffrances de son Fils suffit à Marie pour qu'elle en partage les douleurs. Moïse en allant considérer la vision du Sinaï est la figure de Marie qui se dispose à contempler la scène du Calvaire.

Il est bon de se rappeler que le péché d'Ève ne consiste point seulement à avoir mangé du fruit défendu. Avant qu'elle eût porté sa main téméraire sur cette funeste nourriture, son péché, bien qu'il ne fût pas encore manifesté extérieurement par l'action, était déjà consommé dans le désordre des sentiments du cœur. Voyez, en effet, dit saint Bernard, cette femme imprudente et orgueilleuse qui, trompée par les promesses fallacieuses du serpent, va se placer au pied de l'arbre dont Dieu lui avait défendu de toucher le fruit. L'ordre de Dieu était simple, clair, précis et confirmé par la plus terrible menace. Considérer ce fruit avec complaisance, c'était regarder avec plaisir le poison qui devait lui donner la mort. Pourquoi donc attache-t-elle ses regards sur un objet auquel il ne lui est pas permis de porter la main? Pourquoi s'arrête-t-elle à jeter sur

cet objet de si coupables regards de complaisance? En vain s'excuserait-elle sur ce que l'oracle divin défend seulement de s'en nourrir, et non de le regarder; car si le regard n'est pas la consommation du péché, il en est pourtant le commencement. Et, en effet, pendant que la beauté du fruit flatte délicieusement sa vue, le tentateur se rend secrètement le maître de son cœur. (*Quid tuam mortem tam attentè intueris? Quid illuc tam crebrò vagantia lumina jacis? Quid spectare libet, quod manducare non licet? Oculos, inquis, tendo, non manum. Non est interdictum ne videam, sed ne comedam. Hoc, et si culpa non est, culpæ tamen indicium est; te enim intentâ ad aliud, latenter interim in cor tuum serpens illabitur. De Gradib. Humilitat.*)

Ève à peine s'est exposée au danger de pécher, que déjà elle a péché. L'Écriture dit qu'elle vit que le fruit était aussi délicieux au goût qu'agréable à la vue (*Vidit igitur mulier quòd bonum esset..... aspectuque delectabile. Genes. III, 6*) c'est-à-dire, comme l'observent les interprètes (*Vid. à Lapid. in hunc locum*) que ce fruit funeste attira par sa beauté extérieure, non-seulement le regard, mais encore le cœur de cette femme infidèle; et qu'elle ne s'arrêta pas seulement à le considérer, mais qu'elle y affectionna sa pensée, et y attacha ses désirs. (*Suâ formâ et pulchritudine Evam quasi detinebat in moroso suî intuitu et contemplatione.*) Elle en considère curieusement la beauté, et déjà elle en convoite le goût exquis; elle s'en empare non-seulement des yeux, mais encore de l'esprit et du cœur. Elle s'en nourrit de désirs avant

même que d'y porter la main. Tout son esprit en est absorbé, avant même qu'elle en approche ses lèvres. Elle s'en délecte avec une sensualité avide, et une excessive gourmandise. Son imagination grandit tout ce qu'elle éprouvera de délicieux et d'agréable en le mangeant, et tout ce qu'elle obtiendra de grand et de sublime après l'avoir mangé; c'est-à-dire une ressemblance parfaite avec Dieu, et la science pleine et entière du bien et du mal. (*Eritis sicut Dii scientes bonum et malum* Gen. iii, 5.) Elle ressent déjà pour son palais une telle saveur, et pour son orgueil une telle satisfaction, qu'elle ne trouve plus aucune différence entre le voir et le cueillir, entre la jouissance purement imaginaire et les délices réelles du goût. (*Vidit, id est, curiosius et cum voluptate illecebrosâ illud intuita est, et morosè consideravit.*) Il n'est donc pas nécessaire, après tout, cela, dit encore un saint Père, qu'Ève y porte la main. Par ses regards seuls elle a déjà bu tout le venin, s'en est enivrée, s'en est remplie. Avant de concourir par son acte à la faute d'Adam, elle l'a déjà consommée dans son cœur par ses regards, par cette délectation délibérée et coupable; et pour ce qui la regarde elle a commis tout ce qui était nécessaire pour mourir non-seulement elle-même, selon la menace divine, mais pour donner la mort à tous ceux qui naîtront d'elle, et devenir ainsi la mère infortunée des morts. (*Haurit virus peritura, et perituros paritura.*)

Par là même il n'est pas nécessaire que Marie soit effectivement flagellée et crucifiée avec son Fils pour

avoir part à ses souffrances et à ses opprobres, il suffit qu'elle y soit présente. Il suffit que l'esprit d'obéissance, de conformité, de soumission à la volonté de Dieu conduise Marie au pied de la croix, comme l'esprit d'opposition à la volonté divine avait conduit Ève au pied de l'arbre. Il suffit que Marie se tienne au pied de l'arbre de vie avec un cœur humble, soumis, un cœur en proie à la douleur et respectant les sévères décrets de Dieu, comme Ève se tenait auprès de l'arbre de mort avec un cœur en proie à un immense désordre, livré à la concupiscence, au mépris de la défense divine. Il suffit qu'elle s'arrête en une extase d'amertume à contempler les angoisse de son Fils, comme Ève s'était arrêtée en une extase de sensualité à savourer les délices du fruit défendu. Il suffit que ses regards maternels soient empoisonnés par la vue du spectacle le plus cruel et le plus déchirant, comme ceux d'Ève furent enchantés par la vue la plus agréable, la plus séduisante et la plus délicieuse. Toute l'horreur, toute l'amertume des souffrances de son Fils passera dans son âme par ses regards, comme toute la douceur vénéneuse du fruit défendu pénétra dans le cœur d'Ève par ses yeux. Ainsi, sans éprouver dans son corps les outrages de la croix, elle en ressentira toute la douleur dans son cœur, elle en sera remplie et enivrée; ce qu'elle le verra souffrir, elle le souffrira avec lui; et sans être en croix avec lui, elle sera néanmoins crucifiée pour lui.

C'est, en effet, de cette manière que Marie va s'asso-

cier à l'immolation de Jésus-Christ et participer à ses souffrances. La puissance de la vue, disait saint Cyprien, la considération attentive du supplice de son Fils, sera l'instrument cruel du martyr pénible de cette tendre Mère. (*Tam grave martyrium sustinuit virtute oculorum suorum.* S. Cyprian.) C'est ainsi qu'elle coopérera à l'œuvre de notre salut, qu'elle en obtiendra de Jésus-Christ le mérite, et en recevra la récompense, en devenant, par la vie qu'elle leur donnera, la mère fortunée de ces mêmes hommes dont Ève, par son orgueilleuse présomption et sa téméraire désobéissance, est devenue la mère infortunée en les enfantant à la mort.

Tandis que le peuple d'Israël gémissait dans une dure captivité sous la domination du roi d'Égypte, Dieu se manifesta d'une manière mystérieuse à Moïse, sur le sommet du mont Sināi. Ce grand Prophète vit de loin un buisson dévoré par une flamme très-vive qui l'entourait de toute part, et le brûlait incessamment sans néanmoins le consumer. (*Apparuit... in flamma ignis de medio rubi, et videbat quòd rubus arderet, et non combureretur.* Exod. III, 2.) Surpris d'un phénomène aussi extraordinaire et aussi singulier : Approchons, se dit Moïse en lui-même; et il s'avance aussitôt pour contempler de plus près cette grande et étonnante vision. (*Dixit ergo Moyses : Vadam et videbo visionem hanc magnam.* Exod. III, 3.) Il s'en approche donc en toute hâte; mais lorsqu'il est près du lieu du prodige, la voix d'un être invisible l'avertit qu'il doit se déchausser par respect, parce que la terre qu'il foule est sainte et digne

de vénération. (*Solve calceamentum de pedibus tuis ; locus enim in quo stas terra sancta est. Exod. III, 5.*) Ce récit est une figure et tout à la fois une prophétie du mystère du Calvaire. Les Pères et les interprètes s'accordent à voir dans ce buisson qui est environné de flammes, sans en être consumé, le Verbe de Dieu fait homme, parce que comme le buisson est épineux, brut, vil et abject, aussi l'humanité qu'a prise le Verbe éternel n'a pas été l'humanité d'Adam innocent, mais celle d'Adam coupable, sujette à toutes les misères, à l'exception du péché ; pauvre, humble, soumise, comme dit Corneille de La Pierre, au travail, aux tribulations et aux douleurs. (*Ignis in rubo est Deus in carne , seu Verbum caro factum. Rubus enim spinosus , asper humilis et vilis, Christi humanitatem significat, quam ipse sponte multis ærumnis et laboribus subjectam, pauperem, humilem, despicabilem suscepit. Cornel. à Lapid.*) Le feu indique la peine immense, les outrages sanglants dont cette humanité sainte doit être la victime ; car il n'est rien de plus commun dans l'Écriture que la figure du feu employée pour signifier les tribulations, les persécutions et les souffrances. Mais ce feu de nos peines et de nos misères qui a investi Jésus-Christ, non-seulement n'a en rien altéré sa divinité, mais il n'a pas même dissous et réduit en cendres sa sainte humanité, comme cela paraissait devoir naturellement arriver, parce que le Saint de Dieu, selon la prophétie de David, ne devait pas voir la corruption du sépulcre. (*Nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. Psalm. xv, 10.*) Sa naissance comme homme ne nuit

en rien à la virginité de sa Mère; sa mort ne devait non plus altérer en rien l'intégrité de son corps. Au Calvaire, Jésus-Christ fut placé sur le foyer des tourments les plus terribles; aussi, ajoute l'interprète que nous venons de citer, le Verbe de Dieu, qui se fait entendre dans le buisson, est le même Verbe de Dieu qui est sur la croix. *Verbum Dei in rubo est Verbum in cruce; quia utrobique inter spinas.* Corn. à Lapid.) Cette vision, que Moïse appelle avec raison la GRANDE VISION, n'est donc que le spectacle vraiment grand, le prodige des prodiges, la scène unique d'un Dieu en croix pour le salut du monde. Et ceci est d'autant plus vrai, que le lieu même sur lequel Jésus-Christ a été crucifié porte, par un effet de la volonté divine, le nom : TERRE DE LA VISION; car c'est ce même Calvaire, qui fait partie du mont Moria, sur lequel Dieu ordonna à Abraham de sacrifier son fils Isaac, et qui fut indiqué à ce Patriarche comme la terre de la vision par excellence. (*Videbo visionem hanc magnam.* Exod. III, 13.) C'est de là, ainsi que nous en avertit l'Écriture, qu'est venu ce beau proverbe qui depuis le temps d'Abraham est resté en usage chez les Hébreux : DIEU VERRA SUR LA MONTAGNE (*Vade in TERRAM VISIONIS.* Gen, XXII, 2) proverbe, dit saint Jérôme, qui était en même temps une prophétie et une prière par laquelle les Hébreux protestaient, dans leurs peines et leurs afflictions, que la grande providence devait venir de la montagne, et que la terre de VISION était aussi la terre du secours, (*Undè usque hodie dicitur : IN MONTE DOMINUS VIDEBIT.* Gen. XXII, 14.)

Mais si la vision mystérieuse du Sinaï est la figure de la vision encore plus mystérieuse et plus auguste du Calvaire, Moïse, qui se hâte d'avancer pour considérer le Dieu caché au milieu des flammes du buisson, est la figure de Marie qui se dispose à contempler le Dieu caché au sein des humiliations et des souffrances atroces de la croix.

Lors donc que la cohorte inhumaine arrive sur le Calvaire, la vision ineffable que tant de VOYANTS DE DIEU avaient prédite depuis quarante siècles, commence à s'expliquer. Apprétons-nous, dit alors Marie, à être témoin de cette vision aussi douloureuse et affligeante pour moi, qu'elle sera précieuse pour le monde; vision dans laquelle tout est grand, puisque le Dieu de miséricorde manifesterà à l'univers la grandeur de son amour, par la grandeur de ses souffrances et de ses opprobres. (*In monte Dominus videbit. Proverbialis locutio quâ in augustiis constituti utebantur Hebræi, auxilium expectantes.* S. Hieron.)

Marie ne court pas seulement de son propre mouvement à ce spectacle mystérieux, elle s'y rend encore parce que Dieu lui-même, comme on l'a déjà dit, l'y appelle et veut qu'elle y assiste, pour la rendre dépositaire de ses dernières volontés, et de ses desseins de miséricorde sur l'Église. Ainsi Dieu invita Moïse à la vision de Sinaï pour lui révéler les desseins de sa bonté sur le peuple qu'il s'était choisi. Il appelle Marie, il exige sa présence, dit Richard de St-Victor, afin que, comme il en avait fait un prodige de virginité et un

modèle des vierges par sa pureté, il en fit encore un prodige de force et la reine des martyrs par ses souffrances ; et qu'ainsi il réunit en elle le suprême degré de tous les privilèges, toutes les diverses beautés de la sainteté de tous les Saints, et qu'il la rendit la première en mérite, comme elle était la première en dignité, étant sa mère. (*Voluit Filius ut universam Sanctorum multitudinem excederet Mater; et sicut appellatur Virgo virginum, ita appellaretur Martyr martyrum*, Richard. à S. Vict.) Il l'y appelle enfin, dit le dévot Lasperg, et il exige qu'elle y soit présente, afin d'associer à tout ce qu'il aurait à souffrir pour les hommes celle qu'il avait résolu de leur donner pour mère (*Voluit Christus cooperatricem nostræ redemptionis adstare, quam constituerat nobis dare matrem*. Lasperg.) et afin de l'établir sur le Calvaire conductrice du peuple chrétien, comme Moïse fut établi sur le Sinaï conducteur du peuple hébreu.

Moïse n'approche du buisson mystérieux qu'après avoir, par respect, quitté sa chaussure, symbole disent les interprètes, des passions humaines, des affections terrestres, des intérêts temporels dont quiconque veut entrer en considération des mystères de Dieu doit se dépouiller. (*Ei qui accedit ad divina mysteria deponenda esse calceamenta, id est, passiones et affectiones simul et rationes humanas et terrenas*. Corn. à Lapid.) Marie, de même, ne s'approche du Calvaire, terre infiniment plus sainte et plus auguste que celle du Sinaï, qu'avec un sentiment profond de religion, oubliant pour ainsi dire tous ses droits, tous ses intérêts de mère de Jésus-

Christ, pour soutenir la haute dignité de corédemptrice ; comme Jésus-Christ semble oublier les affections et les intérêts du Fils de Marie, pour se montrer seulement le Rédempteur du monde ; et Jésus-Christ en cette qualité ne mourant pas comme les autres fils, Marie également ne se rend pas à cette mort comme les autres mères. (*Solvit calceamenta sua.*)

Pénétrée de tels sentiments dignes de la présence d'un Fils qui a Dieu même pour Père, et du cœur d'une Mère qui a Dieu même pour Fils, Marie se met à considérer la grande et étonnante vision que l'amour de Dieu et la perversité des hommes présentent à ses regards maternels. Vision ineffable et sublime, s'écrie saint Augustin, vision où la piété est torturée à la place de l'impiété, où la sagesse est tournée en dérision au lieu de la folie, où la vérité est étouffée à la place du mensonge, où la justice est condamnée au lieu de l'iniquité, où la miséricorde est affligée à la place de la cruauté, où la sincérité est abreuvée de vinaigre, où la douceur au lieu de la misère est empoisonnée de fiel, où l'innocence est punie pour le crime, et la vie elle-même meurt à la place de la mort. (*Ecce pro impio pietas flagellatur, pro stulto sapientia illuditur, pro mendace veritas necatur, damnatur justitia pro iniquo, misericordia affligitur pro crudeli, pro misero repletur sinceritas aceto, inebriatur felle dulcedo, addicitur innocentia pro reo, moritur vita pro mortuo.* S. August. serm. xli.)

Approchons-nous aussi de Marie par la pensée sur le Calvaire. Elle n'y va que pour contempler les mys-

tères, et prendre part aux douleurs de son Fils. Nous devons donc nous arrêter à considérer, avec les mystères et les souffrances du Fils, les mystères et les souffrances de la Mère. Car, on l'a déjà dit, après le spectacle et le souvenir de l'agonie et de la mort de Jésus-Christ, il n'est pas de spectacle plus intéressant, de souvenir plus auguste et plus digne de respect, plus tendre et plus dévot, dit saint Amédée, que celui de la magnanimité avec laquelle l'amour de Marie la fait souffrir pour nous. (*Veneranda et plena devotionis et lacrymarum memoria, recordari qualiter passa sit anima sancta illa gloriosa, suasque pertulerit de Christi morte angustias.* S. Amed.)



CHAPITRE VIII.

Les mères, dans les maux qui arrivent à leurs enfants, souffrent plus que si elles les enduraient elles-mêmes. La Chananée. La passion de Jésus-Christ devient par là tout entière la passion de Marie. Similitudes par lesquelles les saints Pères expliquent cette communication de peines. Douleurs aiguës de Marie pendant le crucifiement de son Fils. Marie, sans être mise en croix est crucifiée avec Jésus-Christ, et meurt spirituellement avec lui.

Le propre de l'amour que l'on appelle amour d'amitié est, comme l'observe saint Thomas, de transformer la personne qui aime en la personne qui est aimée, de les identifier tellement ensemble, que chacun regarde les biens et les maux, les consolations et les peines de l'autre comme s'ils lui étaient propres. (*In amore amicitia amans est in amato, quantum reputat bona vel mala amici ut sua.* S. Thom.) Nous sommes portés à la compassion lorsque nous voyons souffrir quelque autre que nous, et non pas lorsque nous souffrons nous-mêmes ; et l'amour nous fait regarder un parent, un ami comme un autre nous-même ; ainsi lorsqu'il souffre, nous sentons pour lui de la compassion, nous éprouvons en nous

ses propres douleurs, nous sommes affligés de ses maux, et nous souffrons nous-mêmes en lui et avec lui. (*Misericordia propriè est ad alterum, non autem ad seipsum. Ita si sint aliquiæ personæ nobis conjunctæ, ut sin quasi aliquid nostri, puta filii aut parentes, in eorum malis non misere-mur, sed dolemus, sicut in vulneribus nostris.* S. Thom. Quæst. xxx, art. 1.)

Ce sentiment, qui est ordinaire à tous ceux qui res-sentent un amour véritable pour autrui, est cependant d'une telle force, d'une telle énergie et d'une telle vio-lence chez les parents, et particulièrement chez une mère à l'égard de son enfant, qu'elle n'a pas besoin d'éprouver les maux de celui-ci pour en ressentir toute la peine. Il lui suffit, dit Erasme, de les connaître pour en être plus tourmentée et plus affligée que si elle-même en était atteinte, et pour souffrir en la personne de son enfant plus que celui-ci ne souffre lui-même. (*Parentes magis torquentur in filiis, quàm in semetipsis.* Erasm.)

Voyez cette femme qui court désolée après Jésus-Christ, se lamentant, remplissant l'air de ses gémiss-ements et de ses cris, et demandant au Seigneur qu'il ait compassion et pitié d'elle. En vain la foule l'éloigne, en vain les Apôtres la repoussent, en vain non-seule-ment Jésus ne la reçoit pas, n'en fait pas de cas; mais pour mettre sa foi à une délicate épreuve, feint encore de la mépriser. Rien ne peut la décourager et la forcer au silence; rien ne peut l'empêcher d'implorer sa mi-séricorde et son secours. Mais que veut-elle donc? que

prétend-elle, et qu'attend-elle? Quel est le mal qui l'afflige? quelles sont les tribulations qui l'accablent? Hélas! personnellement elle n'a aucun mal. Mais sa fille unique est possédée et obsédée d'un démon qui la maltraite et la tourmente durement. (*Miserere mei, Domine fili David, filia mea malè à dæmonio vexatur. Matth. xv, 22.*) Mais c'en est assez : le malheur de la fille, l'amour maternel en fait le malheur propre de la mère. C'est la fille qui est possédée du démon; mais la peine, la douleur de cette infirmité corporelle de la fille, la mère l'éprouve encore plus vive dans son cœur. Il n'y avait donc rien de plus juste que de crier miséricorde et pitié pour elle-même, en demandant la guérison de son enfant. (*Miserere MEI..... filia mea malè à dæmonio vexatur. Matth. xv, 22.*) Saint Isidore de Péluise dit encore que pour un père, et à plus forte raison pour une mère, c'est un supplice beaucoup plus dur et bien plus déchirant, de voir les magistrats livrer leur propre fils à la mort, que de s'y voir conduire eux-mêmes. (*Parentibus uerbis est supplicium, cum filio exitium datur. S. Isidor. Pelusan.*) C'est pourquoi un usage constant et universel, dicté par la nature et approuvé par la raison et la charité, éloigne les parents, lorsque la justice humaine punit de mort leur enfant. Dieu lui-même pour montrer combien des égards si naturels, si légitimes et si sacrés doivent être respectés et maintenus parmi les hommes, a voulu qu'on les observât même à l'égard des animaux. Il défendit, en effet, sévèrement que l'animal qui devait servir de victime fût

immolé le même jour que ses petits, c'est-à-dire sous leurs yeux, pour ne pas leur faire souffrir la mort deux fois; dans la leur propre, et dans celle de leurs petits. (*Sive illa bos, sive ovis, non immolabuntur unâ die cum fœtibus suis. Levit. xxii, 28.*)

Quelque grande qu'ait été son avidité en considérant avec plaisir, et je dirai presque en dévorant d'un regard de gourmandise et avec tout le transport du désir, le fruit défendu, il n'en est pas moins vrai qu'Ève n'a jamais pu en éprouver toute la funeste douceur, qu'après s'en être réellement nourrie, et en avoir fait manger une partie à son époux infortuné. Mais pour Marie, elle n'a pas besoin d'éprouver physiquement toutes les douleurs, toutes les peines et les ignominies de Jésus-Christ, pour en ressentir toute l'amertume. Elle est mère; et l'amour maternel, dit saint Bernard, reproduit exactement dans son âme toutes les angoisses que la brutalité des bourreaux et l'atrocité des tourments font endurer au corps de son Fils. (*Quod in carne Christi agebant clavi, in Virginis mente affectus erga Filium. S. Bern.*) Voulez-vous savoir ce que souffre Marie dans sa passion? Considérez, dit saint Bonaventure, ce que Jésus-Christ souffre dans la sienne; puisque ce que l'un doit souffrir en soi, l'amour le fait également éprouver à l'autre en lui et avec lui. Oh! que le cœur de cette tendre mère fut donc affligé et désolé, ce cœur dans lequel se renouvelle et fut répétée d'une manière ineffable, hélas! disons le mot, la boucherie cruelle que l'on fit des membres délicats et de tout le corps adora-

ble de son Fils. (*Quod Christus in corpore, tu, ô beata Virgo! in corde perpessa es!* S. Bonavent.)

De là les magnifiques images, les belles similitudes auxquelles les Pères et les Docteurs de l'Église ont recours, pour expliquer cette correspondance fidèle, cette harmonie parfaite entre les souffrances du corps immaculé de Jésus-Christ et les douleurs du cœur si tendre de Marie. Si deux cithares sont bien d'accord ensemble, il suffit d'en toucher une pour que les sons de l'une se reproduisent exactement dans l'autre, par la seule vibration sympathique et par l'oscillation de l'air. Telle est exactement, dit saint Grégoire de Nysse, la mystérieuse consonnance, l'harmonie douloureuse par laquelle les souffrances du Fils se répètent dans l'âme de la Mère. (*Jesu dolente, dolebat et Mater. Erant duæ citharæ, quarum, unâ sonante, sonat altera, vel nullo pulsante* S. Gregor. Nyssen.) Lorsqu'on rencontre un écho fidèle, on entend la voix et les paroles de l'homme répétées à l'opposé avec une exacte fidélité dans le son et même dans l'expression : c'est précisément ainsi, dit Arnauld, que Jésus-Christ ne reçoit pas un coup, pas une blessure qui, par une triste et douloureuse réciprocité, ne se reproduisent dans le cœur de Marie. (*Nullum ictum recipiebat Christi corpus, cui non tristis echo responderet in cordo Matris* Arnauld.)

Tous les objets placés à portée d'un miroir de grande dimension en sont exactement copiés avec toute la perfection de leur figure et de leurs couleurs. C'est ainsi, dit saint Laurent Justinien, que la passion de Jésus-

Christ se répète avec toutes ses circonstances, toute son inhumanité et sa barbarie, dans le cœur très-doux et très-pur de Marie. (*Speculum passionis cor virginis effectum est. S. Laurent. Justinian.*)

Lorsqu'un torrent furieux a rompu ses digues, abattu et renversé tout ce qui s'oppose à sa course, il se répand dans les campagnes; et lorsque de la surabondance de ses eaux il a rempli tous les lieux inférieurs, il s'enfle alors, s'élève, inonde, tous les alentours, et finit par se replier sur lui-même. C'est précisément de cette manière, dit saint Bernard, que cette mer immense d'amertumes, après avoir comblé la sainte humanité de Jésus-Christ, se répand au dehors de lui, inonde et enveloppe dans ses flots amers l'âme de Marie, et après l'avoir investie et remplie retourne avec une plus grande impétuosité à Jésus-Christ qu'elle afflige toujours davantage. Mystérieux flux et reflux de peines! cruelles et inexplicables angoisses! (*Tantus erat impetus passionis, ut Christo impleto, in Matrem constueret patientem; quâ similiter impletâ, in Filium iterum redundaret. O ineffabilis reciprocatio! ô dolor inexplicabilis! S. Bern.*)

Et qu'importe que Marie n'ait pas été exposée aux mauvais traitements, aux sanglants outrages que l'on fit endurer à Jésus-Christ dans la maison de Pilate, et qu'elle ne s'y soit pas même trouvée? Ce qu'elle n'a pas éprouvé, ce qu'elle n'a pas vu dans le prétoire, elle le connaît le voit, et par là l'éprouve elle-même sur le Calvaire,

Elle y est enfin arrivée cette mère tendre et désolée

lée, elle y est avec son Fils chéri haletant et accablé sous le poids énorme de sa croix. Elle se met donc à le contempler de nouveau. Mais, ô vue cruelle! spectacle déchirant! visage saint, face divine dont la vue dans le ciel réjouit et fait le bonheur des Saints? où est maintenant cette sérénité du front, cette vivacité des yeux, cette amabilité du regard, cette admirable perfection des traits, cette splendeur de ce teint céleste, ce prodigue d'une beauté inexprimable, ce merveilleux mélange de majesté et de douleur, de sainteté et de grâce, qui enchantait, qui captivait tous les regards, qui subjuguait tous les cœurs, qui tenait les esprits suspendus en une extase d'amour divin, en une satiété mystérieuse et vraiment céleste? Hélas! tout ce qu'on y admirait de doux, de suave, de prodigieux, de divin, tout s'est éclipsé, s'est éteint. (*Mutatus est color optimus*. Thren. iv, 1.) Son front est pâle, son regard est abattu, ses lèvres sont livides, ses joues saintes ont été salies de crachats et sillonnées de plaies; son chef adorable et cruellement entouré d'une couronne d'épines fort aiguës. Leurs pointes ensanglantées se montrent hors du front, des yeux et des tempes, et prouvent bien avec quelle horrible cruauté elles ont été enfoncées, et quels tourments elles ont dû causer à des parties si délicates et si sensibles, en s'ouvrant une issue jusqu'à l'extérieur, et quelle effrayante douleur doivent produire celles qui sont restées dans le cerveau. Le sang qui en est sorti s'est caillé sur ce visage auguste. Il ne reste donc plus de traces de ses

traits divins, plus de ses formes naturelles pour le reconnaître : il ne conserve pas même une figure d'homme. *Non est species ei, neque decor : vidimus eum, et non erat aspectus.* Isaï. LIII, 3. O spectacle fait pour briser les cœurs les plus durs ! vue faite pour inspirer la compassion et la douleur ! Les femmes pieuses qui l'accompagnent ne peuvent la soutenir ; dans leur désolante affliction, ce n'est que par des larmes amères qu'elles cherchent à soulager la douleur qu'elles éprouvent. Si la vue pitoyable de Jésus-Christ produit une telle impression sur le cœur des disciples, laquelle ne produirait-elle pas sur le cœur très-aimant de Marie ? Hélas ! dans le premier instant où le Fils et la Mère se rencontrent face à face, où ils échangent des regards, quelle émotion profonde ne doit pas ressentir Marie ! Quel tremblement s'empare de toute sa personne, quel bouleversement inexprimable dans tout son sang, quelle sensation incompréhensible de douleur ! L'empreinte visible de sa sainte face ensanglantée, que Jésus-Christ avait daigné, sur la route du Calvaire, laisser sur le linge blanc de la Véronique, et récompense de sa religieuse compassion, n'est que la figure de ce qu'il opère alors lui-même invisiblement de l'âme de Marie. Il y imprime, dit saint Amédée, d'une manière encore plus expressive les traits de son visage dans le pitoyable état où il se trouve. La mortelle pâleur, la triste lividité qu'on vit tout à coup passer du visage du Fils sur celui de la Mère, attestent que les douleurs et les plaies de ce visage sacré se sont reproduites dans le

cœur de Marie. (*Pallidus vultus Christi exsanguem reddidit vultum Genitricis ; ille carne, ista corde passa est.* S. Amed.) L'abbé Rupert ajoute que les épines meurtrières dont elle voyait le chef adorable de Jésus-Christ si cruellement déchiré, furent ce qui brisa le plus sensiblement le cœur de Marie, et le perça le plus vivement. C'est pour cela, disent les interprètes, que dans les saintes Écritures Marie est comparée à une rose : ce n'est qu'au milieu des épines des douleurs de son Fils, qui l'entourent, qu'elle déploie les charmes d'une sainte pudeur, et ces flammes de la charité qui la rendent rose et vermeille. (*Maria fuit rosa inter spinas, quia quæcumque spinæ Filium, eadem et Matrem crucifixerunt et laceraverunt vulneribus condolentiæ et compassionis.* Corn. à Lapid.)

Mais que ces yeux maternels sont réservés à voir des peines encore bien plus cruelles ! c'est sous ses yeux que les bourreaux arrachent violemment à son Fils ses vêtements déjà collés sur ses plaies qu'ils renouvellent ainsi, et les découvrent jusqu'au vif de la façon la plus barbare. O compassion ! ô douleur ! Marie voit ce corps adorable que l'Esprit-Saint avait formé de son sang très-pur. Il n'est pas seulement blessé : ce n'est plus qu'une plaie des pieds à la tête ; il n'en reste pas une seule partie intacte. (*A plantâ pedis usque ad verticem (capitis) non erat in eo sanitas.* Isaï. 1, 6.) Elle voit ces mêmes plaies ouvertes de nouveau, et dans les traces profondes de la flagellation d'autres ulcères plus larges et plus profondes. Elle voit les chairs déchirées, suspendues par lambeaux à la peau, les nerfs brisés, les

os découverts au vif, par tout le corps le sang s'échappant par ruisseaux de ces plaies multipliées. O déchirant spectacle, aspect insupportable pour le cœur d'une mère! Elle comprit alors toute l'horreur du supplice inouï auquel ces chairs tendres et délicates avaient été livrées dans la flagellation, et par un acquiescement mystérieux, elle en éprouve toute la peine; parce que, dit Arnald, à mesure que cette tragique scène se présente à ses regards, et qu'elle découvre successivement les cruelles insultes faites à ce corps qui lui est si cher, elle ressent en elle-même une nouvelle plaie. (*Quot læsiones in corpore Christi, tot vulnere in corde Matris.* Arnald.) Toute la différence, observe saint Bernard, consiste en ce que pour Jésus-Christ les plaies sont disséminées sur tout le corps, et que pour Marie l'amour maternelle les recueille, les réunit et les réimprime toutes dans son cœur. (*Singula vulnere per ejus corpus dispersa, in uno cordo sunt unita.* S. Bonavent.)

Mais voici le moment où l'hostie de Dieu sera placée sur l'autel pour être offerte en holocauste : Jésus-Christ va être mis en croix. Les bourreaux, en effet, le poussent, le renversent en l'insultant amèrement sur l'instrument de supplice; ils l'y étendent à l'aide de cordes, et l'y attachent avec des clous meurtriers; et sa Mère entend de ses oreilles le bruit terrible des marteaux, et l'affreux craquement des os qui se disloquent. Elle voit de ses yeux les vêtements ensanglantés jetés avec mépris à ses pieds, et les clous meurtriers qui par de larges plaies se frayent une voie à travers les muscles et les

nerfs brisés, et le sang qui en sort par torrents, qui jaillit de toute part, et dont elle-même est arrosée. Enfin, par toutes ces circonstances elle voit s'accomplir la dure prophétie annonçant que Jésus-Christ serait foulé et écrasé comme le raisin sous le pressoir, et que son sang précieux serait versé jusqu'à la dernière goutte. (*Torcular calcavi solus. Isaï. LXIII, 3.*)

Ensuite on élève debout l'arbre de salut, dépositaire d'un gage si cher, et on le laisse tomber rudement dans le trou qui lui est préparé; et Marie entend craquer les os sous un choc si violent; elle voit le déchirement des plaies aux pieds et aux mains; elle voit ces plaies s'étendre et s'élargir; elle voit ce corps sacré, sanctuaire de l'innocence, tabernacle de la divinité, modèle de toute pureté, exposé nu à la risée universelle. A cette vue, dit saint Jérôme, l'amour maternel opère en Marie ce que la fureur aveugle des Juifs accomplit sur la personne de Jésus-Christ; et tous les coups de marteau, toutes les plaies, tous les clous qui déchirent et disloquent les membres saints, toutes les tortures qui mettent en lambeaux la chair sacrée de son Fils, cet amour les renouvelle, les reproduit dans l'âme de Marie. (*Quot vulnere, quot clavi, quot ictus Christi carnem rumpentes, totidem Mariæ animam verberantes. S. Hieron.*) Ainsi, dit Arnauld, cet amour est pour Marie le glaive qui la perce, le bourreau qui la crucifie. (*Gladio doloris vulnerabatur spiritu, crucifigebatur affectu. Arnauld.*) Et saint Augustin dit encore que les clous de la croix leur furent communs, que le Fils et la Mère furent

attachés à la même croix. (*Cruz et clavi Filii fuerunt et Matri. Christo crucifixo, crucifigebatur et Mater. S. Augustin.*) Ah! dit saint Bernard, ne nous arrêtons pas seulement aux apparences; mais pénétrons jusqu'à la réalité des choses. Marie, corporellement, n'était qu'au pied de la croix, mais spirituellement elle était sur la croix. (*Ubi stabas? numquid juxta crucem? Imò et in cruce. S. Bernard.*) Marie ne se contente donc pas de jeter quelques regards fugitifs sur cette scène d'horreur, de cruauté et de sang : elle la contemple immobile; elle la considère dans tous ses détails et l'approfondit; elle la pénètre avec toute la vivacité de l'intelligence la plus éclairée, et toute la vigueur de l'imagination la plus pure. Elle se met en esprit dans la pitoyable situation de son Fils; elle fixe sa pensée sur les traitements cruels dont son humanité sainte est la victime, et se les approprie; elle se les représente, se les dépeint si vivement, qu'elle éprouve en quelque sorte dans les différentes parties de son corps ce que Jésus-Christ souffre dans les diverses parties du sien; elle ressent l'amertume de ses angoisses, comme si elle les endurait elle-même. C'est ainsi que sa tête est percée d'épines, ses mains et ses pieds traversés de clous, tout son corps couvert de plaies, tous ses membres étendus sur le chevalet de la croix. C'est ainsi qu'elle éprouve en quelque sorte toute l'ardeur de la soif qui le dévore, et l'amertume du fiel qui l'empoisonne, les humiliations qu'il reçoit des insultes des hommes, et la peine que lui cause l'abandon de son Père. C'est ainsi qu'elle pâlit

avec lui, qu'elle se plaint, s'agite lorsqu'il approche de sa dernière heure, que l'agonie et la mort leur sont communes, et qu'ils partagent ensemble l'instrument du supplice. (*Imo et in cruce cum Filio cruciaris.* S. Bern.) Si elle ne meurt pas avec lui, ce n'est point pour elle une consolation, une diminution de peines : le tourment qu'elle endure n'en est, au contraire, que plus grand. Car on peut dire de Marie au pied de la croix, ce qu'Albert le Grand disait de Jésus-Christ au jardin des Oliviers : qu'elle souffre une douleur si aiguë et si intense, que sans un miracle elle eût été plus que suffisante pour lui donner réellement la mort en la submergeant dans un océan de tristesse. (*Tristitiam quamdam habuit idoneam, quæ mortem afferret, nisi Deus miraculo sustentasset.* Albert. Magn.) Et d'ailleurs, dit saint Bernardin de Sienne, elle eût voulu mille fois prendre la place de son Fils, lui être substituée sur la croix et mourir pour lui (*Infinities, si potuisset, se morti pro Filio tradidisset.* S. Bernardinus Senn.); mais une victime purement humaine ne pouvant suffire à satisfaire la justice divine, il ne lui était pas permis de mourir à la place de son Fils : mais au moins désirait-elle ardemment de mourir avec lui, et, dit Arnould, de joindre au sacrifice invisible de son cœur plein d'amour, le sacrifice visible de sa chair très-pure. (*Optabat ipsa ad sanguinem animæ et carnis suæ addere sanguinem.* Arnould.) Si donc elle n'a pas eu à subir cette mort qui sépare du corps une âme qui ne voudrait pas l'abandonner, elle est néanmoins morte de celle qu'on appelle *mort seconde*, et qui, selon

que l'observe saint Augustin, retient dans un corps comme malgré elle l'âme qui voudrait s'en séparer. (*Prima mors animam nolentem pellit à corpore, secunda mors animam nolentem tenet in corpore.* S. Augustin.)

Ce second genre de mort a été pour Marie, dit saint Amédée, beaucoup plus douloureux que si elle eût subi le premier dans cette triste et pénible circonstance; parce que ressentir toutes les douleurs de la mort sans néanmoins en mourir, est une angoisse accablante, une déchirante douleur, une désolante agonie, un feu intérieur qui tourmente, qui brûle qui consume; c'est une mort pire que toutes les morts. (*Inter hæc Dei Genitrix consternabatur animo; quia ibi mæror, ibi dolor, ibi agoniam, ibi æstus animi, ibi incendia, ibi mors morte durior, ubi vita non tollitur, et mortis angustia toleratur.* (S. Amed.))

Marie donc, dit saint Bernard, vit et ne vit pas, meurt et ne meurt pas. Elle vit en mourant, elle meurt en vivant. Elle meurt de ne pouvoir mourir, elle vit d'une vie plus pénible que la mort. Mort la plus mystérieuse et la plus ineffable après celle de son Fils! Jésus meurt, mais seulement dans son corps; Marie meurt, mais seulement dans son cœur. (*Moriebatur vivens, vivebat moriens, nec mori poterat quia vivens mortua erat... Ille etiam mori corpore potuit; ista etiam commori corde non potuit.* S. Bernard.)

CHAPITRE IX.

Le crucifiement de Jésus-Christ fait endurer à Marie une douleur immense, qu'elle supporte avec un courage surhumain. C'est ainsi qu'elle coopère à l'expiation du péché, comme Ève avait concouru à sa consommation. Histoire de Respha, épouse de Saül, figure de ce mystère.

Ce martyre du tendre cœur de Marie ne peut pas mieux s'exprimer que se concevoir. Saint Amédée reconnaît un miracle de la puissance divine dans l'attitude sublime de Marie assistant, spectatrice magnanime, aux souffrances et à la mort de Jésus-Christ. (*Opus fortitudinis, Christo moriente et Matre aspiciente, exhibitum est. S. Amed.*)

Il est vrai que de tout ce qu'elle voit souffrir à son Fils, rien n'est nouveau et imprévu. Il y a trente ans qu'elle connaît clairement et distinctement ces tourments cruels et cette mort douloureuse, dans toutes leurs circonstances les plus petites; et pendant tout ce temps elle en a eu l'idée la plus vive présente à l'esprit, comme elle en a porté le glaive prophétique tou-

jours plongé dans le cœur. Mais la vue de la réalité lui imprime la secousse la plus violente, renouvelle et lui fait éprouver en un instant toutes les douleurs qu'elle en ressentit pendant tant d'années. La blessure cruelle prédite par Siméon devint alors et plus large et plus profonde. Ce que son cœur présageait lui paraît plus épouvantable qu'elle n'avait su le prévoir : le fait est au-dessus de sa prévision ; ses craintes se sont trouvées au-dessous de la réalité. La scène a donc tout l'air de la nouveauté. Sa douleur a toute l'impression vive, poignante de la surprise. Il paraît donc qu'il n'est rien de plus grand que la peine à laquelle son cœur est en proie. Il n'en est pourtant pas ainsi. Le miracle de ses souffrances est surpassé par le miracle de son silence et de sa tranquillité. Dans le temple elle ne demanda point les raisons ou les explications de la prophétie ; maintenant sur le Calvaire elle ne fait entendre aucune plainte sur son accomplissement. Sa crainte alors ne fut point inquiète, sa douleur maintenant n'est pas impatiente. Son calme sur le passé, sa résignation sur le présent, tout annonce une âme d'une trempe surhumaine et seulement digne de la Mère de Dieu. Et voyez, dit le même Père, comment dans Marie tout le maintien d'une pudeur sévère est embelli, ennobli par toute la vigueur d'une constance surhumaine. (*In tantâ adversitate deposita nec resolvit pudorem verecundiæ, nec amisit vigorem constantiæ.* S. Amed.) Son affliction est à son comble, et pourtant elle ne s'échappe pas en gémissements ; ses souffrances sont excessives,

et pourtant son courage n'en est point abattu : elle est debout, immobile, constante, sublime, avec une grandeur d'âme qui surpasse la grandeur de sa douleur. (*Nec dolor excussit lacrymas, nec animum pœna dejecit. Stabat sublimissima quâdam animi magnanimitate.* S. Amed.)

Gloire et honneur au sexe féminin, ajoute saint Anselme ! Tandis que les hommes qui sont ses disciples prennent honteusement la fuite, cette femme forte, bien qu'elle soit mère, se plante de pied ferme auprès de la croix de son Fils, et en partage toutes les souffrances. Le prodige de la pudeur virginale se montre en elle uni au prodige du courage. Son Fils lui-même, pour l'amour duquel elle souffre, la soutient et la fortifie par sa foi. Son visage ne manifeste aucun signe d'impatience ; sa bouche ne laisse échapper aucune parole de plainte, de malédiction, de vengeance. Son cœur est comblé d'amertume, et sa figure est impassible. Son âme est noyée dans le chagrin, et son œil est sec. Merveilleux accord de pudeur et de courage, de patience et d'amour ! La plus pure, la plus délicate, la plus timide de toutes les vierges est la plus patiente, la plus magnanime et la plus héroïque de toutes les femmes. (*Discipulis fugientibus, cunctis recedentibus viris, in gloriam totius feminei sexûs inter tot pressuras Filii sui constanter ipsa sola stabat in fide Jesu firma, et pulchrè stabat, ut decet pudicitiam virginalem. Non se laniabat in tantâ amaritudine, non maledicebat, non murmurabat, nec hostium vindictam à Deo petebat ; sed stabat disciplinata, verecundu*

Virgo, patientissima, lacrymis plena, doloribus immersa.
S. Anselm.)

Ainsi la faiblesse d'Ève dans le Paradis terrestre devait trouver un noble contraste dans la force de Marie sur le Calvaire ; comme la sensualité d'Adam trouve non-seulement un contraste, mais un remède dans les souffrances aiguës de Jésus-Christ. Adam n'est pas seul au pied de l'arbre, pour consommer le péché ; Jésus-Christ non plus n'est pas seul en croix au moment où il satisfait pour le péché. Ève fut la complice, la compagne du premier dans son orgueil, sa sensualité et son plaisir ; Marie fut la complice, la compagne du second dans ses souffrances, ses humiliations et ses douleurs. Salmeron observe qu'entre la figure et l'objet figuré il n'y eut que cette différence, c'est que dans le Paradis terrestre ce fut la femme qui, la première, se plaça au pied de l'arbre funeste, qui cueillit et mangea le fruit qui l'empoisonna et lui donna la mort ; que ce fut elle qui en présenta à l'homme qu'elle associa ainsi à sa mort comme à son péché ; tandis que sur le Calvaire c'est l'Homme qui, le premier, cueille et goûte le fruit amer de la croix, et puis en fait part à la femme : ainsi la faute a commencé par la femme, et l'homme a pris l'initiative dans la satisfaction. (*Ut ruina ex eo secuta est, quòd mulier, ad lignum scientiæ accedens, comedit, ac proinde mortua est, et viro tradidit in mortem ad edendum ; ita hic è contrario vir primo de ligno amaro crucis gustavit, et feminae gustandum præbuit Et uti à duobus casus mundi profectus est, ita salus et*

redemptio à duobus, Christo et Mariâ, proficiscitur. Salmeron.)

Ève avait pu pécher sans Adam, mais Marie ne peut nullement expier le péché sans Jésus-Christ. Jésus-Christ seul est Dieu, seul il est saint et innocent par sa nature et son essence. Son sacrifice seul, ses souffrances seules sont d'un prix infini, et ont la force d'expier les fautes d'autrui, n'ayant rien à expier en lui-même. La satisfaction devait donc commencer par celui qui seul était capable de l'accomplir. Marie n'y est associée que parce qu'il faut qu'au pied de l'arbre qui nous sauve, il se trouve une femme avec l'Homme nouveau, comme une femme se trouvait avec le vieil homme au pied de l'arbre qui nous perdit. (*Uti à duobus casus mundi profectus est, ita salus et redemptio à duobus, Christo et Mariâ, proficisceritur. Salmeron.*)

Marie étant donc appelée pour d'aussi nobles fins à participer aux souffrances de son Fils, elle accomplit la charge que Dieu lui a confiée de coopérer à notre rédemption, avec la même fermeté qu'Ève apporta dans l'accomplissement de celle que le démon lui avait donnée de coopérer à notre perte. En vain tenterait-on d'éloigner Marie. Plus on la repousse, plus elle se tient rapprochée de l'arbre de la croix. Elle ne porte ses regards, elle ne porte sa pensée nulle part ailleurs que sur le touchant objet attaché sur la croix. Elle ne cesse un seul instant de dévorer à longs traits l'amertume qui, par la voie du regard, inonde son cœur. Et comme Ève se tenait debout, immobile et

attentive, son esprit et son cœur faisant leurs délices de la contemplation de cet arbre qui fut la cause de cette catastrophe; ainsi, dit saint Ambroise, Marie, le regard fixe et immobile comme sa personne (*Stabat. S. Ambros.*) tient son esprit comme son cœur attachés à Jésus crucifié. D'un œil religieux et compatissant elle parcourt une à une ses blessures, elle boit jusqu'à la dernière goutte, et s'enivre de ses douleurs; puis elle les médite, elle les contemple et les approuve, elle s'y complait, en fait ses délices, y applaudit; elle en fait une offrande, en pensant qu'elles sont les fontaines inépuisables, les sources de la grâce, et les titres authentiques de la rédemption du monde. (*Spectabat piis oculis Filii vulnera, per quæ sciebat hominibus redemptionem futuram. S. Ambros.*)

Lorsqu'on eut enlevé à Respha, épouse de Saül, les deux enfants qu'elle avait eus de ce prince, et qu'on les eut livrés aux Gabaonites pour être crucifiés, on ne dit pas que cette mère infortunée ait fait résistance, qu'elle ait accusé le décret cruel qui la privait d'une manière si barbare des uniques fruits de ses entrailles, des uniques soutiens de son veuvage. On dit seulement que, lorsque ces deux malheureuses victimes eurent été attachées à la croix sur la montagne, en présence du Seigneur, leur mère désolée courut au lieu du sacrifice, étendit ses habits de deuil sur une pierre, et demeura là immobile au pied des gibets qui portaient les objets de sa tendresse, spectatrice courageuse de cette horrible scène. Lorsqu'elle eut recueilli leur dernier sou-

pir, elle demeura là pendant l'été tout entier, absorbée dans une tristesse profonde et une silencieuse douleur, s'occupant à garder ces chères dépouilles et à les défendre de la voracité des animaux. (*Tulit rex duos filios Respha, ... quos genuerat Saül... dedit eos in manus Gabaonitarum, qui crucifixerunt eos in monte coram Domino... Tollens autem Respha... cilicium, substravit sibi supra petram ab initio messis donec stillaret aqua... et non dimisit aves dilacerare eos per diem, neque bestias per noctem. II. Reg. xxi, 8, 9, 10.*)

Mais qui put donc inspirer à cette mère infortunée une si héroïque résignation et une douleur si juste et si profonde? Ce fut certainement la connaissance qu'elle eut que Dieu lui-même avait demandé ces victimes pour expier le sang injustement versé par la race cruelle de Saül; et que la mort violente de ses fils innocents serait le salut du peuple, et mettrait fin à la famine qui, depuis trois ans, désolait son pays. (*Facta est fames... tribus annis jugiter. Et consuluit David oraculum Domini. Dixitque dominus : Propter Saul et domum ejus sanguinum, quia occidit Gabaonitas. II. Reg. xxi, 1.*)

Maintenant qui ne reconnaît que cette lugubre histoire est en même temps une prophétie bien claire du sacrifice de Jésus-Christ? Le saint, le pur, l'innocent Fils de Marie est immolé pour expier les péchés de la race d'Adam, comme les enfants innocents de Respha sont sacrifiés pour les délits de la race de Saül. Ceux-ci sont crucifiés sur la montagne de Gabaa en la présence de Dieu. (*Crucifixerunt... coram domino II. Reg. xxi, 9.*)

Jésus-Christ est crucifié sur le mont du Calvaire en la présence, sous les yeux et par un décret du Père céleste. La mort des fils de Respha devait mettre fin au fléau qui désolait Israël; et la mort du Fils de Marie devait faire cesser les calamités qui affligeaient tous les peuples, et réconcilier le ciel avec la terre. Respha se console de la perte de ses enfants en pensant aux avantages qui en doivent résulter pour son peuple. Marie supporte avec un courage surhumain le supplice de Jésus-Christ en pensant aux avantages qui vont en résulter pour le monde entier. L'Écriture garde le silence sur les démonstrations extérieures de douleur auxquelles dut naturellement s'abandonner la mère de ces deux hommes dans une circonstance si pénible : certainement c'est pour nous indiquer qu'aucune démonstration extérieure de douleur ne doit altérer la parfaite résignation de la Mère de Dieu; et qu'elle doit assister en personne à ce grand sacrifice avec le calme héroïque qui doit distinguer un esprit comme celui de Marie, profondément soumis à la volonté de Dieu; et un cœur comme le sien, investi, pénétré de la charité la plus généreuse pour la vie spirituelle des enfants des hommes.

Aussi, loin de s'opposer au douloureux crucifiement de Jésus-Christ, elle s'unit de volonté et d'affection à l'amour du Père qui l'a décrété, et à l'obéissance du Fils qui s'y soumet, (*Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* Philipp. II, 8.) Elle s'y tient unie, dit saint Anselme, par une adhésion si pleine et si parfaite, que, s'il était nécessaire, elle y concourrait encore

activement, elle présenterait elle-même les clous, préparerait les marteaux, offrirait les cordes pour attacher son Fils au gibet, et placer la victime sur le bûcher, comme fit Abraham lorsqu'il se disposait à sacrifier son fils Isaac, ainsi qu'on le verra plus tard. Car on ne peut s'imaginer qu'une vertu, comme celle de Marie, vertu qui commence là où celle de tous les autres Saints touche à son comble, et qui réunit en elle-même tout ce que l'on trouve de plus sublime et de plus parfait réparti entre tous les autres Saints; on ne peut, dis-je, s'imaginer que lorsqu'il s'agit d'immoler son propre Fils, elle soit restée en arrière de la promptitude, du courage et de la grandeur d'âme d'Abraham. (*Ita divinæ voluntati conformis erat, ut si oportuisset ad implendam voluntatem Dei, ipsa Filium in cruce posuisset, atque obtulisset : neque enim minoris fuit obedientiæ quam Abraham. S. Anselm.*)

Sainte Mechtilde va encore plus loin : non-seulement, dit-elle, son œil est sec et son courage invincible, comme celui d'Abraham; mais c'est encore avec une espèce de contentement, ainsi qu'il convenait à l'obéissance parfaite de la Mère d'un Dieu, que Marie, de concert avec le Père éternel, destine son Fils à la croix, afin qu'il y soit immolé pour le salut du monde. (*Gaudens Filium suum pro mundi salute voluit immolari. S. Mechtild.*)

CHAPITRE X.

Le combat qui se livre dans le cœur de Marie entre l'amour de la vie de son Fils et l'amour du salut des hommes, figurée par la lutte des deux Jumeaux dans le sein de Rébecca. Générosité avec laquelle elle donne au second amour la préférence sur le premier. Courage admirable durant l'agonie de son Fils; elle renouvelle l'offrande qu'elle avait faite de sa vie pour la rédemption du monde. Portrait sublime que saint Paul fait du Calvaire; rôle important qu'y joue Marie. La mère qui, dans le jugement de Salomon, cède à sa rivale son propre fils pour ne pas le voir mourir, figure de ce mystère.

La mort d'un fils unique, disait un ancien, est un coup si violent, une douleur si aiguë, une blessure si cruelle, qu'elle enlève toutes les forces, abat tout le courage, qu'elle dément toute la prudence et éclipse toutes les réflexions. Dans une si désolante circonstance, une image de profonde tristesse s'élève du fond d'un cœur brisé par la douleur, et suspend en quelque sorte, l'exercice de la raison. L'esprit, ainsi troublé, reste sans guide, abandonné à sa propre douleur, et se cherche en vain lui-même sans pouvoir se reconnaître.

Il n'est plus maître de dominer un sentiment si violent, de soutenir une telle perte sans laisser apercevoir au dehors de son affliction, bien loin d'en pouvoir supporter la vue avec calme. Or, jamais on ne vit un fils unique plus digne que Jésus-Christ, jamais on ne vit une mère plus tendre que Marie. Aussi, dit saint Bernard, jamais la mort d'un fils ne dut être plus douloureuse et plus déchirante pour le cœur d'une mère. (*Non fuit talis filius, non fuit talis mater, non fuit dolor tantus.* S. Bernard.) La véhémence de son amour fut la mesure de la véhémence de sa douleur; et comme jamais amour ne fut plus tendre, plus fort et plus violent, jamais douleur ne fut plus aiguë, plus profonde et plus intense. (*Quantò dilexit tenerius, tantò vulnerata est profundius.* S. Bernard.)

Mais à l'impétuosité de cet amour pour un fils qui est son Dieu, Marie sent s'opposer dans son cœur un autre amour non moins impétueux et non moins violent pour les enfants des hommes. Ces deux amours luttent ensemble dans le cœur qui les renferme, comme les deux jumeaux luttaient dans le sein de Rebecca. (*Collidebantur in utero ejus parvuli.* Gen. xxv, 22.) Ce qu'un amour recherche, l'autre le fuit; ce que l'un demande, l'autre l'abhorre. On ne peut satisfaire l'un sans sacrifier l'autre. Leurs intérêts sont contraires, comme leurs objets sont divers. Marie ne peut demander le salut des hommes sans vouloir la mort de son Fils; elle ne peut demander la vie de son Fils sans consentir à la perte des hommes. Vouloir le salut du monde et la mort de son

Fils, est une chose trop douloureuse; vouloir la vie de son Fils et la perte du monde, est une chose trop cruelle. Quelle guerre! quelle lutte! quel combat de deux amours véhéments dans un même cœur! (*Collidebantur in utero ejus parvuli. Gen. xxv, 22.*)

L'épouse d'Isaac, ne pouvant plus supporter la guerre intestine que ces deux jumeaux se faisaient dans son sein, se laisse aller aux gémissements, aux pleurs et aux plaintes : « Ah! disait-elle, si je devais
« me voir réduite en cet état, s'il devait m'en coûter si
« cher de concevoir des enfants, combien ne m'eût-il
« pas été plus avantageux de ne jamais devenir mère! »
(*Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere? Gen. xxv, 22.*) Avec combien plus de raison Marie ne pouvait-elle pas s'écrier aussi : Hélas! à quoi m'a servi de concevoir le Verbe de Dieu, si je devais de mes propres yeux lui voir endurer une mort si cruelle? A quoi m'a servi de devenir la plus heureuse de toutes les femmes, si je devais me voir la plus affligée, la plus désolée de toutes les mères? (*Si sic futurum mihi erat, quid necesse fuit concipere? Gen. xxv, 22.*)

Mais non, si Rebecca instruite par un oracle divin que dans les décrets de la Providence l'aîné de ses enfants devait servir son cadet (*Major serviet minori Gen. xxv, 23*) donna, dans son amour, la préférence à celui-ci (*Rebecca diligebat Jacob. Gen. xxv, 28*), Marie, de son côté, sait que Dieu, ainsi que Jésus-Christ lui-même l'a déclaré, décréta que le Fils de Dieu servirait les enfants des hommes, et serait sacrifié pour leur salut. (*Filius*

hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam redemptionem pro multis. Matth. xx, 28.) Elle ne se plaint donc pas, elle ne gémit pas sur la dureté de son sort; elle consent que le dernier de ses enfants l'emporte sur le premier; que son propre Fils par nature serve ceux qui ne sont ses enfants que par adoption, et soit victime pour leur salut. Dans son cœur en proie à l'abattement, à la tristesse et à la division, l'amour du salut du monde obtient la préférence sur l'amour de la vie de Jésus-Christ. Et ce désir du salut du monde obtient sur elle un tel empire, une telle prépondérance, une telle force, que l'emportant, pour ainsi dire, sur le désir rival de la vie de Jésus-Christ, il lui fait supporter, dit un saint Père, la mort de Jésus-Christ avec une espèce de joie secrète, en vue du salut des hommes. (*Tanta fuit Mariæ charitas, ut quasi gaudenter sustinuerit mortem Filii propter salutem generis humani.*)

Et la mort de son Fils n'est pas l'affaire d'un instant; cette mort ignominieuse et cruelle est précédée d'une agonie également cruelle et douloureuse. Le ciel et la terre semblent conspirer ensemble pour désoler les derniers moments de l'Homme-Dieu. Du haut de sa croix, sur laquelle il est barbarement attaché comme sur un chevalet cruel, au milieu des tourments les plus atroces, des angoisses intérieures les plus déchirantes, Jésus élève vers le ciel la voix de son affliction, le cri de sa douleur, comme pour lui demander une assistance que la terre lui refuse. Ah! Père saint, Père juste et miséricordieux, vous ne reconnaissez donc plus votre

Fils ! D'un autre côté, l'enfer déploie contre le Seigneur crucifié toutes ses fureurs. Scribes et pharisiens, peuple et magistrats, Juifs et Romains, tous se repaissent avidement de cette scène de douleur, et dans les transports de leur haine aveugle et de leur joie féroce, ils s'échappent en blasphèmes affreux, en défis insolents, en cruelles dérisions, dépités de ce que la douceur de Jésus-Christ est plus grande que leur barbarie qui pourtant est sans bornes, et de ce qu'il est plus patient à souffrir qu'ils ne sont inhumains et barbares à le tourmenter. Marie, qui se trouve là, entend les outrages sanglants, les insultes sacrilèges que l'on fait à un Dieu qui est son Fils, et à un Fils qui est son Dieu.

A travers la pâle lumière que les astres à demi éteints laissent descendre jusque sur la terre déicide, elle contemple ce corps sacré couvert de plaies, faible et sans forces, défiguré par les supplices, percé de clous ; elle voit ses lèvres livides, ses joues décolorées, ses yeux éteints, appesantis par le sommeil de la mort, et le sang qui ne s'échappe plus que lentement de ses blessures. Elle entend elle-même les sons languissants de sa mourante voix, les tristes gémissements, les pénibles soupirs de sa sainte humanité désolée, et sur le point de rendre au milieu des tourments son âme noyée dans la douleur et l'affliction. Et Marie sent à son tour l'amour reproduire et répéter dans le fond de son cœur les angoisses intérieures qui accablent l'esprit, et les tourments atroces qui déchirent les membres délicats de Jésus-Christ. Ainsi l'ont pensé la plupart des Pères

avec saint Bernard. (*Quod Christus in corpore, beata Virgo in corde perpessa est* S. Bernard.)

Cependant elle ne détourne pas le visage, elle n'écarte pas ses regards de cette scène tragique, de cet objet lamentable; mais devenue supérieure à elle-même, dit un interprète, dans l'attitude ferme, majestueuse, immobile de sa personne, elle montre toute l'élévation et la noblesse de son âme, et s'élève jusqu'à Dieu. Placée entre l'admiration et la douleur, entre la compassion et l'amour, elle demeure absorbée dans la contemplation de ce grand mystère de la bonté d'un Dieu crucifié pour le salut de l'homme. (*Corpore excelsa, animo excelsior spectans et admirans magnum pietatis sacramentum, Deum in cruce.* S. Bernard.)

Elle est douloureuse, elle est cruelle, elle est insupportable pour une mère la vue d'un fils, et d'un tel fils agonissant, plongé dans un océan d'opprobres, d'amertumes et de souffrances. Mais la religieuse attention de cette mère est plutôt fixée par le but vers lequel est dirigé le sacrifice de son fils, que par la rigueur des moyens qui l'accomplissent, et l'immensité des avantages qui doivent en résulter pour le genre humain, lui fait presque oublier et goûter en quelque sorte les peines cuisantes qu'elle-même en ressent. (*Lætabatur dolens quòd sacrificium offerebatur in redemptionem omnium.* S. Bernard.)

Cependant saint Jean gémit, Magdeleine fond en larmes: l'un a le cœur d'un disciple, l'autre celui d'une fille. Marie a le cœur d'une mère, mais elle est Mère de

Dieu ; elle soutiendra donc avec honneur cette sublime dignité. Elle aime Jésus comme son fils , mais elle l'aime beaucoup plus encore comme son Dieu. Elle l'aime comme il veut en être aimé. Le Père et le Fils ne sont pas seulement l'objet , ils sont encore la règle et le modèle de son amour. Son amour est bien certainement le plus naturel, le plus légitime , le plus vif et le plus ardent, mais il est encore le plus pur , le plus élevé de tous les amours ; il est ennobli par la sainteté et la majesté de la source dont il découle ; il est empreint du sceau de la divinité du Père dont elle est la fille, de la divinité du Fils dont elle est la mère, et par là est en tout conforme à l'un et à l'autre. (*Ut in omnibus conformis esset Patri et Filio.*) Son amour dédaigne donc de se manifester au dehors par des gémissements , de se soulager par des larmes : il maîtrise et fait taire tous les sentiments naturels en vue des dispositions surnaturelles. (*Amor Dei in eâ tantùm prævaluit, ut omnem humanum affectum devinceret.*)

Puis, tandis que toutes les créatures frémissent à la vue des insultes et du supplice qu'endure le Créateur, tandis que la nature troublée et consternée suspend le cours de ses lois et menace de rentrer dans le néant, tandis que le soleil lui-même, saisi d'horreur, s'obscurcit au milieu du jour , et refuse d'éclairer un si grand crime ; au milieu du deuil général, du bouleversement universel, Marie seule , absorbée dans la considération plutôt de la divine charité dont elle a l'exemple sous les yeux, que de l'événement tragique qui la prive de

son Fils, assiste immobile à ce déchirant spectacle, dans une attitude majestueuse, avec une tranquillité héroïque et une parfaite résignation. (*Omni creaturâ in morte Filii gemente, ipsa sola cum Divinitate immobilis.*) Au milieu de tant d'angoisses dont son cœur est inondé, elle se tient dans une attitude si majestueuse, dans un recueillement si profond, dans un silence si religieux, qu'elle jette dans une stupeur universelle tous ceux qui savent qu'elle est la mère de cet homme qui meurt attaché sur la croix. (*Stupebant omnes qui noverant hujusmodi hominis matrem, quòd etiam in tantæ àngustiæ pressurâ silentium servaret.*)

Mais si ses lèvres gardent le silence, il n'en est pas de même de son cœur. A mesure que la mort de son Fils approche, l'intensité de sa douleur augmente, mais avec sa douleur grandit son amour. Plus le sacrifice de son Fils est pénible pour elle, plus elle désire ardemment qu'il s'accomplisse; et plus son cœur est blessé profondément, plus il est enflammé d'amour. Au milieu des flammes et des accès de cette charité sainte, de cette charité céleste, qui du cœur même de Dieu descend dans l'âme de Marie, elle se tourne vers le Père céleste : « Père juste, Père miséricordieux et clément, « lui dit-elle, ne faites pas cas de ce que je souffre. Je « suis mère, il est vrai, et vous savez quelle guerre mon « amour fait à mon cœur; mais n'êtes-vous pas égale- « ment son Père? Il est le fruit de mes entrailles; mais « n'est-il pas aussi l'image de votre substance? Mon « sang coule dans ses veines; mais toutes vos per- « fections ne sont-elles pas en lui? Je l'aime comme

« mon fils chéri ; mais ne l'aimez-vous pas aussi comme
« le fils de votre prédilection ? Cependant vous l'aban-
« donnez ; eh bien ! je l'abandonne aussi. Vous ne
« l'épargnez pas, je ne l'épargne pas non plus. Vous le
« condamnez , je le condamne encore. Oui , que mon
« Fils reste sur la croix, qu'il demeure attaché, puisque
« vous le voulez, jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier
« soupir, afin de vous satisfaire, de vous obéir, et de
« sauver les hommes. » (*Crucifige, crucifige eum. Luc.*
xxii, 21.)

Voici donc que le même cri de mort contre Jésus innocent s'élève non-seulement du cœur plein de rage et de fureur des pharisiens, mais encore du cœur plein de tendresse et d'amour de Marie ! Mais ce cri qui de la part des ennemis de Jésus-Christ est le cri d'une fureur infernale, est de la part de sa Mère le cri d'une miséricorde céleste. Ceux-là demandent la mort de Jésus, par haine contre Jésus ; celle-ci demande aussi la mort de Jésus, mais par amour pour les hommes. Ce cri de mort est pour leurs auteurs le crime énorme qui les perd ; dans Marie il est le grand acte de miséricorde qui nous sauve.

Ah ! que sur le Calvaire tout est grand, sublime majestueux, ineffable, et digne du Dieu saint qui s'immole ! D'une part, c'est l'Agneau de Dieu pur et sans tache, qui, conservant toute sa divine douceur jusque sous la main impitoyable qui le sacrifie, prie pour que sa mort soit utile à ceux qui la lui donnent ; qui s'offre lui-même en holocauste parfait à la justice de Dieu

pour le salut du monde; et qui, pour donner à son offrande une valeur infinie, l'accompagne de l'élévation de ses mains (*Elevatio manuum*. Ps. cxi, 2) de l'embrasement de son cœur, d'où s'élèvent vers le ciel, comme un parfum délicieux, les plus tendres soupirs d'amour (*In odorem... incensi*. Num. xxviii, 6) de cris mystérieux, de dévotes larmes, d'un respect profond. (*Cum clamore... et lacrymis... pro sud reverentiâ*. Hebr. v, 7.)

D'un autre côté c'est le Père éternel qui, selon saint Paul, n'est pas seulement présent d'une manière particulière sur le Calvaire, mais l'est encore en Jésus-Christ lui-même, acceptant le sacrifice des siècles qui lui est offert par son propre Fils, se réconciliant en sa considération avec le monde. C'est le Père éternel qui pardonne et remet les péchés du monde en faveur de la grande satisfaction qu'il en reçoit (*Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi*. II. Cor. v, 19) et qui, avec une plume trempée dans le sang de son Fils, efface le titre redoutable qui nous condamnait à périr. (*Non reputans illis delicta ipsorum*. II. Cor. v, 19.)

Il paraît, après tout ceci, qu'il n'y a plus rien à ajouter à un tableau aussi sublime, que le mystère qui en est le sujet. Il n'en est pourtant pas ainsi, dit saint Ambroise; après le spectacle d'un Dieu qui expie le péché du monde, et d'un Dieu qui le pardonne, il y a encore quelque chose qui peut exciter notre religieux étonnement, et nous attendrir : c'est le spectacle de l'attitude et des sublimes sentiments avec lesquels sa Mère assiste et prend part à ce même mystère. (*Delens*

quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis. Coloss. II, 14.) Marie, placée entre ces deux personnages, s'associe aux sentiments de l'un et de l'autre; elle confirme, approuve et souscrit, elle coopère et contribue à tout ce que l'un et l'autre font pour notre salut. Elle prend le Fils pour règle de son obéissance; en lui et avec lui elle se soumet aux décrets rigoureux du Père. Elle prend le Père pour règle de sa charité, et en lui et avec lui elle condamne et abandonne le Fils pour le salut du monde. (*Stabat non degeneri spectaculo mater.*)

Nous avons encore dans le troisième livre des Rois une figure de cette générosité d'âme, de cette sublimité de courage avec lequel la Mère de Dieu supporte des peines si cuisantes, et se prive volontairement de son Fils pour notre salut.

Deux femmes se présentent un jour devant le roi Salomon, se disputant entre elles un enfant que chacune veut être son propre fils. Que fait le sage monarque pour connaître laquelle de ces deux femmes est la véritable mère de l'enfant qu'elles se disputent? Il commande qu'on lui apporte un glaive, et que là, sous les yeux de ces deux rivales, l'enfant soit coupé vif et partagé par le milieu, et que l'on donne à chacune une moitié du cadavre sanglant. (*Afferte mihi gladium... divide... infantem vivum in duas partes; et date dimidiam partem uni, et dimidiam partem alteri.* III. Reg. III, 24, 25.) C'est bien, reprend alors l'une de ces deux femmes, c'est fort bien; oui, que l'on coupe, que l'on par-

tage cet enfant qui est la cause de notre querelle, et qu'ainsi ni l'une ni l'autre n'ait la satisfaction de le posséder. (*Illa dicebat : Nec mihi, nec tibi sit ; sed dividatur.* III. Reg. III, 26.) Ainsi pensait, ainsi parlait celle à qui l'enfant n'appartenait pas. Mais celle, au contraire, qui en était la véritable mère, qui était certaine de lui avoir donné naissance, pensait et parlait bien différemment. A la vue du bourreau qui saisit l'enfant par un pied, dégaine son cimeterre et se met en position pour exécuter le jugement; en voyant briller le fer meurtrier qui doit ravir la vie au fruit de ses entrailles, elle ressent d'avance dans son cœur le coup qui va frapper le corps de son fils; la vue de l'exécution de cet innocent enfant doit la faire souffrir bien plus que lui-même qui en sera la victime. Elle sent son âme blessée, tout son sang agité par la douleur, toutes ses entrailles émues par la compassion et la pitié (*Commota sunt viscera ejus super filio suo.* III. Reg. III, 26); et dans un transport de tendresse maternelle, elle se lève pour arrêter le bras de l'exécuteur. Non, non, s'écrie-t-elle, non, par pitié, ne soyez pas aussi barbare que de massacrer mon enfant; donnez-le plutôt à cette femme, j'y consens. J'aime mieux en être privée moi-même que de le voir mourir sous mes yeux. (*Obsecro, Domine, date illi infantem vivum, et nolite interficere eum.* III. Reg. III, 26.) Femme généreuse, reprend alors le roi, votre tendresse montre que vous êtes la véritable mère de cet enfant. Reprenez-le donc, et soyez heureuse d'en avoir été deux fois la mère; car vous l'avez d'abord engendré de

vosre sang, et vosre générosité vient de le soustraire à la mort. (*Ait rex : Date huic infantem vivum, et non occidatur : hæc est enim mater ejus.* III. Reg. III, 27.)

Ce récit si tendre et si touchant est la figure d'un mystère encore plus tendre et plus touchant que Marie accomplit au pied de la croix, et du titre sacré en vertu duquel elle est devenue notre mère.

Cette femme généreuse cède volontiers son propre fils à la jalousie de son injuste rivale; Marie aussi cède volontiers le sien à la haine des Juifs, pour le salut des hommes pécheurs. S'associant aux sentiments généreux de Dieu le Père : Père céleste, s'écria-t-elle au pied de la croix, que mon Fils soit livré au genre humain votre ennemi, j'y consens. (*Date illi infantem.* III. Reg. III, 26.) La femme du temps de Salomon contente la prétention inique de sa rivale, pour sauver la vie à son propre fils; Marie, au contraire, consent à la mort de son propre Fils, pour donner la vie à des injustes qui en réclament le prix. L'une dit : *Donnez l'enfant à celle qui le demande; mais ne le massacrez pas.* Marie dit : *Faites mourir Jésus-Christ, et donnez-le à ceux qui en ont besoin.* L'une a sauvé son fils en le cédant; et c'est ce même fils, et non point la rivale, qui a recueilli le fruit de la générosité de sa mère. Marie, en cédant Jésus-Christ, l'a livré à la croix et à la mort; et c'est nous autres pécheurs, et non point son fils, qui avons recueilli le fruit de la générosité de son offrande. Dans la figure, la mère n'a qu'un fils; dans le figuré, Marie à deux fils : son fils selon la nature, Jésus-Christ, qu'elle a conçu

de sa substance, et les hommes ses enfants adoptifs, qu'elle a engendrés par son amour. Celle-là accomplit en son fils unique deux actes d'amour maternel : elle s'en prive et le sauve ; elle le cède et le recouvre. Marie accomplit sur deux sujets différents ces actes de l'affection maternelle : elle se prive de l'un pour sauver l'autre ; elle cède l'un à la mort pour rappeler l'autre à la vie. Enfin, cette femme fortunée, par la cession généreuse qu'elle fit de son enfant, pour ne pas le voir mourir, en fut reconnue et proclamée la véritable mère ; et Marie, par l'acte généreux qu'elle fait en donnant un fils pour sauver l'autre de la mort, est également reconnue et proclamée notre mère véritable. Et en effet, comme Salomon, à la vue de l'héroïque générosité de cette femme, lui dit : Reprenez cet enfant vivant, on voit bien qu'il est votre fils (*Date huic infantem vivum... hæc est enim mater ejus. III. Reg. III, 27*) : de même, le vrai Salomon, du haut de sa croix, comme du haut de son trône et de son tribunal, dit à Marie : Femme, recevez en la personne de Jean tous les hommes pour enfants ; au prix que vous avez donné pour les acquérir, on voit bien qu'ils vous sont chers et qu'ils sont véritablement vos enfants. (*Obsecro, Domine, date illi infantem... et nolite interficere eum. III. Reg. III, 26.*) Glaive redoutable de la justice divine prête à lâcher sur nous le dernier coup, restez suspendu ! Divin juge, retirez de grâce la sentence que votre justice avait prononcée contre nous. Entendez les tendres prières de notre mère qui vous en supplie et vous en conjure si instam-

ment. Voyez-la qui, par sa présence à la mort de son fils unique, s'immole en lui et avec lui, et nous donne ce fils pour prix de notre salut. (*Date huic infantem vivum, et non occidatur : hæc est enim mater ejus.* III. Reg. III, 27.)

Apaisé par cet échange, satisfait par cette offrande, épargnez-nous pour toujours ; confiez-nous, vivant de la vie de la grâce, à l'amour maternel de Marie qui par toutes ses peines a bien montré qu'elle était notre véritable mère.

CHAPITRE XI.

Sacrifice d'Isaac, offert par son propre père, figure véritable du sacrifice de Jésus-Christ, offert par Marie sa propre mère. Explication de cette belle figure dans toutes ses parties, et son application aux mystères du Calvaire. Conséquences morales de cette doctrine.

ON ne peut jamais assez admirer la magnanimité de cœur, la tendre et profonde commisération de Marie sur le triste sort des enfants des hommes. Ces sentiments ont porté cette bonne mère à consentir généreusement à l'immolation du Fils de ses entrailles, pour la rédemption des fils de son cœur. Nous ne devons donc trouver ni étrange ni inconvenant que saint Bonaventure ait, comme nous l'avons rapporté, fait à Marie l'application des paroles surprenantes que saint Paul a écrites touchant le Père éternel : QU'IL N'A PAS ÉPARGNÉ SON FILS UNIQUE, MAIS QU'IL L'A SACRIFIÉ POUR LE SALUT DE TOUS. (*Proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum.* Rom. VIII, 32.) Il y a certainement une différence immense, infinie entre l'amour de Dieu et l'amour de Marie pour les hommes ; le principe pourtant et la fin en sont les mêmes, puisque la même charité

qui avait touché le Père éternel étant passé, comme on l'a montré, dans le cœur de Marie, l'a portée elle-même à cet acte d'une bonté inouïe et incompréhensible.

Ce n'est pourtant pas sans mystère que dans ce passage de saint Paul, dont saint Bonaventure a fait avec tant de raison l'application à Marie, l'Apôtre, en parlant de cet excès de charité qui a porté Dieu le Père à sacrifier Jésus-Christ pour notre salut, s'est servi de ces expressions : **IL N'A PAS ÉPARGNÉ SON PROPRE FILS.** (*Proprio Filio suo non pepercit.* Rom. VIII. 32.) Ces expressions, si énergiques et si tendres en même temps, sont identiquement les mêmes que celles employées par l'Écriture en parlant d'Abraham après le sacrifice d'Isaac; il fut dit, en effet, à ce grand Patriarche : **TU N'AS PAS ÉPARGNÉ TON FILS UNIQUE.** (*Non pepercisti filio tuo unigenito.* Gen. XXII, 16.) L'Apôtre en disant de Dieu le Père ce qui fut dit d'Abraham, a donc voulu clairement nous indiquer qu'entre ces deux offrandes, entre ces deux sacrifices il existe une liaison, un rapport de sentiments, comme il y a une ressemblance d'expressions; que l'un est la prophétie, l'autre la réalité; l'un l'image, l'autre le prototype; l'un la copie, l'autre l'original; et que le sacrifice d'Isaac est la figure du sacrifice de Jésus-Christ.

Que si Isaac sacrifié est la vraie figure de Jésus-Christ, Abraham qui le sacrifie est la figure véritable de Marie. Quoique le texte de saint Paul fasse directement allusion au Père éternel qui paraît figuré par Abraham, cependant, puisque Marie a été, comme on l'a vu, parfai-

ment unie de désirs, de volonté et d'amour avec le Père céleste dans la donation qu'ils ont voulu nous faire de leur propre Fils; et, puisque cette noble créature est comme le représentant, le vicaire de Dieu le Père, qu'elle accomplit sur la terre d'une manière visible ce qu'il veut et opère seul invisiblement dans le ciel, il n'est pas douteux que dans Abraham qui n'a pas épargné son propre fils, nous ne devons reconnaître non-seulement la figure de la générosité invisible du cœur de Dieu, mais encore celle de la générosité visible du cœur de Marie. De plus, puisque dans le sacrifice d'Abraham il est question de son obéissance, de sa foi, de sa promptitude à se rendre à la voix de Dieu, que rien de tout cela ne convient à Dieu, et qu'au contraire ce n'est littéralement vrai que dans Marie, Abraham a donc plus de traits de ressemblance et de rapport avec cette Mère généreuse, et se trouve, par rapport à elle, la figure la plus expressive et la plus étroitement liée avec la vérité. Examinons donc dans ces circonstances particulières cette belle figure, cette lumineuse prophétie, et voyons comment s'y trouve indiqué non-seulement le mérite de Marie dans l'offrande et l'immolation de son Fils, pour se conformer aux desseins et à la volonté de Dieu; mais encore sa récompense, puisqu'elle est par là devenue notre Mère; et admirons comment, deux mille ans avant l'accomplissement, tout le mystère que nous avons expliqué jusqu'ici s'y trouve exprimé, et je dirai presque divinement dépeint.

Dieu dit, en effet, à Abraham : « Prends ton fils

» Isaac que tu chéris, vas avec lui dans la terre de la vision ; et là sacrifie-le-moi en holocauste parfait sur l'une des montagnes que je te montrerai. » (*Tolle filium tuum..... quem diligis Isaac ; et vade in terram visionis ; atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi.* Gen. xxii, 2.) Chaque parole de cet ordre sévère, observe saint Ambroise, exprime une circonstance nouvelle qui doit rendre plus difficile et plus douloureux le sacrifice exigé de ce tendre père, et mettre son obéissance à une terrible épreuve, parce qu'il met son cœur dans une cruelle torture. On demande de lui qu'il sacrifie, non pas une personne quelconque, mais son propre fils (*Tolle filium tuum.* Gen. xxii, 2) ; non pas un fils quel qu'il soit, mais celui qu'il aime le plus et dont il est le plus aimé. (*Quem diligis.* Gen. xxii, 2.) Ceci ne suffit pas encore ; on demande non pas Ismaël, mais Isaac ; non point le fils de l'esclave, mais celui de la femme libre ; non point l'enfant de la nature, mais celui de la promesse ; non pas l'enfant de la condescendance, mais celui du mérite ; le fils qu'Abraham a eu miraculeusement de Sara, qui ne peut lui en laisser espérer un second, par conséquent son premier-né, son fils unique. (*Non sinit otiosum esse effectum patris ; à principio stimulat pietatis aculeis. Non satis putavit dixisse filium ; adjungit quem diligis. Nec otiosè addidit nomen sancti, Isaac, eum quem suscepisti de uxore unicum, in senectute, tanquam fidei tuæ præmium ; ex promissione Dei, non conjugis fœcunditate, ex quâ alium sperare possis.* S. Ambros. de Abraham. Lib. 1, 8.)

On exige non-seulement qu'un père ôte lui-même la vie à son propre fils, mais encore que lui-même l'offre en sacrifice; c'est-à-dire qu'après avoir vu sous ses yeux expirer le fils qu'il aura égorgé de sa main, il le voie encore de ses yeux consumé par le feu, et qu'il assiste jusqu'à la fin à cette lugubre cérémonie, jusqu'à ce que l'holocauste soit entièrement achevé. (*Offeres eum in holocaustum. Gen. xxii, 2.*) Commandement terrible, délicate épreuve, funeste estimation! dit saint Amédée. L'esprit d'Abraham se trouble d'effroi, ses entrailles sont émues de compassion, son cœur est glacé d'épouvante. (*Spiritu passus est Abraham, quando jussus Isaac paterno pertentabatur affectu, et ab imis visceribus pietate nati movebatur. S. Amed.*) Cependant sa foi ne peut faillir sous une si rude épreuve, son obéissance à Dieu ne se dément pas, son courage ne saurait balancer. Il sent toute la peine du sacrifice, et ne le refuse pas: plus le commandement est dur, plus l'obéissance est prompte. (*Agebat tamen nihilominus injunctum opus, impiger executor. S. Amed.*)

Dans le temple Dieu donna aussi à Marie un ordre semblable par la bouche de Siméon. Les décrets de Dieu, lui dit-il, ont destiné votre Fils que voici à la contradiction et à la mort. Vous-même, ô Mère! vous devez l'élever pour cette fin douloureuse, vous devez l'accompagner au sacrifice, vous devez être spectatrice de sa mort; et le glaive qui lui arrachera la vie, percera votre cœur d'une douleur aiguë. (*Ecce positus est in signum cui contradicetur; et tuam ipsius animam do-*

loris gladius pertransibit. Luc. II, 34.) Cependant, à une nouvelle si pénible pour le cœur d'une tendre mère, Marie courbe son front, se résigne, se soumet, et commence à regarder son Fils comme une victime, et ne l'élève plus que pour le Calvaire.

Depuis l'instant où le sacrifice d'Abraham fut commandé, trois jours s'écoulèrent jusqu'à celui de l'exécution. Pendant ces trois jours, l'imagination d'Abraham recule jour et nuit épouvantée devant la pensée que bientôt il doit être privé d'une vie si précieuse, d'un objet si cher. En un instant Isaac mourra sur le bûcher; Abraham meurt à tout instant dans son cœur. Il ne peut le regarder ni penser à lui, sans ressentir son cœur déchiré par la réflexion qu'il devra lui-même donner la mort à ce fils auquel il donna la vie. Trente-trois années s'écoulèrent depuis la prédiction faite solennellement à Marie du sacrifice de Jésus-Christ, jusqu'à sa consommation; et pendant tout ce temps le cœur de Marie est incessamment percé de ce glaive de douleur qui doit un jour, en immolant le Fils, transpercer encore la Mère.

La douleur d'Abraham s'accroît à mesure qu'il voit s'approcher l'instant fatal qui doit mettre fin à la vie d'Isaac. Mais cet accroissement de douleur ne fait qu'augmenter la promptitude de sa volonté et la générosité de son obéissance. Plus il est affligé, plus il se hâte de couper le bois et de faire lui-même les tristes préparatifs du sacrifice. (*Cum concidisset ligna.* Gen. XXI, 3.)

Le martyre de Marie devient toujours plus intense, à mesure que Jésus-Christ croît en âge et s'approche du Calvaire. Mais son désir de voir au plus tôt consumer l'holocauste de son fils, devient d'autant plus vif, que sa douleur de jour en jour devient plus aiguë. Pendant la glorieuse prédication de Jésus-Christ, elle demeure inconnue et cachée à Nazareth; mais lorsque Jésus se rend à Jérusalem, pour y être crucifié, elle abandonne sa maison et sa solitude, et se tient à sa suite pour ne plus l'abandonner qu'après l'avoir vu offert sur l'autel de la croix à la justice de Dieu, pour le salut du monde.

Plus on pénètre avant dans cette figure mystérieuse, plus les traits de ressemblance avec l'objet figuré deviennent lumineux. Et comment est-il possible de se rappeler Isaac portant lui-même sur ses épaules le bois sur lequel il doit être déposé, sans penser à Jésus-Christ portant lui-même aussi sur ses épaules le bois de la croix sur laquelle il doit être attaché? Comment est-il possible de se souvenir d'Abraham qui, plein de foi, mais plongé dans l'amertume, suit son fils ployant sous le poids de son bois et gagnant lentement le sommet du mont Moria, sans reporter sa pensée sur Marie qui, pénétrée de l'idée des mystères les plus sublimes et noyée dans sa douleur, triste et courageuse, sensible et forte, résignée et éplorée, sait son Fils accablé sous le poids de sa croix, et gagnant à grand'peine le sommet du Calvaire? Que peut-on demander de plus? Le lieu des deux sacrifices est le même; car le mont de Moria

indiqué à Abraham pour l'immolation d'Isaac est une vaste montagne divisée en collines, dont l'une est précisément le Calvaire, lieu indiqué à Marie pour le crucifiement de Jésus-Christ. C'est aussi l'endroit, pour le dire en passant, où, selon la tradition constante des Hébreux, Abel, Noé et Melchisedech offrirent des sacrifices à Dieu. Chacun de ces sacrifices, avec celui d'Abraham, exprimait un des divers caractères que devait réunir en lui-même le sacrifice de Jésus-Christ, terme, fin dernière et parfaite de tous les sacrifices. Ces caractères principaux sont au nombre de quatre. Le premier, que ce sacrifice devait être ordonné par son Père, et consommé sous les yeux de sa Mère; et cette circonstance est exprimée dans le sacrifice d'Isaac. Le second, qu'il devait être volontairement offert par Jésus-Christ lui-même, prêtre de sa victime, et victime de son sacerdoce; cette circonstance est indiquée dans le sacrifice de Melchisedech. Le troisième, qu'il devait s'accomplir par l'envie des Juifs ses frères, et cette circonstance est figurée par Abel. Le quatrième enfin, qu'il devait être offert pour la réconciliation du ciel avec la terre, de l'homme avec Dieu, et cette circonstance eut Noé pour symbole. Colline précieuse, sainte et mystérieuse, sanctifiée par les sacrifices les plus sublimes des enfants des hommes, et enfin par le sacrifice par excellence, celui du Fils de Dieu lui-même! Que mes yeux soient toujours tournés vers toi, et que mon cœur te soit toujours attaché, puisque c'est de toi qu'est un jour sortie la grâce qui s'est répandue

dans le monde, et que j'attends encore de toi mon salut et les secours pour l'opérer. (*Levavi oculos meos in montes, undè veniet auxilium mihi. Ps. cxx, 1.*)

L'Écriture rapporte qu'Abraham accompagnait lui-même sa victime, portant d'une main le glaive qui devait l'immoler, et de l'autre le feu qui devait la consumer. (*Ipse portabat in manibus ignem et gladium. Gen. xxii, 6.*) Or, le glaive qui perce Jésus-Christ et lui donne véritablement la mort, c'est son obéissance (*Factus obediens usque ad mortem. Philip. ii, 8.*) et le feu qui consume est son amour pour les hommes (*Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. Ephes. v, 2*); et ces instruments mystérieux du sacrifice de Jésus-Christ, Marie les porte pour ainsi dire dans ses mains, puisque représentant d'une manière visible son Père invisible, en approuvant par sa présence, en rectifiant par son autorité maternelle, et en secondant ce sacrifice de toute la force de ses sublimes et saints transports; en accompagnant Jésus-Christ pour se conformer à la volonté de Dieu, et pour coopérer au salut des hommes; Marie manifeste, elle rend publics et solennels les deux grands sentiments d'obéissance et d'amour, auxquels Jésus-Christ se sacrifie lui-même volontairement.

Arrivé au lieu du sacrifice, Isaac apprend de son père que lui-même doit servir de victime. Cependant il ne se plaint pas, n'y répugne point, ne s'y refuse pas : véritable figure par là de celui qui accepta d'une volonté pleine et parfaite le décret de mort, qui s'y offrit

lui-même (*Oblatus est quia ipse voluit. Is. LIII, 7*) et qui pendant sa vie a été comme dévoré d'une sainte impatience, et du plus violent désir de se voir au plus tôt noyé dans son sang. (*Baptismo habeo baptizari, et quomodo coactor usque dum perficiatur? Luc. XII, 50.*) Il reçoit ensuite avec joie l'ordre que Marie, au nom du Père céleste, lui donne par sa présence de se sacrifier pour nous; et, de concert, ils ratifient le sacrifice que la justice de Dieu et le salut du monde exigent et de la vie du Fils et du cœur de la Mère.

Cependant, bien qu'Isaac consente à être sacrifié et s'offre volontairement, Abraham ne laisse pourtant pas que de le lier sur l'autel qu'il avait dressé (*Cum alligasset filium suum, posuit super altare. Gen. XXII, 9*) pour signifier que le véritable Isaac, bien qu'il dût mourir en donnant volontairement sa vie (*Ego pono animam meam. Joan. x, 17*) devait pourtant être retenu par des clous sur l'autel de la croix; afin que son sacrifice volontaire eût l'apparence d'un sacrifice forcé, étant offert en expiation et au nom de l'homme pécheur. Et Marie se rendant spectatrice immobile du crucifiement de son Fils, l'approuve, le veut, y consent au nom de l'Abraham céleste : ce fut donc comme si elle eût de ses mains maternelles lié la victime.

Ce n'était point l'usage de mettre la victime sur l'autel avant qu'elle eût succombé sous le couteau du prêtre; et ce n'était qu'après sa mort qu'elle devait être consumée par le feu. Cependant Isaac est placé vivant sur le bûcher, et mis sur l'autel avant que d'être immolé.

Cette circonstance était encore nécessaire pour rendre la figure plus ressemblante à l'objet figuré, lequel, selon la volonté du Père céleste, signifiée et confirmée par la présence de la Mère terrestre, devait être placé vivant sur l'autel de la croix, et y être en même temps immolé par l'obéissance et consumé par l'amour.

Après avoir terminé tous ces préparatifs moins nécessaires pour accomplir l'immolation, que pour donner à l'image une conformité plus parfaite avec son original, Abraham étend la main, dégainé le coutelas, lève le bras pour porter le coup fatal; et tout à coup un froid glacé parcourt ses ossements, son cœur dans sa poitrine bat d'une manière insolite, et son cœur est déchiré par la douleur. En frappant le coup qu'il mesure, il immole deux victimes, dit saint Pierre Chrysologue : la vie précieuse du fils, et le cœur affligé du père. Abraham s'immolait ainsi lui-même en la personne d'Isaac. (*Immolabat sese in filio. S. Petr. Chrysolog.*) Là se termine ce mystérieux sacrifice : l'obéissance d'Abraham est parfaite; la docilité d'Isaac l'est pareillement : l'un et l'autre, par les dispositions de leur esprit, avaient fait réellement tout ce qu'on leur demandait. La main est arrêtée lorsque le cœur n'a plus rien à offrir. (*Non extendas manum tuam super puerum. Gen. xxii, 12.*)

Mais ce qui suffisait pour la figure ne suffisait pas pour la réalité. Ce n'était plus seulement par les dispositions du cœur que Marie devait offrir son Fils, que ce Fils devait s'offrir lui-même : cette œuvre devait encore s'accomplir extérieurement. L'ancien Adam,

l'Adam pécheur, le vieil homme que Jésus-Christ représentait sur le Calvaire, devait être visiblement immolé et mourir, pour faire place au jeune Adam, à l'Adam juste, à l'Adam nouveau. Armée de l'héroïsme de sa résignation, de la ferveur de sa charité, et du désir de voir s'accomplir le salut du monde, Marie mesure donc aussi, elle frappe à coups redoublés sa victime, jusqu'à ce qu'elle soit réellement sans vie. Elle expire en effet, autant accablée sous le poids de la justice de son Père, que sous celui de la tendresse de sa Mère pour les hommes; et celle-ci s'immole par là même avec son Fils. (*Immolabat sese in Filio. S. Petr. Chrys.*) Son sacrifice, dit saint Amédée, fut bien plus douloureux que si seulement elle se fût sacrifiée elle-même, parce que la vie de son Fils, victime de son immolation et cause de sa douleur, lui était incomparablement plus chère que la sienne propre. (*Maria torquebatur magis quàm si torqueretur ex se; quoniam supra se incomparabiliter diligebat id, undè dolebat. S. Amed.*)

Mais si Abraham a été la figure de l'obéissance parfaite, de la sublime générosité, et des angoisses cruelles que Marie eut à souffrir dans l'oblation de son Fils, il a également figuré l'ample récompense qui en fut la suite. Pour avoir consenti à sacrifier son fils Isaac, Abraham est devenu le père véritable d'un peuple choisi; et Marie, pour avoir sacrifié Jésus-Christ, est devenue véritablement la mère du peuple chrétien.

A peine, en effet, le sacrifice d'Abraham était-il achevé, qu'il entendit ces grandes paroles qui en révè-

laient le mérite et la récompense : « Parcc que tu as » accompli un acte si sublime et si grand, et que pour » m'obéir tu n'as pas épargné ton fils unique, je te jure » par moi-même, dit le Seigneur, de te combler de bénédictions, et de multiplier ta race comme les étoiles » du ciel et comme les grains de sable épars sur le rivage » vage de la mer. » *Per memetipsum juravi, dicit Dominus quia fecisti hanc rem, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me; benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli, et velut arenam quæ est in littore maris. G. xxii, 16, 17.*)

Marie, également pour avoir attaché son Fils unique à la croix, par sa volonté associée à celle du Père céleste entendit de la bouche même de ce divin Fils les tendres et mystérieuses paroles qui lui annoncèrent et le mérite sublime et l'ample récompense de son sacrifice. Dans l'attitude bien plus de son Dieu que de son Fils, il lui montre en la personne de saint Jean l'immense multitude des fidèles, l'Église, et lui dit : Femme, dorénavant voici votre fils. (*Mulier, ecce filius tuus. Joan. xix, 26.*) Ce fils est unique, parce que toute la communauté des fidèles, l'Église, ne formera qu'un seul corps dont je suis le chef. Mais en même temps ce corps renfermera une multitude d'enfants, parce qu'il y en aura autant qu'il se trouvera de vrais croyants. Voilà donc, ô Femme, la postérité nombreuse que vous venez d'acquérir en ce moment, que je vous promets et vous donne comme un seul fils.

Mystère grand et sublime ! La promesse que Dieu

fait en cette circonstance à Abraham lui avait plusieurs fois été déjà faite dans les mêmes termes. Regarde le ciel, lui avait-on dit, et compte les étoiles, si tu le peux : or, sache que ta postérité sera aussi nombreuse. (*Suspice cælum et numera stellas, si potes... sic erit semen tuum.* Genes xv, 5.) Je te donnerai un fils de Sara ; je le comblerai de bénédictions : des nations et des rois l'auront pour père. (*Ex Sara dabo tibi filium, cui benedicturus sum, eritque in nationes, et reges populorum orientur ex eo.* Gen. xvii, 16.) Mais l'exécution et l'accomplissement de cette promesse tenait au sacrifice de ce fils qui lui était promis ; et la bénédiction qui devait multiplier sa race ne devait descendre du ciel que lorsque Abraham aurait donné cette preuve étonnante de sa foi merveilleuse et de sa parfaite obéissance.

La promesse que Jésus-Christ du haut de sa croix fait à Marie de la rendre la mère fortunée de l'Église, avait également été déjà faite une autre fois. L'Ange, en la saluant bénie entre toutes les femmes (*Benedicta tu in mulieribus.* Luc. 1, 28), faisait certainement allusion à sa fécondité merveilleuse et à la multitude immense qu'elle aurait en concevant un Fils, puisqu'il ajoute que la génération de ce Fils serait éternelle, comme son règne serait sans fin. (*Et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.* Luc 1, 32, 33.) Mais pour Marie, l'accomplissement de ces oracles profonds est également attaché au sacrifice volontaire qui lui est annoncé, à l'accomplissement des actes parfaits, des

sentiments sublimes qu'elle manifeste en cette tragique et douloureuse circonstance.

Rien de prime abord ne paraissait être aussi opposé à la promesse divine d'une nombreuse postérité, que le sacrifice d'Isaac qui devait en être le père. Et cependant l'accomplissement de cette prophétie dépendait du sacrifice d'une vie si chère. Si Abraham eût hésité à immoler son fils jusqu'à ce que ce fils eût eu d'autres enfants, par là même Isaac fût resté stérile, et la postérité eût, par ce retard, fini dans Isaac; au contraire, en le sacrifiant, pendant qu'il est encore vierge, il le rend fécond. Pour un fils qu'il s'expose à perdre, il en acquiert une multitude; pour un individu qu'il n'épargne pas, il devient le père d'un peuple entier; et il devient le père d'une innombrable multitude par cela même qui pouvait lui faire appréhender de se voir privé d'enfants.

Rien ne semblait plus opposé à l'accomplissement des promesses magnifiques que l'Ange fit à Marie de la nombreuse postérité de son Fils, de l'établissement de son règne, de la perpétuité de son empire, que la mort ignominieuse de celui-ci sur un infâme gibet. Cependant le Prophète l'avait dit : Il ne verra se multiplier sa race jusqu'à la postérité la plus reculée, qu'après avoir volontairement subi la mort pour le péché. (*Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum.* (Is. LIII, 10.) Marie ne verra donc germer ce grain de froment choisi et divin que sa terre vierge a produit, elle ne le verra se multiplier en une féconde et immense

moisson d'enfants, dont elle-même aussi sera la mère, que sous la condition déclarée déjà par Jésus-Christ, que ce grain précieux mourra, sera broyé, et placé par elle dans les entrailles de la terre. (*Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet. Si autem mortuum fuerit, multum fructum affert.* Joan. XII, 24, 25.) Ainsi Marie, pour un Fils qu'elle n'épargne pas, qu'elle offre, qu'elle immole, en acquiert, dans la personne de saint Jean, autant qu'il est d'hommes pour qui elle le sacrifie dans les transports de sa charité. (*In Joanne intelligimus omnes, quorum Maria per charitatem effecta est mater.*)

Mais afin que l'on ne puisse nullement douter que la bénédiction d'une postérité encore plus nombreuse a été assurée à Marie, saint Paul lui-même observe que Dieu ne dit pas à Abraham : Je bénirai *tes races*, comme si cette bénédiction eût dû être commune à tous ses autres enfants, mais *ta postérité, ta race*, la seule postérité d'Isaac; et la postérité à laquelle Dieu fait allusion, c'est Jésus-Christ. (*Abraham dicta sunt promissiones et semini ejus. Non dicit : Et seminibus, quasi in multis, sed quasi in uno : Et semini tuo, QUI EST CHRISTUS.* Galat. III, 16.)

La féconde postérité dont Abraham est devenu le père par le seul Isaac est donc la véritable prophétie de la postérité nombreuse dont Marie est devenue la mère. Si donc la fécondité et la postérité d'Isaac sont la prophétie de la fécondité et de la postérité beaucoup plus noble et beaucoup plus étendue de Jésus-Christ, il est

clair que la bénédiction accordée à Abraham en la personne d'Isaac est la figure de la bénédiction beaucoup plus précieuse accordée à Marie en la personne de Jésus-Christ. Et comme Abraham n'obtint cette bénédiction qui le rendit père de tant de peuples, que par le moyen du sacrifice d'Isaac; Marie également n'acquiert cette bénédiction qui la rend mère de tant de monde, que par le moyen du sacrifice de Jésus-Christ. Sa maternité sur la postérité de Jésus-Christ son Fils est donc au moins aussi réelle, aussi juste, aussi féconde, que la paternité d'Abraham sur les descendants d'Isaac, ou sur les Israélites.

Abraham, en immolant Isaac son fils unique, fut aussi une figure de Dieu le Père qui a voulu que Jésus-Christ son Fils unique fût immolé pour nous. Mais Marie s'est associée à ces transports de charité du Père céleste, et de concert avec lui elle a voulu nous faire un don de leur Fils commun. Sa maternité a donc une source bien plus élevée et beaucoup plus noble, un titre plus auguste et plus saint, puisqu'elle dérive de la paternité même de Dieu sur nous. Tous deux par un accord admirable de générosité, de miséricorde et d'amour, ont abandonné et livré leur propre Fils à la mort; ils ont livré ce Fils né, selon sa double nature, de la substance respective de l'un et de l'autre; et cela pour se donner des enfants adoptifs. Tous deux ont offert une valeur infinie pour acquérir cette adoption; tous deux l'ont acquise légitimement et réellement. Nous sommes nés bien véritablement de l'amour de

l'un et de l'autre; et nous devons regarder Marie comme notre mère, aussi bien que nous regardons Dieu comme notre Père. (*Filii Dei et Filii Mariæ*) nominamur et sumus, I. Joan. III, 1.)

L'apôtre saint Paul croyait avoir un droit sacré à être regardé comme le père des chrétiens convertis par lui, parce que, leur disait-il, que je vous ai engendrés en Jésus-Christ en vous prêchant l'Évangile. (*In Christo Jesu per Evangelium ego vos genui*. I. Cor. IV, 15.) Mais combien Marie n'a-t-elle pas plus de droits à être regardée comme notre mère véritable, elle qui ne nous a pas annoncé l'Évangile, mais nous a donné, offert, sacrifié l'auteur de l'Évangile, celui de qui nous viennent toutes les grâces de l'Évangile !

Nous ne devons donc pas nous contenter de dire avec Tobie que nous sommes les enfants des saints (*Filii sanctorum sumus*. Tob. VIII, 5); nous devons dire encore que nous sommes les enfants du Saint des saints, et de celle qui a été surabondamment enrichie de la sainteté, c'est-à-dire les enfants de Dieu et de Marie.

Puisque dans l'ordre de la grâce nous descendons de Dieu et de Marie aussi réellement que de nos parents terrestres dans l'ordre de la nature, et que d'ailleurs cette extraction est infiniment plus noble, plus sacrée, plus importante, nous devons donc apporter le plus grand soin, la plus grande application à accomplir envers nos parents célestes les obligations que la loi nous impose à l'égard de nos parents terrestres. Nous devons donc croire que par rapport à Dieu et

par rapport à Marie, il nous a été dit également : Honore et respecte ton père et ta mère. (*Honora partem tuam et matrem tuam. Exod. xx, 12.*) Ce précepte à l'égard de nos parents de ce monde ne renferme pas seulement l'obligation de montrer de l'estime et de la vénération pour leur personne, il nous impose encore le devoir de respecter leur nom et leur race en nous-mêmes. A combien plus forte raison ne devons-nous pas à l'égard de nos parents du ciel, non-seulement nous montrer dévots et respectueux, mais respecter et faire respecter en nous la qualité d'enfants de Dieu et d'enfants de Marie, ayant horreur de tout ce qui pourrait à la face du ciel et de la terre, aux yeux des Anges et des hommes, dégrader ce caractère auguste, et ternir un si beau nom !

Race céleste et divine, comme dit saint Paul (*Genus ergo cum simus Dei. Act. xvii, 29*) nous devons nous garder de faire tort à notre origine spirituelle et céleste, par une conduite humaine et terrestre. Pénétrés du sentiment de la dignité de notre origine, nous devons regarder avec un saint mépris, abhorrer avec une fierté vertueuse les bassesses de la vanité, les soins excessifs des intérêts temporels, les satisfactions sensuelles qui ne sont pas en harmonie avec les égards que nous devons à notre position toute divine, avec la sainteté, l'innocence, la pureté qu'elle nous impose, satisfactions qui nous dégradent et nous abaissent non-seulement jusqu'à l'homme, mais encore au-dessous de la brute. Lorsque dans le monde un homme se fait remarquer

par l'élévation de ses sentiments, le choix de ses manières, la dignité de ses procédés, la générosité de ses actes, on en conclut avec raison la hauteur de son origine, la noblesse de son extraction. C'est ainsi, dit Jésus-Christ dans l'Évangile, que vous devez perfectionner votre conduite et votre cœur, vos actions et vos sentiments de telle sorte, que chacun puisse en conclure votre origine céleste et divine. (*Estote ergo vos perfecti sicut et Pater cœlestis perfectus est. — Ut sitis filii Patris vestri. Matth. v, 48, 45.*)

Oh! si nous étions bien pénétrés de cette grande idée : *Je suis l'enfant de Dieu, et Dieu est mon père! Je suis l'enfant de Marie, et Marie la propre Mère de Dieu est aussi ma vraie mère!* Quelle pensée plus douce, plus tendre et plus agréable d'une part, et de l'autre plus capable de nous ennoblir à nos propres yeux, et de nous éloigner de tout ce qui est abject, honteux et dégradant!

En second lieu, nous devons à nos parents célestes la tendresse et l'amour. L'amour se paye par l'amour. Ils ne nous ont engendrés que par amour, par un amour étonnant, ineffable, qui leur a fait sacrifier leur propre Fils pour notre salut. (*Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. Joan. III, 16.*) Nous devons donc les dédommager par notre amour. Ils ont sacrifié pour nous tout ce qu'ils avaient de plus cher, de plus précieux, leur propre Fils; nous devons, quand la loi divine le demande, leur sacrifier, nos passions, notre volonté, nos appétits coupables, les objets qui nous

charment et nous attachent le plus, nous fussent-ils aussi chers que nos propres enfants. Il est vrai qu'il n'existe aucun rapport entre ces victimes; car quel rapport peut-il y avoir entre le Fils de Dieu qui a été sacrifié pour nous, et une ignoble passion dont nous pourrions faire le sacrifice? Dieu néanmoins notre tendre Père et l'aimable Marie notre Mère s'en contenteraient. Ils n'exigent rien de plus de notre misère et de notre faiblesse; et par cela seul, fait en vue de les satisfaire, nous leur aurions témoigné la reconnaissance et la gratitude qu'ils attendent de nous.

Enfin, nous devons notre confiance à ces augustes parents. Celui, dit saint Paul, qui nous a fait le don le plus riche, ne nous en refusera certainement pas un moindre. Or, si Dieu, de concert avec Marie, a été pour nous généreusement prodigue de son Fils, comment pourrions-nous douter un seul instant qu'ils puissent nous refuser quelque chose? En nous donnant leur Fils ne sont-ils pas spécialement engagés à nous donner tout le reste? (*Qui proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum; quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* Rom. VIII, 32.) Oui, Dieu et Marie, en nous donnant leur Fils, nous ont légué, ont mis en quelque sorte à notre disposition, dans l'ordre de la grâce, les richesses de leur amour et de leur bonté. Nous les trouverons toujours prêts à nous écouter, disposés à nous défendre, à nous accueillir avec amour, toujours généreux dans leurs bienfaits. Abandonnons-nous donc avec confiance en leur amour. A tous les

torts que déjà nous pouvons avoir à leur égard, n'ajoutons pas encore celui, bien plus sensible pour leurs cœurs, de nous dénier de leur miséricorde. Et si notre misère, si notre ingratitude envers Dieu, si le souvenir de nos fautes nous empêchent de nous présenter avec confiance devant Dieu notre Père, dont nous avons provoqué l'indignation, recourons à Marie notre mère. En sa compagnie allons au trône de Dieu, et faisons valoir auprès de lui sa maternité. Demandons avec instance qu'il sauve l'enfant de sa servante (*Salvum fac Filium ancillæ tuæ. Ps. LXXXV, 16*) c'est-à-dire de celle qui, au moment de devenir la mère de son Seigneur, se dit sa servante. (*Ecce ancilla Domini. Luc. I, 38.*) Elle saura bien appuyer nos suppliques, faire valoir nos raisons, rendre nos prières recevables, et nous prouver que notre Mère n'est pas moins tendre et moins généreuse dans le ciel, qu'elle le fut, et à si grands frais, sur le Calvaire.



CHAPITRE XII.

Jésus-Christ a voulu être crucifié pour devenir l'homme de toutes les douleurs. Il a associé à ses souffrances extrêmes et incompréhensibles Marie, dont les souffrances sont aussi devenues par là extrêmes et incompréhensibles. On conclut de là la grandeur de son amour pour Jésus. Caractères et source de cet amour, qui est le principe de la passion de Marie; amertume et rigueur de cette passion. Le Roi des Martyrs a appelé Marie, au pied de sa croix, à être la Reine des Martyrs. Salomon et Bethsabée, figures de ce mystère.

Nous avons vu comment la passion et la mort de Jésus-Christ ont été communes aussi à Marie. Nous avons dit comment elle en ressentit véritablement en elle toutes les douleurs et toutes les peines. Avant que d'abandonner un sujet si digne de toute notre compassion et de toute notre tendresse, il faut encore un peu nous arrêter à examiner l'extension et l'intensité des peines que Marie a souffertes. Il faut remarquer d'abord que Marie n'est pas une mère ordinaire, mais une mère qui a un Dieu pour fils. Qualité sublime sans doute, mais qui fut pour elle la cause des plus grandes douleurs, comme elle fut aussi pour elle l'origine

des plus grands privilèges. Ceci est nécessaire, afin de toujours mieux comprendre combien fut dure la condition à laquelle elle nous acquit pour enfants, et les angoisses douloureuses que nous lui avons coûtées.

Déjà nous avons dit que le Fils de Dieu fait homme, ayant pris dans sa miséricorde l'engagement généreux de sauver l'homme en immolant pour lui sa propre vie, préféra la mort de la croix à tout autre genre de mort, afin que nous reçussions la vie par le moyen même qui nous avait fait mourir à la grâce, pour que le prince des ténèbres fût vaincu par l'arme même qui lui avait assuré son triomphe, et que notre ruine ayant commencé par un arbre, notre salut vint aussi d'un arbre. Telle est au moins l'opinion commune des saints Pères, des Docteurs et des interprètes : opinion que l'Église a, en quelque sorte, consacrée par la profession qu'elle en fait ouvertement dans l'office de la Croix et dans celui de la Passion.

Mais si cette raison est vraie, elle n'est pas la seule pour laquelle le Rédempteur du monde a voulu être crucifié. Saint Athanase, ainsi que le rapporte Corneille de la Pierre, affirme que Jésus-Christ a choisi la mort de la croix comme le remède le plus opportun, comme l'expiation la plus naturelle de la concupiscence que nous avons tous contractée par le premier péché, et qui est la funeste origine et la source empoisonnée de tous les autres. (*Cruce est expiatio et remedium concupiscentiæ ex peccato Adæ contractæ, quæ fons et origo est om-*

nium peccatorum. Ita sanctus Athanasius de Incarn. Verb. A Lapid. in Matth.)

Cette opinion semble être appuyée sur l'autorité de saint Paul, qui dit : Nous savons certainement que Jésus-Christ a voulu crucifier et a véritablement crucifié en lui-même notre vieil homme, par la destruction de ce corps de péché. (*Hoc scientes quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruat corpus peccati.* Rom. vi, 6.) Or, ce vieil homme et ce corps de péché ne sont autre chose que la concupiscence qui s'est étendue jusqu'à nous par suite du péché.

Afin de bien saisir le rapport que la concupiscence de l'homme peut avoir avec la mort de Jésus-Christ en croix, il faut observer que la concupiscence est ce levain funeste qui corrompt toute la masse, ce venin subtil et violent qui s'insinue partout, qui vicie, altère et détériore l'homme tout entier, qui, par le moyen des sens et des passions, exerce sur lui le plus terrible empire. Née du premier péché, elle engendre à son tour, et se reproduit dans tous les péchés. Tous les péchés sont représentés en elle et par elle, comme ils sont tous commis en elle et par elle. Le Fils de Dieu s'étant chargé de satisfaire non-seulement pour le premier péché, origine de la concupiscence, mais encore pour tous les péchés des hommes, qui en sont la suite, il a dû avoir particulièrement en vue la concupiscence qui les comprend tous, qui les représente tous, et que saint Paul a bien logiquement appelée *le corps du péché*. Il a dû préférer un genre de supplice où ce corps de

péché et la concupiscence sont condamnés, punis, stigmatisés dans toutes leurs branches.

Or, le genre de mort le mieux approprié à cette fin était certainement celui de la croix, parce que si la concupiscence renferme tous les péchés, la croix aussi, dit Corneille de La Pierre, fait endurer toutes les souffrances. Elle est en même temps un poignard qui fend les mains et les pieds, un chevalet qui étend et disloque tous les membres, un croc qui déchire, une bête féroce qui donne la mort et met en pièces, un feu qui investit l'homme, le brûle en le consumant avec lenteur. (*In cruce omnium pœnarum genera concurrunt. Crux enim manus pedesque secatur ut gladius, corpus distendit ut equuleus, lacerat ut ungula, laniat ut bestiæ, urit ut focus, adeoque lento quasi igne hominum assat et necat.* Cornel. à Lapid.) C'est pour cela, dit encore le même auteur, que Jésus-Christ a souffert tout ce qu'il est possible de souffrir, tous les tourments que les Martyrs ont endurés (*Quare Christus omnium Martyrum tormenta sensit.* Cornel. à Lapid.); le supplice enfin qui convenait à celui qui voulait satisfaire pour les fautes de tous les pécheurs. Lui qui était la sainteté même, l'innocence par essence, s'était volontairement chargé de l'odieuse responsabilité de tous les crimes; Il est donc devenu l'homme de tous les péchés, et selon l'énergique expression de saint Paul, il est en quelque sorte devenu le péché même. (*Eum, qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.* II. Cor. v, 21.) Aussi par sa croix est-il devenu l'homme de toutes les douleurs, de toutes les misères, de toutes les souffran-

ces; il a été la douleur même, la misère même, la souffrance même par excellence. (*Virum dolorum et scientem infirmitatem. Is. LIII, 3.*)

La concupiscence, effet et cause en même temps du péché, s'était dès le commencement développée par la faute des deux sexes, et avait été dans la suite pour les deux sexes un levain, une occasion de péché. Les douleurs seules, les souffrances seules de l'Homme-Dieu auraient été plus que suffisantes pour l'expier, comme elles l'ont en effet expié; cependant, pour que la figure fût extérieurement accomplie, ce divin Rédempteur a voulu que les deux sexes concourussent à cette grande expiation, à cette condamnation solennelle; que près de Jésus, *l'homme des douleurs*, se trouvât encore *la femme des douleurs*, c'est-à-dire Marie, et que les souffrances ineffables de l'un fussent, autant que faire se pouvait, partagées par l'autre.

Maintenant quel esprit pourra jamais comprendre, quelle langue pourra jamais expliquer les tourments de l'Homme-Dieu sur la croix? son corps est innocent, il est saint, pur et sans tache. Le nouvel Adam a été comme l'ancien formé d'une terre vierge, d'une chair étrangère au désordre de la concupiscence et du péché; cependant c'est un corps humain véritable, composé de chair et de sang, puisqu'il l'a pris pour les hommes ses enfants qui, comme l'observe l'Apôtre, sont composés de sang et de chair. (*Quia pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem. Hebr. II, 14.*) Mais parce que ces hommes sont pécheurs,

cette chair, afin de pouvoir les représenter, est semblable à la chair du péché (*In similitudinem carnis peccati*. Rom. VIII, 3) c'est-à-dire est passible, mortelle, infirme comme la chair de l'homme après sa chute, et par là représente très-bien à l'extérieur notre *vieil homme*, notre concupiscence, le *corps de péché*. La justice de Dieu la traite et la punit, en lui infligeant les peines sévères qui n'étaient dues qu'à une chair péchéresse, infectée par la concupiscence et l'iniquité. La concupiscence a trois branches principales, l'amour des biens sensibles, l'orgueil et la volupté : toutes les trois sont punies et expiées dans cette chair par un dépouillement absolu, par les opprobres de tout genre et les tourments les plus extrêmes. Comme la concupiscence infecte tout le corps et n'en laisse aucune partie exempte du désordre du péché, le gibet aussi sur lequel Jésus-Christ est attaché retient tout son corps sacré dans une affreuse torture, et n'en laisse aucune partie sans lui faire ressentir une douleur particulière. Ses yeux ne rencontrent que des objets de compassion ou d'horreur; ses oreilles n'entendent que des insultes ou des blasphèmes; son front est percé d'épines, sa langue tourmentée par le fiel, son corps fixé immobile avec d'énormes clous qui le tiennent suspendu par des plaies. La croix sur laquelle ses membres sacrés sont violemment tendus en disloque les os, en tiraille les muscles, en brise les nerfs, et déchire même et rompt les entrailles à l'intérieur. Les parties les plus internes les moelles des ossements ne sont pas même exemptes,

des tourments. Jésus-Christ ne ressent que douleur, douleur la plus aiguë, la plus raffinée, douleur universelle qui l'investit, qui le pénètre tout entier, qui le déchire, le tourmente, le consume entièrement; enfin, qui le rend l'homme de douleur, parce qu'il a voulu revêtir la forme de l'homme du péché.

Quel état violent, quelle situation cruelle pour la sainte humanité du Sauveur! Il avait bien raison de nous dire par la bouche d'un Prophète : O vous tous qui me voyez attaché sur cette croix, considérez bien ce que je souffre, et vous pourrez dire ensuite si jamais parmi les hommes quelqu'un a été traité aussi cruellement, et s'il est une douleur que l'on puisse comparer à la mienne. (*O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus!* Thren. I, 12.)

Remarquons maintenant que Jésus-Christ souffre tout cela en présence et sous les yeux de Marie; et que non-seulement elle voit, mais qu'elle culcule et pénètre l'incompréhensible excès de tant de souffrances. Comme elle se trouve la personne la plus rapprochée de la croix, elle est aussi la créature que cette croix tourmente et afflige le plus vivement.

Mystère profond de la sagesse et de la justice divine dans l'économie de la grâce! Les tourments de Marie sont en proportion de sa dignité, de sa vertu et de ses privilèges. Pleine de grâces, Mère de Dieu, elle surpasse en dignité tout ce qui n'est pas Dieu. Elle est pour ainsi dire placée sur les limites de la création; elle a épuisé tous les privilèges qu'une pure créature est

capable de recevoir; après elle il ne reste plus que l'infini et l'incréd. Elle est, dit saint Augustin, le chef-d'œuvre de la puissance divine; au-dessus d'elle il n'y a plus que celui qui l'a formée. (*Opus quod solus artifex supergreditur. S. August.*) C'est là précisément, dit saint Amédéc, la mesure de ses souffrances. Comme il n'est aucune créature qui, par la splendeur de ses privilèges et le mérite de sa vertu, ait approché de plus près le Dieu fait homme, aucune aussi n'en a plus approché par la multitude des tourments et l'intensité des souffrances. (*Præ cunctis Sanctis fuit Christo vicinior, non tantum in odore unguentorum, sed in multitudine dolorum; non solum in gaudio consolationum, verum etiam et in abundantia passionum. S. Amed.*)

Il n'est pas de tourment, il n'est pas de douleur, pas de souffrances que l'on puisse comparer aux tourments, aux douleurs et aux souffrances de Jésus-Christ. Pareillement, jamais il ne fut au monde, ajoute le même Père, la passion de son fils exceptée, de passion que l'on puisse rapprocher, même de loin, de toute la rigueur de la passion de Marie. Rien ne lui peut être comparé. (*Nulla huic similitudo, nulla ad tantam mœroris acerbitatem accedit comparatio. S. Amed.*) C'était avec justice que le Prophète s'écriait dans son inspiration : « O vierge incomparable ! ô fille désolée de Sion ! à quoi pourrai-je » comparer l'immensité de la douleur qui a froissé, » brisé votre cœur, si ce n'est à une mer immense et » sans bornes ! » (*Cui comparabo te, vel cui assimilabo te,*

Virgo, filia Sion!.... Magna est velut mare contritio tua.
Thren. II, 14.)

Hélas! dans Marie tout est mystère profond, mystère impénétrable. Sa conception immaculée est un mystère, sa très-pure virginité est un mystère, l'abondance des grâces est en elle un mystère, l'éminence de sa dignité de Mère de Dieu est un mystère. Ainsi, conclut saint Amédée, la douleur de son cœur au pied de la croix est encore un mystère inexplicable et incompréhensible. (*Effugit omnem sensum, humanos intellectus exsuperat concepta de passione Nati tristitia.* S. Amed.) Saint Bernardin de Sienne va plus loin, il assure qu'aucune intelligence humaine, que même aucune intelligence angélique n'a jamais pu comprendre et expliquer la violence de la passion de Marie; mais que, comme elle l'a partagée avec Jésus-Christ, Jésus-Christ est le seul qui l'ait comprise, et que comme la Mère seule pénétra, autant que pouvait le faire une créature, dans les souffrances du Fils, ce divin Fils est aussi le seul qui ait pénétré dans les souffrances de sa Mère, et qui en ait connu toute l'intensité. (*Tanto dolore compassa est Virgo, ut inexplicabile sit linguæ angelicæ; et solus Jesus dicere potuerit, qui solus potuit maternos penetrare dolores.* S. Bernardinus Senn.)

Tâchons pourtant de nous former quelque idée de la grandeur de son amour, car sa douleur dans la passion de Jésus fut en raison de son amour pour Jésus; et la véhémence de cet amour, dit le même Père, fut la matière qui servit à alimenter ses souffrances. (*Quò*

magis diligebat, plus doluit, et magnitudo amoris attulit fomenta passionis. Bernardinus Senn.) Si donc l'amour a été la mesure de sa douleur, examinons, selon l'avis de Corueille de La Pierre, combien elle a aimé, afin de pouvoir en conclure combien elle a souffert. (*Ut scias quantus fuerit dolor, cogita quantus fuerit amor.* Cornel. à Lapid.)

Et d'abord il est bien certain que dans une femme la sensibilité et l'affection est en proportion de la délicatesse de sa complexion et de la pureté de son cœur; c'est pourquoi les personnes délicates et gracieuses, les femmes pures, les vierges surtout, ont une trempe d'esprit d'une sensibilité et d'une douceur exquises; elles aiment avec une ardeur véhémence et une indigne tendresse. Or, y eut-il jamais complexion plus délicate, plus gracieuse, plus noble et plus excellente que celle de Marie, la créature la plus parfaite de toutes celles qui, à l'exception de la très-sainte humanité de Jésus-Christ, sont sorties de la main créatrice de Dieu, chez laquelle la délicatesse des traits, la perfection des formes, l'excellence des organes, aussi bien que la douceur exquisite des sentiments, ne furent nullement altérées par le péché originel, d'une part, et qui, de l'autre, furent embellis et perfectionnés par les charmes de la grâce, par toute la richesse des dons célestes dont elle fut comblée par la main de Dieu, dès le moment de sa conception. Quelle pureté donc, quelle candeur, quelle beauté pourrait égaler la sienne, qui éclipsé dans sa splendeur la pureté même des Anges, et qui

attire sur elle les regards et les complaisances de Dieu ! (*Virginitate placuit.* Cornel. à Lapid.) Miroir très-pur de la pureté virginale, qu'aucun souffle profane n'a jamais terni ! (*Speculum sine maculâ.* Sap. vii, 26.) Chair immaculée, toujours belle, toujours pure ! (*Tota pulchra es.* Cant. iv, 7.) C'est vous qui par votre candeur avez tellement charmé le Verbe éternel, qu'il a voulu prendre racine en vous et s'y revêtir d'une forme humaine ! (*In utero radices egit.* Tertul.) Colombe de Dieu, amie de Dieu, beauté de Dieu, lis très-pur des vallées mystérieuses ! (*Amica mea, columba mea, formosa mea, liliun convallium.* Cant. ii, I, 10.) C'est vous qui avez fait germer dans votre sein la fleur de Nazareth qui se complait au milieu des lis de votre pureté intacte (*Qui pascitur inter lilia.* Cant. ii, 16) ; et qui, lorsque vous l'avez conçu, vous a en quelque sorte rendue plus pure, plus candide, plus vierge qu'il ne vous avait trouvée. (*Quantò dilexit teneriùs, tantò vulnerata est profundius.* S. Laurent. Justin.) Si donc il n'y eut jamais vierge plus pure, plus belle que Marie, jamais aussi il n'y eut cœur plus doux, âme plus tendre, plus sensible, plus affectueuse et plus aimante que la sienne. Et si elle fut la plus parfaite de toutes les vierges, elle fut aussi la plus embrasée d'amour ; et par là même, dit saint Laurent Justinien, elle fut de toutes les mères la plus désolée et la plus profondément affligée. (*Caro Cristi, caro Mariæ.* S. Laurent. Justin.)

De plus, Marie avait conçu sans aucune coopération humaine ; son sang très-pur ayant fourni seul à l'Es-

prit-Saint la matière dont il forma l'humanité sainte de Jésus-Christ, la chair de Jésus-Christ est tout entière la seule chair de Marie. (*Beata Virgo magis fuit parens Christi quàm sint aliæ matres suorum filiorum ; nam ipsa in solidum fuit pater et mater Christi, quia ab eâ Christus accepit omnem suam substantiam, quàm alii non à solâ matre, sed etiam à patre accipiunt.* Cornel. à Lapid. in Luc.) Par là, dit Corneille de La Pierre, Marie a été plus mère de Jésus-Christ que les autres mères ne le sont de leurs enfants. Marie en a été en quelque sorte le père et la mère en même temps, puisque le Verbe éternel n'a reçu que d'elle seule une substance dont les autres enfants sont redevables à leur père et à leur mère. (*Consequenter amor inter Christum et Matrem longè major fuit, quàm sit inter alius matres et filios ; adeoque amor qui intra patrem et matrem dividitur, in Virgine unitus et collectus fuit, quia ipsa tam matris quàm patris vices subivit.* Cornel. à Lapid.) Marie, par conséquent, ajoute le même auteur, aime immensément plus Jésus-Christ, que les autres mères les plus tendres n'ont aimé et n'aimeront leurs enfants ; l'amour qui pour les autres enfants se trouve partagé entre le père et la mère, se trouve tout entier réuni en Marie ; et comme elle a rempli à l'égard de Jésus-Christ l'emploi de père et de mère, elle a tout à la fois pour lui l'amour d'un père et d'une mère. Considérez encore, dit saint Amédée, que les autres mères conçoivent sans connaître ni le sexe ni les qualités futures de leurs enfants. Elles conçoivent sans réflexion et comme par hasard ; elles sont forcées de dire ce que la

mère des Machabées disait à ses fils : « Je ne sais de
« quelle manière vous avez paru dans mon sein : vous
« y avez été formés sans que je l'aie su ou que j'en ai
« eu connaissance. » (*Nescio qualiter in utero meo appa-
ruistis. Il. Mach. vii, 22.*) Marie au contraire, avant que
de concevoir dans son sein très-pur le Verbe éternel
de Dieu, apprit de l'Ange quel était celui qu'elle allait
concevoir, c'est-à-dire le Fils unique du Père, le Fils
même de Dieu ; et là-dessus on lui demanda son libre
consentement. Ce fut donc pour elle un fils qu'elle
avait connu, qu'elle avait voulu, qu'elle avait choisi,
qu'elle avait aimé avant de l'avoir, un fils par consé-
quent qui lui était beaucoup plus cher qu'aucun autre
fils ne le fut jamais à sa mère. (*Quæ enim mater dilexit
filium suum ut ista ? Non enim fortuito concepit, ut cæteræ
mulieres, Sed Unicus Patris pidi electione et gratuitâ bonitate
matris visceribus influxit. In hoc est undè magis diligebat.*
S. Amed.) Si donc il n'y eut jamais fils conçu comme
Jésus-Christ, reprend saint Laurent Justinien, s'il n'y
eut jamais mère qui ait engendré comme Marie, jamais
non plus il ne fut amour plus grand, et par là aussi ja-
mais douleur plus grande. (*Non fuit talis filius ; non fuit
talis mater ; non fuit tanta charitas ; non fuit dolor tantus.*
S. Laurent. Justin.) Saint Bonaventure dit avec une
plus grande précision : Comme jamais sur la terre il
n'y eut un fils plus cher, jamais aussi ne vit-on une
douleur plus poignante, plus vive et plus amère. (*Nullus
dolor amarior, quia nulla proles charior.* S. Bonavent.)

De là vient l'espèce d'embarras dans lequel les Pères

paraissent se trouver, lorsqu'ils cherchent des idées propres à exprimer les souffrances de Marie. Saint Thomas avec sa précision théologique se contente de dire que les douleurs de Marie furent supérieures à toutes celles que l'on peut éprouver dans cette vie. (*Dolor Virginis fuit maximus inter dolores præsentis vitæ.* S. Thom. Aqu.) Pensée profonde dans son apparente simplicité; c'est en effet comme s'il eût dit que comme Marie a reçu de Dieu tous les privilèges, toutes les grâces qu'une pure créature peut recevoir en cette vie, elle a également souffert tout ce qu'une pure créature est capable de souffrir en ce monde.

C'est aussi l'opinion de saint Amédée qui affirme que comme la sainteté réunie de tous les hommes vertueux n'égalerait pas la sainteté de la seule Marie, de même toutes les douleurs et toutes les souffrances de tous les hommes affligés et désolés réunies ensemble n'égaleraient jamais sa douloureuse passion. (*Omnes dolores mundi si essent simul conjuncti, non essent tanti, quantus dolor gloriosæ Mariæ.* S. Amed.)

Enfin, de tout ceci saint Bernandin de Sienne déduit une conséquence qui peut au premier coup d'œil paraître une pieuse exagération, mais qui dans le fond est est d'une vérité rigoureuse, si l'on réfléchit à l'immensité des douleurs du fils et à l'immensité de l'amour qui fait que sa mère y participe : c'est que si les peines que Marie a souffertes sur le Calvaire étaient partagées entre les créatures sensibles, aucune ne pourrait sans mourir en soutenir une seule portion. (*Tantus fuit dolor*

Virginis, ut si inter omnes creaturas, quæ pati dolorem possunt, dividerentur, omnes subito interirent. S. Bernardinus Senn.)

Que si cette mer d'amertumes, renfermée dans son tendre cœur, lui a laissé la vie, tandis que, divisée entre toutes les créatures, elle serait plus que suffisante pour leur donner la mort sur-le-champ; cela n'est arrivé et n'a pu arriver, dit saint Anselme, sans un grand et éclatant miracle. La passion de Marie fut tout intérieure; elle fut du caractère et de la nature de celle qui mit Jésus en agonie et lui fit suer sang et eau dans le jardin des Oliviers. Cet esprit de force surnaturelle qui soutenait la vie du Fils et l'empêchait de succomber sous le poids de cette profonde tristesse, capable elle seule de donner la mort (*Tristis est anima mea usque ad mortem. Matth. xxvi, 38*); ce même esprit conserve la vie à la Mère sur le Calvaire, et l'empêche de succomber sous le poids de ses poignantes angoisses. Et, chose étonnante! ce Dieu même pour qui elle souffre la soutient dans sa douleur, c'est pour lui qu'elle est tourmentée, et dans ses tourments elle ne vit que par lui. (*Non crediderim Dominam te potuisse stimulos tantos, cruciatus, quin vitam amitteres, sustinere nisi ipse spiritus Filii tui te confortaret.* S. Bernardinus Senn.)

Mais comment s'étonner de la rigueur inouïe et incompréhensible de tant de souffrances que Jésus-Christ et sa douce Mère endurèrent sur le Calvaire, lorsqu'on réfléchit à la malice inouïe et incompréhensible d'Adam et d'Ève dans le Paradis terrestre? Dans

leur corps comme dans leur esprit tout obéissait à la concupiscence; dans l'esprit donc et dans le corps de Jésus-Christ et de sa Mère tout devait être immolé à la charité. Dans ceux-là tout fut sensualité de la chair et perversité du cœur; dans ceux-ci tout devait être un supplice terrible et pour l'esprit et pour le corps. Dans ceux-là le désordre du péché fut immense; dans ceux-ci la peine devait être immense, ainsi que la satisfaction qu'ils en ont donnée. Et comme Ève par son infidélité est devenue en Adam et avec Adam la reine des apostats; Marie aussi par la rigueur de ses souffrances est devenue en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ la Reine des Martyrs. (*Regina Martyrum. Litan. Lauretan.*) Il faut encore voir avec combien de raison et de justice ce titre convient à Marie par tout ce qu'elle a souffert pour nous sur le Calvaire.

L'Écriture dit de l'ancien Salomon qu'après s'être assis sur son trône, il en fit placer un autre près du sien, et y fit asseoir à sa droite Bethsabée sa mère. (*Et sedit supra thronum suum; positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus. III. Reg. 11, 19.*) Ceci est une figure de ce que le vrai Salomon, le roi pacifique, a fait sur le Golgotha. La croix est, selon la prophétie de David, le trône véritable, du haut duquel Jésus-Christ a commencé à conquérir le monde et à régner sur lui. (*Regnavit à ligno Deus.*) Les épines sont sa couronne, les clous son sceptre, le sang dont est recouvert son corps qui n'est qu'une plaie le vêtement et le manteau royal qui lui sert d'ornement. Tels sont

les étranges insignes de royauté qu'il a reçus de la perfide synagogue sa mère dénaturée, au milieu des ignominies et des tourments : ce sont pourtant les insignes de sa véritable majesté, de sa véritable gloire, de sa véritable grandeur, et ce jour où il en est revêtu est aussi précieux pour son cœur que pénible pour sa chair très-saine. C'est ce jour après lequel son tendre amour pour nous a soupiré avec une impatience indicible; ce jour est pour lui celui d'une allégresse sincère, parce qu'il y célèbre ses noces mystérieuses avec l'Église. Telles sont du moins les expressions avec lesquelles on en parle dans les Cantiques. (*Egredimini et Videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua, in die desponsationis illius, in die lætitiæ cordis ejus. Cant. III, 11.*) Mais dans un jour aussi solennel, aussi glorieux pour lui, il n'a pas voulu s'asseoir sans sa Mère sur le trône de ses tribulations. Il a voulu qu'elle fût aussi placée à sa droite et qu'elle partageât avec lui son honneur et sa douleur.

Comme ce spectacle est grand et sublime aux yeux de la foi, qui seuls peuvent le reconnaître! Au pied de l'arbre de la science Adam et Ève perdent l'empire que Dieu leur avait donné sur tous les êtres; et Jésus-Christ et Marie en sont investis à l'arbre de la croix! Adam et Ève, pour avoir voulu convoiter et se revêtir de la gloire même de Dieu, sont dépouillés de leur vêtement royal d'innocence; Jésus et Marie, pour avoir renoncé à la grandeur extérieure qui était due à l'un comme Fils de Dieu et à l'autre comme Mère de Dieu, sont

revêtus de gloire et de grandeur. Gloire acquise par l'ignominie! Grandeur fruit de la douleur! Le Roi des Martyrs fait refléter encore sur la Reine sa Mère les rayons de sa mystérieuse majesté, placée tout entière dans l'excès de ses opprobres et de ses souffrances. Elle les partage avec lui. (*Positus est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus.* III. Reg. II, 19.) Elle est immobile à sa droite, revêtue de la charité qui du cœur du Fils se répand dans l'âme de la Mère, et l'orne de la mystérieuse variété de ses tourments et de ses angoisses. (*Adstitit regina à dextris tuis in vestitu denurato, circumdata varietate.* Ps. XLIV, 10.)

CHAPITRE XIII.

Suite du précédent. Circonstances particulières du martyre de Marie. Plaintes de David sur la mort d'Absalom. Courage admirable de Marie figuré par le courage de la mère des Machabées. Explication de cette figure.

MAIS le martyre de cette majestueuse Reine n'est pas sanglant, comme celui du Roi; sa croix non plus n'est pas visible. Mais qu'est-ce à dire pour cela? l'un et l'autre sont pour elle peut-être moins pénibles et moins douloureux? Il faut se ressouvenir ici, dit fort bien, à propos du sujet que nous traitons, saint Amédée, qu'il y a deux sortes de martyre : l'un public, l'autre caché; l'un manifeste, l'autre invisible; l'un corporel, l'autre spirituel. (*Sciendum est duo esse genera martyrii : unum in manifesto, aliud in occulto ; unum patens, aliud latens ; unum in carne, aliud in spiritu. S. Amed.*) Les Apôtres et les Martyrs souffrirent dans leur chair; ceux-là ont souffert dans leur esprit qui ont éprouvé dans le fond de leur âme quelque chose de plus pénible encore que les souffrances corporelles. (*Carne sancti Apostoli et Martyres*

passi sunt : spiritu verò Sancti illi, qui quid passione carnis durius in suis spiritibus passi sunt. S. Amed.) Tel fut le martyr d'Abraham, tandis qu'il s'apprêta, selon l'ordre qu'il en avait reçu de Dieu, à immoler ce qu'il avait de plus cher au monde, son fils Isaac (*Spiritu passus est Abraham, quando jussus est Isaac filium suum, quem unicè diligebat, immolare. S. Amed.*); et ce grand Patriarche, en se disposant à livrer à la mort un fils qu'il aimait plus que sa propre vie, souffrit un martyr bien plus douloureux que quelque tourment qu'il eût pu endurer dans son corps. (*Vir iste supra carnem passus est, quia filium, quem carne propriâ plus amabat, offerre non distulit. S. Amed.*)

Le martyr de Marie au pied de l'arbre vénérable de la croix fut précisément de ce genre, c'est-à-dire tout spirituel et intérieur. Elle y but à longs traits le calice d'amertume; elle partagea avec son Fils sa passion et sa mort; abreuvée et enivrée d'un torrent de douleur, elle souffrit des angoisses telles que jamais personne n'en souffrit, et auxquelles on n'en peut comparer aucune. (*Hoc patiendi genere gloriosa triumphans venerandæ cruci dominicæ passionis inhæsit; hausit calicem bibit passionem; et torrente doloris potata, nulli unquam similem potuit perferre dolorem. S. Amed.*)

Les Martyrs, dit Guillaume, souffrirent et moururent pour Jésus-Christ; Marie souffre et meurt avec lui. Elle est la seule qui puisse dire qu'elle a partagé les souffrances de son Fils, qu'elle a partagé son martyr, que son cœur a été déchiré par la même douleur qu'il endura. Et, tandis que les autres furent rougis de leur

propre sang, qui était un sang humain, Marie fut arrosée du sang de son Fils, qui est un sang divin. (*Alii Sancti moriendo pro martyr fuit, Christo, hæc commoriendo cum Christo et commartyr Christi. Illorum corporale, Mariæ spirituale martyrium. Martyres suo, hoc est humano sanguine, sed Maria Filii, id est Dei sanguine rubebat. Guillelm.*) Les glaives, les haches, les chevalets, furent les instruments des souffrances des Martyrs : l'instrument des souffrances de Marie fut Jésus-Christ lui-même couvert de plaies, attaché à la croix, insulté, expirant au milieu d'un océan d'opprobres et de douleurs. (*Instrumentum martyrii ejus fuit ipse Christus. Guillelm.*)

Plus les Martyrs aimaient Jésus-Christ, moins ils sentaient l'horreur de leurs tourmens, dont le terme devait les unir à Jésus-Christ, et les en mettre en possession. L'amour dont leur cœur était saintement comblé et enivré leur faisait regarder comme les délices d'un agréable banquet les souffrances atroces de leur corps. (*Nunquam tam jucundè epulati sumus, cum hæc libenter pro Jesu Christi amore perferimus. Guillelm.*), ainsi que s'exprimaient saint Marc et saint Marcellin. Marie, au contraire, souffre d'autant plus en voyant souffrir Jésus, qu'elle l'aime davantage; et son martyre est d'autant plus dur, qu'il doit finir pour elle en lui enlevant la vue et la compagnie de Jésus. Le Fils qui souffre est le même Dieu qu'elle adore; et la grandeur de son amour, observe saint Bernard, loin d'adoucir sa douleur, ne fait que l'accroître, l'irriter et la rendre plus vive et plus intense. (*In aliis Martyribus multitudo*

amoris dolorem lenivit; sed beata Virgo quanto plus amavit, tanto plus doluit. S. Bernard.) Qu'importe qu'on l'épargne elle-même, lorsqu'elle voit expirer au milieu d'affreux tourments un Dieu qui est son Fils? Elle l'aime incomparablement plus qu'elle même. On ne peut donc comprendre, on ne peut exprimer, dit saint Anselme, la rigueur de son martyre; car elle fut incomparablement frappée plus douloureusement par la mort de son Fils, que par une mort qu'elle eût elle-même pu souffrir pour lui. (*Quale autem illud martyrium fuerit exprimi non potest; adeo tamen durius fuit, ac si ipsa occideretur, quia plus Filium diligebat, quam seipsam.* S. Anselm.)

On a écrit de David qu'ayant appris la funeste nouvelle de la mort de son fils Absalom, il s'abandonna à une tristesse profonde, et que, pleurant amèrement, il fit retentir longtemps les salles de son palais des accents de sa douleur, ne cessant de répéter : O mon fils Absalom ! Absalom mon fils ! Pourquoi ne suis-je pas plutôt tombé mort à ta place ? pourquoi ai-je été épargné tandis que tu recevais la mort ? ô mon fils Absalom ! Absalom mon fils ! (*Contristatus itaque rex.... et flevit; et sic loquebatur vadens : Fili mi..... quis miki tribuat ut ego moriar pro te, Absalom fili mi ! fili mi Absalom !* II. Reg. XVIII, 35.)

Or, si David désirait mourir à la place de son fils, de ce fils ingrat, rebelle, qui avait attenté à la couronne et à la vie de son père, combien plus ardemment Marie n'aurait-elle pas désiré recevoir la mort à la place de son Fils, de ce Fils saint, innocent, fidèle et plein d'amour, de ce Fils qui a Dieu même pour Père, et

qui lui-même est Dieu! Dans l'excès de sa juste douleur, combien n'aura-t-elle pas répété avec des transports de désirs beaucoup plus ardents : O Jésus, mon Fils! Fils saint, Fils innocent, mon divin Jésus! Puisqu'il fallait une victime, pourquoi ne m'a-t-il pas été donné de l'être? Pourquoi n'ai-je pas été mise en croix à votre place? pourquoi ne vous a-t-on pas épargné et ne m'a-t-on pas fait mourir? O mon Fils Jésus, ô Jésus mon cher fils! *O Jesu Fili mi, Fili mi Jesu! Quis mihi tribuat ut moriar pro te, Jesu Fili mi, Fili mi Jesu!* S. Anselm.)

Nous ne devons donc pas être surpris des pensées emphatiques dont se servent les saints Pères, lorsqu'ils veulent parler de la rigueur du martyre de la tendre Marie. Saint Basile nous dit, en effet, que Marie surpassa autant tous les autres Martyrs par la véhémence de ses souffrances, que le soleil surpasse tous les autres planètes par l'abondance de sa lumière. (*Virgo universos Martyres excedit tantum, quantum sol reliqua astra.* S. Basil.) Saint Jérôme, par cela précisément que le martyre de Marie fut tout intérieur et caché dans le fond de sa douce âme, dit qu'elle doit être considérée comme plus que martyre, parce qu'un Martyr, comme on l'a déjà dit, a son cœur dans l'allégresse, tandis que son corps est dans les tourments; et Marie, dont le corps est épargné, a le cœur transpercé et déchiré. (*Plus quam martyr fuit; nam alii Sancti passi sunt in carne, Maria in animâ.* S. Hieron.) Saint Ildefonse soutient que si l'on réunissait ensemble tous les tourments que les Martyrs ont soufferts séparément, il y aurait de

quoi représenter un martyr affreux et épouvantable; mais qu'un tel martyr ne donnerait encore qu'une faible idée de celui de Marie. (*Parum est Mariam in passione Filii tam acerbos dolores pertulisse, ut omnium Martyrum collectivè tormenta superaret. S. Ildefons.*) Enfin, saint Anselme va encore plus loin, et assure que non-seulement on doit regarder comme légères, mais qu'on peut même compter pour rien toutes les souffrances des Martyrs, en comparaison des souffrances de Marie. (*Quidquid crudelitatis inflictum in corporibus Martyrum leve fuit, aut potius nihil in comparatione tuæ passionis. S. Anselm.*)

On ne peut donc rien imaginer de plus grand que la violence des tourments dont le tendre cœur de Marie fut la victime... Mais non, nous nous abusons; dit saint Amédée : au-dessus des souffrances de Marie, il est encore quelque chose de plus grand et de plus étonnant, c'est le courage avec lequel elle les a endurées. Calice mystérieux d'afflictions plus amer que la mort ! Cependant Marie le porte à ses lèvres avec un invincible courage et le boit jusqu'à la lie. Une femme soutenue par la grâce a pu seule souffrir ce que tous les hommes ensemble n'auraient pu souffrir : elle a triomphé de la faiblesse de son sexe. La femme a vaincu l'homme et s'est élevée par son courage au-dessus de l'humanité tout entière, comme sa douleur fut supérieure à tout ce que l'humanité peut souffrir. (*Hausit poculum amarius ipsà morte; et quod hominum genus ferre posset, adjuncta divino munere femina voluit sustinere. Vicit sexum, vicit hominem, et passa est ultra humanitatem. S. Amed.*)

L'histoire sainte nous offre dans la courageuse mère des Machabées une figure tout ensemble et une prophétie du courage miraculeux et surhumain de la Mère de Dieu. Elle voit sous ses propres yeux ses sept fils, qu'elle aimait tendrement et plus qu'elle-même, souffrir l'un après l'autre les tortures les plus cruelles et la mort la plus atroce; car on leur coupa l'extrémité des pieds et des mains, on leur trancha la langue, on leur enleva impitoyablement la peau de la tête avec les cheveux, on leur rôtit tout le corps dans des chaudières ardentes; et ainsi mutilés, ils finirent par le feu et rendirent l'esprit au milieu des tourments les plus cruels. L'histoire sacrée et l'histoire profane n'offrent pas un pareil exemple de barbarie. Jamais les yeux d'une mère ne furent affligés par un spectacle plus cruel; et jamais le cœur d'une mère ne fut brisé par une plus vive douleur. On ne doit donc pas, dit saint Augustin, appeler cette femme magnanime martyre une fois, puisqu'à la suite de ses fils elle-même confessa la religion et la loi de Dieu au milieu des tourments, et couronna une sainte vie par un martyre glorieux (*Novissimè post filios consummata est mater. S. August.*); mais on doit l'appeler sept fois martyre, parce que le martyre de chacun de ses enfants chéris fut pour elle un martyre nouveau et distinct. (*Septies martyr fuit. S. August.*) Comme elle les aimait tous, elle fut torturée en chacun d'eux avant de l'être en sa propre personne. Toutes leurs douleurs, toutes leurs souffrances, lui devinrent personnelles, et l'amour maternel répétait à chaque fois

dans son cœur l'horrible boucherie qu'elle voyait faire de chacun de ses fils. (*In omnibus passa est, quia amabat omnes.* S. August.) Femme admirable au-dessus de toute expression, comme dit le texte sacré! Mère vraiment extraordinaire, héroïque et digne de l'hommage de la vénération de toutes les âmes religieuses et pieuses, qui eut le courage et la force de voir d'un œil sec, avec un visage serein, et l'âme non-seulement tranquille, mais contente, le massacre cruel de ses sept fils en un même jour! (*Supra modum autem mater mirabilis, et bonorum memoria digna, quæ pereuntes septem filios sub unius diei tempore conspiciens bono animo ferebat.* II. Machab. VII, 20.) Et bien loin de se plaindre en voyant ses enfants privés de la vie l'un après l'autre par les moyens les plus barbares, son esprit s'en réjouit; devenue supérieure à elle-même, remplie d'une sagesse divine et d'une force céleste, et manifestant de nobles sentiments et une vigueur énergique, elle exhorte encore chacun d'eux avec une attention toute particulière à souffrir religieusement et à mourir avec courage. (*Singulos illorum hortabatur..... repleta sapientia, et feminæ cogitationi masculinum animum inserens.* II. Machab. VII, 21.) Voyez avec quelle tendresse d'affection, avec quelle force sa maternelle éloquence s'adresse au plus jeune, au plus faible de ses fils, le prie et le conjure, le sollicite et le persuade. Mon fils, lui dit-elle, mon cher et tendre fils, ayez pitié de cette veuve votre mère! Rappelez-vous, ô mon fils! que je vous ai porté dans mon sein, que je vous ai nourri de mon lait; souvenez-vous des soins et

des peines que vous m'avez coûtés pour vous élever et vous amener jusqu'à cet âge. (*Fili mi, miserere mei, quæ te in utero novem mensibus portavi, et lac trienno dedi, et alui, et in ætatem istam perduxi.* II. Mach. VII, 27.) Mais que veut donc, que demande cette mère désolée par une prière si touchante? C'est peut-être que ce dernier enfant lui épargne la douleur de le voir mourir, en se rendant aux sacrilèges suggestions du tyran? Le tyran le croit d'abord et ose s'en flatter, et c'est pourquoi il a eu recours à la médiation de la mère, pour faire tomber son fils dans l'apostasie. (*Vocavit rex matrem, et suadebat ei ut adolescenti fieret in salutem.* II. Mach. VII, 25.)

Mais cette mère héroïque craint bien plus pour la foi de ce dernier enfant qui lui reste, que pour sa vie; elle redoute bien plus l'apostasie qui peut corrompre l'innocence de son âme, que les tortures qui vont déchirer son petit corps. En elle la religion est bien plus inquiète que la nature. Ce qu'elle craint, ce n'est pas la fureur du tyran, mais la faiblesse de l'âge de cet enfant qui pourrait le faire chanceler. C'est pourquoi elle l'invite avec larmes, et avec les expressions d'un amour si tendre, à suivre l'exemple de ses généreux frères et à mourir martyr plutôt que de vivre impie, à craindre Dieu et à mépriser les bourreaux. (*Ut non timeas carnificem istum; sed dignus fratribus tuis effectus particeps suscipe mortem.* II. Machab. VII, 29.)

Mais, où cette généreuse mère a-t-elle pris une telle grandeur d'âme? Qui a pu inspirer à une femme, à

une mère un courage aussi extraordinaire? Dans l'espérance ferme et inébranlable, dit l'Écriture, qu'elle avait mise en Dieu des heureux effets que ces mots devaient opérer, non-seulement pour ses enfants qui en étaient les victimes, mais pour tout le peuple qui en recueillerait le fruit. (*Propter spem quam in Deum habebat.* II. Machab. vii, 20.) C'est pourquoi le dernier de ses fils disait en mourant : Je meurs volontiers pour rendre Dieu propice à mon peuple. Je suis certain que ma mort et celle de mes frères aura une force expiatrice en la présence du Dieu tout-puissant. Nous sommes des victimes par lesquelles son juste courroux contre notre nation sera satisfait et apaisé. (*Ego..... animam et corpus meum trado..... invocans Deum maturius genti nostræ popitium fieri..... In me verò et in fratribus meis desinet Omnipotentis ira, quæ super omne genus nostrum justè superducta est.* II. Mach. vii, 37, 38.)

Maintenant qui ne voit dans cet exemple de sublime courage, de générosité singulière, d'une piété profonde et solide, donné par l'invincible mère des Machabées, la figure bien sensible d'un courage encore plus noble, d'une générosité encore bien plus extraordinaire, d'une piété bien plus parfaite, dont la divine Mère de Jésus-Christ a donné l'exemple sur le Calvaire. La première vit, il est vrai, ses sept fils immolés sous ses yeux, et Marie n'en vit qu'un seul; mais, non-seulement ce Fils unique de Marie vaut plus à lui seul que les sept Machabées, il vaut encore plus infiniment que tous les enfants des hommes ensemble, puisqu'il est

aussi le Fils de Dieu. Marie avait donc pour lui un amour plus grand que l'amour réuni de toutes les mères ensemble pour leurs enfants; aussi, comme nous l'avons déjà fait observer, d'après la doctrine des Pères, son cœur a été plus douloureusement outragé par la vue du supplice cruel de son Fils unique, que les cœurs de toutes les mères qui ont été spectatrices des souffrances et de la mort de leurs enfants. Si la mère des Machabées est sept fois martyre, parce qu'elle a vu mourir ses sept fils sous ses yeux, Marie est une infinité de fois martyre, parce qu'elle a vu mourir en sa présence un Fils qui vaut une infinité de fils.

Du reste, la figure a des traits de ressemblance assez clairs avec l'objet figuré. La douleur s'est renouvelée sept fois dans l'âme de la mère des Machabées, à cause de ses sept fils; et la douleur s'est aussi renouvelée sept fois d'une manière particulière dans l'âme de Marie, au sujet de Jésus-Christ son Fils unique; et si la première fut sept fois martyrisée, la seconde fut aussi percée sept fois du glaive de douleur. La mère des Machabées s'occupe moins de la cruelle catastrophe qui la prive de tous ses enfants à la fois que de l'indignation de Dieu provoquée par les prévarications d'Israël, et qui va être apaisée, satisfaite et écartée de dessus cette nation par le sacrifice de cette sainte et généreuse famille; et la pensée du salut de son peuple lui en fait supporter la vue avec un calme si noble, (*In me..... et in fratribus meis desinet Omnipotentis ira, quæ super omne genus nostrum. II. Machab. vii, 58.*) Marie

pense moins à l'événement douloureux qui la prive de son Fils unique, ainsi que saint Ambroise l'observe, qu'à la colère de Dieu, enflammée par les prévarications des hommes, et qui va être apaisée par l'immolation de son Fils; cette pensée de la rédemption du monde lui fait soutenir avec tant de courage la vue des plaies de Jésus-Christ. (*Spectabat piis oculis Filii vulnera, ex quibus noverat hominibus redemptionem futuram.* S. Ambros.) La mère des Machabées, loin de se plaindre de ce que ses fils sont destinés à servir de victimes expiatoires pour un si noble objet, désire ardemment et appelle de tous ses transports le moment où elle accomplira cette grande expiation par le sacrifice de sa propre vie; elle va au-devant de la fureur du tyran et le provoque; elle n'est pas contente, jusqu'à ce qu'on l'immole elle-même à son tour. (*Novissimè autem post filios et mater consumpta est.* II. Mach. vii, 41.) Marie, dit saint Ambroise, loin de se plaindre de ce que son Fils la sainteté, l'innocence même, est sacrifié pour un monde coupable, voudrait encore elle-même être sacrifiée avec lui : c'est pourquoi, dit le même saint Ambroise, elle cherche à exciter contre elle la rage des bourreaux de Jésus-Christ, et s'offre à leur fureur. (*Maria sese persecutoribus offerebat.* S. Ambros.) Enfin, dit saint Augustin, la mère des Machabées devient une mère plus féconde en livrant ses fils à la mort, que lorsqu'elle les enfanta à la vie; parce qu'elle devient spirituellement comme la mère de son peuple, qu'elle confirme dans la vraie religion par l'exemple de sa

vertu héroïque. (*Fœcundior virtutibus quando filii passi sunt, quàm fœtibus quando nati sunt.* S. August.) Marie aüssi devient une mère plus féconde en perdant son Fils dans la douleur, que lorsqu'elle le conçut dans l'allégresse; car pour un Fils dont elle est privée, elle en acquiert une multitude. Elle abandonne Jésus à la croix, et, en lui et avec lui, elle devient mère de tous les chrétiens. (*Suis in cruce doloribus hoc etiam promeruit, ut non solum Joannis, sed omnium credentium mater diceretur et esset.* Rup.) Douleurs fertiles, souffrances vraiment fécondes de la Mère de Dieu! Blessure de son tendre cœur vraiment précieuse pour nous! Nous avons tous été engendrés dans ce cœur par ses souffrances, comme Jésus-Christ a été engendré de son sang dans son sein très-pur. Ce sein fut le tabernacle du Fils de Dieu; ce cœur est l'arche du salut des enfants des hommes.

CHAPITRE XIV.

Jésus-Christ, en s'assujettissant aux peines que Dieu avait prononcées particulièrement contre Adam, veut aussi que Marie soit assujettie aux peines que Dieu avait prononcées contre Ève en particulier. Marie avait conçu Jésus sans concupiscence, elle l'enfanta sans douleur. Exempte dans son enfantement divin de la peine à laquelle les autres femmes sont condamnées, D'ENFANTER DANS LA DOULEUR, elle éprouve cruellement cette peine sur le Calvaire, en enfantant spirituellement les enfants des hommes, Rachel figure de ce mystère.

Il y eut deux choses bien distinctes dans la catastrophe d'Eden, le péché qu'Adam y commit, et le châtiement qu'il encourut par là : la faute et la peine.

Matériellement il n'y eut qu'un péché; mais moralement ce péché fut complexe : ce fut une pépinière de péchés; car de la part de l'homme il y eut *rébellion manifeste, et désobéissance* au précepte de Dieu; il y eut *orgueil, et orgueil diabolique*, en voulant devenir semblable à Dieu; il y eut *incrédulité*, en accordant sa confiance au démon qui promettait la divinité, et en la refusant à Dieu qui menaçait de la mort; il y eut *impiété*, en croyant que Dieu mentait, et qu'il n'avait défendu de

manger ce fruit mystérieux qu'afin de ne pas rencontrer un rival en Adam, et non point pour ne pas voir en lui un coupable. Enfin, il y eut péché de *sensualité*, en préférant satisfaire ses yeux et son palais, plutôt que de respecter le divin commandement.

Le péché ayant été multiple, le châtement le fut aussi. Les deux coupables, Adam et Ève, furent au même moment dépouillés de leur innocence originelle et de la grâce sanctifiante; ils perdirent l'empire qu'ils avaient sur leur propre chair et sur leurs passions; dès cet instant ils sentirent en eux-mêmes une guerre intestine qui les força à rougir d'eux-mêmes; enfin ils encoururent la mort du corps, et celle encore plus funeste de l'âme, l'inimitié de Dieu et la damnation éternelle.

Mais outre ces châtements qui furent communs à l'un et à l'autre, chacun en encourut encore qui furent propres et particuliers à son sexe. L'homme fut condamné particulièrement à travailler une terre devenue, par son péché, maudite et ingrate, stérile en fruits, féconde en ronces et en épines, à vivre et à se nourrir du prix de son travail et de ses sueurs. (*Maledicta terra in opere tua. In laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ. In sudore vultûs tui vesceris pane. Gen. III, 17, 19.*) La femme ensuite fut condamnée à une sujétion absolue, à une parfaite dépendance de son mari, à concevoir dans l'ignominie des enfants qu'elle mettrait au monde dans la douleur. (*Mulieri quoque dixit : Multiplicabo æumnas tuas et conceptus tuos; in dolore paries filios; et sub viri potestate eris; et ipse dominabitur tui. Gen. III, 16.*)

Le Fils de Dieu, le véritable Adam, l'Adam nouveau, ayant par un excès de miséricorde pris la place du premier Adam, pour en guérir les maux et en réparer les pertes; il veut non-seulement en expier la faute, mais encore en encourir volontairement et en souffrir les peines. Pour en expier le péché, il se rend obéissant, il s'humilie, il souffre toute espèce de douleur, parce qu'Adam avait désobéi, s'était enflé d'orgueil et abandonné à la sensualité et à la gourmandise; et pour se rendre encore plus semblable à celui dont il prenait la place, il se met volontairement à cultiver dans l'ordre du salut une terre ingrate, c'est-à-dire la synagogue, qui ne répond aux industries de son amour et de son zèle divin que par une stérilité épouvantable; qui, au lieu des fruits qu'il avait droit d'en attendre, ne lui rapporte, comme lui-même s'en est plaint par ses Prophètes, que des persécutions et des amertumes, des croix et des épines. Enfin, il veut à force de voyages, de peines, de fatigues, de sollicitudes et de sueurs gagner son pain, c'est-à-dire la conversion des âmes qu'il appelle lui-même la nourriture agréable à son cœur, l'œuvre de Dieu par excellence. (*Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis... Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.* Joan. iv, 32. — 34.)

Mais nous avons déjà vu que, quoique Jésus-Christ, par la seule excellence et la dignité de son sacrifice, ait expié les péchés du monde, il veut néanmoins que Marie soit associée à ce sacrifice expiatoire, afin qu'elle par-

icipât à la rédemption sur le Calvaire, comme Ève avait participé au péché dans le Paradis terrestre. Il veut que non-seulement elle prenne part par son humilité, sa piété, son obéissance et ses douleurs à l'expiation de la faute, mais qu'elle en souffre encore la peine. Et comme, outre les peines communes aux deux coupables, Jésus-Christ a pris encore sur lui la peine particulière portée contre Adam comme homme, il veut aussi que Marie prenne sur elle et éprouve la peine prononcée contre Ève comme femme. C'est pourquoi la Mère de Dieu, qui ne reconnaît rien de supérieur à elle-même, excepté le Dieu qui est son Fils, fut assujettie à son saint Époux qui n'était qu'un pur homme, et dépendit de lui de la manière la plus humble et la plus parfaite; et outre cela elle fut soumise à la peine de mettre au monde des enfants dans la douleur. (*Sub viri potestate eris. In dolore paries. Gen. iii, 16.*)

L'apôtre saint Jean dans son Apocalypse parle du prodige singulier d'une femme mystérieuse environnée de la splendeur et de la gloire du soleil, dont la tête est ornée d'une couronne de douze étoiles, et qui, reposant son pied sur la lune, jetait des cris lamentables, et souffrait d'horrible tortures, pour mettre au jour le fruit qu'elle portait dans son sein. (*Et signum magnum apparuit in caelo : Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim. Et in utero habens, clamabat parturiens, et cruciabatur ut pariat. Apoc, xii, 1, 2.*)

Or, saint Augustin affirme que cette femme extraor-

dinaire est Marie, que Marie a été véritablement revêtue de la splendeur du soleil de justice, qui a pris en elle une chair humaine et s'est reposé dans son sein; qu'il a orné sa tête de la couronne d'étoiles de ses divins privilèges, dont il l'a enrichie; et que de son pied innocent elle foule la lune, c'est-à-dire l'inconstance et le prestige de la grandeur terrestre. Mais comment peut-on dire encore de Marie qu'elle a enfanté dans les souffrances et dans la douleur? Car la doctrine de l'Église et des Pères au sujet de l'enfantement divin de Marie, est qu'elle fut exempte de la malédiction portée contre Ève, comme elle le fut de son péché, c'est-à-dire qu'elle a enfanté sans douleur. (*Maria fuit expers maledictionis Evæ quia peperit sine dolore.* S. Thom. III, 9, 30.) Écoutons là-dessus un passage d'une éloquence belle et sublime du saint évêque Amédée : Marie, dit-il, enfanta Jésus-Christ sans aucun préjudice pour sa virginité, comme elle le conçut sans aucun préjudice pour sa pudeur. Elle demeura intacte en lui donnant le jour, comme elle était restée pure en le recevant. Et comme sa conception avait été sans péché, son enfantement fut sans douleur; l'enfantement n'ayant causé en elle aucune altération, comme la conception n'y avait laissé aucune souillure. Si (ce que l'on ne peut penser sans se rendre coupable) elle eût conçu avec une satisfaction charnelle, elle n'eût pu éviter d'enfanter avec douleur. De là vient que jusqu'à présent les infortunées filles d'Ève enfantent dans la douleur; et le fruit qu'une ignominieuse satisfaction a fait germer dans leur sein, ne vient à ma-

turité qu'avec une plus grande amertume, et des douleurs plus aiguës pour leur corps. (*Peperit eum salvâ virginitate, quia salvo pudore concepit. Peperit inviolata, quia illibata suscepit. Et quia in dilectione non concepit, absque dolore peperit; nullum habens in conceptione contagium, nullum passa in partu dissidium. Si enim (quod nefas est cogitare) in carnis voluptate conciperet, procul dubio in partu doleret. Hinc est quòd usque hodie filia Evæ in dolore pariunt, et quod cum dulcedine excipiunt, in magnâ carnis amaritudine profundunt. S. Amed. Homil. 4.*) O belle et noble prérogative de Marie ! continue ce saint Évêque : elle n'éprouva aucun tourment dans sa chair virginale, parce qu'elle n'y ressentit aucune satisfaction. Après avoir conçu son Fils elle reste vierge, et après l'avoir mis au monde elle n'en est que plus pure. Tout fut divin dans cet enfantement ineffable : le Fils qui naquit fut divin : la main qui le reçut à sa naissance fut divine, et tout cela sans aucun préjudice pour celle qui la lui donna. (*Nec in carne delectata, nec carne cruciata, et in conceptione virginior et in partu extitit sanior : obstetricante illâ manu, de quâ ait Psalmista : Fiat manus tua ut salvet me. S. Amed. Homil. 4.*)

Voici donc en quoi, ajoute le même Père, l'enfantement précieux de Marie diffère de celui d'Ève : Ève enfanta dans la corruption, et Marie dans la pureté ; Ève enfanta dans la misère, et Marie dans la sainteté ; Ève enfanta dans la vétusté du péché, et Marie dans la nouveauté de l'innocence, parce qu'Ève enfanta l'esclave, et Marie le maître ; Ève le coupable, et Marie le

juste ; Ève le pécheur, et Marie celui qui sanctifie et sauve du péché. Lors de l'enfantement d'Ève le serpent infernal dressait des embûches à son fruit pour le dévorer ; les Anges assistent à celui de Marie pour le servir. Ève dans son enfantement a l'esprit dans l'effroi, et le corps dans la douleur ; Marie dans le sien, est, par la vertu même de Dieu, comblée d'une sainte joie et de la plus pure allégresse. (*Eva parit corrupta, Maria incorrupta peperit ; Eva in dolore, Maria in salute ; Eva in vetustate, Maria in novitate ; illa peccatorem, ista justificantem à peccato. Evæ parturienti draco insidiatur ; partui Mariæ ab Angelis ministratur. Evam parturientem tremor cordis occupat ; parientem Mariam virtus divina lætificat.* S. Amed. Homil. 4.)

Si donc Marie fut exempte de la malédiction qui pèse sur les autres mères, lorsqu'elles mettent au monde leurs enfants au milieu des souffrances cruelles et des cris arrachés par la douleur *In dolore paries*. Gen. III, 16) ; si Marie enfanta son Fils sans aucune peine, comme elle l'avait conçu sans aucun mélange de concupiscence charnelle ; comment le disciple chéri nous la représente-t-il, nous la montre-t-il sous la figure d'une mère en proie à toutes les peines, à toutes les souffrances d'un enfantement difficile et laborieux ? (*Et in utero habens, clamabat parturiens, et cruciabatur ut pariat.* Apoc. XII, 2.)

Pour résoudre cette difficulté, rappelons-nous que Jésus-Christ est appelé dans l'Écriture le premier-né d'une famille composée d'une nombreuse multitude

d'enfants. (*Primogenitus in multis fratribus. Rom. VIII, 29.*) Or, il est de foi que Marie n'a conçu et enfanté selon la chair qu'un seul fils qui est Jésus-Christ; il est donc nécessaire qu'elle ait eu d'autres enfants selon l'esprit, et ce sont les Chrétiens. *Carnales nullos habet B. Virgo præter Christum, ergo spirituales habeat necesse est.*)

Voilà donc en Marie deux générations et deux enfantements: l'un corporel, l'autre spirituel; l'un à Bethléem, l'autre sur le Calvaire; l'un de sa chair très-pure, l'autre de son tendre cœur; l'un selon la nature, l'autre selon l'amour; l'un qui est saint parce que ce fut celui du Fils même de Dieu (*Quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. Luc. I, 35*) l'autre pécheur parce que ce sont les enfants des hommes.

Dans le premier de ces deux enfantements Marie a imité sur la terre la génération du Père éternel dans les cieux, parce qu'elle a engendré de sa seule substance et sans père ce même Verbe divin que le Père engendre aussi sans mère de sa seule substance. En enfantant le même Fils de Dieu, c'est aussi à la même condition, c'est-à-dire, sans souffrance, sans peine et sans douleur. Mais dans son second enfantement, Marie engendrant des hommes pécheurs, renouvelle la génération d'Ève, qui ne donne le jour qu'à des hommes pécheurs. Dans cette seconde génération, Marie n'enfante donc que les fils même d'Ève; elle ne les enfante donc qu'à la même condition, c'est-à-dire que comme Ève ne met au monde ces hommes pécheurs qu'au milieu des douleurs, Marie les enfante aussi dans la dou-

leur. Lorsque saint Jean nous décrit les peines, les souffrances, les douleurs de Marie, il fait donc allusion à son second, et non à son premier enfantement, puisque c'est seulement dans le second qu'elle a été déchirée par la souffrance, et que dans son cœur percé du glaive de douleur, elle poussa de longs gémissements arrachés par la tristesse et la compassion. (*Clamabat parturiens, et cruciabatur ut pariat. Apoc. XII, 2.*)

Jésus-Christ souffrit en sa personne, et cela d'une façon d'autant plus douloureuse qu'elle fut plus spirituelle, la peine prononcée contre l'homme de cultiver une terre ingrate, et de se nourrir du pain de son travail et de ses sueurs. Marie également éprouva en elle-même, d'une manière d'autant plus pénible qu'elle fut plus spirituelle, la peine prononcée contre la femme, d'enfanter dans la douleur. (*In dolore paries. Gen. III, 16.*) La sentence prononcée contre Adam, *que la terre arrosée de ses sueurs et cultivée par ses soins ne lui procurerait que des ronces et des épines*, n'a eu son accomplissement littéral qu'en Jésus-Christ, à qui l'ingrate synagogue, en récompense de ses miracles et de son tendre zèle, ne donna qu'un fiel amer et une couronne d'épines; la sentence également prononcée contre Ève, *qu'elle ne verrait se multiplier ses enfants, que pour voir multiplier et redoubler ses douleurs*, ne s'est vérifiée dans toute son étendue qu'en Marie, en qui l'immensité et la violence des douleurs de l'enfantement ont été en raison de la multitude des enfants des hommes qu'elle a mis au monde sur le Calvaire.

Voilà donc Marie, dit saint Jean Damascène, qui, donnant le jour à des enfants pécheurs au moment de la passion de Jésus-Christ, éprouve des douleurs qu'elle ne connut pas en enfantant son Fils innocent. (*Quos dolores partus effugit pariens, illos tempore passionis sustinuit.* S. Joan. Damasc.) Cela ne suffit point encore, reprend saint Bernard, car non-seulement elle éprouve dans son enfantement mystérieux du Calvaire les douleurs qu'elle eût dû souffrir dans celui de Bethléem, si elle eût enfanté comme les autres mères; mais cette douleur qui lui fut alors épargnée, elle la ressentit mille fois plus forte au moment de la mort de son Fils pour notre salut. (*Nunc solvisti, Virgo, cum usura, quod in partu non habuisti à natura. Dolorem pariendo Filium non sensisti, quem millies replicatum, Filio moriente, passa fuisti.* S. Bernard.) Saint Bernardin de Sienne, celui qui parmi les Docteurs a le plus examiné et le mieux sondé la mer profonde d'amertumes et de douleurs dans laquelle Marie se trouvait plongée au pied de la croix, ajoute que, lors de la mort de Jésus-Christ, Marie s'est acquis le titre de mère des Chrétiens, au prix de ses douloureuses angoisses; car Marie, en nous enfantant à la vie de la grâce, a éprouvé collectivement, réunis en une même douleur et dans ce seul enfantement, toutes les douleurs, toutes les tortures et les tourments qu'ont éprouvés et éprouveront toutes les mères en enfantant à la vie naturelle : souffrances et tourments inouis, puisque de toutes les créatures animées, la femme est celle qui souffre le plus dans l'enfantement. Et la raison en

est claire : Marie, devant nous enfanter tous, a dû souffrir particulièrement pour tous. (*Maria doluit in morte Filii, et acerbos pertulit cruciatus, ut ipsis omnium Fidelium mater constitueretur; quia omnium matrum collectivè dolores adæquavit, omniumque parturientium cruciamenta in hanc conspiraverunt matrem.* S. Bernardinus Senn.)

De toutes ces circonstances il découle clairement que l'ancienne Rachel est la figure et la prophétie de Marie. Car Rachel est d'abord stérile par nature, et Marie l'est par choix et par vœu. (*Virum non cognosco.* Luc. 1, 34.) Nonobstant sa stérilité naturelle, Rachel devient mère; mais ce n'est que par un miracle, puisqu'un miracle seul pouvait la rendre féconde. Marie également, nonobstant sa virginité volontaire, devient mère, et le devient par le plus grand de tous les miracles; car Dieu seul pouvait faire qu'une vierge devint mère, en restant vierge, et sans aucun concours humain. Le fils de Rachel est Joseph, ce même Joseph, qui, trahi, vendu par ses frères, devient plus tard le sauveur de ces mêmes frères qui veulent lui ôter la vie, et qui pour cela est appelé le pasteur et la pierre d'Israël. (*Inde pastor egressus est, lapis Israel.* Gen. xlix, 24.) Le Fils de Marie est Jésus-Christ qui, trahi, vendu, crucifié par les hommes, devient le Sauveur des hommes, et est appelé pour cela le bon Pasteur par excellence, la pierre angulaire qui soutient l'édifice du salut. (*Pastor bonus, lapis angularis.* Joan. x, 14. Ephes. ii, 20.) Le fils de Rachel valait seul plus que tous les fils de Lia; car que seraient devenus non-seulement les enfants de Lia,

mais toute la famille de Jacob, sans le fils de Rachel, qui les sauva tous de la famine et de la mort? Le Fils de Marie, seul et pauvre, vaut beaucoup plus que tous les enfants de toutes les autres mères; car que seraient devenus tous les enfants des hommes, sans le Fils de Marie qui les a sauvés de l'esclavage du péché et de la mort? Mais ce qui va le mieux à notre sujet, c'est que Rachel eut à peine donné le jour à Joseph, qu'elle comprit que ce ne serait point là le seul enfant dont elle serait la mère, et que ce premier fils lui en promettait un second. C'est pourquoi elle le nomme *Joseph*, qui signifie, *union et accroissement* (*Filius accrescens Joseph*. Gen. XLIV, 22); puis elle s'écrie dans un transport prophétique : Dieu fera en sorte que mon premier fils soit le gage d'un second. (*Vocavit nomen ejus Joseph, dicens: Addat mihi Dominus filium alterum*. Gen. xxx, 24.)

Jésus également est pour Marie le gage, le garant d'un autre fils, puisque, en parlant de son enfantement, il est dit qu'elle mit au monde son PREMIER-NÉ (*Peperit Filium suum primogenitum*. Matth. 1, 25) ce qui désigne clairement l'enfantement postérieur d'un autre enfant.

L'une et l'autre prophétie, l'un et l'autre pressentiment de ces deux mères mystérieuses se sont exactement accomplis. En effet, Rachel enfanta encore Benjamin à Béthel; et Marie enfanta les hommes sur le Calvaire. Mais hélas! quelle différence entre la naissance de ces deux puînés, et la naissance des deux premiers-nés de ces deux mères! Rachel enfante Joseph sans peine, sans souffrances, sans douleur; et Marie enfante

Jésus-Christ sans la moindre peine, sans la plus légère douleur. La naissance de Joseph remplit sa mère de la joie la plus pure ; et la naissance de Jésus-Christ comble l'âme de Marie des plus saints transports d'allégresse. La naissance, au contraire, de Benjamin coûte à sa mère une douleur si grande, des tourments si violents, qu'elle se voit réduite à la plus douloureuse agonie. (*Ob difficultatem partûs... Egremente autem anima præ dolore et imminente jam morte : vocavit nomen filii sui Benoni, id est filius doloris mei. Gen. xxxv, 17, 18.*) Aussi Rachel nomme-t-elle *Benoni*, ou *l'enfant de sa douleur*, le fils de son amertume et de son deuil : et vraiment il fut un enfant de deuil et d'amertume, puisque sa naissance coûta la vie à celle qui la lui donna. (*Mortua est... Rachel. Gen. xxxv, 19.*) Le dernier enfant de Marie, c'est-à-dire l'humanité, l'Église, coûta également à son cœur d'immenses tortures, au moment où elle l'enfanta sur le Calvaire : c'est donc là l'enfant de sa douleur, de ses angoisses, de son agonie, de sa mort ; puisque la douleur que notre naissance coûta à Marie était capable de lui donner mille fois la mort, si, comme on l'a déjà fait remarquer, un miracle ne lui avait conservé la vie.

CHAPITRE XV.

Jésus-Christ et Marie nous ont enfantés sur le Calvaire à la vie de la grâce, comme Adam et Ève dans le Paradis terrestre nous engendrèrent au péché. Accomplissement de la prophétie d'Isaïe annonçant qu'une femme enfanterait tout un peuple. Explication du mot Ève. Adam, en donnant à Ève, après son péché, le titre de **MÈRE DES VIVANTS**, eut Marie principalement en vue; ce titre a eu en elle toute sa réalité. Pris littéralement, le nom d'Ève est encore une figure et une prophétie des paroles que Jésus adressa du haut de sa croix à Marie. Devoirs qui résultent pour les chrétiens du mystère que l'on a exposé et développé dans cet Ouvrage.

Qu'ils sont donc grands et sublimes, qu'ils sont précieux et tendres les mystères du Calvaire! Jésus-Christ est sur la croix; et par les souffrances inouïes qu'il y endure, par la mort ignominieuse et cruelle qu'il y souffre, il détruit le vieil homme, l'homme du péché, l'homme condamné à la réprobation et à la mort, en effaçant par son sang le funeste décret qui l'y condamne; il prépare ainsi dans sa prochaine résurrection une réforme entière, une création de l'homme nouvelle et mystérieuse. (*Sed nova creatura.* Galat. vi, 15.) Notre

salut découle donc de ses infirmités et de ses souffrances, et notre vie de sa mort. Il nous engendre donc sur la croix, nous prépare à une naissance nouvelle, nous anime, nous vivifie, nous fait entrer dans un nouvel ordre de providence et de grâce, et nous incorpore à une nouvelle nature juste de sa justice, sainte de sa sainteté, glorieuse de sa gloire; et comme nous sommes tous morts en Adam et avec Adam vers l'arbre fatal de la science, nous renaissions tous à la vie en Jésus-Christ sur l'arbre précieux de la croix. (*Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur.* I. Corn. xv, 22.)

Mais on observe fort bien que ce sang très-pur qui, répandu sur la terre, y fait germer comme de nouvelles plantes des enfants de Dieu; que cette chair tout innocente, qui, sans être nullement entachée du péché, représente tous les pécheurs, parce qu'elle est semblable à la chair de péché, en laquelle et par laquelle le péché a été condamné et détruit; que ce corps très-saint, en qui notre *vieil homme* est crucifié, expie le péché, détruit la condamnation et abolit le décret de mort; que cette auguste humanité, en qui tous les hommes éprouvent les effets de la malédiction, mais pour être bénis de nouveau, meurent mais pour renaître à une vie nouvelle; on doit, disons-nous, observer que ce sang, que cette chair, que ce corps, que cette humanité, appartiennent d'une manière particulière et propre à Marie. Ils lui appartiennent, premièrement, parce que, comme s'expriment saint Augustin et saint Bède, le

Verbe divin ne tire sa chair humaine de nulle autre part que de la chair et du sang de Marie. (*Caro Christi, caro Mariæ....* S. Augustin. *Carnem non aliunde, sed maternâ traxit ex carne.* S. Bed.) En second lieu, parce qu'il l'a reçue de Marie sans aucun mélange de chair étrangère. En troisième lieu, parce que Marie la lui donna volontairement et avec empressement, lorsque son consentement à l'incarnation lui fut demandé, et qu'elle s'offrit avec promptitude à fournir au Verbe de Dieu une chair enlevée à la sienne propre, pour servir de victime sur la croix. Ainsi, non-seulement Marie souffre avec Jésus-Christ, est crucifiée et meurt avec lui, parce que l'amour rend communes à la Mère, et surtout à une telle Mère, les souffrances et la mort du Fils, et surtout d'un tel Fils, mais encore parce que ce corps dans lequel Jésus-Christ endure ces souffrances et cette mort est tout entier de Marie : par là tous les mystères qui s'accomplissent dans ce corps sont communs à l'un et à l'autre.

Il est vrai que tout le mérite du sacrifice de la croix pour notre salut vient de ce que cette chair, véritablement humaine, est substantiellement unie en Jésus-Christ à la divine personne du Verbe; et qu'en lui et par lui elle est élevée, ennoblie, et rendue capable, dans la fragilité de l'homme, de donner une satisfaction d'une valeur infinie, digne de Dieu. Mais si, quant à la grandeur du mérite, la personne du Verbe est tout dans l'offrande de ce sacrifice, néanmoins l'humanité en laquelle il est offert est tout quand à son accomplisse-

ment extérieur. Or, cette humanité est le fruit des entrailles de Marie; elle l'a nourrie de son lait; elle l'a volontairement donnée, offerte pour la croix par sa conformité et son obéissance; la génération spirituelle qui s'opère par cette chair divine remonte donc à Jésus-Christ et tout à la fois à Marie : à Jésus-Christ qui offre le sacrifice et lui donne un prix infini, et à Marie qui en a fourni la victime.

Dans le paradis terrestre Adam pécha plus grièvement qu'Ève; il pécha en qualité de chef, de père de toute notre espèce; son péché est donc celui qui se transmet à tous les hommes. Mais ce péché que nous avons tous commis en Adam, que nous recevons tous d'Adam, le premier homme ne l'a consommé que sur un fruit qu'Ève avait cueilli, qu'Ève lui apporta, qu'Ève offrit à ce malheureux époux, et qu'Ève lui persuada de manger (*Tulit... deditque viro suo, qui comedit.* Genes. III, 6.); et par là le péché d'Adam est encore celui d'Ève. Quoique le péché d'Adam soit proprement celui qui nous donne la mort (*In quo omnes moriuntur.* I. Cor. xv, 22), une telle mort cependant nous vient par la coopération et les mains d'Ève. Voilà pourquoi sur le Calvaire Jésus-Christ souffre plus que Marie; et comme il a souffert en qualité de chef, de père de la race nouvelle qui devait naître de lui, en qualité de chef, de père qui est Dieu, c'est aussi sa justice qui nous est communiquée. Mais cette justice que nous avons obtenue en Jésus-Christ que nous recevons de Jésus-Christ, lui-même ne l'a méritée que dans cette chair que Ma-

rie lui a fournie, offerte et donnée librement. Par là le sacrifice de Jésus-Christ est encore celui de Marie. Et quoique Jésus-Christ seul soit proprement celui qui nous engendre, qui nous vivifie (*In Christo omnes vivificabuntur*. I. Cor. xv, 22), cependant une telle vie nous arrive encore par la coopération et par les mains de Marie.

Mais que fait donc Marie sur le Calvaire debout et immobile au pied de la croix? Hélas! elle participe aux souffrances et à la génération mystérieuse de Jésus-Christ; en lui et avec lui, dit saint Bernard, dans l'immensité de sa douleur et au milieu des horreurs et des angoisses de la mort, elle nous enfante à la vie. (*Erat magno dolore parturiens*. S. Bernard.)

Ainsi, Adam dans le mystère de l'iniquité qui nous donne la mort a une compagne; et Jésus-Christ a également une compagne dans le mystère de grâce qui nous vivifie. Marie n'est point seulement associée à l'amour généreux du Père éternel dans son adoption, elle l'est encore aux cruelles souffrances du Fils éternel dans sa génération. Un peuple nouveau, un peuple sanctifié reçoit la naissance non-seulement de l'amour du père et des souffrances du fils, mais encore des souffrances et tout à la fois de l'amour de la mère. Ce peuple fortuné a dans Marie une véritable mère, mais pour la vie; comme le peuple ancien, le peuple corrompu, né de la désobéissance d'Adam et de l'orgueil d'Ève, eut, race infortunée, une mère en la personne de cette Ève, mais une mère pour la mort. C'est ainsi

que les paroles que Dieu prononça contre Ève : *Tu enfanteras dans la douleur*, sont en même temps une loi et un mystère, une condamnation et une prophétie. Dès ce moment les souffrances deviennent une condition inévitable pour devenir mère non-seulement dans l'ordre de la nature, mais encore dans celui de la grâce. L'avantage d'avoir des enfants spirituels, tout comme la consolation d'avoir des enfants terrestres, ne peut s'acquérir qu'au prix de la douleur. La qualité de mère sera inséparable de celle de martyr. (*In dolore paries.* Gen. III, 16.) Ève qui ne devient mère des enfants de l'homme qu'en souffrant dans son corps les douleurs les plus aiguës, est la figure de Marie qui ne devient mère des enfants de Dieu, qu'en souffrant dans son cœur des tourments plus violents et plus intenses.

Ce fut alors que s'accomplit à la lettre l'étrange prodige que le prophète Isaïe avait annoncé dans les termes pompeux de son étonnement. Qui jamais a vu, qui même jamais a entendu raconter un événement aussi extraordinaire et aussi singulier ! Comment est-il possible que dans un seul jour un enfantement couvre la terre ; que tout un peuple naisse tout à coup d'un seul enfantement ? C'est pourtant ainsi que Sion a conçu et mis au monde ses enfants. (*Erat magno dolore, etc.* S. Bernard.) Il y a plus encore : l'enfantement a précédé la conception, et avant que le temps nécessaire se soit écoulé, on l'a vue enfanter l'homme fort et robuste. (*Quis audivit unquam tale ? Et quis vidit huic simile ? Numquid parturiet terra in die unâ, aut parietur gens simul,*

quia parturivit et peperit Sion filios suos? — Antequam parturiret, peperit; antequam veniret partus ejus, peperit masculum. Isaï. LXVI, 7, 8.)

Maintenant quelle est cette mystérieuse Sion qui d'un seul enfantement engendre et devient mère d'un peuple entier? Quel est ce peuple qui naît tout à coup, à la même heure, comme sans avoir été conçu, qui ne connaît ni enfance ni jeunesse, et qui, dès l'instant même où il voit le jour, paraît être dans toute la force de l'âge mûr? Est-il possible de ne pas reconnaître Marie dans cette Sion; et dans ce peuple adulte dès sa naissance, de ne pas voir le peuple chrétien, l'Église qui tout à coup sur le Calvaire naquit de Jésus-Christ et de Marie, et qui, née à peine, fit la conquête du monde, et fit preuve d'une vigueur et d'une force invincible dans la personne de ses Apôtres et de ses Martyrs.

Tendre et généreuse Marie, devenue miraculeusement féconde au pied de la croix! Reconnaissons qu'après Jésus-Christ nous tenons d'elle notre nouvelle naissance. Sur le Calvaire où Jésus-Christ son premier-né eut sa tombe, nous, ses enfants puînés, nous avons eu notre berceau. Là où il meurt, nous recevons la naissance; mais nous renaissions par elle, parce qu'elle nous y a conçus et enfantés dans la douleur, comme Jésus-Christ nous y a régénérés dans son sang. Les douleurs de cet enfantement ont été grandes sans doute; mais aussi le peuple qu'elle a enfanté est grand

et innombrable. (*Erat magno labore parturiens. S. Bernardinus.*)

On doit conclure de tout ceci que l'ancienne Ève, dans ce que l'Écriture sainte dit d'elle en termes nobles et glorieux, n'est que le type et la vraie figure de Marie, comme Adam l'est de Jésus-Christ; que Marie est cette Ève miséricordieuse pour nous, parce qu'elle est cette Ève fidèle à Dieu, cette Ève sainte, cette Ève bénie, cette Ève féconde par la justice. Par le nom même, Marie est la véritable Ève.

En effet, le nom d'Ève, dans la langue originelle des Hébreux, signifie *vivante, virifiante*, ou simplement *vie*, comme traduisent les Septante, en le faisant dériver du mot hébreu *hava* ou *hava*; à l'impératif *have*, qui signifie *vivez* ou *puissiez-vous vivre longuement*. Cette parole a été adoptée dans son intégrité et avec le même sens par les Latins, chez lesquels la parole *ave* est une salutation, un souhait de vie et de félicité.

Ce beau nom d'Ève ou de *vivante* ou de *mère des vivants*, ce nom si grand, si noble, si glorieux, ne fut donné à la première femme par Adam son époux qu'après la prévarication de cette femme malheureuse, et après qu'en punition de son péché elle eut entendu de la bouche même de Dieu l'effroyable sentence qui la condamnait, elle, son époux et toute sa postérité à une mort inévitable; car le Créateur avait à peine achevé de dire à Adam: *Vous êtes mortels, et vous mourrez*, qu'Adam, se tournant vers Ève, lui dit: **TU ES LA VIE.** (*Dixit Deus*) *pulvis es, et in pulverem reverteris. Et vocavit*

Adam nomen uxoris suæ, Eva : eò quòd mater esset cunctorum viventium. Gen. III, 19. 20.)

Mais quel étrange contraste il y a là ! s'écrie saint Épiphane. (S. Epiph. Hæres. 78.) Ève par son péché est morte tant dans l'ordre corporel que dans l'ordre spirituel ; cependant c'est dans cette circonstance-là même qu'Adam lui donne le grand nom d'Ève, c'est-à-dire de *vie* ou de *vivante*. Ève par son péché vient d'occasionner une révolution épouvantable dans toute la nature ; elle a appelé la mort non-seulement sur elle-même, mais sur son époux et sur toute sa postérité (*Per peccatum mors. Rom. v, 12*), ainsi dès ce moment elle nous enfante à la mort, et c'est alors qu'Adam la nomme la *mère de tous les vivants*. N'est-ce pas vraiment une chose singulière qu'au moment où Dieu fait retentir à l'oreille d'Ève la terrible parole de *mort*, Adam lui adresse un salut, un souhait de *vie* ? (*Illa (Eva) mater viventium vocata est postquam audivit : Terra es, et in terram reverteris ; et mirum est quòd post transgressionem hoc magnum cognomen habuit. S. Epiph. Hæres. 78.*)

Il est certain, dit ce saint Docteur, qu'Adam en parlant ainsi à la première Ève avait en vue la seconde Ève, c'est-à-dire Marie. C'est à cette seconde Ève qu'il adresse ce salut solennel, mystérieux et prophétique, en l'appelant *vie* et *mère de tous les vivants*. Ce nom n'est donné à Ève que par énigme et par figure, mais littéralement et dans la réalité il s'adresse à Marie. (*Beata mater Dei Maria per Evam significabatur, quæ per ænigma*

accepit ut mater viventium vocaretur..... Per ænigma mater viventium appellata est. S. Epiph. Hæres. 78.)

Tendre et saint mystère de la divine miséricorde, mystère ravissant de la divine bonté! A peine l'homme a-t-il consommé son péché, que la clémence divine le prévient elle-même, et lui en offre le remède et le pardon! Les paroles qui annoncent et promettent la vie se mêlent et se confondent avec celles qui menacent de la mort. A l'instant même où l'homme tombe et attire sur sa personne et sur sa postérité tous les anathèmes, l'avenir s'ouvre à ses yeux et à son espérance; et dans la femme qui est auprès de lui, Adam voit la figure d'une autre femme semblable à la première par son sexe et sa fécondité, mais bien différente par sa sainteté et sa justice, qui rendra la vie à ceux que la première a engendrés pour la mort. Éclairé d'une lumière divine, le prévaricateur ennemi de Dieu devient un prophète inspiré de Dieu. Du Paradis terrestre, il se transporte en esprit sur le Calvaire. De l'arbre funeste de la science son regard se tourne vers l'arbre saint de la croix. Là, d'une part, il voit l'Adam céleste, l'Adam innocent, l'Adam obéissant et fidèle qui prend la place de l'Adam terrestre, prévaricateur et rebelle, se soumet aux traitements que celui-ci a mérités, expie son péché, s'immole et souffre la mort. (*Agnus occisus ab origine mundi. S. Epiph. Hæres. 78.*) D'un autre côté, il voit Marie associée aux souffrances de Jésus-Christ, et qui en lui et avec lui engendre les enfants de la nouvelle alliance; il voit le nombre de ses enfants, il voit

sa dignité et sa gloire, il admire sa sainte fécondité, il l'annonce, la proclame et la prédit. Dans la personne d'Ève qui conçoit mais dans le péché, qui enfante mais pour le sépulcre, qui multiplie ses enfants pour peupler l'enfer, à laquelle aucun autre nom ne convient mieux que celui de *mère infortunée des morts*, il salue de loin Marie qui conçoit les hommes mais pour la grâce, qui les enfante mais pour l'immortalité, qui multiplie ses enfants mais pour peupler le ciel, à laquelle, par conséquent, le nom de mère fortunée, de mère heureuse de tous les vivants, convient proprement et littéralement. (*Vocavit Adam nomen uxoris suæ, Eva : eò quòd mater esset cunctorum viventium.* Gen. III, xx.)

Voilà pourtant comme les mystères du Calvaire sont non-seulement prédits, mais encore mis, pour ainsi dire, en action, et représentés dans le Paradis terrestre quatre mille ans avant qu'ils s'accomplissent. Après qu'Adam a encouru la mort, après qu'Ève a été condamnée aux inconvénients et aux douleurs de l'enfantement; lorsque l'un et l'autre commençaient à éprouver les funestes effets de leur condamnation respective, Adam alors proclame Ève *mère des vivants*. Or, c'est ce qui arrive précisément sur le Calvaire. Jésus-Christ y meurt en accomplissant la sentence prononcée contre Adam, et Marie enfante dans la douleur en accomplissant la sentence prononcée contre Ève : c'est alors que le véritable Adam se tourne vers la véritable Ève, la *mère de tous les véritables vivants*. Car au moment où, lui désignant saint Jean, il lui dit : FEMME, VOICI VOTRE FILS,

ce fut comme s'il lui eût dit : Femme, voyez-vous Jean que voici? il est pur, il est saint, il est fidèle, il est vivant de la vie de la grâce. Hé bien! voici précisément quels sont les enfants dont vous devenez mère en ce moment : enfants purs, saints, fidèles, vivants. Les clous qui déchirent ma chair transpercent aussi votre cœur, votre âme partage les souffrances de mon corps. Par votre désolation profonde, vous êtes entrée avec moi en société de peines et de supplices, partagez-en maintenant avec moi le prix et la récompense. Vous avez souffert pour moi, soyez féconde avec moi. Les enfants qui reçoivent la naissance de moi, la reçoivent de vous également. Ils vous appartiennent par la raison même qu'ils sont à moi. Vous les avez enfantés par votre douleur, comme moi par mes plaies et par mon sang. Voilà donc qu'ils ont reçu la naissance ces enfants chéris : voyez-en le type et le modèle en la personne de Jean; j'en suis le Rédempteur, vous en êtes la mère. (*Ecce filius tuus. Joan. xix, 26.*)

La salutation qu'Adam adresse à Ève, le titre qu'il lui donne de *mère des vivants* est donc la prédiction de la précieuse maternité de Marie, et répété comme par un écho fidèle, retentit jusque sur le Calvaire. C'est là, en effet, que le véritable Adam établit et déclare Marie mère de ceux particulièrement qui sont fidèles comme saint Jean, mère de tous les hommes purifiés par le sang du Fils de Dieu, vivifiés par sa mort, mère des véritables enfants. (*Et vocavit nomen uxoris suæ, Eva. Gen. iii, xx.*)

Quoique l'exclamation d'Adam, en s'adressant à Ève, soit éminemment mystérieuse et prophétique, et que, comme nous l'avons fait remarquer sur l'autorité de saint Épiphane, elle ait son sens réel et complet dans un avenir lointain; elle a pourtant une signification immédiate et un sens pour le présent. Ce sens, s'il est moins noble et moins important que le premier, n'en est pas moins vrai, moins légitime et moins réel. Adam en prophétisant la maternité de Marie a donc encore en vue de proclamer celle d'Ève; car si Marie doit être véritablement la *mère des vivants* qui naîtront du second Adam, de l'Adam céleste, il n'en est pas moins vrai qu'Ève doit être la mère des vivants qui naîtront du premier Adam, de l'Adam terrestre. Et ce n'est pas seulement pour une fois qu'il l'appelle Ève, mais il forme son nom de cette magnifique parole, et désormais elle ne doit plus être distinguée, appelée que par ce nom. Ce nom n'est point arbitraire et commun, mais propre et particulier à elle seule; il est fondé sur la qualité et la condition même de la personne qui le reçoit. C'est un nom caractéristique et qui ne convient qu'à elle; un nom dont la personne qui le porte ne peut se ressouvenir et qu'elle ne peut prononcer sans se rappeler la dignité dont elle est investie, c'est-à-dire qu'Adam veut que non-seulement son épouse se regarde elle-même comme la *mère des vivants*, mais qu'elle soit regardée, reconnue et honorée en cette qualité par tous ses descendants. Ce fut donc comme s'il eût dit à sa postérité : Vous tous qui naîtrez de moi, et qui me re-

garderez comme votre père, considérez que vous n'êtes nés de moi que par le moyen d'Ève. Voyez donc en elle la mère universelle, la mère commune. (*Mater cunctorum viventium*. Gen. III, xx.)

Ce qu'Adam n'a dit qu'implicitement dans le Paradis par rapport à Ève, Jésus-Christ l'a dit explicitement sur le Calvaire touchant Marie. Après avoir dans la personne de saint Jean montré à Marie ses enfants (*Ecce filius tuus*. Joan. xix, 26) il montre ensuite à saint Jean ou à ses enfants leur mère en Marie. (*Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua*. Joan. xix, 27.)

Qu'elle est donc claire, qu'elle est sensible la consonnance, l'harmonie du langage des deux Adam ! L'un désigne Ève comme la mère commune de tous les hommes qui naîtront de lui dans l'ordre de la nature (*Mater cunctorum viventium*. Gen. III, 20); l'autre désigne Marie comme la mère commune de tous les hommes qui naîtront de lui dans l'ordre de la grâce. (*Ecce mater tua*. Joan. xix, 27.) A côté de ces deux pères, qui engendrent, l'un dans le péché, l'autre dans la justice; l'un un peuple de réprouvés, l'autre un peuple de justes; voici deux femmes, voici deux mères, avec lesquelles chacun des deux Adam partage l'action génératrice de sa race respective, en partageant les honneurs de la paternité; et cependant tous les deux donnent à leurs femmes le titre magnifique de *mère*, et de ce titre ils forment leur nom propre, leur nom distinctif, caractéristique, qui annonce toute leur dignité et leur grandeur (*Mater cunctorum viventium*; — *Ecce mater tua*. Gen.

III, 20. — Joan. XIX, 27); et ce nom qu'elles doivent porter, est tiré de ce qu'elles sont elles-mêmes. Tous les hommes qui naissent pour la terre, naissent d'Adam par Ève; il n'est donc rien de plus juste que le nom de *mère de tous les vivants*, que l'on donne à celle-ci. Tous les hommes qui naîtront pour le ciel naîtront de Jésus-Christ par Marie; rien n'est donc plus exact que le titre de *mère de tous les fidèles* qui lui est donnée.

Ces considérations sont aussi instructives, qu'elles sont nobles et élevées. En mettant sous les yeux ce que Jésus-Christ et Marie ont fait pour le salut d'autrui, nous prêchons hautement ce que nous devons faire nous-mêmes pour le nôtre. Nous avons vu comment Jésus-Christ s'est assujéti, pour nous sauver, à la peine prononcée contre Adam, *de gagner son pain quotidien du travail de ses bras et à la sueur de son front*; et comment Marie, pour coopérer à ce même salut, s'est soumise à la peine infligée à Ève, *de mettre au monde ses enfants dans la douleur*. Cet exemple, mieux que tout autre instruction, nous montre la nécessité où nous sommes, nous, enfants d'Adam et d'Ève, de travailler la terre ingrate de notre cœur pour en arracher les mauvaises herbes, les tristes épines des passions coupables, des attachements profanes dont il est si fécond; de remuer ce sol avec application, de l'arroser de nos sueurs, en luttant incessamment avec nous-mêmes, en veillant continuellement sur nous, en priant sans cesse pour nous assurer le pain de la grâce, qui est la vie de l'esprit, et produire, comme nous en avertit l'Esprit-Saint, nou

point un aliment défectueux, mais une nourriture solide et durable qui nous fortifiera pour la vie éternelle. (*Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam eternam.* Joan. vi, 27.) Tout ceci nous coûtera sans doute de la peine, du travail, des souffrances, une agonie peut-être et même du sang; car l'Écriture nous dit que nous devons agoniser pour notre âme (*Agonizare pro animâ tuâ.* Eccli. iv, 33) et que quelquefois il est besoin de lutter avec nous-mêmes jusqu'à l'effusion du sang. (*Nondum enim usque ad sanguinem restitistis.* Hebr. xii, 4.) Mais l'exemple de Marie qui nous a enfantés au milieu des souffrances les plus aiguës, des plus cruelles angoisses, nous dit que la souffrance est une loi universelle pour tout enfantement spirituel, et que tous ceux qui, comme l'observe le vénérable Bède, s'appliquent à concevoir spirituellement et à enfanter dans leur propre cœur le Verbe divin par le moyen de la foi, et à l'y conserver par le moyen des œuvres de vertu, doivent s'assujettir à la peine et à la souffrance.. (*Qui verbum Dei spiritualiter auditu fidei concipere et in suo corde parere et alere studuerint, in dolore pariant.* S. Bed.) Eh quoi! Jésus-Christ a pu devenir l'homme de douleur, Marie a pu devenir la reine des Martyrs; et moi je ne voudrai participer en rien à ces douleurs et à ce martyre pour me sauver moi-même! Est-il possible que j'aie pour moi moins d'amour qu'eux-mêmes n'en ont eu, et qu'il me semble trop dur de faire pour moi-même une faible portion de ce que Jésus-Christ et Marie ont fait pour moi? Est-il possible que mon salut,

mon immortalité, mon bonheur éternel, qui ont coûté un si grand prix à Jésus et Marie qui m'en ont acquis le droit, ne doivent rien me coûter à moi-même pour en entrer en possession ?

Divins personnages qui, attachés à la même croix, fûtes submergés dans une mer d'afflictions et d'amertumes pour m'enfanter à la grâce, pour me régénérer à la vie ! ah ! que ce ne soit pas en vain que vous ayez souffert tant de peines et de douleur ! Faites que je sois une de ces âmes fortunées qui vivent d'une vie toute spirituelle, et dont vous, ô mon Jésus ! êtes l'époux, et dont vous, ô tendre Marie ! êtes la mère ! Ah ! que vos larmes précieuses et votre sang amollissent mon misérable cœur ! Triomphez de sa dureté, pénétrez-le du sentiment de la plus tendre gratitude pour tant d'amour dont vous l'avez prévenu ; animez-moi d'un saint courage, afin que je m'applique entièrement à travailler jusqu'à la mort à l'acquisition de cet aliment divin, de la grâce, qui ne périt pas avec le corps, mais nous donne droit à la possession de la vie éternelle. (*Non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam. Joan. VI, 27.*)

FIN.

TABLE.

PRÉFACE	5
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE.

CHAP. I ^{er} . Le courage des femmes qui assistent le Seigneur crucifié, preuve de sa divine puissance et de son autorité. Attitude sublime de Marie et de saint Jean au pied de la croix; paroles qui leur sont adressées par Jésus-Christ	13
CHAP. II. Explication littérale de ces paroles de Jésus-Christ à Marie : FEMME, VOICI VOTRE FILS; et de ces autres à saint Jean : VOICI VOTRE MÈRE. Sollicitude amoureuse de Jésus-Christ pour sa Mère et pour son Disciple. Vertus particulières de Joseph, figure des vertus qui méritèrent à saint Jean l'avantage de se voir laisser Marie pour mère. Prix et récompense de la virginité et de la fidélité à Jésus-Christ crucifié.	23
CHAP. III. Qualités d'une femme et particulièrement d'une mère. Son ministère et ses fonctions dans la famille. Les hommes, dans l'ordre spirituel, ne pouvaient se passer d'une mère	34
CHAP. IV. Jésus-Christ a dû nous comprendre aussi dans la donation qu'il fit de Marie pour mère à saint Jean. Raisons pour lesquelles le Sauveur parait en quelques occasions négliger Marie. Après nous avoir eus présents dans toutes les actions de sa vie, il n'a pu nous oublier dans l'une des plus importantes dispositions de sa mort.	43
CHAP. V. Difficulté qu'il y a à concilier la réalité de la filiation de saint Jean avec la nôtre. On y répond par le canon le plus reçu sur le double sens des paroles des Livres saints, et l'on confirme ce canon par les différentes interprétations des Pères.	53

- CHAP. VI.** Autre règle de saint Augustin dans l'interprétation des Livres saints. Son application aux paroles que Jésus-Christ crucifié adressa à Marie et à saint Jean. Obscurité de ces paroles quand elles ne sont prises que dans le sens immédiat. Elles ne s'entendent bien et ne paraissent être d'une rigoureuse précision qu'autant que l'on y découvre encore le mystère de notre adoption. 63
- CHAP. VII.** La nouvelle alliance a été conclue, ainsi que l'ancienne, en forme de testament. Formalités et substance du testament de Jésus-Christ sur le Calvaire. La destination de Marie, pour être notre mère, en fait partie et en est le complément. 83
- CHAP. VIII.** Amour de Jésus-Christ pour nous dans le legs qu'il nous fait de sa Mère. Par là il accomplit la promesse qu'il nous fit pendant sa vie de ne pas nous laisser orphelins; il met ainsi le sceau à l'œuvre de la rédemption. 95
- CHAP. IX.** Passage important d'Origène sur ces paroles : **FEMME, VOILA VOTRE FILS.** Les vrais fidèles forment un seul corps avec Jésus-Christ, et cette union a commencé sur le Calvaire. Jésus-Christ étant fils de Marie, les fidèles unis à lui sont devenus sur le Calvaire, en lui et avec lui, enfants de Marie. Les Juifs et les hérétiques n'entendent pas ce mystère, et combien ils sont malheureux par là! **Avantage des catholiques qui seuls étant dans la véritable Église, ont Marie pour mère véritable.** 101
- CHAP. X.** Suite du chapitre précédent. Testament d'Abraham. Les enfants d'Agar et de Cétura, figure des Juifs et des hérétiques. Isaac figure de l'Église. La conduite d'Abraham, figure de celle de Jésus-Christ. 114
- CHAP. XI.** Bien différent des hommes, Dieu, lorsqu'il fait un choix pour une charge quelconque, rend par là même la personne apte à la soutenir. En conférant à Marie la dignité de Mère des hommes, il lui en donne aussi par là le cœur et l'affection. 127
- CHAP. XII.** Sentiments d'indicible tendresse dont le cœur de Marie est animé à la vue de l'exemple que Jésus-Christ lui offrait de son infinie charité pour les hommes. Impression profonde que les paroles de Jésus-Christ firent sur son cœur animé par de telles dispositions. **Amour qu'elles y firent naître pour nous..** 133
- CHAP. XIII.** Comment, sur la terre, Marie exerça dans l'Église naissante la charge de mère; et comment elle l'exerce toujours dans le ciel. **Comment le titre de Mère**

de la miséricorde lui convient ; et quels sentiments elle éprouve, lorsque nous l'invoquons sous ce titre. . . 140

CHAP. XIV. Jésus-Christ en disant à Marie : **VOILA VOTRE FILS**, lui inspira pour l'Église les tendres sentiments d'une mère. De même, en disant à saint Jean : **VOILA VOTRE MÈRE**, il inspira aux fidèles les sentiments d'une affection filiale envers Marie. Accord merveilleux de toutes les nations catholiques dans leur amour et leur vénération pour Marie. Cet accord ne peut être l'effet que de la parole toute-puissante de Jésus-Christ, de la transfusion et de la permanence de son esprit dans la véritable Église.. . . . 152

CHAP. XV. Le culte de Marie, la dévotion à la Mère de Dieu, est une marque de la vraie foi. Les hérétiques n'entendent rien à ce mystère d'amour ; et en blasphémant les pratiques catholiques envers Marie, ils se croient sages, et ne sont que des insensés ; ils se disent éclairés, et sont dans l'aveuglement. 163

CHAP. XVI. Les paroles de Jésus-Christ : **VOILA VOTRE MÈRE, VOILA VOTRE FILS**, rappellent naturellement à la pensée ces paroles de Pilate : **VOILA L'HOMME, VOILA VOTRE ROI**. Circonstances de cette déclaration de Pilate. Sa signification, et rapport qu'elle a avec le titre de la croix. Explication de ce titre, et son harmonie avec les paroles de Jésus-Christ. Tout le christianisme est contenu dans ce titre et dans ces paroles. Quels doivent être les vrais enfants de Marie.. . . . 173

SECONDE PARTIE.

CHAP. I^{er}. Il y a deux espèces de paternité, l'une de nature, l'autre d'adoption. Elles appartiennent toutes deux à Dieu qui, par nature, est père de son Verbe, et par adoption, père des hommes. Le Père éternel a associé Marie à l'une et à l'autre. 189

CHAP. II. L'amour a pu seul engager Dieu à adopter les hommes pour enfants. Le sacrifice de son Fils, condition nécessaire pour cette adoption. Dieu y consent, et devient par là rigoureusement notre père. Marie se conforme aux mêmes sentiments, pour le salut du monde, et par là devient rigoureusement notre mère. . . . 196

- CHAP. III.** L'offrande que Marie fait de son Fils doit être considérée dans toutes ses circonstances particulières de temps et de lieu. Commencée en secret au moment de l'incarnation, cette offrande se manifeste en public le jour de la Purification. Prophétie de Siméon, et générosité de l'acceptation de Marie. Dès ce moment elle commence à devenir notre mère. 208
- CHAP. IV.** Histoire de la mère de Moïse, figure et prophétie des dispositions avec lesquelles Marie rapporte son Fils du temple. Tableau des peines intérieures de Marie pendant toute la vie de Jésus-Christ. Générosité et constance de son offrande et de son amour pour nous; nouveaux titres à sa maternité sur les hommes. 216
- CHAP. V.** Les sentiments maternels de Marie pour les hommes doivent être considérés particulièrement sur le Calvaire. Marie nouvelle Ève, comme Jésus-Christ nouvel Adam. Rapports mystérieux entre le Paradis terrestre et le Calvaire. Il était nécessaire que Marie s'y trouvât avec Jésus-Christ. Le sacrifice offert par les parents de Samson en leur présence, figure du sacrifice du Calvaire, auquel le Père éternel et Marie devaient assister. 229
- CHAP. VI.** Bien différente d'Agar qui ne veut pas voir mourir son fils, Marie doit être spectatrice de la mort de Jésus-Christ. Son voyage au Calvaire et sa rencontre douloureuse avec son Fils. Son maintien bien différent de celui de Jacob, lorsqu'il voit la tunique ensanglantée de Joseph. Prodiges du courage de Marie. 239
- CHAP. VII.** Péché d'Ève consommé par les yeux et le cœur avant de l'être par la main. La seule vue des souffrances de son Fils suffit à Marie pour qu'elle en partage les douleurs. Moïse en allant considérer la vision du Sinaï est la figure de Marie qui se dispose à contempler la scène du Calvaire. 247
- CHAP. VIII.** Les mères, dans les maux qui arrivent à leurs enfants, souffrent plus que si elles les enduraient elles-mêmes. La Chananeë. La passion de Jésus-Christ devient par là tout entière la passion de Marie. Similitudes par lesquelles les saints Pères expliquent cette communication de peines. Douleurs aiguës de Marie pendant le crucifiement de son Fils. Marie, sans être mise en croix est crucifiée avec Jésus-Christ, et meurt spirituellement avec lui. 258
- CHAP. IX.** Le crucifiement de Jésus-Christ fait endurer à

Marie une douleur immense, qu'elle supporte avec un courage surhumain. C'est ainsi qu'elle coopère à l'expiation du péché, comme Ève avait concouru à sa consommation. Histoire de Respha, épouse de Saül, figure de ce mystère. 272

CHAP. X. Le combat qui se livre dans le cœur de Marie entre l'amour de la vie de son Fils et l'amour du salut des hommes, figurée par la lutte des deux jumeaux dans le sein de Rébecca. Générosité avec laquelle elle donne au second amour la préférence sur le premier. Courage admirable durant l'agonie de son Fils; elle renouvelle l'offrande qu'elle avait faite de sa vie pour la rédemption du monde. Portrait sublime que saint Paul fait du Calvaire; rôle important qu'y joue Marie. La mère qui, dans le jugement de Salomon, cède à sa rivale son propre fils pour ne pas le voir mourir, figure de ce mystère. 281

CHAP. XI. Sacrifice d'Isaac, offert par son propre père, figure véritable du sacrifice de Jésus-Christ, offert par Marie sa propre mère. Explication de cette belle figure dans toutes ses parties, et son application aux mystères du Calvaire. Conséquences morales de cette doctrine. . 296

CHAP. XII. Jésus-Christ a voulu être crucifié pour devenir l'homme de toutes les douleurs. Il a associé à ses souffrances extrêmes et incompréhensibles Marie, dont les souffrances sont aussi devenues par là extrêmes et incompréhensibles. On conclut de là la grandeur de son amour pour Jésus. Caractères et source de cet amour, qui est le principe de la passion de Marie; amertume et rigueur de cette passion. Le Roi des Martyrs a appelé Marie, au pied de sa croix, à être la Reine des Martyrs. Salomon et Bethsabée, figures de ce mystère 318

CHAP. XIII. Suite du précédent. Circonstances particulières du martyre de Marie. Plaintes de David sur la mort d'Absalom. Courage admirable de Marie figuré par le courage de la mère des Machabées. Explication de cette figure 336

CHAP. XIV. Jésus-Christ, en s'assujettissant aux peines que Dieu avait prononcées particulièrement contre Adam, veut aussi que Marie soit assujettie aux peines que Dieu avait prononcées contre Ève en particulier. Marie avait conçu Jésus sans concupiscence, elle l'enfanta sans douleur. Exempte dans son enfantement divin de la peine à laquelle les autres femmes sont condamnées, D'ENFANTER DANS LA DOULEUR, elle éprouve cruellement cette

peine sur le Calvaire, en enfantant spirituellement les enfants des hommes. Rachel figure de ce mystère. . . 349

CHAP. XV. Jésus-Christ et Marie nous ont enfantés sur le Calvaire à la vie de la grâce, comme Adam et Ève dans le Paradis terrestre nous engendrèrent au péché. Accomplissement de la prophétie d'Isaïe annonçant qu'une femme enfanterait tout un peuple. Explication du mot Ève. Adam, en donnant à Ève, après son péché, le titre de MÈRE DES VIVANTS, eut Marie principalement en vue; ce titre a eu en elle toute sa réalité. Pris littéralement, le nom d'Ève est encore une figure et une prophétie des paroles que Jésus adressa du haut de sa croix à Marie. Devoirs qui résultent pour les chrétiens du mystère que l'on a exposé et développé dans cet Ouvrage. 362



35-6

